REPRODUCTION INTERDITE

نسخة من الأصل

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN SERIALS DIVISION

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16732 – 7,50 F - 1,13 EURO — JEUDI 12 NOVEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Les Etats-Unis se préparent à une intervention militaire contre l'Irak

LES PRÉPARATIFS en vue d'une ou de plusieurs éventuelles frappes militaires contre l'Irak se sont intensifiés avec le renforcement, mardi 10 novembre, du dispositif militaire américain dans le Golfe. Mercredi, tous les personnels de l'ONU dont la présence n'est pas indispensable, notamment les experts en désarmement, se sont retirés de Bagdad. Le ministre irakien des affaires étrangères affirme que son pays souhaite une issue diplomatique à la crise. La presse de Bagdad appelle le monde arabe à soutenir l'Irak. *« Que celui qui a un brin de justice et de sagesse (...) exige de l'administration américaine qu'elle se conforme aux résolutions qu'elle a elle-même mises au point »*, écrit le journal *El Saoura*, organe du parti Baas au pouvoir.

Lire page 2

C'était le dernier tirailleur sénégalais

● Abdoulaye Ndiaye est décédé, à cent quatre ans, à la veille d'être décoré de la Légion d'honneur ● Notre envoyé spécial au Sénégal avait recueilli le témoignage du survivant des troupes coloniales engagées en 14-18 ● Jacques Chirac a rendu hommage à Winston Churchill en présence d'Elisabeth II

DERNIER survivant du bataillon des tirailleurs sénégalais, qui se distinguèrent par leur courage dans les tranchées de la Grande Guerre, Abdoulaye Ndiaye est mort, mardi 10 novembre, à la veille de recevoir la Légion d'honneur comme tous les autres « poilus » encore en vie. Notre envoyé spécial, Philippe Bernard, l'avait rencontré au Sénégal dans son village de Thiowor, à des années-lumière de Verdun. Dans cette petite commune misérable, qui ne possède pas l'électricité et dispose seulement de quatre points d'eau pour 1 500 habitants, le dernier témoin de cette *« Force noire à consommer avant l'hiver »*, selon les mots d'un des généraux de 14-18, lui a raconté cette *« guerre des Français »* pour laquelle furent enrôlés, parfois de force, 608 209 soldats venus des colonies de l'époque, dont 81 112 ne revinrent pas. Abdoulaye Ndiaye, dont la pension faisait vivre la trentaine de personnes de sa famille, est mort en choisissant le boubou qu'il devait porter lors de la cérémonie du 11 novembre. Il était âgé de cent quatre ans.

Son histoire nous remémore le drame mondial par lequel commença le « bref XXe siècle » qui s'est achevé avec la chute du Mur de Berlin en 1989. A l'orée du prochain siècle, le 80e anniversaire de l'armistice a été marqué par la polémique sur l'hommage rendu par Lionel Jospin aux « mutins » de 1917, qualifié d'*« inopportun »* par Jacques Chirac. Le président de la République et le premier ministre ne souhaitent pas la prolonger. Toutefois, Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat, s'est plutôt rangé à l'avis de M. Jospin, souhaitant *« un effort en faveur de la réintégration individuelle dans notre mémoire de ces soldats perdus »*. Mercredi, M. Chirac a rendu hommage à Winston Churchill, en inaugurant sa statue à Paris, en présence de la reine d'Angleterre, Elisabeth II.

Lire pages 8 et 24 et notre éditorial page 10

Roland Dumas a « la conscience en paix » et refuse de démissionner

« LA CAMPAGNE de dénigrement a repris de plus belle à mon égard » : ainsi Roland Dumas résume-t-il, dans un communiqué publié mardi, la situation créée par la publication du livre de Mme Deviers-Joncour, *La Putain de la République*, dans lequel elle raconte comment elle fut rémunérée par Elf en raison de sa relation intime avec M. Dumas, alors ministre des affaires étrangères. *« Ayant la conscience en paix »*, M. Dumas entend continuer à *« présider le Conseil constitutionnel, dont le fonctionnement n'est pas remis en cause »*. Les membres du Conseil ont exprimé leur confiance à M. Dumas, qui bénéficie du soutien de l'Elysée. Le député (PS) Arnaud Montebourg demande au contraire à M. Dumas de *« se retirer »* au nom de l'éthique de la gauche.

Lire page 5 et les points de vue page 9

■ Le « Boss » : 25 ans de carrière

Bruce Springsteen confie au *Monde* ses souvenirs d'enfance, ses engagements, ses motivations, alors que sort *Tracks*, un coffret de 66 chansons écrites de 1972 à nos jours. p. 19

■ Mitch : l'aide se met en place

Alors que dans la capitale du Honduras, des milliers d'étudiants dégagent les rues à la pelle, les Nations unies veulent réunir d'urgence 350 millions de francs pour fournir des vivres aux milliers de victimes de l'ouragan. p. 4

■ Restructuration à la Seita

Jean-Dominique Comolli, PDG de la Seita, a annoncé, mardi, la fermeture des usines de Tonneins (Lot-et-Garonne) et Morlaix (Finistère), et la suppression de 560 emplois. p. 13

■ Antidopage : le grand chantier

La commission médecins du sport et lutte contre le dopage doit remettre son rapport à Mme Buffet. Celle-ci a entamé une tournée auprès de ses homologues européens afin d'harmoniser les moyens à mettre en œuvre. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 260 PTE ; Réunion, 8 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1112 - 7,50 F

Quand le gouvernement russe jongle avec des chiffres extravagants

MOSCOU
de notre correspondant

Des objectifs clairement chiffrés et un solide calendrier d'action : c'est, d'ordinaire, ce que font les gouvernements confrontés à une situation qu'ils ne maîtrisent plus. Mardi 10 novembre, Evgueni Primakov et ses ministres se sont soumis à cet exercice devant la Douma. Le premier ministre avait promis de présenter publiquement son programme et son projet de budget 1999. Tenue à huis clos, la séance a offert, en guise de programme précis, une étonnante valse de chiffres.

Guennadi Koulik, vice-premier ministre, a décrit les maux de tête du gouvernement russe : *« Nous avons besoin de tout recalculer dix fois avant d'annoncer un programme. »* Premier vice-premier ministre, en charge de l'économie et des finances, Iouri Maslioukov a présenté ses scénarios. *« Comme à la belle époque du Gosplan »*, a ironisé le centriste Alexandre Chokhine. Version rose : un budget 1999 avec un excédent de 2 % ; une inflation de 30 % sur l'année ; un rouble stabilisé. Les conditions d'un tel exploit sont simples : le versement par le FMI du prêt de 4,3 milliards de dollars bloqué depuis septembre. Version noire, sans les financements internationaux : 300 % d'inflation, un rouble dégringolant dans les profondeurs et une émission monétaire de 130 milliards de roubles. Entre ces deux extrêmes, d'autres versions sont à l'étude, a tout de même fait savoir le gouvernement. Déconcertés, les parlementaires ont fait la moue. *« Si cela ne marche pas de cette façon, il faudra faire autrement »*, a cru comprendre le leader du Parti agrarien, Nicolaï Kharitonov.

Quand donc ce projet de budget sera-t-il bouclé ? La date du 15 novembre avait été fixée. *« Nous ne serons pas prêts »*, a ensuite expliqué le vice-premier ministre Vadim Goustov. On parla alors du 17 ou du 19. *« Nous avons jusqu'au 1er décembre »*, précisa mardi Mikhaïl Zadornov, ministre des finances. Le même jour, il ajoutait qu'il serait *« prématuré d'arrêter »* un budget alors que les principaux paramètres ne sont pas encore connus. Le chiffrage de l'émission monétaire en cours est tout aussi extravagant. *« Si elle a lieu, elle sera minime »*, avait assuré M. Primakov. Le 31 octobre, M. Zadornov parlait de 20 milliards de roubles en 1998 (soit 7,2 milliards de francs). Le 2 novembre, M. Maslioukov s'en tenait au chiffre de *« 12 milliards de roubles maximum »*. Le surlendemain, il précisait : pas plus de *« 15 milliards cette année et 30 à 35 milliards l'année prochaine »*. Mercredi, M. Zadornov a lancé un nouveau chiffre : *« Au maximum 25 milliards de roubles au quatrième trimestre 1998. »* Et en 1999 ? *« Le volume de l'émission n'a pas été déterminé »*, faisait-il savoir, tandis que son collègue Iouri Maslioukov lançait le chiffre de 130 milliards de roubles.

Chiffres probablement tous faux. Selon plusieurs experts occidentaux, près de 50 milliards de roubles ont d'ores et déjà été injectés dans le système bancaire en faillite. Même l'exécution du budget d'urgence du quatrième trimestre porte à contestation. Le gouvernement assure qu'il se tiendra au déficit budgétaire prévu, 60 milliards de roubles ; mais le quotidien *Kommersant*, après avoir refait les comptes, estime que le déficit réel sera *« deux fois plus important »* et atteindra les 118 milliards de roubles. Ainsi vont et viennent les chiffres de l'économie russe. *« Cette discussion a été très utile »*, a précisé sans rire M. Primakov à l'issue de son débat avec les parlementaires.

François Bonnet

Les maux de nos forêts

SÉCHERESSES, gelées, chenilles défoliatrices, champignons, pollution atmosphérique menacent le patrimoine sylvestre. Le rapport annuel sur la santé des forêts françaises fait état de dépérissements massifs affectant principalement les feuillus. En Europe, un arbre sur quatre est sérieusement endommagé, même si la situation semble se stabiliser. Sylviculteurs et agronomes s'interrogent sur les conséquences d'une augmentation de l'effet de serre, qui pourrait amplifier les déficits hydriques et modifier la dynamique des agents pathogènes. Déjà, la progression observée, vers le nord, de la chenille processionnaire du pin et du chancre du châtaignier pourrait s'expliquer par le réchauffement climatique.

Lire page 15

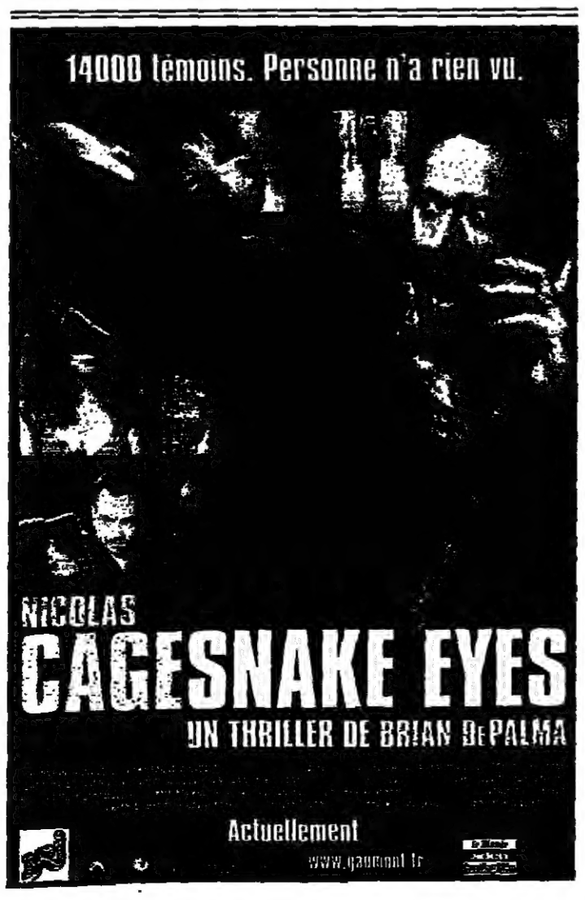

L'Allemagne vire au centre

TRADITIONNELLEMENT, on fait campagne à gauche pour gouverner *ensuite au centre*. En Allemagne, c'est l'inverse qui semblait s'être produit. Le candidat Schröder avait chanté, tout au long de sa campagne, son hymne à la croissance et à l'innovation des entreprises, pour attirer avec succès l'électorat centriste déçu par Helmut Kohl. Au lendemain de sa victoire, il se retrouvait à la tête d'un gouvernement rouge-Verts. Lors de son discours de politique générale, M. Schröder a retrouvé, mardi 10 novembre, ses accents de campagne, plaidant pour une politique du centre, favorable aux entreprises, demandant un État maigre et plus efficace, et une réforme des systèmes de protection sociale.

M. Schröder dissipe ainsi en partie le trouble créé dans les semaines de l'après-élection. Celles-ci avaient été marquées par un virage à gauche du discours politique, à laquelle l'Allemagne et son énorme classe moyenne n'étaient pas préparées. Le contrat de coalition gouvernementale portait à la fois la marque des Verts et celle du président du Parti social-démocrate (SPD) Oskar Lafontaine. Bien malin qui pouvait y déceler l'empreinte de Gerhard Schröder, lui qui avait promis de *« ne pas tout changer, mais de le faire beaucoup mieux »*. Au point que l'hebdomadaire *Der Spiegel* demandait, le 9 novembre : *« Où est Schröder ? »*, à propos de la direction économique prise par le nouveau gouvernement.

Sur les sujets de société, ce sont les Verts qui ont provoqué le virage à gauche, imposant une réforme audacieuse du code de la nationalité, la sortie progressive du nucléaire ainsi qu'un début de réforme écologico-sociale. Mais très vite, le débat s'est concentré sur le sujet de prédilection des Allemands, les impôts. C'est le néokeynésien Oskar Lafontaine, président du SPD et superministre des finances, qui l'a remporté. La réforme fiscale prévoit de relancer la demande intérieure en augmentant de 9 000 francs le revenu net disponible des Allemands. En contrepartie, il est prévu de baisser timidement les taux d'imposition et, surtout, de supprimer quelque 80 niches fiscales favorables avant tout aux entreprises et aux riches particuliers. En revanche, il n'a pas eu le courage de supprimer certains privilèges fiscaux des ouvriers. Presse, milieux patronaux, opposition, et même une partie du SPD et des Verts ont alors hurlé contre cette réforme fiscale, l'accusant d'affecter la compétitivité des entreprises et d'utiliser les recettes du passé.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 10

La poésie du cinéma

SAUL WILLIAMS

RÔLE principal de *Slam*, de Marc Levin, le poète Saul Williams est Ray Joshua, petit dealer incarcéré au pénitencier de Washington, où a été tourné le film. Il va s'y faire respecter grâce à son art d'une poésie orale, le slamming, qui part à l'assaut du rap. Parmi les autres sorties de la semaine, *Fourmiz*, utopie hollywoodienne chez les insectes, et *Mary à tout prix*, ou le retour de l'humour trivial.

Lire pages 20 et 21

International	2	Tableau de bord	14
France-Société	5	Aujourd'hui	15
Horizons	8	Météorologie, jeux	18
Carnet	11	Culture	19
Abonnements	11	Guide culturel	22
Entreprises	12	Radio-Télévision	23

TENSION La pression s'est brusquement accrue ces dernières 24 heures sur le gouvernement irakien, après sa décision prise le 31 octobre de rompre toute coopération avec les experts en désarmement de l'ONU. ● LA COMMISSION spéciale chargée de cette tâche (Unscom) a procédé mercredi 11 novembre à un retrait de quelque 90 de ses membres, dans ce qui ressemble à une véritable évacuation, alors qu'elle avait prévu il y a quelques jours de n'en retirer qu'une dizaine. ● BILL CLINTON a intensifié les consultations avec ses conseillers diplomatiques et militaires en même temps que deux porte-avions américains recevaient l'ordre d'aller renforcer le dispositif maritime et aérien dont les Etats-Unis disposent déjà dans le Golfe. ● A NEW YORK, des responsables de l'Unscom craignent que d'éventuelles frappes contre l'Irak ne sonnent définitivement le glas de la commission chargée de le désarmer.

La menace d'une intervention militaire américaine contre l'Irak se précise

Les experts en désarmement de l'ONU quittent massivement le pays, alors que Washington renforce son dispositif militaire dans le Golfe. Bagdad affirme souhaiter une solution diplomatique

AU ONZIÈME JOUR de la nouvelle crise entre l'Irak et les Nations unies, provoquée par la décision, annoncée le 31 octobre par Bagdad, de rompre toute coopération avec la Commission spéciale de l'ONU chargée de le désarmer (Unscom), la pression s'est brusquement accrue sur le gouvernement irakien. Mercredi 11 novembre, l'Unscom a retiré de la capitale irakienne tous ses experts en désarmement, dont la porte-parole Caroline Cross, laquelle avait précédemment annoncé le départ de seulement dix membres de l'Unscom ce même jour. Un convoi de onze véhicules transportant quelque quatre-vingt-dix inspecteurs a quitté Bagdad tôt mercredi matin. Quinze inspecteurs avaient déjà quitté la ville samedi et cinq autres lundi. L'Unscom avait présenté ces premiers départs comme étant justifiés par l'oisiveté à laquelle ils étaient réduits du fait de l'obstruction de l'Irak.

Mardi, le gouvernement américain avait accéléré ses préparatifs de frappes contre l'Irak. Le président Clinton n'a pour l'instant pris aucune décision sur une intervention militaire, avait déclaré son porte-parole Joe Lockhart, après une nouvelle séance de travail de quatre-vingt-dix minutes entre le président et ses conseillers politiques et militaires. *« Le processus est en cours. (...) Nous avons clairement expliqué que la politique américaine visait à limiter et réduire la capacité de Saddam Hussein à reconstituer ses armes de destruction massive, ses moyens de les utiliser, et à menacer ses voisins et son peuple,* avait-il expliqué. *Mais nous pensons aussi que le meilleur moyen d'y parvenir est de poursuivre les inspections de l'Unscom et le régime des sanctions. (...) Saddam Hussein ayant réduit la capacité de l'Unscom (...), nous examinons des options nous permettant de maintenir nos objectifs politiques. »*

« IL N'Y A RIEN À NÉGOCIER »

D'après M. Lockhart, des efforts diplomatiques sont toujours en cours pour trouver une solution. *« Mais il faut que les choses soient claires. La communauté internationale n'est pas en position de négocier avec Saddam Hussein. Il n'y a rien à négocier »*, a-t-il souligné. Bill Clinton a encore quelques jours devant lui pour donner le feu vert à des frappes contre l'Irak, avant de quitter Washington samedi soir pour l'Asie, où il devrait participer au sommet économique de l'APEC à Kuala Lumpur. Le président américain a cependant déjà retardé son départ de vingt-quatre heures, en reportant à la fin de son voyage une étape à Guam, prévue initialement au début de la tournée. Selon le *New York Times*, il pourrait même annuler ce déplacement et se faire remplacer par le vice-président Albert Gore si la situation l'exige. Il est en effet pratiquement exclu que le président déclenche une intervention militaire pendant un déplacement à l'étranger.

« Le compte à rebours est en cours et on ne peut pas laisser la situation continuer indéfiniment. Il faut toujours laisser du temps aux diplomates pour danser. Mais toute danse a un début et une fin », a averti le secrétaire américain à la défense, William Cohen. Il a indiqué que M. Clinton avait fait accélérer l'allure du porte-avions *Enterprise*, en route pour le Golfe, et décidé l'envoi d'un navire d'assaut amphibie croisant actuellement dans le Pacifique, le *Belleau Wood*. Tous deux renforceront le dispositif naval américain déjà déployé dans la région. Washington dispose déjà dans le Golfe de sept navires pouvant lancer des missiles Tomahawk : un croiseur, cinq contre-torpilleurs et un sous-marin d'attaque. Le nombre de Tomahawk dont la marine dispose pourrait s'élever à 250. Il y a également 174 avions de combat, la plupart basés en Arabie saoudite.

« AUCUNE RÉACTION N'EST EXCLUE »

Le Pentagone a donné au président le choix entre des frappes dans un très court délai à l'aide de missiles de croisière et d'autres forces croisant dans le Golfe, ou une campagne aérienne plus longue, d'une plus grande envergure et plus intense, qui mettrait quelques jours à être préparée. Dans les deux cas, l'objectif est le même : réduire la capacité de l'Irak à fabriquer des armes de destruction massive et à menacer militairement ses voisins, ont souligné plusieurs responsables américains.

Bill Clinton a conféré par téléphone mardi avec le premier ministre britannique Tony Blair et le chef du gouvernement israélien Benyamin Nétanyahou sur la crise irakienne. A Paris, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a envisagé un recours à la force contre l'Irak. *« Aucune réaction n'est exclue, les frappes sont une option »*, a-t-il dit, refusant de préciser si la France s'associerait à une opération militaire américaine.

A Bagdad, le ministre des affaires étrangères, Mohamed Saïd El Sahaf, a réaffirmé que ces menaces ne feraient pas changer son pays de position et annoncé que l'Irak avait pris contact avec la France, la Russie et la Chine, les trois autres membres permanents du Conseil de sécurité, pour tenter de régler cette nouvelle crise. L'Irak veut un dialogue avec le Conseil de sécurité *« qui mènera à la levée de l'embargo, et non à un dialogue visant à atermoyer et à le maintenir »*, a déclaré mardi le vice-président irakien Taha Yassine Ramadan. *« Le Conseil de sécurité est appelé à prendre une décision en se fondant sur la légalité (internationale) et à prendre des mesures sérieuses en vue de lever l'embargo, puisque l'Irak s'est conformé à ses engagements »*, a-t-il conclu. – *(AFP, AP, Reuters.)*

De nouvelles frappes porteraient un coup définitif à la mission de l'Unscom

NEW YORK
de notre correspondante

Alors que l'administration américaine examine différentes options militaires pour contraindre Bagdad à reprendre sa coopération avec la commission chargée de le désarmer (Unscom), aucune fébrilité particulière n'est perceptible aux Nations unies. Le secrétaire général, Kofi Annan *« fera ce que le Conseil de sécurité lui demande de faire. Pour l'instant, il n'a aucune intention de se rendre en Irak »*, répète son porte-parole, Fred Eckhart. M. Annan pourrait toutefois rencontrer le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz – avec lequel il est en contact téléphonique quotidien –, dans l'un des pays du Maghreb où il effectue une tournée.

« C'est simple, nous sommes franchement à court d'idées », dit un diplomate pour expliquer l'absence d'activité au sein du Conseil de sécurité. *« La plupart des pays membres du Conseil sont hostiles au recours à la force, mais il faut admettre que les solutions de rechange n'abondent pas ! »*

Le sort de la Commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak (Unscom) a fait l'objet, lundi 9 novembre, d'un débat au sein de sa direction politique. De l'avis de ses membres, la commission serait *« la première victime politique »* d'un éventuel recours à la force contre Bagdad. *« Cela voudra dire que le désarmement de l'Irak n'est plus une question prioritaire »*, estime un inspecteur, qui ajoute : *« Reste à savoir si le contrôle à long terme de l'industrie d'armement de l'Irak sera toujours un sujet de préoccupation. »*

Si les Etats-Unis veulent toujours empêcher le réarmement de l'Irak, il faudra *« réinventer »* l'Unscom, explique-t-on à la commission. Car dans sa configuration actuelle, la coopération de l'Irak lui est *« indispensable »*. Mais après une opération militaire, cette coopération *« ne sera évidemment plus volontaire »*. Le contrôle de l'industrie d'armement de l'Irak devra alors se faire *« avec une structure lourde et la surveillance par des centaines, voire des milliers d'observateurs militaires »*.

« CORROSION » DES SANCTIONS

En l'absence de M. Annan, le secrétaire général adjoint des Nations unies, le Britannique Sir Kieran Prendergast, préfère *« garder ses distances »* avec l'affaire irakienne, *« pour ne pas donner l'impression que Londres exerce une influence quelconque »*. Mais un collaborateur de Kofi Annan fait remarquer que *« les Etats-Unis semblent avoir conclu que l'Unscom n'est plus un instrument utile »*, alors qu'*« ici, à l'ONU, nous ne sommes pas arrivés à la même conclusion »*. La fin de l'Unscom, explique-t-il, signifie *« aussi la fin du contrôle à long terme »* de l'industrie d'armement de l'Irak.

D'autres diplomates critiquent *« la présomption des Etats-Unis »*, qui pensent *« pouvoir maintenir les sanctions indéfiniment, même après le recours à la force »*. D'après ces derniers, Bagdad peut *« très bien »* décider d'arrêter non seulement les travaux de l'Unscom, mais aussi le programme humanitaire dit *« pétrole contre nourriture »*. Ce qui entraînerait la fin de *« toute présence internationale »* en Irak et aboutirait à la *« corrosion »* des sanctions et à la reprise de la contrebande de pétrole. Un trafic par la Turquie et l'Iran qui génère près de 500 millions de dollars par an.

Quant à l'avenir du programme humanitaire de l'ONU pour l'Irak, en cas de recours à la force contre ce pays, des diplomates estiment qu'il *« dépendra de la nature des opérations »*. Si les frappes visent exclusivement des installations militaires, disent des responsables dudit programme, elles ne devraient pas affecter le travail des observateurs de l'ONU – plusieurs centaines de personnes – chargés de la distribution de la nourriture. En revanche, une opération plus vaste pourrait entraîner la rupture par Bagdad du programme humanitaire, auquel sont affectés plusieurs dizaines d'autres représentants des Nations unies.

Afsané Bassir Pour

Le programme humanitaire risque d'être remis en cause par la crise actuelle

LA NOUVELLE crise entre l'Irak et les Nations unies va coïncider avec la fin, le 25 novembre, de la quatrième phase de l'application de la résolution 986 dite *« pétrole contre nourriture »*, qui autorise l'Irak à vendre des quantités limitées de pétrole pour acheter, sous contrôle, des vivres et des médicaments. Le ministre irakien du commerce, Mohammed Mehdi Saleh, a indiqué, mardi 10 novembre, que des discussions étaient *« en cours »* mais que *« le programme n'est pas satisfaisant »*. La rupture des relations avec les Nations unies pourrait remettre en cause un programme contesté en Irak, en dépit de certains résultats.

Au cours des trois premières phase du programme *« pétrole contre nourriture »*, l'Irak a été autorisé à vendre à chaque fois pour 2 milliards de dollars de pétrole. Pour la quatrième phase, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, avait proposé que les montants autorisés passent de 2 à 5,2 milliards de dollars. Sur place, les agences de l'ONU avaient en effet estimé que les sommes prévues initialement ne permettaient pas de répondre à la situation d'urgence.

L'Irak avait répliqué en déclarant que ses capacités actuelles de production ne lui permettaient pas d'atteindre cette somme. Une commission d'experts dépêchée sur place avait conclu à la nécessité d'importation de pièces de rechange pour les forages et raffineries. Mais la chute des cours du baril a joué également en défaveur de la phase IV, puisqu'il a fallu pomper beaucoup plus de pétrole qu'auparavant pour parvenir aux montants souhaités. Au total, depuis le début de cette phase, les exportations pétrolières irakiennes n'ont généré que 2,7 milliards de dollars. Environ 3,3 milliards étaient espérés d'ici la fin novembre.

Hostile sur le principe à une résolution qui permet de repousser, selon lui, la perspective et l'urgence de la levée de l'embargo, le gouvernement irakien a déjà examiné plusieurs options, de la non-reconduction du programme à sa prolongation jusqu'au montant de 5,2 milliards proposé initialement par M. Annan, ce qui permettrait d'éluder le lancement d'une phase V.

Sur le terrain, plus d'un an et demi après l'arrivée des premiers vivres achetés dans le cadre de la résolution, ses effets commencent à se faire sentir dans la population. Les études réalisées par l'Unicef sur la malnutrition des enfants de moins de cinq ans montrent que l'entrée en vigueur du programme a enrayé une dégradation jusque-là continue. Le taux de malnutrition aiguë, qui avait grimpé de 3 % à 11 % entre août 1991 et août 1996, est redescendu à 9 %, alors que les cas de malnutrition chronique, passés pendant la même période de 18,7 % à 32 % de la population, se situent désormais à 26 %.

« PÉTROLE CONTRE NOURRITURE »

Le bilan est plus contrasté en matière de médicaments. Si l'Irak dispose à présent de certains stocks pour traiter les maladies les plus courantes, il n'en va pas de même pour le traitement des cancers, par exemple, alors que le nombre de cas de leucémie est jugé en augmentation. *« Pour les maladies cardiaques, liées au stress que génère le sentiment durable d'insécurité dû à l'embargo, comme pour les cancers, les médecins irakiens utilisent au maximum les marges de manœuvre des protocoles, au risque d'aboutir à des dosages très insuffisants »*, témoigne un observateur à Bagdad.

La quasi-stagnation du programme *« pétrole contre nourriture »* ne permet pas, en revanche, de répondre aux urgences nouvelles provoquées par la dégradation continue des infrastructures irakiennes. C'est le cas en matière de production électrique, alors que les coupures de courant continuent de s'étendre dans tout le pays et à Bagdad. C'est encore plus vrai pour le système d'adduction d'eau et le réseau d'assainissement, dont la remise en état exige à elle seule plusieurs milliards de dollars.

Gilles Paris

La multiplication des scandales politico-mafieux menace le premier ministre turc

ISTANBUL
de notre correspondante

Les scandales qui, depuis des mois, révèlent au grand jour la collusion entre le pouvoir politique turc et des gangsters, anciens militants de l'extrême droite, menacent désormais de provoquer la chute du premier ministre, Mesut Yilmaz, accusé personnellement d'avoir des contacts avec des milieux mafieux alors même que son gouvernement a officiellement déclaré la guerre au crime organisé.

Le dirigeant social-démocrate Deniz Baykal, dont le soutien est crucial pour la coalition – minoritaire à l'Assemblée nationale –, a en effet donné à M. Yilmaz jusqu'au 12 novembre pour démissionner sinon quoi, a-t-il affirmé, son Parti populaire social-démocrate (SHP) n'appuierait plus le gouvernement. Le Parti de la Turquie démocratique (DTP), qui appartient à la coalition, devait se réunir, mercredi, pour définir sa position mais a déjà annoncé, lui aussi, qu'il serait difficile de poursuivre la collaboration avec le premier ministre. Quant aux partis d'opposition, ils préparent une motion de censure.

Les confessions de Korkmaz Yigit, un homme d'affaires véreux, enregistrées sur cassette vidéo peu avant son arrestation et diffusées le 10 novembre à la télévision, semblent impliquer directement le premier ministre. M. Yigit, qui a fait sa carrière dans le secteur de la construction, avait, en août, au cours d'une vente aux enchères publiques, acquis les parts étatiques de Türkbank, une banque que le gouvernement voulait privatiser. Sans que personne ne sache d'où il avait obtenu ses fonds, il avait ensuite acquis coup sur coup deux quotidiens, *Yeni Yüzyil* et *Milliyet*, ainsi qu'une chaîne de télévision pour la somme totale de 1,2 milliard de dollars...

LA « GUERRE DES CASSETTES »

La publication par les médias d'une conversation téléphonique enregistrée entre M. Yigit et Alaattin Cakici, le dirigeant mafieux accusé de plusieurs meurtres arrêté en août à Nice et emprisonné en France, avait par la suite révélé que la privatisation de Türkbank avait été influencée par la mafia, qui avait menacé certains acheteurs potentiels. La presse avait également écrit qu'une note d'information avait été adressée par la police au bureau du premier ministre pour l'avertir – avant la vente aux enchères – que M. Yigit était en contact avec des milieux criminels. Le document en question, qui était parvenu au bureau du premier ministre, avait cependant été *« égaré »*, M. Yilmaz affirmant ne l'avoir jamais lu. Selon Korkmaz Yigit, le premier ministre et le ministre responsable de l'économie, Günes Taner, étaient, en fait, tous deux au courant de ses contacts avec Alaattin Cakici, et l'avaient néanmoins encouragé à acheter Türkbank, ainsi que les deux quotidiens.

Depuis la diffusion de sa conversation avec le dirigeant mafieux, M. Yigit a essuyé un sérieux revers : la vente de Türkbank a été suspendue, les deux journaux ont été rendus à leurs anciens propriétaires, la banque centrale a mis la main sur Bank Express, un autre établissement bancaire qui lui appartenait, et il se trouve actuellement en détention et sous interrogatoire.

Les révélations de M. Yigit, qui semblent confirmer des rumeurs qui circulent depuis plusieurs semaines, ont été prises au sérieux à Ankara. Bien que des dizaines de bureaucrates corrompus et de personnalités mafieuses aient été arrêtés dans le cadre de l'opération *« Mains propres »* que le gouvernement affirme avoir lancée, la « guerre des cassettes » qui sévit en Turquie – à savoir toutes les fuites provenant apparemment de factions diverses – a déjà fait des victimes. Le ministre d'Etat Eyup Asik, proche collaborateur de Mesut Yilmaz au sein de son Parti de la Mère patrie (ANAP), avait démissionné après avoir été forcé d'admettre qu'il s'était entretenu directement, à plusieurs reprises, avec Alaattin Cakici.

C'est une collision routière, en novembre 1996 à Susurluk, qui avait pour la première fois révélé à l'opinion publique turque les liens existant entre les politiciens, des gangs mafieux d'extrême droite et certains éléments de la police. A l'époque, le Parti de la juste voie de Tansu Ciller avait été mis en cause et l'immunité parlementaire de deux de ses députés – dont l'ancien chef de la police et ex-ministre de l'intérieur Mehmet Agar – avait été levée.

Nicole Pope

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

صورة من الأصل

Les Etats-Unis menacent l'Europe de sanctions commerciales dans le conflit sur la banane

Bruxelles dénonce par avance une décision relevant de la « loi de la jungle »

Le ton monte entre l'Europe et les Etats-Unis à propos du conflit sur la banane. L'administration américaine menace d'imposer des sanctions commerciales sur de nombreux produits européens si Bruxelles ne modifie pas ses règles d'importation, jugées discriminatoires par Washington. Les Européens s'insurgent devant cette menace et dénoncent des mesures unilatérales relevant de la « *loi de la jungle* ».

WASHINGTON et BRUXELLES *de nos correspondants*

Les Etats-Unis ont publié, mardi 10 novembre, une liste préliminaire de produits européens qu'ils menacent de sanctionner en représailles de la non-application, par l'Union européenne, des décisions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la banane *(lire ci-contre)*. A l'origine de cette offensive, la nouvelle réglementation européenne concernant les importations de bananes, récemment adoptée par les Quinze afin de tenir compte des directives données par l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Les Américains la jugent encore discriminatoire, car trop favorable aux pays producteurs ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), auxquels l'UE est liée par la convention de Lomé.

A la démarche américaine en forme de menace, Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission chargé de la politique commerciale, a réagi par une mise au point extrêmement sévère. L'action unilatérale projetée par les Etats-Unis est « *déraisonnable politiquement, contraire aux engagements qu'ils ont pris à l'OMC, et elle risque en outre de porter un préjudice grave aux relations euro-américaines* », a estimé M. Brittan. Il accuse Washington de « *se placer au-dessus des lois* » en appliquant des mesures unilatérales relevant de la « *loi de la jungle* ». Le commissaire européen juge cette querelle dérisoire, dans la mesure où les Etats-Unis ne sont eux-mêmes (si l'on excepte Hawaï) ni producteurs ni exportateurs de bananes. Une manière de dire que l'administration américaine n'agit que comme porte-parole des compagnies multinationales opérant en Amérique centrale.

AL GORE EN CAMPAGNE

La guerre de la banane mais aussi la querelle opposant l'UE à Washington sur la viande aux hormones avaient déjà été évoquées par Sir Leon, la semaine dernière, lors de la réunion à Charlotte (Caroline du Nord) du Transatlantic Business Dialogue (TABD), qui regroupe PDG et hauts fonctionnaires des deux côtés de l'Atlantique. Il répondait à un chœur de dirigeants américains venus mettre en garde les Européens contre un protectionnisme qu'ils affirment voir poindre, et exiger d'eux plus d'efforts pour aider les pays asiatiques et de l'ex-URSS à faire face à la crise.

A cette occasion, le vice-président Al Gore avait affirmé que « *les Etats-Unis ne peuvent être les importateurs de dernier recours* ». « *L'Europe*, avait-t-il ajouté, *doit résister aux tentations de s'isoler de la crise économique mondiale et se joindre aux efforts globaux pour la contenir. (...) Nous ne pouvons porter seuls ce fardeau.* »

D'autres personnalités ont confirmé ce changement de ton. Selon le secrétaire au commerce, William Daley, si les Etats-Unis n'agissent pas « *de manière décisive* », le risque existe de voir la crise financière de 1998 se transformer en « *crise commerciale en 1999* ». Washington s'est toutefois efforcé d'atténuer l'effet de ces propos. Une source américaine haut placée a affirmé au *Monde* qu'il ne s'agissait pas d'un risque de guerre commerciale, mais seulement de l'expression de divergences : les Américains ont le sentiment que les Européens ont adopté, ces derniers temps, une attitude plus laxiste à l'égard d'une très grave crise économique.

Alors, guerre commerciale ou pas ? Washington a, en tout cas, fait monter d'un cran la pression, et ce pour plusieurs raisons. Ce coup de poing sur la table n'est pas dépourvu d'arrière-pensées de politique intérieure. En se montrant ferme sur le dossier commercial, Al Gore a entamé sa campagne pour l'élection présidentielle de 2000. Plaidant en faveur de la croissance, il a estimé que « *le moment est venu pour les Etats-Unis de pousser encore plus fort et d'agir avec encore plus d'agressivité pour promouvoir la croissance* ».

Des propos que Bill Clinton a confirmés mardi, en invitant les sidérurgistes étrangers et les autres exportateurs à « *respecter les règles du commerce* » pour éviter d'alimenter le sentiment protectionniste aux Etats-Unis. « *Si nous voulons que le peuple américain soutienne un développement du commerce*, a ajouté le chef de la Maison Blanche, *le libre commerce doit aussi être loyal.* » Enfin, sûrs de leur bon droit sur la banane, les Américains insistent plus largement sur la notion de « *partage du fardeau* ». Or il est évident que le partage d'un gâteau de plus en plus petit ne peut qu'accroître la concurrence entre les deux zones épargnées par la tempête économique, l'Europe et les Etats-Unis.

Paradoxalement, les Américains semblent en même temps redécouvrir l'Europe. Jusqu'à l'an dernier, Washington ne parlait que du pactole asiatique et Bill Clinton avait été à l'origine des sommets de l'APEC. L'effondrement de l'économie asiatique et son impact sur le déficit commercial américain ont remis les pendules à l'heure européenne. « *Nous sommes les seules régions stables dans un monde en crise. L'euro sera une force de stabilité* », a dit au *Monde* Stuart Eizenstat, sous-secrétaire pour l'économie et le commerce.

Certes, les espoirs suscités par les pays asiatiques ont été grands, mais « *l'Europe et les Etats-Unis partagent les mêmes valeurs. L'Europe est une source encore plus importante de stabilité à un moment où l'Asie est ravagée par la crise. Elle demeure notre principal partenaire. Notre croissance est liée* », a ajouté M. Eizenstat.

Patrice de Beer et Philippe Lemaître

La liste des produits européens menacés

Les Etats-Unis ont publié, mardi 10 novembre, une liste préliminaire de produits européens sur lesquels ils menacent d'imposer des droits de douane de 100 % si Bruxelles ne modifie pas ses règles d'importation sur la banane, jugées discriminatoires par Washington. Cette liste, qui doit faire l'objet d'un processus de commentaires publics (notamment de la part des importateurs américains concernés) de trente jours, comprend, entre autres, les produits suivants : *jus de fruits, fromages, vins rouges et champagnes*, pains et pâtisseries, certains vêtements, appareils électro-ménagers comme les aspirateurs, literie, papiers d'impression, éclairages électriques, jouets et appareils photographiques, centrifugeuses, etc.

La Banque mondiale réclame de mieux cibler l'aide au développement

WASHINGTON *de notre correspondant*

Face au recul de l'aide publique au développement, la Banque mondiale réfléchit aux moyens de renforcer son efficacité. « *Evaluer l'aide* » : tel est le titre d'une étude de la Banque mondiale publiée mardi 10 novembre à Washington, et dont les conclusions devraient faire date. L'intérêt de la recherche effectuée par la Banque est d'établir un parallèle entre bonne gestion, démocratisation et développement.

Plus les autorités et la population sont associées à la mise en œuvre des projets de développement, plus leurs chances de succès s'accroissent. Une gestion « saine » – caractérisée par des institutions non corrompues, le respect de l'Etat de droit et des libertés économiques, l'ouverture des marchés... – signifie un meilleur rendement de l'aide.

PARADOXE

Une fois ces conditions remplies, chaque dollar d'assistance en attire deux d'investissements. « *Les projets d'investissement ont mieux réussi dans des pays dont les citoyens bénéficient de libertés civiques. Il ne s'agit pas de mesurer la démocratie mais la liberté des gens à exprimer leurs vues (...). La probabilité d'échec de projets est supérieure dans les pays moins libres* », peut-on lire dans le rapport.

Selon la Banque mondiale, l'augmentation de l'aide de 10 milliards de dollars (56 milliards de francs) – inférieure au montant nécessaire pour rattraper le retard pris depuis 1990 – sauverait vingt-cinq millions de personnes de la pauvreté si elle était ciblée sur des pays qui respectent les critères établis par la Banque. Mais une assistance accordée de manière non-discriminatoire, comme c'est le cas actuellement, n'en atteint que sept millions. Si les pays donateurs appliquaient les conclusions de l'étude de la Banque mondiale, une vaste remise à plat de la liste des pays bénéficiaires devrait avoir lieu.

Le rapport cite le cas du Vietnam, le pays pauvre qui a obtenu les résultats les plus significatifs ces dernières années après avoir été victime de la guerre puis d'une gestion stalinienne. Hanoï a d'abord bénéficié d'une aide technique, de conseils pour affiner sa nouvelle politique économique ; l'aide a suivi, relayée par les investissements, et le taux de pauvreté a été réduit de plus de moitié.

L'aide au développement peut faire la différence, contrairement à ce qu'affirment certains conservateurs américains pour lesquels elle ne sert qu'à financer des politiques désastreuses. Le paradoxe, c'est que l'aide aux pays qui ont fait le plus d'efforts pour se développer a tendance à se réduire au moment où ils en ont le plus besoin pour décoller.

Selon l'économiste David Dollar, « *il est paradoxal et tragique qu'au moment même où l'aide pourrait être plus efficace, son volume soit en diminution* ». L'aide publique au développement a diminué d'un tiers en six ans, selon un rapport publié par la Banque mondiale mardi 10 novembre à Washington. Elle est passée de 69 milliards de dollars en 1991 (386 milliards de francs) à 48 milliards de dollars l'an dernier (268 milliards de francs). Elle ne représente plus de 0,22 % du produit intérieur brut des pays donateurs, son plus bas niveau depuis le Plan Marshall en 1947.

Tous les bailleurs de fonds n'ont pas réduit leur aide de la même manière. La Banque pointe du doigt les Etats-Unis, qui ont consacré 0,08 % de leur PIB l'an dernier à l'aide au développement contre 0,8 % pour la Suède et 0,45 % pour la France. La cause en est la fin de la guerre froide, qui a réduit l'importance stratégique du tiers-monde, mais aussi la crise financière asiatique. L'aide ne représente plus que le quart des flux financiers vers les pays en voie de développement (PVD), le reste étant composé d'investissements privés.

RÉÉCHELONNER LA DETTE

Ce phénomène est d'autant plus préoccupant que certains pays ont été frappés de plein fouet soit par la crise, qui a exacerbé les effets d'une gestion catastrophique – comme en Indonésie, longtemps l'enfant-chéri de la Banque –, soit par des catastrophes naturelles, comme le cyclone Mitch en Amérique centrale *(lire nos informations page 4)*. La Banque mondiale a annoncé mardi qu'elle allait débourser immédiatement 200 millions de dollars (1,12 milliard de francs) d'aide déjà prévus pour les nations les plus touchées : 100 millions pour le Honduras, 60 pour le Nicaragua, 21 pour le Guatemala et 20 pour le Salvador.

Mais la Banque souhaite aussi éviter que le service de la dette de ces pays ne nuise à leur capacité de lutter contre les dégâts de Mitch. Le Nicaragua et le Honduras étaient déjà sur la liste des pays pauvres très endettés (PPTE) dont le rééchelonnement de la dette devait être étudié en 1999. Leur cas sera étudié dès janvier prochain, assure-t-on au siège de l'organisation à Washington.

P. de B.

Le rôle politique de l'armée en débat en Indonésie

Des incidents de rue accompagnent les travaux des législateurs réunis à Djakarta pour réformer le régime

DJAKARTA *de notre envoyé spécial*

Alors que des incidents sporadiques se produisaient entre étudiants et miliciens en plusieurs endroits de Djakarta, des revendications émises par quatre personnalités parmi les plus populaires d'Indonésie ont souligné les pressions extérieures auxquelles sont soumis les législateurs réunis depuis mardi 10 novembre dans la capitale pour préparer les élections générales prévues en mai prochain.

Megawati Sukarnoputri, Amien Raïs, Abdurrahman Wahid et le sultan de Yogyakarta, qui représentent des dizaines de millions d'électeurs potentiels, se sont réunis, mardi, à la demande d'étudiants, pour réclamer un retrait progressif des forces armées de la scène politique, une enquête « *approfondie* » sur la fortune présumée de Suharto, une élection présidentielle anticipée dans un délai de trois mois après le scrutin législatif de mai (et non en décembre 1999, ainsi que le propose le gouvernement), la dissolution des milices civiles progouvernementales, une décentralisation effective du pouvoir ainsi que la création d'un comité indépendant de contrôle des élections.

Ces demandes sont plus modérées que celles d'étudiants qui manifestent dans plusieurs villes en faveur de l'abrogation immédiate du rôle politique des forces armées et de la démission de B. J. Habibie, le successeur de Suharto à la présidence.

L'Assemblée consultative du peuple (MPR), dominée par le Golkar progouvernemental, peut difficilement les ignorer, à l'exception sans doute de la revendication de poursuites contre Suharto, le modus vivendi passé le 21 mai assurant la protection de l'ancien président en échange de sa démission.

Le rôle politique des forces armées, inscrit dans la Constitution, a d'ailleurs été, mardi, au centre des discussions dans les couloirs du siège du Parlement protégé par un impressionnant dispositif militaire. Il était déjà question de réduire de 75 à 55 le nombre de sièges détenus par l'armée au sein de l'Assemblée nationale. « *Le Golkar pense que l'idéal serait que les forces armées conservent 25 sièges, soit 5 % du total* », a proposé Akbar Tandjung, nouveau président du Golkar et ministre à la présidence.

BAGARRES

Les généraux se rebiffent tout en offrant quelques concessions. L'influent département socio-politique de l'armée va être démantelé. Le général Wiranto, commandant en chef des forces armées, a également annoncé que les officiers qui occupent des fonctions non militaires devraient abandonner le service actif. Wiranto, qui est également ministre de la défense, a toutefois réitéré que l'armée devait conserver des responsabilités politiques, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité.

La présence à Djakarta de dizaines de milliers de miliciens progouvernementaux, dont des adolescents musulmans armés de bâtons et parfois de machettes, prête davantage à controverse.

La peur d'affrontements violents entre les étudiants et ces jeunes qui sillonnent la ville à bord de camions est liée à la mémoire des graves émeutes de mai dernier.

Si le calme règne de façon générale, quelques incidents, notamment des bagarres et des échanges de jets de pierres, ont déjà fait plusieurs blessés. Les miliciens, dont l'opposition et quelques personnalités du Golkar demandent le départ, affirment qu'ils sont venus dans la capitale pour exprimer leur soutien à la session spéciale du MPR.

Les manœuvres, en Indonésie, ne sont jamais claires, mais la pression publique en faveur d'une démocratisation des institutions y demeure forte.

Les décisions du MPR, dont la session prend fin vendredi, constituent donc le premier test réel de la volonté affichée des autorités de libéraliser le régime.

Jean-Claude Pomonti

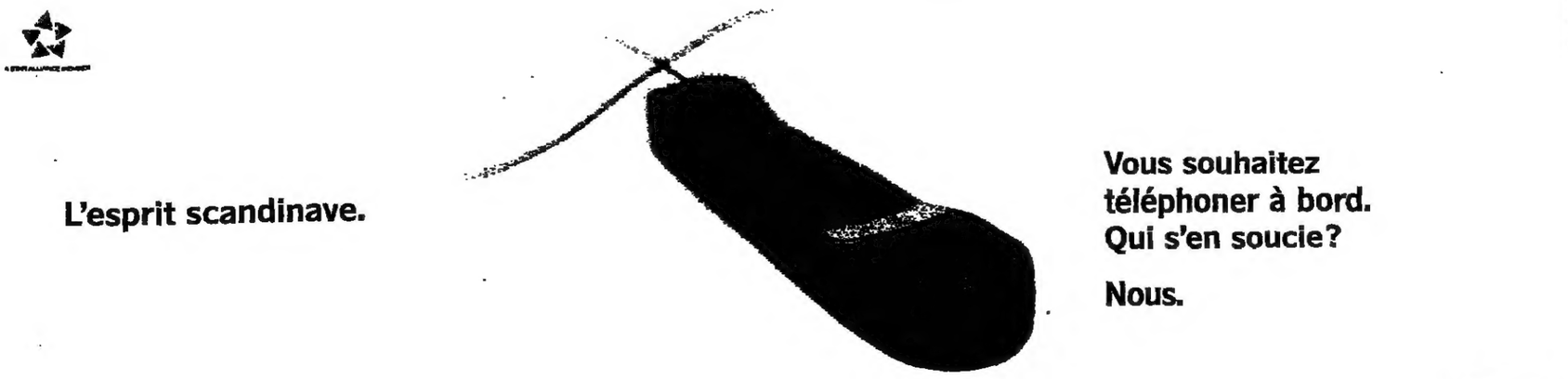

Le Programme alimentaire mondial lance un appel en faveur de l'Amérique centrale

L'ONU réclame 160 000 tonnes de nourriture supplémentaires

L'aide internationale au Honduras et au Nicaragua, les deux pays les plus touchés par le cyclone Mitch, commence à s'organiser. Toutefois, la plupart des voies de communication étant détruites, l'acheminement des secours et des vivres est considérablement freiné. Le Fonds monétaire international (FMI) va envoyer une mission dans la région pour évaluer l'ampleur des dégâts et mettre au point un plan d'assistance économique.

LE PROGRAMME alimentaire mondial (PAM), l'agence de l'ONU qui combat la famine dans le monde, devait lancer, mercredi 11 novembre, un appel à l'ensemble des pays donateurs pour obtenir l'équivalent de 58 millions de dollars (environ 325 millions de francs) de vivres, ce qui, selon les responsables du PAM à Rome, permettra de nourrir entre 300 et 400 000 personnes au cours des six prochains mois. La France a déjà prévu d'y contribuer. Jusqu'à présent, le PAM a fait flèche de tout bois pour faire face à la pénurie immédiate. Sa présence en Amérique centrale depuis une trentaine d'années a facilité les choses : 11 000 tonnes de maïs, haricots, riz, lait en poudre étaient déjà stockées dans les quatre pays dans le cadre de programmes de développement existants (alimentation des enfants dans les écoles pour favoriser l'accès à l'éducation, nutrition des malades hospitalisés...). Elles ont été réaffectées sur l'ensemble des populations.

Des bateaux affrétés à partir des Etats-Unis, chargés de maïs à destination de Haïti (1000 tonnes) et du Guatemala (3800 tonnes) ont été déroutés. Leur cargaison a été répartie entre le Honduras et le Nicaragua, pays les plus durement touchés par le cyclone.

Certains pays ont devancé l'appel de l'organisation en envoyant des vivres. Joint par téléphone, mardi 10 novembre, sur le tarmac de l'aéroport de Managua, Abdou Dieng, coordonnateur logistique du PAM pour l'Amérique centrale, s'apprêtait à réceptionner un chargement de biscuits à haute teneur nutritive en provenance d'Italie et transporté par un A 300 mis à disposition par le Canada.

PONTS DÉTRUITS

« Un grand nombre de personnes n'ont plus les moyens de cuisiner et nous devons leur fournir des aliments consommables sans préparation » a-t-il expliqué au *Monde*. Le Canada devrait également envoyer dans les prochains jours plusieurs centaines de tonnes de sardines. *« Nous avons encore de la nourriture pour un mois environ. Les prochains mois seront les plus durs »*, craint M. Dieng.

C'est le problème de l'acheminement qui est pourtant l'un des plus difficiles à résoudre. Au Nicaragua comme au Honduras, la plupart des voies de communications ont été détruites : 176 ponts dans le premier et 2500 kilomètres de routes *« sévèrement endommagées »* ; 76 ponts et plus de 100 000 maisons disparues dans le deuxième. Le seul accès aux localités les plus reculées est la voie aérienne. Les gros porteurs sont évidemment exclus et le sort de la distribution dépend des hélicoptères. Une vingtaine (dont des appareils locaux, américains et mexicains) tournent actuellement au Nicaragua. Les Etats-Unis ont promis d'en envoyer 25 supplémentaires dans les jours qui viennent. Deux porte-hélicoptères, français et britanniques appuient les opérations. La faible capacité de chargement des hélicoptères (2 à 3 tonnes) ralentit la distribution malgré leur nombreuses rotations quotidiennes. D'après les témoignages sur place, l'amélioration pourrait venir des routes qui sèchent rapidement ; certaines commencent à redevenir praticables.

Le PAM peut espérer que la communauté internationale va se mobiliser pour fournir du maïs, du riz mais aussi du sel, de l'huile, du lait aux milliers de réfugiés qui ont tout perdu dans l'ouragan. Les médicaments, les couvertures sont tout aussi indispensables. L'UNICEF a d'ores et déjà organisé un envoi de 500 000 sachets de sels réhydratants et l'équivalent de 20 000 dollars de médicaments au Nicaragua. Au Honduras, l'organisation distribue de la nourriture à 3300 personnes et participe à l'assainissement de l'eau et fournit des couvertures.

Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a annoncé sa visite au Nicaragua, au Honduras et au Salvador la semaine prochaine pour évaluer l'ampleur des dégâts et déterminer le mode d'aide financière le plus efficace pour ces trois pays. L'aide devrait dépasser dans les prochains jours les 400 millions de dollars après l'annonce, mardi par la Banque mondiale, du déblocage de 200 millions de dollars pour la région. La Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas ont déjà pris des mesures pour soulager ces pays du poids de leur dette extérieure. Cuba les a rejoints mardi en annulant ses créances à l'égard du Nicaragua.

Babette Stern

Les flux mondiaux d'investissements restent dynamiques malgré la crise

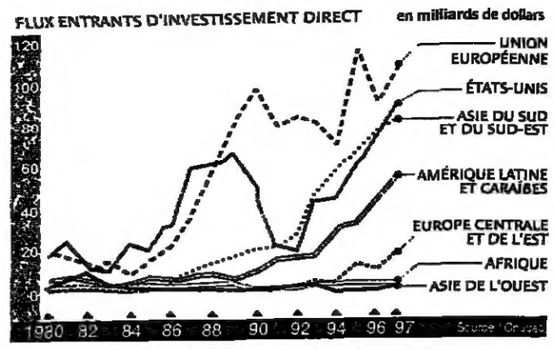

« EN DÉPIT des crises financières qui ont déferlé sur de nombreuses parties du monde, 1998 sera une nouvelle année de croissance pour l'investissement étranger direct », écrit la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), dans son rapport annuel sur l'investissement, publié mardi 10 novembre. La progression devrait se poursuivre en 1998 pour atteindre jusqu'à 440 milliards de dollars, malgré le ralentissement de la croissance économique mondiale et la crise des marchés financiers. L'augmentation de l'investissement direct étranger est essentiellement concentrée dans les pays développés, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Même dans l'Asie en crise, les flux devraient continuer à augmenter à l'exception de la Chine. En valeur absolue, ce sont les pays de l'Union européenne qui reçoivent le plus d'investissements directs, suivis par les Etats-Unis et les pays d'Asie.

Le quotidien algérien « El Watan » est à nouveau dans les kiosques

ALGER. Après une absence de près d'un mois officiellement due à un conflit avec son imprimeur, le quotidien francophone *El Watan* a été remis en vente, mercredi 11 novembre. Sous le titre *Le Combat*, son directeur, Omar Belhouchet, explique que la décision de suspendre le quotidien était un *« acte politique »* pris à *« un niveau très élevé de l'appareil de l'Etat avec l'accord de certains centres de décision »*. *« L'argument financier est un leurre »*, précise M. Belhouchet, qui ajoute que *« le gouvernement a cédé à la pression »*. Trois quotidiens n'ont toujours pas reparu : *Le Matin*, *La Tribune* et *Le Soir d'Algérie*.

Le dalaï-lama souhaite des « consultations informelles » avec Pékin

WASHINGTON. Le dalaï-lama a souhaité, mardi 10 novembre, à Washington où il a été reçu par Bill Clinton, que des *« consultations informelles »* se tiennent avec Pékin sur l'avenir du Tibet. A cette fin, il a exclu toute déclaration unilatérale de sa part. Dans un texte distribué par son entourage, il a déclaré : *« Je crois que de telles consultations informelles sont indispensables pour éviter toute malentendu et recevoir une réponse positive des dirigeants chinois »*. Le dalaï-lama s'est déclaré encouragé par les discussions que le président chinois, Jiang Zemin, avait accepté d'avoir sur le Tibet avec le président Clinton lors de sa visite à Pékin, en juin.

DÉPÊCHES

■ **ALBANIE : des hommes armés ont pillé, mardi 10 novembre,** les bureaux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Shkodra (110 km au nord-ouest de Tirana). L'arrestation, mardi, de trois hommes soupçonnés d'avoir projeté un attentat contre le président, Rexhep Meidani, a été à l'origine d'une série d'incidents provoqués par des hommes armés. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le candidat sortant du Likoud à Jérusalem, Ehoud Olmert,** n'a eu aucun mal à se maintenir à la tête de la ville, obtenant 66 % des suffrages. Pour leur part, les candidats soutenus par l'opposition travailliste se sont imposés, mardi 10 novembre, aux élections municipales dans trois des principales grandes villes d'Israël, selon les évaluations de la télévision israélienne. Ron Huldaï, candidat indépendant soutenu par les travaillistes, a emporté 52 % des suffrages à Tel-Aviv. Amram Mitzna, maire sortant (travailliste) de Haïfa, a été reconduit avec un score de 73 %. A Beersheva, un autre candidat soutenu par les travaillistes, Yaacov Terner, a obtenu 58 % des voix exprimées. – *(AFP.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Maroc a annoncé, mardi 10 novembre,** qu'il répondra aux propositions onusiennes visant au déblocage du processus de paix au Sahara occidental après le 15 novembre, a-t-on indiqué de source officielle. Parmi ce paquet de propositions figurent notamment l'accord pour que les membres de trois tribus sahraouies constestées, auxquels le Front Polisario refuse le vote lors du référendum, soient identifiés, mais à titre individuel et sans être parrainés par le Maroc, ainsi que la publication de la liste des électeurs éligibles à partir du 1er décembre par l'ONU. Le Maroc a émis des réserves au sujet de ce dernier point. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : la famille de l'ex-président, le général Abacha,** décédé en juin 1998, a décidé de restituer à l'Etat quelque 750 millions de dollars que le dictateur avait déposés sur un compte spécial à son nom à la Banque du Nigeria. Le nouveau régime du général Aboubacar continue de rechercher les autres sommes illégalement détournées par Sani Abacha en cinq ans de présidence. – *(AP.)*

■ **BURUNDI : plus d'une centaine de personnes, dont une majorité de Hutus, ont été massacrées** par l'armée burundaise pour riposter contre l'attaque par des rebelles Hutus d'un camp habité par des Tutsis, selon des témoignages de survivants. L'attaque a eu lieu dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 novembre, à Rutovu, à 35 km environ de la capitale Bujumbura. C'est la plus sanglante depuis la fin du troisième round des négociations de paix en octobre. – *(AP.)*

■ **RWANDA : 34 000 personnes accusées de participation au génocide** ont été libérées depuis 1994, a déclaré, mardi 10 novembre à Kigali, le ministre à la présidence rwandaise, Patrick Mazimhaka. C'est la première fois qu'un chiffre global est donné par le gouvernement rwandais sur les libérations de prisonniers accusés d'avoir participé au génocide de 1994 qui a fait entre 500 000 et 800 000 morts. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN – ÉRYTHRÉE : le Soudan et l'Erythrée ont signé, mardi 10 novembre,** un accord pour poursuivre leurs contacts en vue de *« régler leurs différends par la négociation »*, a-t-on annoncé de source officielle qatariote. Le Soudan et l'Erythrée ont rompu leurs relations diplomatiques en décembre 1994. Khartoum accuse Asmara, où se trouve le siège de l'opposition soudanaise, de prêter main-forte à la guérilla sudiste en lutte contre le pouvoir central. – *(AFP.)*

Les étudiants mobilisés pour déblayer les rues de Tegucigalpa

TEGUCIGALPA
de notre envoyé spécial

Plus de deux mille étudiants de l'Université nationale autonome du Honduras (UNAH), ainsi que les élèves de plusieurs écoles secondaires ont abandonné leurs salles de cours, mardi 10 novembre, pour participer aux opérations de déblayage dans les rues de la capitale hondurienne, Tegucigalpa, partiellement détruite par le cyclone Mitch. La veille, le recteur de l'UNAH, Ana Castillo, avait lancé un avertissement : *« Ceux qui, sans justification valable, ne réaliseront pas au moins 40 heures de travail social dans le cadre de la reconstruction ne pourront pas obtenir leurs diplômes. »*

REPORTAGE

« Nous sommes la "promotion Mitch" et nous avons tous des ampoules aux mains ! »

« Nous sommes la "promotion Mitch" et nous avons tous des ampoules aux mains ! », lance fièrement un ingénieur, le visage couvert d'un masque pour se protéger de la pestilence dégagée par l'amas de boue et de détritus qui recouvre sur plusieurs mètres d'épaisseur les quartiers les plus touchés par la gigantesque crue du fleuve Choluteca. *« Nous n'avons pas attendu les instructions du recteur pour nous mettre au travail, et nous avons déjà dépassé les 40 heures obligatoires*, ajoute-t-il, appuyé sur une pelle, l'instrument de travail actuellement le plus répandu dans les rues de la capitale. *C'est à nous à reconstruire le pays. On ne peut pas tout attendre de l'aide internationale. »* Avec une vingtaine d'étudiants de la faculté d'ingénieurs, Claudio Medina, vingt-trois ans, a entrepris de nettoyer les installations d'un hôtel de trois étages, situé en bordure du fleuve sur la Première-Avenue de Comayagüela, la ville jumelle de Tegucigalpa.

Les 21 chambres de l'hôtel Albert's, dont le nom prétentieux n'a jamais vraiment correspondu à l'état des lieux, n'étaient pas toutes occupées pendant la nuit de la tragédie, mais les quelques clients ont échappé de peu à la mort. *« Ils ne voulaient pas évacuer*, se souvient le propriétaire des lieux, Alberto Vega. *Quand le premier étage a été inondé, ils ont compris et on est tous partis. »* Gonflé par des précipitations sans précédent, le Choluteca s'est élevé de près de 20 mètres, détruisant plus de 3 000 maisons et commerces sur son passage. L'hôtel, comme le siège de la société nationale d'électricité et plusieurs immeubles de la même avenue ont résisté. Mais les dommages sont énormes. Ce qui pose le problème de leur éventuelle démolition. Les propriétaires y sont évidemment opposés, mais les autorités espèrent les convaincre *« pour leur propre sécurité »*.

RISQUES D'ÉPIDÉMIES

« Les dégâts provoqués par Mitch prouvent qu'il faut évacuer la population des zones dangereuses qui sont beaucoup plus nombreuses que ce que l'on croyait », explique José Herrera, responsable du Comité d'urgence municipal (Codem) chargé de l'organisation des secours dans la capitale. Selon diverses études réalisées par la municipalité, un tiers du 1,2 million d'habitants de Tegucigalpa vivent dans des quartiers exposés aux inondations et aux glissements de terrain des montagnes qui l'entourent. *« Le problème est compliqué parce que les gens ne s'en iront pas tant qu'on ne leur aura pas donné un terrain et les moyens de construire une nouvelle maison dans une zone adéquate. Or nous n'avons pas les ressources financières pour le faire et aujourd'hui moins que jamais*, déplore M. Herrera. *Si nous décidons finalement de raser les immeubles endommagés par le fleuve pour installer un espace vert, où allons-nous trouver les sommes nécessaires pour indemniser les propriétaires ? »*

En attendant, la priorité demeure le déblayage des rues de Tegucigalpa afin d'éviter les risques d'épidémies, aggravés par l'absence d'eau potable qu'une équipe de la sécurité civile française tentera de rétablir au cours des prochaines semaines. *« La présence permanente de vautours sur les ponts détruits par la crue indique qu'il y a des cadavres dans le fleuve*, ajoute M. Herrera, *ce qui constitue un risque grave sur le plan sanitaire. Ces corps ne pourront pas être récupérés tant qu'on n'aura pas fait sauter l'énorme bouchon créé par l'enchevêtrement de voitures, de troncs d'arbres et de détritus de toutes sortes qui bloquent l'écoulement des eaux. »*

L'arrivée, mercredi, d'un convoi de quarante bulldozers et pelleteuses en provenance du Mexique devrait permettre de commencer des opérations de dragage et de retrouver sans doute une partie des 860 « disparus » qui auraient été emportés par les eaux du Choluteca dans la nuit du 30 octobre (180 corps ont déjà été récupérés dans les décombres).

« Ah, les Mexicains ! Heureusement qu'ils sont là, s'exclame Savador Majano, propriétaire d'une armurerie dont les locaux ont été couverts d'eau boueuse sur une hauteur de trois mètres. *Ils ont fait un travail fantastique et je sais pas comment on va pouvoir les remercier. Je suis même content qu'ils nous aient battus au football ! »*

Bertrand de la Grange

La Russie et le Japon peinent à régler leur différend sur les Kouriles

LA RUSSIE s'apprêterait-elle à rendre les îles Kouriles au Japon ? La question taraude les esprits à Moscou alors que le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, arrivait, mercredi 11 novembre, dans la capitale russe, où il devait être, jeudi 12, l'hôte du président. La visite, décrite comme *« historique »* par les médias russes, a contraint Boris Eltsine, officiellement en repos pour une période de deux semaines sur les bords de la mer Noire, à rentrer toutes affaires cessantes à Moscou. Le problème de la restitution des quatre îles (Etorofu, Kunashiri, Shikotan et Habomaï), appelées « territoires du Nord » au Japon, « Kouriles du Sud » en Russie, empoisonne les relations russo-nippones depuis cinquante-trois ans et figureront certainement au programme de la rencontre. D'un intérêt économique négligeable, mis à part leurs eaux poissonneuses, ces 5 000 km² de terre constituent en revanche une zone stratégique d'importance car, depuis leur occupation par les troupes soviétiques en 1945, elles contrôlent l'accès au Pacifique des navires de guerre russes basés à Vladivostok. C'est d'ailleurs des Kouriles qu'est partie la flotte nippone qui a attaqué Pearl Harbour en décembre 1941.

A la veille de la venue de M. Obuchi, Boris Eltsine, qui avait promis jadis aux Japonais de régler ce contentieux d'ici l'an 2 000, leur a adressé une proposition dont la teneur a été gardée secrète. Certains, à Moscou, se sont alors mis à murmurer que le président russe aurait accepté le principe d'une reconnaissance de la souveraineté du Japon sur les îles, assorti d'une restitution plus tardive, une proposition faite, dès avril 1997, par le prédécesseur de M. Obuchi, Ryutaro Hashimoto.

S'il est clair pour la plupart des observateurs qu'aucune restitution n'aura lieu face à une opinion publique qui y est résolument hostile et un gouvernement très dépendant des nationalistes et communistes de la Douma, il n'en a pas fallu davantage pour émouvoir les membres du petit Cercle des vétérans de la diplomatie soviétique, une association de fonctionnaires du ministère des affaires étrangères nostalgiques de sa grandeur passée. Reçus mardi 10 novembre par le député de la Chambre basse du Parlement russe, l'ultranationaliste Serguei Babourine, ils ont pesté contre *« la menace d'une restitution rampante des îles que nous avons gagnées à l'Allemagne fasciste et au Japon militariste »*.

« Ce qui m'inquiète plus que tout, c'est la perspective d'une assimilation économique des îles par les Japonais », leur a répondu le député. Il est vrai que Tokyo, deuxième bailleur de fonds de la Russie après l'Allemagne, ne lésine pas sur les moyens. Vendredi 6 novembre, M. Obuchi a proposé, lors d'une conversation téléphonique avec son homologue russe, Evgueni Primakov, hostile de longue date à toute idée de restitution ou de statut spécial pour ces îles, un prêt de 800 millions de dollars (4,5 milliards de francs). La proposition tombe à point nommé pour Moscou qui, pris au piège de son endettement, voit son salut dans le recours à une émission monétaire dont l'estimation ne cesse de varier au fil du temps.

Loin de la glose byzantine des dirigeants russes, la majorité des 2 500 habitants adultes de Shikotan, l'île la plus proche du Japon, craignant de ne plus être approvisionnés en nourriture et en énergie cet hiver ou, pire, d'être évacués comme leurs voisins de la péninsule arctique de Tchoukotka, au nord, ont envoyé au gouverneur en charge de l'archipel, Igor Farkhoutdinov, une pétition par laquelle ils réclament le rattachement de leur territoire au Japon pour... quatre-vingt-dix-neuf ans ! Le temps que s'estompent les nuages qui s'amoncellent sur la Russie.

Marie Jégo

REPRODUCTION INTERDITE

صورة من الأصل

AFFAIRE ELF Roland Dumas, *président du Conseil* constitutionnel, mis en examen dans l'affaire Elf et atteint par les révélations de son ancienne amie, Christine Deviers-Joncour, dans son livre *La Putain de la République*, a fait connaître aux *membres du Conseil*, puis rendu publique par un communiqué, mardi 10 novembre, sa décision de ne pas démissionner. ● LES RESPONSABLES POLITIQUES sont divisés sur la situation de M. Dumas après les appels d'Alain Peyrefitte et de Valéry Giscard d'Estaing en faveur de sa démission. Proche de Jacques Chirac, Jean-Louis Debré (RPR) s'est prononcé pour le respect de la présomption d'innocence. ● DANS CE MÊME COMMUNIQUÉ, M. Dumas conteste pour la première fois l'exactitude du récit de sa relation avec Christine Deviers-Joncour tel qu'il est rapporté dans le livre publié par cette dernière.

L'Elysée et les membres du Conseil constitutionnel protègent M. Dumas

L'ancien ministre a fait savoir, mardi 10 novembre, qu'il n'entend pas quitter la présidence de la plus haute juridiction de la République. Les huit autres conseillers s'en remettent à sa conscience. Le chef de l'Etat s'en tient à la présomption d'innocence

ROLAND DUMAS ne donne pas sa démission de la présidence du Conseil constitutionnel. Il l'a dit clairement, mardi 10 novembre, aux huit autres membres de cette institution – avant de le faire savoir publiquement par un communiqué –, qui ne lui ont, d'ailleurs, pas demandé d'avoir une autre attitude. L'ambiance a été curieuse, pourtant, tout au long de la journée, dans l'aile du Palais-Royal où siègent les gardiens de la Constitution. Tout à la fois une volonté de se livrer à un travail serein et sérieux, mais aussi le sentiment que l'essentiel n'était pas dans les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

L'ancien ministre de François Mitterrand a parfaitement mesuré l'enjeu de cette première séance plénière depuis les rebondissements de son affaire. Il sait que la majorité des membres du Conseil ont été heurtés par les révélations du livre de son ancienne amie Christine Deviers-Joncour. Il connaît l'état d'esprit de ceux qui redoutent que l'institution ne souffre trop des ennuis de son président. Il n'ignore pas, non plus, qu'aucun d'entre eux ne souhaite donner l'impression de céder aux injonctions de Valéry Giscard d'Estaing et d'Alain Peyrefitte, deux personnalités guère appréciées par les conseillers actuels. Il a aussi compris que ses pairs supportent mal que tout le monde attende d'eux une décision, sans que nulle autre autorité de la République ne prenne ses responsabilités ; bien au contraire, ceux qui attendent un signe du chef de l'Etat ont vu un feu rouge dans l'appel, mardi matin, de Jean-Louis Debré au respect de la présomption d'innocence.

Faire comme si de rien n'était n'aurait pourtant pas été accepté par les membres du Conseil. Dès l'ouverture des travaux, mardi matin, M. Dumas a donc annoncé qu'il s'entretiendrait avec eux,une fois l'ordre du jour épuisé. C'est ce qui s'est passé en fin d'après-midi : l'ancien ministre des affaires étrangères a demandé aux fonctionnaires de l'institution qui assistent à ses séances de quitter la salle, puis il a développé l'argumentation reprise dans son communiqué.

Pour acter le soutien de ses pairs, M. Dumas a même organisé un tour de table. Les huit autres membres ont donc tous pris la parole. Chacun, avec sa sensibilité propre, a développé des idées assez proches : le respect de la présomption d'innocence ; l'institution fonctionne normalement ; s'il y a un problème, il est de conscience, mais chacun fait confiance au président pour le régler aux mieux. Formellement les conseillers ont semblé, ainsi, soudés comme un bloc. Mais, tout au long de la journée, ils ont aussi usé de la dose d'hypocrisie qui fait les rapports cordiaux entre gens aux objectifs divergents. Comme pour conjurer le mauvais sort, les conseillers se sont livrés à un travail approfondi, juste suspendu le temps d'un de ces déjeuners « de famille » unie. Les contentieux des sénatoriales de septembre à l'ordre du jour ont permis des échanges juridiques pointus. L'affaire Tiberi a une nouvelle fois donné lieu à des débats ardus. Pour la première fois, le Conseil a été saisi d'une demande d'un juge d'instruction qui souhaite avoir accès au travail du *rapporteur-adjoint sur lequel s'est* appuyé le Conseil pour valider l'élection du maire de Paris comme député.

Ce juge a, en effet, été saisi d'une plainte au pénal de la candidate socialiste à propos de l'établissement des listes électorales. Or, le Conseil, dans sa décision, avait constaté qu'effectivement des électeurs avaient été abusivement inscrits sur les listes du 5e arrondissement.

UNE INSTITUTION SEREINE

Ce document du rapporteur-adjoint est-il un élément du secret des délibérations, ou peut-il en être disjoint ? C'était la principale question juridique qu'avait à trancher le Conseil. Il a décidé de prendre une décision de principe qui ne sera publiée qu'au *Journal officiel* de vendredi. Les défenseurs du premier argument ont fait valoir que l'article 62 de la Constitution stipule que les décisions du Conseil « *s'imposent à toutes les autorités juridictionnelles* ». Transmettre à un juge un élément sur lequel s'appuie une décision reviendrait à permettre à un magistrat de surveiller le bien-fondé de celle-ci. Les partisans de l'autre solution ont fait valoir que le *requisitoire* du parquet à la Cour de cassation comme les conclusions du commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat étaient connus. Mais les débats devant ces deux juridictions sont publics, alors que le Conseil constitutionnel ne siège qu'à huis clos.

Répondre positivement à la demande de Me Perdrix aurait permis d'améliorer la transparence. Cet argument a aussi été avancé. Sans succès. Les partisans du secret l'ont emporté d'une voix. Même ceux qui ont fait remarquer que, dans la situation présente, le Conseil ne pouvait donner l'impression d'être insensible à toute demande de magistrat instructeur n'ont pas été entendus. Il fallait donner l'impression que l'institution fonctionne normalement, sans être perturbée par l'« affaire Dumas ». Et qu'elle tient en respect tous les juges, qu'ils enquêtent sur l'ancien ministre ou sur le maire de Paris.

Thierry Bréhier et Gérard Courtois

« Ayant la conscience en paix... »

Roland Dumas a fait publier, mardi 10 novembre, un communiqué dans lequel il déclare :

« La campagne de dénigrement a repris de plus belle à mon égard. Elle me vise désormais dans ma fonction actuelle et m'amène une nouvelle fois à affirmer que je n'ai rien eu à voir avec les responsables de la société Elf, alors que j'étais ministre des affaires étrangères, en dehors de ma fonction officielle. Je repète que je n'ai reçu, avant, pendant ou après la période où je me suis trouvé à la tête de la diplomatie française, aucune somme d'argent à un titre quelconque des dirigeants de cette société ou de ses préposés, parmi lesquels je place Me Christine Deviers-Joncour, qui figurait parmi ses salariés.

VERBATIM

L'information conduite par deux juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris n'a apporté aucun élément qui contredirait cette affirmation. Je n'ai donc rien à voir avec les personnes qui pourraient être concernées par l'affaire en cours. Je n'ai pas davantage eu connaissance de leurs agissements.

Ayant la conscience en paix, je continuerai, en toute sérénité et en toute objectivité, de présider le Conseil constitutionnel, dont le fonctionnement n'est pas remis en cause. Quant au livre qui vient de paraître sous la signature de Me Christine Deviers-Joncour, dont je n'ai pris connaissance que récemment, je puis affirmer que le récit qu'il contient – en ce qui me concerne – relève davantage, dans son ensemble, de l'imagination de son auteur que de la réalité de notre relation. »

Le président du Conseil constitutionnel ajoute que les livres d'Hervé Gattegno, *L'Affaire Dumas* (Stock), et de Gilles Gaetner, *Le Roman d'un séducteur. Les secrets de Roland Dumas* (Jean-Claude Lattès), « *qui prennent de grandes libertés avec la vérité, n'apportent aucun élément sérieux qui puisse altérer* [sa] *détermination* ».

L'argument de la présomption d'innocence partage les députés

CHIRAQUIENS et mitterrandistes se rejoignent. Mardi 10 novembre, ils ont eu les *mêmes mots pour défendre Roland Dumas*, rappelant avant tout la présomption d'innocence dont doit bénéficier, selon eux, le président du Conseil constitutionnel.

Parmi les proches de Jacques Chirac, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, est intervenu en ce sens. Relayant une contre-attaque amorcée par Philippe Séguin devant quelques journalistes, le 9 novembre, lors du pèlerinage gaulliste à Colombey-les-Deux-Eglises, M. Debré a mis en garde ceux qui réclament la démission du président du Conseil constitutionnel : « *Si l'on partait dans ce système, il faudrait exiger bien d'autres démissions de responsables politiques (...) qui ont été mis en examen* », a-t-il déclaré sur LCI, mardi, en citant « *le président de l'Assemblée nationale* », Laurent Fabius, mis en examen dans l'affaire du sang contaminé et qui doit comparaître le 1er février 1999 devant la Cour de justice de la République.

Cette défense de M. Dumas ne convient pas à tous les députés RPR, dont beaucoup se retrouvent plutôt sur la position de Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), lequel avait demandé, le 1er novembre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », la démission de M. Dumas.

« IL Y A L'HOMME ET LE PRÉSIDENT »

Les gaullistes ne sont pas les seuls divisés : si certains députés socialistes considèrent que M. Dumas doit donner sa démission *(lire le « point de vue » d'Arnaud Montebourg, page 9)*, beaucoup se retranchent derrière la présomption d'innocence. Jack Lang (Loir-et-Cher) juge ainsi que « *les attaques ne valent pas droit, les mises en cause ne valent pas condamnation* ». « *Roland Dumas se considère comme un homme intègre, c'est sa seule conscience qui sur ce plan doit déterminer* », ajoute, avec prudence, l'ancien ministre.

Président du groupe socialiste de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault a déclaré : « *La présomption d'innocence est une chose importante dans notre pays, c'est la première chose. La deuxième chose, c'est que, lorsqu'on est à ce niveau de responsabilité, on sait ce que cela signifie et on doit agir en son âme et conscience.* » Le 8 novembre, sur TF 1, François Hollande, premier secrétaire du PS, avait expliqué : « *Il faut* [que M. Dumas] *voie si sa présidence peut être menacée par des actes de procédure.* » Il avait ajouté que la question se pose aussi aux membres du Conseil constitutionnel, « *parce que c'est cette institution qui est en cause* » et qu'il leur revient de prendre « *leurs responsabilités* ».

Seuls les amis d'Alain Madelin sont unanimes pour appeler M. Dumas à la démission. Les membres de Démocratie libérale ont déclaré que « *en l'état actuel des choses et vu les polémiques qui existent, le président du Conseil constitutionnel n'est pas en mesure d'assumer ses fonctions* ». Afin de répondre à l'argument des défenseurs de M. Dumas, le porte-parole de DL, Claude Goasguen, a expliqué : « *Il y a l'homme Dumas, que je présume innocent, et le président Dumas, qui doit démissionner.* »

Raphaëlle Bacqué

L'ancien ministre conteste la véracité du récit de Christine Deviers-Joncour

RÉAFFIRMANT sa volonté de se maintenir à la tête du Conseil constitutionnel, Roland Dumas a, pour la première fois, porté une appréciation critique sur le livre de Christine Deviers-Joncour, *La Putain de la République* (Calmann-Lévy). Evoquant, dans un communiqué, ce livre dont il assure n'avoir « *pris connaissance que récemment* », M. Dumas a indiqué : « *Je puis affirmer que le récit qu'il contient – en ce qui me concerne – relève davantage, dans son ensemble, de l'imagination de son auteur que de la réalité de notre relation.* » Dans un précédent communiqué, diffusé le 29 octobre, après la publication d'extraits de ce livre dans *Paris-Match*, puis dans *Le Monde*, les avocats de M. Dumas avaient estimé que le récit de Me Deviers-Joncour n'apportait « *aucun élément nouveau* » (*Le Monde* du 31 octobre).

Cette évolution sensible de l'attitude de M. Dumas à l'égard de celle qui fut, plusieurs années durant, sa compagne parisienne davantage qu'une simple amie de cœur semble devoir s'expliquer par la fragilisation de sa position publique depuis la sortie du livre. Mise en examen depuis novembre 1997, Me Deviers-Joncour, qui est soupçonnée d'avoir perçu, entre 1989 et 1993, quelque 66 millions de francs frauduleusement soustraits des caisses du groupe Elf Aquitaine, avait justifié, dans son ouvrage, de tels émoluments par un travail de « *lobbying* » auprès du ministre, dont elle assurait avoir été clairement chargée par Elf. A l'appui de sa défense, elle relatait certains aspects intimes de ce qu'elle appelait sa « *relation amoureuse* » avec M. Dumas : « *Vivre une relation forte avec un homme sur le plan émotionnel, tout en sachant que cette relation sert des intérêts économiques n'est pas facile à gérer (...). Je suis coupable de l'avoir trop vu, trop souvent, de trop près. Et trop apprécié aussi. Je suis coupable, je l'avoue, d'avoir mêlé mon travail et le bonheur de m'attacher à ses pas.* »

La reproduction par *Paris-Match* de photos du couple – chèrement vendues à l'hebdomadaire par Christine Deviers-Joncour – ayant publiquement conforté l'idée d'une relation allant jusqu'à la vie commune, M. Dumas semble vouloir désormais minimiser la portée de ces divulgations. Attitude dictée par le souci de préserver sa vie privée, assurent certains de ses proches. Mais aussi, sans doute, par celui de tenter de maintenir une – relative – étanchéité entre les fonctions ministérielles qu'il exerçait et la présence, dans son intimité, d'une femme payée par une entreprise industrielle pour influer sur ses décisions.

UNE HYPOTHÈSE INQUIÉTANTE

Car c'est bien au moment où M. Dumas et Me Deviers-Joncour entretenaient une liaison aussi régulière que peu discrète que la « *chargée de mission* » d'Elf a perçu plusieurs dizaines de millions de francs d'argent public, pour l'essentiel sur des comptes suisses. Interrogée après la diffusion du communiqué de M. Dumas, Christine Deviers-Joncour s'est dite « *troublée* » par la déclaration du président du Conseil constitutionnel. Dans *Le Parisien* du 11 novembre, elle a estimé que M. Dumas « *se protège* », et affirmé « *ne pas lui en vouloir* ». Elle aurait toutefois ajouté : « *Je suis habituée à ce que les hommes me lâchent... Cela fera un de plus.* »

Découlant des témoignages successifs de Me Deviers-Joncour et de l'ancien banquier genevois Jean-Pierre François, ami d'enfance de M. Dumas, la description d'une sorte d'environnement cynique autour de l'ancien chef de la diplomatie française, mêlant affaires publiques et intérêts privés, a, de fait, contribué à affaiblir la défense de M. Dumas. Ces deux personnes, qui ont compté parmi les plus proches du président du Conseil constitutionnel, ont ainsi ouvertement évoqué l'inquiétante hypothèse de l'assassinat d'Alfred Sirven, ancien numéro deux d'Elf Aquitaine et personnage-clé de l'affaire Elf, en fuite depuis deux ans. M. François a déclaré, sur Europe 1, le 4 novembre, qu'il « *ne serait pas anormal* » que M. Sirven « *ait disparu du monde des vivants* », le qualifiant d'« *homme qui en savait trop* », tandis que Christine Deviers-Joncour affirmait que son absence prolongée était « *mauvais signe* ». Saisis par les juges, les agendas de M. Dumas attestent qu'entre juin 1990 et octobre 1991 M. Sirven rencontra dix-neuf fois le ministre, qui l'a pourtant, depuis, qualifié de simple « *factotum* », mais que Me Deviers-Joncour, elle, a comparé à Méphisto...

Hervé Gattegno

Une information judiciaire sur la vente d'un Giacometti

LE PROCUREUR de Paris a, selon *Le Parisien* du mercredi 11 novembre, ouvert une information judiciaire pour faux en écriture publique contre « *Tajan et tous autres* ». Cette information vise une vente aux enchères organisée le 11 juillet 1994 à Paris par le plus important commissaire-priseur français, Jacques Tajan.

Il s'agissait de disperser quatorze bronzes et quatre peintures du sculpteur Alberto Giacometti pour couvrir les frais issus de la succession de sa veuve, dont Roland Dumas était l'exécuteur testamentaire. Le résultat de cette vente s'est monté à 41,6 millions de francs. Seul le lot nº 6 n'avait pas trouvé pas preneur « *faute d'enchères suffisantes* », expliquait le 15 juillet *La Gazette Drouot*. Deux mois plus tard, cette publication de la compagnie des commissaires-priseurs, donnant la liste complète des adjudications, confirmait cet invendu. Or ce bronze, *Nu d'après nature*, réapparaissait, quelques temps après, en Suisse, entre les main d'un marchand d'art, Joe Nahmad.

Jacques Tajan aurait-il négocié la pièce, après la vente, de manière occulte ? Interrogé par *Libération*, le 1er avril 1998, Roland Dumas s'expliquait en ces termes : « *Je me suis renseigné auprès de Me Tajan. Il n'y a pas eu d'entourloupe (...). La vente de cette œuvre (...) ne s'est pas faite de gré à gré. Joe Nahmad, que je connais et qui est une personne solvable, a été un acheteur important à la vente. (...) Joe Nahmad, qui n'avait pu se rendre à Paris, enchérissait au téléphone, de New York, sans savoir que son frère enchérissait dans la salle. Me Tajan a trouvé qu'il aurait été malhonnête de faire surenchérir ainsi les deux frères l'un sur l'autre. En fin de séance, il a donc proposé* [à Joe Nahmad] *de revenir à la dernière enchère dans la salle* » (1,1 million de francs).

Me Tajan avait, à la demande de Roland Dumas, estimé la valeur des 700 œuvres composant la succession d'Annette Giacometti à près de 800 millions de francs. Pour cette tâche, le commissaire-priseur aurait reçu, selon les membres de l'Association Annette et Alberto Giacometti, 6 millions de francs d'honoraires. « *C'est la pire des calomnies que de polémiquer sur ces honoraires* », avait répliqué M. Tajan.

Emmanuel de Roux

Comment préparer
Les Grandes Écoles de Commerce et de Gestion
224 PAGES - 100 F*
Sciences Po
384 PAGES - 130 F*
Vente en librairies (diffusion Vuibert) ou par correspondance
Groupe Sigma Communication
10 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
(*) + 20 F DE PORT PAR COLIS

L'ancien dirigeant nationaliste corse François Santoni a été remis en liberté

Incarcéré depuis décembre 1996, il avait démissionné d'A Cuncolta naziunalista en septembre

François Santoni, ancien dirigeant d'A Cuncolta naziunalista en Corse-du-Sud, a été remis en liberté, mardi 10 novembre, par la chambre d'accusation de Paris. Mis en examen pour une tentative d'extorsion de fonds contre les dirigeants du golf de Sperone, il avait rompu avec son mouvement, en septembre, estimant que l'action *« politico-militaire dans un contexte aussi atomisé »* était *« dangereuse »*.

L'ANCIEN DIRIGEANT nationaliste corse François Santoni, placé en détention provisoire en décembre 1996, à Paris, dans le cadre d'une instruction sur une tentative d'extorsion de fonds contre les dirigeants du golf de Sperone, dans l'extrême sud de la Corse, a été remis en liberté, mardi 10 novembre, par la chambre d'accusation de Paris. Les magistrats ont estimé que l'information judiciaire était parvenue à son terme et que cette libération n'était pas de nature à entraver la manifestation de la vérité. François Santoni, ancien secrétaire national, pour la Corse-du-Sud, du mouvement A Cuncolta nazumalista, vitrine légale du FLNC-Canal historique, a été placé sous contrôle judiciaire et doit se présenter tous les quinze jours au commissariat de Bastia.

La justice le soupçonne d'être le commanditaire d'une opération d'extorsion de fonds destinée à soutirer 4 millions de francs à Jacques Dewez, propriétaire de la société gérante du golf de Sperone. M. Dewez a affirmé avoir été approché successivement, entre le 7 et le 11 décembre 1996, par plusieurs militants d'A Cuncolta, dont l'avocate Marie-Hélène Mattei. A en croire ses déclarations, Noël Filippedu lui aurait fait comprendre, le 11 décembre 1996, que, s'il refusait de payer, la sécurité des installations du golf ne pourrait pas être assurée. M. Dewez aurait refusé de céder aux pressions. Le lendemain, un attentat, revendiqué par le FLNC-Canal historique, détruisait entièrement la maison des gardiens du golf.

Si M. Filippedu a reconnu, devant le juge, avoir été mandaté par le FLNC-Canal historique pour recueillir l'argent, il n'a, en revanche, pas révélé les noms de ses complices. Pour sa part, Marie-Hélène Mattei admet avoir été mandatée par François Santoni pour régler un contentieux juridique portant sur une tout autre affaire et non pour racketter M. Dewez. Elle dément, ainsi que les autres protagonistes, toute activité d'extorsion de fonds. Les investigations n'ont, enfin, pas permis d'identifier les auteurs de l'attentat.

RUPTURE STRATÉGIQUE

Début septembre, François Santoni avait affirmé ne plus partager les *« visions stratégiques »* de ses propres amis politiques et avait démissionné d'A Cuncolta. Dans une lettre ouverte, il avait dénoncé les manipulations internes qui ont conduit, selon lui, à une radicalisation du mouvement, et avait clairement soutenu une politique de dialogue avec l'Etat. *« Je suis resté sur les principes politiques proposés à Tralonca par le FLNC préalablement négociés avec le gouvernement et le mouvement. Ceux-ci ont avorté à cause de querelles intestines de la majorité au pouvoir à l'époque, mais cela ne saurait justifier un tel revirement stratégique. (...) Proposer aux militants de se lancer dans une lutte sans avoir de véritable projet politique est un véritable abus de confiance (...) qui, il faut le dire, à très court terme, générera des drames. (...) Je considère que l'action politico-militaire clandestine dans un contexte aussi atomisé devient dangereuse. »* Dans un entretien accordé au *Figaro*, il déclarait *« avoir du sang sur les mains pour avoir cautionné depuis des années meurtres et autres assassinats. A ce titre*, disait-il, *je me sens aussi responsable que ceux qui ont pressé la gâchette »*.

Jacques Follorou

Le règlement de l'Assemblée nationale pourrait être revu

Le président du groupe socialiste souhaite limiter le temps de parole sur les motions de procédure

« STAR » du débat sur le pacte civil de solidarité, pour avoir été brandi à tour de bras dans l'Hémicycle, les 7 et 8 novembre (*Le Monde* du 10 novembre), le règlement de l'Assemblée nationale est devenu objet de polémique. Ce n'est pas la première fois que majorité et opposition s'empoignent sur ce terrain, mais, en contraignant le gouvernement, dans un calendrier parlementaire chargé, à deux jours de séance supplémentaires pour l'examen de la proposition de loi sur le PACS, la droite a relancé le débat.

Président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault est revenu à la charge, mardi 10 novembre, en réclamant la réforme d'un règlement qui *« permet toutes les dérives »* parce qu'il autorise des *« temps de parole illimités »* sur les motions de procédure. Son souhait de voir l'Assemblée s'inspirer du règlement du Sénat, qui limite la défense de ces motions à quinze minutes, ne fait pas l'unanimité à gauche. Invoquant la *« liberté d'expression »*, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, a affirmé, dans un entretien publié mardi dans *Le Figaro*, qu'*« il n'est pas question de limiter le temps de parole d'un parlementaire »*.

« Le règlement n'est pour rien dans les dérives actuelles », a fait valoir l'ancien président de l'Assemblée, Philippe Séguin, devant le bureau du groupe RPR, en affirmant qu'il est *« entre les mains de gens qui ne savent pas l'utiliser, quand ils n'ignorent pas son contenu »*. Le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, a précisé que les députés gaullistes *« ne sont pas pour une réforme du règlement maintenant »*.

Soucieux de tenir compte de ces réticences, Laurent Fabius s'avance prudemment sur ce terrain. Tout en suggérant, mardi, la mise en place d'un *« groupe de travail »* pour réfléchir sur une réforme, le président de l'Assemblée a déclaré que ce dossier ne doit pas être *« traité à chaud »*. Réaffirmant sa volonté de veiller au *« respect du droit de chacun »*, en particulier *« ceux de l'opposition »*, il a également rappelé que le règlement n'est *« pas responsable de tout »*. A l'hôtel de Lassay, on indique qu'une ou plusieurs propositions de résolution pourraient toutefois voir le jour d'ici la fin de la session. Le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a indiqué, mardi, que le gouvernement est *« très ouvert »* sur cette question.

M. Ayrault souhaite pallier les risques d'insuffisance numérique de la majorité dans l'Hémicycle. Pour *« les votes intermédiaires, et non pas les votes essentiels »*, le maire de Nantes voudrait, là encore, que l'Assemblée s'inspire de la *« sagesse »* du Sénat, où le nombre de délégations de vote n'est pas limité, alors qu'un député ne peut en détenir qu'une seule. M. Ayrault plaide pour que l'Assemblée, conformément à l'esprit de la session unique, ne siège que trois jours par semaine (du mardi au jeudi). Il doit aussi parer au plus pressé : il a laissé entendre que la quasi-totalité des députés socialistes ne seront pas présents, le 20 novembre, lors de l'examen de la proposition de loi de Nicolas Sarkozy (RPR, Hauts-de-Seine) visant à inscrire le principe de non-rétroactivité fiscale dans la Constitution.

M. Ayrault, qui a obtenu que le vote intervienne le 24 novembre, juge cette proposition de loi *« totalement irresponsable, opportuniste et politicienne »*. *« Les socialistes préfèrent désormais l'insulte au débat »*, s'est empressé d'indiquer le RPR dans un communiqué.

Jean-Baptiste de Montvalon

Laurent Fabius rappelle à l'ordre les députés

Le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a rappelé à l'ordre les députés, mardi 10 novembre, après les incidents survenus lors de l'examen de la proposition de loi sur le PACS. Dans la nuit du 3 au 4 novembre, des députés de gauche, parmi lesquels le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, avaient reproché avec véhémence au président de séance, Arthur Paecht (UDF, Var), de se comporter de manière *« partisane »*. Le sujet a été abordé, mardi, lors de la conférence des présidents de l'Assemblée, puis lors d'une réunion du bureau. Rappelant que la présidence de séance *« ne doit pas et ne peut pas être prise à partie »*, M. Fabius a souligné qu'*« il est impossible d'accepter la violence ou les débordements dans notre Assemblée »*.

Polémique sur la distribution des aides à l'apprentissage

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a approuvé, mardi 10 novembre, les crédits du travail et de l'emploi pour 1999, qui s'élèvent à 161,849 milliards de francs (+ 3,9 % par rapport à 1998). La gauche a approuvé le budget de Martine Aubry, en dépit des réserves du groupe communiste sur la baisse des dotations pour les préretraites. L'opposition a voté contre, dénonçant le budget comme celui des *« occasions perdues »*.

Considérant que l'amélioration du marché de l'emploi bénéficie particulièrement aux jeunes, le gouvernement a décidé de recentrer les primes à l'embauche des contrats de formation en alternance vers les publics les moins qualifiés. Alors que la prime versée aux entreprises pour un contrat de qualification (5 000 ou 7 000 francs suivant la durée) est, depuis un décret du 12 octobre, réservée aux jeunes n'ayant pas obtenu de baccalauréat, il en sera de même pour la prime (6 000 francs) attribuée aux contrats d'apprentissage. L'aide à l'embauche, instaurée en 1992, sera réservée aux jeunes ayant le niveau CAP, BEP ou terminale.

Ce projet mécontente les chambres professionnelles (commerce et industrie, agriculture, métiers), qui forment 60 % des apprentis et jugent que cet article *« va à l'encontre de la politique qualitative de l'apprentissage et des efforts réalisés depuis dix ans pour développer et valoriser cette filière »*. Avec 211 000 contrats d'apprentissage et 101 163 contrats de qualification signés en 1997, les formations en alternance ne cessent de progresser depuis cinq ans, et la part des jeunes qui intègrent ces dispositifs avec un niveau de formation supérieur à la terminale est en augmentation constante.

« Les contrats de qualification ont été créés pour donner une opportunité à des jeunes en difficulté d'occuper un premier poste et, généralement, ces jeunes étaient d'un niveau inférieur ou égal au CAP », rappelle Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle. *« En 1990, il y avait encore 67 % des jeunes dans ce cas, en 1997, ils ne sont plus que 43 %»*, souligne-t-elle pour justifier le projet de recentrage des primes. Quant aux contrats d'apprentissage, environ 15 % d'entre eux devraient être touchés par cette mesure. Parmi ceux-ci, insiste-t-on dans l'entourage de Mme Péry, de nombreux jeunes préparent des diplômes d'ingénieur ou d'école de commerce dans des grandes entreprises, pour lesquelles la prime n'est pas déterminante.

Le gouvernement veut économiser 151 millions de francs en 1999, mais 40 000 embauches supplémentaires sont prévues pour ces contrats de formation. *« Il ne s'agit pas d'un désengagement »*, affirme Mme Péry, rappelant que l'Etat contribue à hauteur de 51,7 % au financement de l'apprentissage par le biais des exonérations de charge et des aides, soit 8,5 milliards de francs en 1997.

Sandrine Blanchard

Yves Charpenel succède à Marc Moinard à la direction des affaires criminelles

UN NOUVEAU DIRECTEUR des affaires criminelles et des grâces a été nommé, mardi 10 novembre, au ministère de la justice. Yves Charpenel, procureur général près la cour d'appel de Fort-de-France, succède à Marc Moinard, nommé à ce poste sensible en 1996 par Jacques Toubon. En ce temps où les instructions individuelles du ministre aux procureurs étaient autorisées – la réforme du parquet d'Elisabeth Guigou prévoit de les supprimer –, sa gestion des affaires sensibles avait souvent été critiquée. Marc Moinard était notamment le signataire du fameux télégramme sur l'affaire Xavière Tiberi apportée en 1996 par hélicoptère dans l'Himalaya au procureur d'Evry. Il a été nommé, mardi, procureur général près la cour d'appel de Bordeaux.

Né en 1950, son successeur, Yves Charpenel, a été procureur adjoint à Evry (1987-1989) et premier substitut à Créteil (1989-1991) avant de rejoindre, en 1991, le cabinet du garde des sceaux socialiste Henri Nallet, puis celui de son successeur, Michel Vauzelle. Après la victoire de la droite aux élections législatives de 1993, il avait été nommé procureur général à Fort-de-France.

Son poste à Fort-de-France a été confié à l'actuel procureur de Nancy, Robert Finielz. Quant au procureur général de Bordeaux, Henri Desclaux, il a été nommé procureur général de Versailles.

Le ministère de la justice a, par ailleurs, proposé le nom de Laurent Le Mesle pour le poste de procureur de Nancy. L'actuel sous-directeur des affaires pénales générales de la chancellerie a été prié, il y a quinze jours, de quitter ses fonctions parce qu'il avait cosigné un « Que sais-je ? » sur le ministère public qui est, selon Mme Guigou, en désaccord avec ses orientations (*Le Monde* du 28 octobre). Contrairement aux postes de procureurs généraux, qui sont directement adoptés par le conseil des ministres, cette proposition sera soumise pour avis au Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Lionel Jospin annule son passage sur France-Info

L'HÔTEL MATIGNON avait annoncé officiellement, lundi 9 novembre, que Lionel Jospin répondrait, jeudi 12, aux questions des journalistes de France-Info, entre 18 heures et 18 h 30. Mardi, la radio a annoncé, sans autre précision, que l'entretien avec le premier ministre était *« reporté à une prochaine date »*. A l'hôtel Matignon, on se refusait, mardi, à commenter ce report. Il apparaît cependant que c'est M. Jospin qui a décidé, au milieu de la journée, d'annuler sa prestation. Il ne souhaitait pas, notamment, revenir sur ses propos réhabilitant les mutins de 1917, ni entretenir ainsi la polémique qu'ils ont suscitée. Ceci lui permet notamment de ne pas répondre directement à la présidence de la République qui, le 6 novembre, avait jugé *« inopportunes »* les phrases du premier ministre. Diverses sources indiquaient par ailleurs que Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient évoqué le sujet lors de leur entretien en tête-en-tête qui précède le conseil des ministres, exceptionnellement convoqué mardi en raison des cérémonies commémoratives du 11 novembre.

Européennes : Daniel Cohn-Bendit veut au moins doubler le score des Verts

DANIEL COHN-BENDIT, future tête de liste des Verts aux élections européennes de juin 1999, indique, dans un entretien à *VSD* (daté 11-18 novembre), que, si sa liste obtient moins de 5 % des voix, il rentrera *« direct à Francfort, avec* [sa] *valise à la main »*. Dans un autre entretien, publié par l'hebdomadaire *Politis* (daté 12 novembre), il précise vouloir *« au moins doubler le score des écologistes de 1994 »*, qui avaient obtenu 2,94 % des voix. Il déclare aussi, dans *VSD*, que s'il *« voulait être très méchant »*, il se présenterait contre l'actuel maire, Jean Tiberi (RPR), aux élections municipales à Paris en 2001. M. Cohn-Bendit estime en outre qu'Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, *« c'est le poujadisme du "y'a qu'à" »*.

PARLEMENT

■ **MODE DE SCRUTIN : le groupe UDF-Alliance de l'Assemblée nationale** a indiqué, mardi 10 novembre, qu'il est partisan de la généralisation à toutes les élections du principe selon lequel seuls les deux candidats – ou les deux listes – arrivés en tête au premier tour sont autorisés à se maintenir au second. Renaud Donnedieu de Vabres (Indre-et-Loire) a précisé que son groupe prépare une proposition en ce sens, *« qui sera formulée lors du débat du 19 novembre sur la réforme du scrutin des régionales »*. *« Un tel projet empêcherait le Front national de prendre en otage la vie politique française »*, a ajouté le président du groupe, Philippe Douste-Blazy.

■ **AMSTERDAM : le groupe communiste, le député de Vendée Philippe de Villiers (MPF) et le député RPR des Hauts-de-Seine Jean-Jacques Guillet** ont tous trois déposé des motions de procédure sur le projet de loi visant à modifier la Constitution en vue de la ratification du traité d'Amsterdam, a-t-on appris mardi 10 novembre à l'issue de la conférence des présidents. M. de Villiers défendra l'exception d'irrecevabilité. L'examen du texte à l'Assemblée nationale est prévu les 24 et 25 novembre.

■ **IMPÔTS : la commission des finances de l'Assemblée nationale** a adopté, mardi 10 novembre, un amendement au projet de budget pour 1999 accordant un crédit d'impôt de 4 000 francs aux contribuables ayant acheté un véhicule fonctionnant au GPL, au gaz naturel ou à l'électricité.

■ **SÉNAT : Philippe Marini (RPR, Oise), rapporteur général du budget au Sénat**, a annoncé, mardi 10 novembre, que l'opposition RPR-UDF-DL du Sénat proposera un projet de budget *« alternatif »* pour 1999 lors de la discussion budgétaire, à partir du 19 novembre.

■ **CHIENS MÉCHANTS : le Sénat a adopté en seconde lecture**, mardi 10 novembre, le projet de loi sur les chiens dangereux, notamment les pitbulls, sans avoir trouvé de terrain d'entente avec le gouvernement sur la définition de ces *« chiens dangereux »*. La majorité RPR-UDF-DL a voté pour, le PS contre, et le PCF s'est abstenu.

DÉPÊCHES

■ **MUNICIPALITÉ : quatorze élus de droite au conseil municipal de La Grande-Motte (Hérault)**, dont le maire (RPR) Serge Durand a été mis en examen, en août, pour *« détournement de fonds et biens publics »*, ont annoncé, mardi 10 novembre, qu'ils présentaient leur démission, ouvrant la voie à une élection municipale anticipée. Les élus démissionnaires veulent se désolidariser de M. Durand, qui a repris ses activités à la mairie après avoir été remis en liberté sous contrôle judiciaire, le 2 novembre. Les élus d'opposition ont annoncé eux aussi qu'ils présenteraient leur démission en fin de semaine.

■ **PARIS-RIVE GAUCHE : Jean-François Legaret (RPR), adjoint chargé des finances de la Ville de Paris**, affirme avoir obtenu *« une amélioration de 5 %, soit 32 millions de francs »* sur le prix de vente des terrains de la ZAC Paris-rive gauche depuis qu'il en a pris en charge la commercialisation, jusqu'à présent assurée par la société d'économie mixte présidée par Jacques Toubon (RPR), maire du 13e arrondissement. *« Toutes les transactions foncières feront désormais l'objet d'un appel d'offres, avec comme prix de référence le tarif municipal de 14 500 francs le mètre carré »*, précise-t-il. Le groupe communiste du conseil de Paris demande l'inscription d'un débat, le 23 novembre, sur la réorientation de cette ZAC, objet d'un désaccord entre Jean Tiberi, maire de Paris, et M. Toubon (*Le Monde* du 22 octobre).

■ **MANIFESTATION : près de 400 des 1 800 étudiants de la section d'activités physiques et sportives (Staps)** de l'université Aix-Marseille II, à Luminy, dont la plupart sont en grève depuis le 6 novembre, ont manifesté, mardi 10 novembre, à Paris, devant la direction des enseignements supérieurs après avoir été déçus par leur rencontre avec leur recteur. Ils protestent contre l'insuffisance des moyens dans leur filière et demandent la création d'infrastructures d'accueil. A Toulouse, une centaine d'étudiants en Staps à Rodez (Aveyron) ont occupé, lundi 9 novembre, la présidence de l'université Paul-Sabatier pour demander la titularisation d'enseignants et l'attribution de 500 heures complémentaires pour leur formation.

■ **POLICE : le Syndicat national des officiers de police (SNOP) rejoint la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF)**, à l'issue d'une décision unanime de son conseil d'administration. Le SNOP, majoritaire chez les officiers, a préféré cette solution à l'adhésion directe à l'UNSA-Police, la branche police de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), dont est membre la FGAF.

■ **JUSTICE : le tribunal de grande instance de Marseille a prononcé**, mardi 10 novembre, la liquidation judiciaire de l'association gestionnaire de la Maison de l'étranger. Créé en 1976, cet organisme accueille chaque année neuf mille étrangers que les dix-neuf salariés orientent et conseillent dans leurs démarches administratives. Afin d'éviter le licenciement du personnel, une requête en sursis à exécution du jugement de liquidation pourrait être rapidement plaidée devant le premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

■ **L'ancien homme d'affaires Pierre Botton a été renvoyé devant le tribunal correctionnel** de Lyon pour fraude fiscale, dans le cadre de l'affaire d'abus de biens sociaux pour laquelle il avait déjà été jugé et condamné en 1996. Deux collaborateurs très proches de M. Botton, Marc Bathier, pharmacien, et Charles Giscard d'Estaing, financier et neveu de l'ancien président de la République, tout deux gérants ou présidents de plusieurs sociétés du groupe Botton font également l'objet de ce renvoi.

26EME JOUR
Jeu
GARANTIE 2 ANS
35 ANS

REPRODUCTION INTERDITE

(Publicité)

26EME JOUR

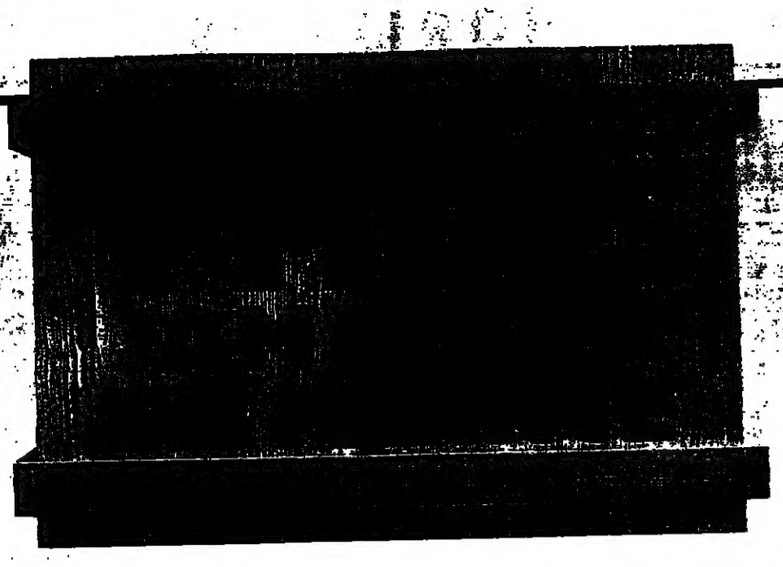

Adresses, plan d'accès et services des magasins : tapez 3615 Carrefour (1,29 F la minute)

Jeudi 12 novembre,

Carrefour met en vente
180 000 meuleuses d'angle.
Et pas une de plus.

89F

GARANTIE 2 ANS

MFA 115C POWER PLUS
450 W, 10000 tr/mn, poignée réversible gauche/droite.

Il y en aura peut-être jusqu'à ce soir, demain, ou peut-être même après-demain. On ne sait pas...

35 ANS

Avec Carrefour je positive!

ET DEMAIN ?...

RELANZ

DR

Le dernier de la « Force noire »

Dans un village du Sénégal, notre envoyé spécial avait rencontré Abdoulaye Ndiaye, cent quatre ans, dernier survivant du bataillon des tirailleurs sénégalais, qui se distinguèrent, par leur courage, dans les tranchées de « quato'ze-dix-huit ». Le vieil homme est mort mardi 10 novembre, à la veille de recevoir la Légion d'honneur

D'UN geste brusque, Abdoulaye Ndiaye chasse les mouches qui agacent ses yeux vides. Puis sa main alourdie par l'œdème s'élève jusqu'à son front. De son crâne de vieil ébène bosselé, il va extraire peu à peu des souvenirs de vétéran de guerre. Celle de *« quato'ze-dix-huit »*, *« la guerre des Français »*.

Parsemant la musique saccadée du wolof, des mots familiers mais anachroniques surgissent, au fil des heures, de sa bouche édentée : *« La Somme »*, *« tranchées »*, *« matricule 14576 »*, *« Saint-Raphaël »*, *« Dardanelles »*. Au bout de la piste sablonneuse, dans ce misérable village sénégalais de Thiowor flétri par la sécheresse sahélienne, à des années-lumière de Verdun, Abdoulaye Ndiaye fouille au plus profond de sa mémoire de centenaire. Dans son boubou rapiécé, coiffé d'une petite chéchia blanchâtre en coton mité, il fait face au cercle des villageois et à une nuée d'enfants interloqués devant le Blanc venu de Paris juste pour parler à leur *« vieux »* d'une guerre dont ils ignorent jusqu'à l'existence.

Par salves entrecoupées de signes de lassitude et de moments d'égarement qui font s'esclaffer l'assistance, il redonne vie aux souvenirs dramatiques que sa fiche militaire, établie à Saint-Louis du Sénégal et retrouvée au service des pensions de Pau (Pyrénées-Atlantiques), confirme en termes administratifs : *« Blessé en août 1914 en Belgique par balle. Passé au 7e RTS* [régiment de tirailleurs sénégalais] *le 8 mai 1916. Blessé le 1er juillet 1916 devant Asservilliers (Somme). Deux fois blessé : a droit à la qualité de combattant. »*

Le doute n'est alors plus possible : le très grand vieillard à barbiche, à demi allongé à même les racines d'un acacia, dans la touffeur de l'octobre tropical, est bien l'un des 180 000 Africains (sur un total de 600 000 « coloniaux ») enrôlés par la France en 14-18, sans doute le dernier survivant de la fameuse *« Force noire à consommer avant l'hiver »* du général Mangin. Un miraculé dans un pays où l'espérance de vie des hommes plafonne à quarante-huit ans.

Abdoulaye Ndiaye affiche cent quatre ans sur ses papiers militaires et prétend en avoir cent neuf. Mais qu'importent les aléas de l'état civil africain : il avait une vingtaine d'années lorsqu'un événement venu d'une autre planète a bouleversé sa vie, le transportant durant quatre longues années au cœur de la première grande boucherie franco-allemande de ce siècle.

La guerre n'aura été finalement qu'une hallucinante parenthèse dans sa vie : né pauvre à Thiowor, il y a vécu pauvre pendant un siècle dans une case en terre battue, entre le champ de mil et l'arbre à palabres, survivant d'une horreur ignorée de sa famille et de ses voisins, seul avec ses souvenirs d'une guerre incompréhensible. Aujourd'hui, Cheikh Diop, vingt-huit ans, l'un de ses petits-fils, instituteur à Dakar, est le premier confident du vieillard, l'une des très rares personnes nées à Thiowor à être suffisamment instruite pour pouvoir saisir le sens de son étonnant destin.

« Mame [grand-père], *tu avais déjà vu des Blancs avant de partir à la guerre de 14 ? »*, hurle Cheikh Diop dans l'oreille de son aïeul en saisissant sa tête à deux mains pour vaincre sa surdité. Oui, dans les années 1900, Abdoulaye Ndiaye a croisé des Blancs, des négociants bordelais venus lui acheter de l'arachide. Mais la première idée qui lui vient à propos des Français est qu'*« ils voulaient interdire l'esclavage »* et menaient bataille *« contre les Maures qui vendaient pour 20 centimes des Bambaras ou des Wolofs de la génération de* [son] *père »*.

Un jour, les mêmes Français ont exigé des chefs de village qu'ils fournissent chacun leur contigent d'hommes pour une guerre lointaine. La France coloniale avait apporté aux Africains les lumières de la civilisation et prétendait solder cette dette en prélevant l'impôt du sang. *« L'un de mes cousins s'est enfui pour échapper à l'enrôlement forcé,* se souvient M. Ndiaye. *En représailles, les Français ont pris en otage mon oncle et l'ont jeté en prison. »* Or le jeune Abdoulaye devait une soumission totale à cet oncle paternel, issu d'une caste noble. *« Pour lui faire honneur, j'ai pris la place de son fils, et il a été libéré,* explique-t-il. *C'était mon devoir, et je l'ai accompli. »*

Une dizaine d'hommes de Thiowor sont ainsi sélectionnés après une visite médicale à Louga, la ville voisine, puis *« habillés en soldats »*, transportés jusqu'à Dakar, où ils sont embarqués vers Kenitra. Trois d'entre eux ne reviendront pas. Au Maroc, ils participent aux opérations de *« pacification »* de ce tout nouveau protectorat, puis traversent la Méditerranée.

A Marseille, on leur apprend des rudiments de français, le minimum pour pouvoir obéir aux ordres, mais aussi pour pouvoir communiquer entre tirailleurs, car *« nous parlions tous des langues différentes »*. Les Français accueillent plutôt favorablement ces hommes à la peau noire qu'ils découvrent : *« Les Blancs prenaient nos mains et frottaient, croyant enlever la terre. Ils nous demandaient :* "C'est le soleil ou c'est le Bon Dieu ?" *»*

Très vite, un train emmène Abdoulaye Ndiaye vers le front, dans le Nord. *« Jamais je n'avais pensé que de telles atrocités pouvaient se passer. Dans mon imagination d'humain, ce n'était pas possible,* dit-il simplement. *Ce n'était pas dans mon habitude de voir des cadavres. Le premier que j'ai vu, c'était une maman morte avec son enfant. »*

Des Allemands, il pense seulement qu'ils sont *« sokhors »* [méchants, en wolof], que, *« si tu restes une seconde sans faire attention, ils te tuent »*. Pourquoi se bat-il contre eux ? L'étonnante réponse ne tarde pas : *« Pour faire mon devoir, pour honorer mon oncle. » « Je me battais contre les Allemands,* s'étonne-t-il seulement, *mais je ne connaissais pas leur nom, je ne pouvais pas les identifier. »*

> « Les Blancs prenaient nos mains et frottaient, croyant enlever la terre. Ils nous demandaient : "C'est le soleil ou c'est le Bon Dieu" ? »

SON petit-fils, Cheikh Diop, pense que cette effroyable expérience a en réalité eu d'énormes conséquences historiques : *« Avant 1914, les Africains percevaient les Blancs comme des surhommes, toujours victorieux, et les redoutaient. Sur les champs de bataille, ils ont partagé leurs repas, ils les ont vus avoir peur, pleurer et appeler leur mère avant de mourir. Ils ont pris conscience qu'il s'agissait d'hommes comme les autres. Ils ont compris qu'ils étaient les égaux des Blancs. Ceux qui sont revenus avaient changé de mentalité ; certains se sont lancés dans la lutte pour l'émancipation, contre la colonisation. Cette réaction s'est amplifiée encore chez les tirailleurs de 39-45. »*

Cheikh Diop considère la France comme *« une seconde patrie »*. S'il est convaincu que *« la guerre de 14 est partie prenante de l'histoire de l'Afrique, à cause du nombre de tirailleurs envoyés »*, il constate que son grand-père n'en a retenu que l'expérience personnelle : *« Il a montré qu'il était un homme courageux, valeureux. »*

De fait, plus de quatre-vingts ans après, le vieil Abdoulaye aime à rappeler qu'il était à l'époque *« une force de la nature »* et prétend qu'il n'a *« jamais eu peur »*. Allongé dans un hamac, devant les enfants du village, il braque sur eux sa canne à la manière d'un fusil. Il se rappelle avoir cassé les deux jambes à un Allemand avant de le faire prisonnier. Sur son front, il montre un petit cratère. Soulève sa chéchia pour révéler son crâne ravagé comme un champ de bataille, et raconte ses blessures : *« J'étais couché sur le dos et je tirais sur l'ennemi. Tout à coup, j'ai vu du sang couler sur ma tête. Une balle avait glissé sur mon casque et m'avait touché au front. A l'hôpital, j'ai vu un collègue à l'estomac ouvert. »* L'idée de se révolter ne l'a jamais traversé : *« Obéir au chef comme au grand frère, c'est la règle,* interprète le petit-fils. *Déserter aurait été leur faire affront. »*

Des tranchées, le caporal Ndiaye se souvient qu'*« on les creusait nous-mêmes »*, qu'*« on s'y cachait pendant des jours et des nuits sans pouvoir y dormir »* puisque, *« si on tentait de somnoler, on était immédiatement rappelé à l'ordre »*. Un camarade malien qui gardait un dépôt de munitions a été *« pris en otage »* par un Allemand. Un autre, dont il se rappelle le nom, Mademba Ramata Gaye, a trouvé la mort, d'une balle au nez, alors qu'il construisait une meurtrière. *« Quand il était parti du village, sa femme lui avait préparé un couscous à l'arachide et s'est jetée au sol. Elle ne supportait pas son départ. Peut-être avait-elle pressenti son destin. »*

ENTRE deux récits dramatiques, Abdoulaye Ndiaye reprend son souffle. A midi, il boit une gorgée de lait caillé, plonge la main dans le *thiebou djen*, un plat de riz garni au centre de miettes de poisson que l'une de ses belles-filles ne manque jamais de lui apporter sous son arbre. Puis il évoque ses aventures galantes dans la France de 14-18, les femmes françaises qui lui ont proposé le mariage. *« Nous portions une chéchia rouge et un uniforme kaki. Les femmes trouvaient ça joli ; elles nous arrêtaient. » « Mademoiselle, une Blanche très belle, m'a dit :* "Abdoulaye, quand tu iras au front, ramène-moi une balle allemande." *Je l'ai fait. »* Il se souvient du goût du poulet qu'elle lui avait fait parvenir, mais surtout de sa propositon de *« casser coco »* avec elle. Il dit avoir refusé cette invitation à *« l'adultère »* parce que les « gri-gris » qu'il portait autour de la taille et du cou pour se protéger en auraient *« perdu leur pouvoir ». « Elle m'a répondu :* "Tu es fou". *» « Les Allemands arrachaient les gri-gris sur les cadavres des tirailleurs,* ajoute-t-il. *Ils pensaient ainsi s'approprier les secrets de leur courage et de leur férocité. »*

Souffrant du froid parfois jusqu'à en mourir, les tirailleurs ont fini par être retirés du front pendant chaque hiver, pour être parqués dans des campements à Saint-Raphaël et y suivre un entraînement. *« Là-bas, on voyait le soleil en plein jour,* s'émerveille encore M. Ndiaye. *Je pensais alors à mon village. »*

De la guerre mondiale, il a tout vu, tout. En 1915, il était de l'expédition des Dardanelles et se souvient que le général avait choisi un vendredi, jour de repos des musulmans, pour *« chasser l'ennemi des montagnes »*, mais que, lui-même musulman, il n'avait *« pas choisi »* de se battre contre d'autres musulmans. Il se revoit pleurant avec ses camarades, *« chacun psalmodiant dans sa langue maternelle, parce qu'on avait perdu beaucoup de copains »*. Dans un brouillard, il revoit Istanbul, *« ville déserte »*, où l'on ne rencontrait *« que des moutons et des chiens errants »*.

APRÈS les Dardanelles, ce fut la Somme en 1916, et une nouvelle blessure, une balle extraite de la tête, un souvenir fugace de teinture d'iode, quatre mois d'hôpital, et puis encore Verdun, juste avant l'armistice du 11 novembre 1918, et le triomphe. Juste avant le rembarquement à Marseille, où *« on nous portait en triomphe en criant :* "Vollà les bons Sénégalais !" *»*. Mais les promesses de solde exceptionnelle, faites sous le feu, n'ont jamais été tenues.

Aucune fête n'a célébré son retour au village. *« On m'a seulement dit de retourner au champ. Ça n'a pas été un événement particulier. La guerre n'intéressait personne. »* Quand on lui demandait ce qu'il avait fait pendant sa longue absence, il répondait : *« Je suis parti faire la guerre en brousse. Si je voyais quelqu'un, je devais le tuer. »*

Trente années durant, l'ancien combattant n'a pas touché un centime de compensation. Il s'est marié, a eu au total cinq femmes et trois enfants. Il n'a appris qu'en 1949, par les tirailleurs de 39-45 de retour de France, qu'il avait droit à deux pensions, l'une d'invalidité, l'autre d'ancien combattant. Pour solde de tout compte, il perçoit aujourd'hui l'équivalent de 340,21 francs français par mois, beaucoup moins que ses homologues de nationalité française, en vertu du principe inique de « cristallisation », qui a figé le montant des pensions versées aux Africains à la date des indépendances. Ironique, l'administation lui a fourni une carte de réduction pour la... SNCF.

Au ministère des anciens combattants, on justifie la modicité des pensions par le refus de *« subventionner les villages africains »* et le risque d'y *« générer des trafics »*. La pension d'Abdoulaye Ndiaye faisait effectivement vivre la trentaine de personnes de sa famille, mais lui était seul dans une case minuscule faite de banco et de tôle, dans l'indifférence générale. La lampe-tempête qui se balançait au-dessus d'un lit bancal et un transistor enveloppé dans une grosse toile semblaient constituer ses seuls trésors.

Le village de Thiowor ne possède pas l'électricité et dispose seulement de quatre points d'eau pour 1 500 habitants. *« Sur le plan sanitaire, c'est Dieu qui s'occupe de grand-père »*, constatait Cheikh Diop, son petit-fils, qui rêve de Paris mais n'est *« pas sûr d'obtenir un visa pour la France »*. Comme tous les survivants étrangers de la guerre de 14, Abdoulaye Ndiaye devait, à la demande de Jacques Chirac, recevoir la Légion d'honneur à l'occasion du 11 novembre, dans son village, des mains de l'ambassadeur de France. Le dernier des tirailleurs sénégalais est mort à la veille de ce grand jour en choisissant son boubou pour la cérémonie.

Philippe Bernard

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Non, Roland Dumas, ne démissionnez pas ! *par Thierry Lévy*

L'AFFAIRE *Dumas* amène à s'interroger sans délai sur une question d'intérêt général indépendante de celle de savoir si le président du Conseil constitutionnel – institution fondamentale de la République – est ou non coupable des faits qu'on lui reproche. Il est permis et nécessaire, en effet, de se demander si Roland Dumas doit ou non démissionner de ses fonctions. Le droit et l'opportunité de poser cette question ne font aucun doute à partir du moment où M. Dumas est soupçonné d'avoir commis un délit. Les décisions du Conseil constitutionnel étant, par leur nature, susceptibles de limiter la souveraineté du Parlement, elles ne souffrent pas d'être affaiblies sans nuire au fonctionnement normal des institutions. Dès l'instant où la probité d'un de ses membres est mise en cause – *a fortiori* s'il s'agit de celle du président –, l'autorité de la juridiction est atteinte et, à travers elle, la valeur et l'efficacité des mesures qu'elle édicte.

Ce premier argument est renforcé par le fait que l'instruction du dossier *Elf n'est pas terminée*. Qu'elle soit favorable ou défavorable à l'ancien ministre des affaires étrangères, son issue se fera attendre.

Par ailleurs, les violations répétées du secret de l'instruction, contraignant les personnes mises en cause à se défendre par de nouvelles révélations, ont rendu l'inévitable scandale un peu plus encombrant pour son principal protagoniste.

En résistant aux pressions, l'ancien ministre des affaires étrangères sert la cause de tous les accusés

Cet ensemble de raisons pertinentes a suscité, ces derniers temps, de plus en plus de commentaires favorables à la démission. Certains reprochent au président de la République et au premier ministre leur silence à ce sujet, et la réclament ouvertement. *Certes, reconnaissent-ils*, la présomption d'innocence est une très belle chose, *mais la démission* ne sera pas considérée comme un aveu de culpabilité, alors que le maintien dans les fonctions cause aux institutions un dommage irréparable.

C'est en tenant compte de tous ces éléments et aussi de la place réellement occupée par le principe selon lequel il n'y a pas de culpabilité avant une condamnation judiciaire définitive que *je* supplie – le mot n'est pas trop fort – Roland Dumas de se maintenir à la tête du Conseil jusqu'à la fin de la procédure pénale qui le concerne.

L'histoire prouve que les institutions pâtissent peu de la déchéance ou de l'indignité de leurs membres. Même si Roland Dumas était condamné, ce qui n'est nullement *certain, il est impossible d'affirmer* que la juridiction qu'il préside aurait du mal à s'en remettre. Il est tentant d'affirmer le contraire dans le feu de l'évènement, mais les exemples abondent qui établissent que les organes étatiques sont capables de résister à des assauts beaucoup plus brutaux.

La doctrine Balladur (les ministres mis en examen démissionnent) ne saurait être étendue au-delà de la sphère du politique. Elle cherche à obtenir un effet d'image sans aucune considération pour les questions de justice. En incitant les titulaires de fonctions importantes à les protéger par leur démission, on aboutit à deux séries de conséquences inacceptables.

D'une part, on établit une distinction injustifiée entre les justiciables (les responsables d'un côté et le tout-venant de l'autre) et, d'autre part, on néglige un fait essentiel : le juge d'instruction peut interdire à la personne mise en examen d'exercer son activité professionnelle. En s'abstenant de le faire, il exprime clairement l'opinion que *la justice n'a pas besoin de la* démission pour faire son travail. Aller au-delà constituerait un curieux paradoxe et, surtout, une bien étrange façon pour le démissionnaire d'assurer sa propre défense.

Il va de soi aussi qu'un tel acte serait interprété sinon comme un aveu de culpabilité, du moins comme un sentiment de faiblesse à l'égard d'une accusation qu'on se doit de combattre avec toutes ses *forces. En réalité, si la question* concerne Roland Dumas au premier chef, elle dépasse sa personne et présente un caractère général méritant qu'on s'y arrête.

Le principe de présomption d'innocence est établi dans notre droit positif, mais il n'est pas respecté dans notre pratique. Cela tient à des causes historiques (origine inquisitoriale de notre procédure criminelle) et à un déséquilibre toujours marqué entre les droits de l'accusation et ceux de la défense. Pourtant, il s'agit de la seule règle qui ait autant de valeur pour le juge que pour l'accusé. Porter atteinte à ce principe cause à celui-ci un préjudice irréparable *mais aussi affaiblit l'institution* judiciaire, qui ne peut accorder de valeur qu'à une décision devenue définitive après épuisement de toutes les voies de recours.

L'affaire Dumas offre une occasion sinon unique, du moins très solennelle de montrer avec éclat que la règle de l'innocence présumée a une réalité ailleurs que sur le papier. En résistant aux pressions *qui pourraient le conduire à se retirer*, l'ancien ministre des affaires étrangères sert la cause de tous les accusés. Peut-être le silence de Jacques Chirac et de Lionel Jospin signifie-t-il que ceux-ci l'ont compris. Puisse en tout cas Roland Dumas recevoir assez d'encouragements pour se maintenir.

Thierry Lévy est avocat à la cour.

Partez, si vous êtes toujours socialiste ! *par Arnaud Montebourg*

CE silence de monolithe, il faudra bien le secouer. Les responsables politiques se taisent tous comme des tombes et rasent les murs de leur conscience. A droite, on se tait en célébrant le présumé innocent, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. A l'exception d'un académicien du *Figaro* et d'un ancien président de la République, on parle d'autre chose. A gauche, c'est le silence ; un silence heureusement hypocrite, ponctué dans les couloirs de l'Assemblée nationale de soupirs trempés dans la tristesse, mais d'abord le silence. C'est pourtant de ce côté-là qu'aurait dû venir la colère.

Car les chefs de la gauche seraient avisés d'éviter d'abandonner à eux-mêmes les citoyens qui portent seuls le fardeau de la désapprobation.

Pour quelle raison, en effet, les responsables politiques que nous sommes ne pourraient-ils pas avoir une âme et une conscience, pour juger, dans leurs propres termes, sur le terrain politique et non pas judiciaire, le comportement du président du Conseil constitutionnel ? Nous sommes même spécialement commis et élus pour avoir une opinion sur tous les sujets et en toutes circonstances devant les électeurs. Conserver le silence plus longtemps sur cette affaire accréditerait dans l'esprit public que la solidarité autoprotectrice de la classe politique serait plus forte et plus solide que celle des représentants de la nation à l'égard des souffrances et du désarroi de nos concitoyens.

Il est vrai que Roland Dumas a droit au doute, en raison des services exceptionnels qu'il a rendus à la nation. Il a aussi droit à notre amitié en raison des combats extraordinaires qu'il a menés comme avocat, courageusement engagé dans le précipice de la guerre d'Algérie, ou discrètement actif dans l'imbroglio tordu des affaires successives et répétitives de la droite au pouvoir pendant vingt-cinq ans.

Mais nous avons quitté la zone du doute. Et les hommes de gauche sentent remonter à la surface les souvenirs désagréables des mauvaises fréquentations de certains des leurs, de l'argent en espèces qui circule, de l'influence qui s'achète ou se vend, de la légèreté de certains avec l'exigence fiscale et des comptes à numéros dans les paradis fiscaux.

Ils se souviennent avoir dû être solidaires avec des actes qui ont brisé leurs projets et anéanti jusqu'au plus profond de leurs *forces physiques et morales. Les* hommes de gauche doivent désormais parler. Ils n'auront pas à juger la culpabilité ou l'innocence judiciaire du président du Conseil constitutionnel, qui répond aux seuls critères de la loi : les juges ont là le monopole de l'appréciation. Ils n'auront pas davantage à apprécier sur le terrain moral : en matière de bien ou de mal, personne ne détient la vérité. Ils devront finalement juger et se déterminer sur le terrain politique, en fonction des valeurs qu'ils y défendent face à leurs adversaires.

A gauche, c'est le silence. C'est pourtant de ce côté-là qu'aurait dû venir la colère

La mise en examen ne doit pas conduire à la démission des fonctions publiques. Ce serait aggraver l'atteinte à la présomption d'innocence et ouvrir les portes de l'institution judiciaire aux sycophantes et à on ne sait quels dénonciateurs de champs de foire.

La démission des fonctions, acte de haute responsabilité, renvoie à autre chose qu'une décision de poursuites judiciaires, mais à la beauté morale d'un choix politique se référant aux valeurs qu'on s'est données à défendre dans sa propre action politique. Pierre Mendès France a, il y a longtemps, déjà donné à réfléchir sur le sens de ce beau geste à de nombreuses générations de combattants politiques.

Quel sens prendrait notre combat d'hommes de gauche lorsque nous soutenons la lutte contre la fraude fiscale des hauts revenus non issus du travail salarié ; quel sens prennent nos déclarations d'intention lorsque nous réclamons le démantèlement immédiat des paradis fiscaux et lorsque nous exigeons de nos partenaires européens la signature de conventions permettant d'aiguiser les moyens de lutte contre le blanchiment de l'argent sale ?

Le député que je suis pourrait-il être favorable à ces exigences, pourrait-il être cru sur parole sans avoir dit un seul mot à l'égard du président du Conseil constitutionnel, à la fois garant de la constitutionnalité des lois et impliqué dans la noirceur de ces curieuses révélations ?

J'entends venir le rugissement de ceux qui m'accuseront d'avoir fait injure à l'amitié que je dois à l'un des miens et à mon camp. Mais l'amitié est exigeante. Elle prend sa force et son sens dans la défense d'une cause commune. C'est au nom de cette cause que nous nous devons solidarité mutuelle. Si l'amitié est au contraire complaisante et admet de tels écarts individuels, à l'aune des valeurs politiques que nous défendons ensemble, la politique devient une affaire de clans.

« On n'a le droit de faire sa fortune qu'en faisant son devoir », écrivait l'avocat de génie Roland Dumas, en 1969. Quelle serait aujourd'hui la teneur et la consistance de ce devoir d'homme de gauche ? Se maintenir à tout prix, comme la bernique colle au rocher, indifférente aux paquets de mer ? Ou quitter les hautes fonctions dans lesquelles son indéfectible solidarité l'a mené ?

Toute l'histoire du mouvement ouvrier et de la gauche française pose et repose sans cesse la question du pouvoir. Faut-il l'exercer jusqu'au bout et à tout prix, jusqu'à détruire le projet qui avait *motivé sa conquête ? Ou faut-il* le quitter à temps, avant que les valeurs, les idées, les forces qui l'ont porté s'en trouvent meurtries ? Léon Blum, Jean Jaurès avant lui, Pierre Mendès France après lui, François Mitterrand, ont chacun donné des réponses divergentes.

Telle est la faiblesse congénitale de la gauche : s'infliger à elle-même dans l'exercice du pouvoir une critique impitoyable. C'est sa faiblesse, mais c'est surtout sa force dans la part qu'elle a prise depuis sa naissance dans les combats pour la transformation de la société française.

Pour que les idées que nous nous efforçons de traduire en actes ne perdent ni de leur intensité ni de leur force, pour qu'elles ne subissent pas les objections venimeuses tirées de ces circonstances judiciaires et cornéliennes, je crois, en conscience, que si Roland Dumas est toujours socialiste, il lui faudra avoir la sagesse de se retirer.

Arnaud Montebourg est député (PS) de Saône-et-Loire, secrétaire de la commission des lois à l'Assemblée nationale.

Une ambition nouvelle pour l'audiovisuel *par Hervé Bourges*

IL n'est plus possible de concevoir l'évolution de l'audiovisuel dans un seul pays, pas plus qu'il n'est possible d'isoler abstraitement audiovisuel public et privé. L'ensemble de nos sociétés audiovisuelles doivent être renforcées pour faire face au défi de l'internationalisation.

Au moment où l'on s'apprête à légiférer une nouvelle fois sur l'organisation de la télévision publique, les vrais enjeux des orientations prises ne sont pas évoqués. Ceux qui agitent, par exemple, l'épouvantail de l'ORTF, prouvent surtout leur archaïsme : la télévision publique ne représente désormais qu'une petite partie de l'éventail des chaînes.

En France, près de 120 chaînes de télévision sont aujourd'hui titulaires d'une convention-câble, dont 70 chaînes thématiques françaises et 37 chaînes européennes. Or, 35 % des foyers sont désormais raccordés au câble, et plus de 11 % sont abonnés. L'offre potentielle du satellite est encore plus large : la plupart des foyers sont concernés et le nombre d'abonnés est en croissance rapide. Le numérique terrestre va démocratiser l'accès à cette offre, et c'est en ce sens que doit être envisagée sa généralisation : on ne doit pas voir apparaître des médias à deux vitesses, réservant la liberté de choix et la télévision de qualité à ceux-là seuls qui peuvent se les offrir.

On assiste, en effet, à l'explosion du nombre de chaînes payantes, guidées par un principe assez simple, celui de la société de marché : vendre au meilleur prix les programmes les moins coûteux possible. Les groupes audiovisuels privés se placent dans une logique d'alliances et de regroupements stratégiques, que ce soit pour la gestion des droits ou le développement de nouveaux réseaux, afin de tirer profit des mêmes catalogues de programmes sur les marchés du câble et du satellite, en laissant le moins de place possible à leurs concurrents. Il n'est pas certain que ce principe de profit soit, à lui seul, gage de qualité, de diversité ni de renouvellement.

La télévision publique est d'autant plus nécessaire et légitime, dans ce nouveau contexte, pour apporter à la création audiovisuelle qualité, diversité, renouvellement, sans cesser d'accomplir en direction de tous et de manière gratuite les missions, comme l'information, qui seront de moins en moins remplies par les autres télévisions, parce qu'elles coûtent très cher. Ne nous laissons pas abuser par l'exemple, en France, de TF 1, héritière de son passé de chaîne publique, qui appuie sur l'information une part de son audience. Partout, les chaînes publiques apparaissent comme les chaînes de la citoyenneté, espace de débat pluraliste, accessible à tous. Elles sont indispensables à notre vie démocratique ; ce n'est pas pour rien que l'Allemagne a inscrit leur existence dans sa loi fondamentale.

Pour remplir cette fonction sociale, les chaînes publiques doivent continuer à toucher tous les publics, par une vraie diversité de programmes, en clarifiant la ligne éditoriale de chaque antenne de manière à ce qu'elles soient complémentaires, en réponse à des attentes diversifiées.

C'est ce que permettra le rassemblement de toutes les sociétés publiques de télévision au sein d'un même groupe, prolongement naturel et attendu de la création de France Télévision en 1991 : France 2 et France 3 n'auraient pas la place qui est la leur aujourd'hui sans l'impulsion qui leur a été donnée avec la naissance de France Télévision et sans le travail d'harmonisation des programmes qu'elle a permis.

Ce nouveau groupe devait, pour être efficace, être doté d'une structure simple, avec un conseil d'administration exerçant davantage que par le passé la plénitude de ses fonctions et de ses pouvoirs, avec un président unique nommé par le CSA pour cinq ans, entouré d'une équipe de directeurs généraux qu'il aura lui-même choisis. Tenant compte des avis du CSA et du Conseil d'Etat, le gouvernement a revu la version initiale de son projet de loi. Les dirigeants du groupe public exerceront ainsi une responsabilité effective.

Reste le problème du financement. Gardons-nous à la fois des ayatollahs d'un service public élitiste qui serait réduit à une audience confidentielle et des partisans d'un secteur privé seul maître du marché : ils se rejoignent dans la même volonté de supprimer totalement la publicité des chaînes publiques, mais ne songent guère à lui assurer des ressources de substitution.

En France, la télévision publique a été obligée de se lancer, surtout depuis 1993, dans une course aux recettes publicitaires qui fragilise son financement. En marquant sa volonté de revenir à une large proportion de ressources publiques, l'Etat prend ses responsabilités d'actionnaire et contribue à renforcer, par la même occasion, les capacités d'investissement des chaînes privées. Cette évolution est confirmée par la garantie qu'apporte la pluriannualité des ressources publiques. Au total, cela fera donc plus de moyens pour l'audiovisuel français dans son ensemble.

Gardons-nous à la fois des ayatollahs d'un service public élitiste et des partisans d'un secteur privé seul maître du marché

Mais le débat sur le financement de l'audiovisuel public n'est qu'un élément de la réflexion générale que nous devons mener sur les ressources de notre industrie audiovisuelle, qui représente un pôle de développement économique majeur, on le voit déjà aux Etats-Unis, en Asie ou en Amérique du Sud. Il est vain de préparer la mutation numérique en ressuscitant des querelles hexagonales entre télévisions publique et privée : il faut conforter toutes nos entreprises, publiques ou privées, pour qu'elles s'y engagent avec plus d'ambition, mais aussi plus de moyens.

Il n'y a plus un seul français aujourd'hui parmi les vingt premiers groupes de télévision au monde : France Télévision en sera désormais, parmi les derniers. Il y gagnera la « taille critique » nécessaire. On ne peut pas à la fois souhaiter à nos entreprises audiovisuelles un rayonnement international et leur refuser les moyens d'engager une vraie stratégie au service de la création française !

Or, c'est là l'enjeu principal des prochaines années : développer les productions françaises et européennes pour que les nouvelles chaînes aient accès à des programmes neufs qui puissent contrer les productions américaines, sur notre marché intérieur, mais aussi sur les autres marchés. Et Canal Plus, TF 1 et M 6 doivent pouvoir s'engager largement dans le soutien à la création française, en l'aidant à se tourner vers l'extérieur. C'est une des conclusions du groupe de travail européen réuni par le commissaire Oreja : priorité à la distribution, c'est-à-dire à la circulation des programmes. Une gestion étroite et malthusienne des catalogues de droits aboutit à une stérilisation de nos marchés.

Au lieu d'être tétanisés par la mondialisation, nous devons y trouver des réponses. A l'exception culturelle, terme juridique et défensif, il faut substituer la souveraineté culturelle et une volonté de promouvoir nos œuvres, de faire partager par d'autres le plaisir qu'elles sont capables de nous donner. Ce qui vaut pour notre pays vaut encore plus pour tous les pays du Sud, qui ne sont pas encore armés pour une lutte qui est aussi économique, et qui doivent affirmer, à travers leur souveraineté culturelle, l'importance du renforcement des marchés locaux et de la coopération audiovisuelle. Nous devons donc promouvoir les échanges de programmes au sein de l'Europe, mais aussi en direction des pays de l'Europe centrale et orientale, du pourtour de la Méditerranée, ou de l'Afrique. Il s'agit aujourd'hui d'adopter une démarche à la fois européenne et novatrice, qui donnera à notre industrie audiovisuelle un esprit offensif et une ambition internationale.

Hervé Bourges est président du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Europe et la guerre

L'EUROPE *rentre chez elle*», disait François Mitterrand au lendemain de la chute du mur de Berlin. L'ancien président de la République voulait dire que la fin de la guerre froide ramenait l'Europe à 1918. L'effondrement du mur allait dégager un vieux paysage, qui lui était familier, qui était celui de son enfance, des années de formation, le paysage de l'Europe des nations. C'était un champ d'affrontements nationalistes ou ethnico-religieux, comme celui, croyait-il, qu'allait libérer la fin du face-à-face soviéto-américain sur le Vieux Continent.

François Mitterrand s'est partiellement trompé. Il faut le rappeler au moment où l'on célèbre le 80e anniversaire de l'armistice de 1918 : l'Europe d'aujourd'hui ne ressemble pas beaucoup à celle de l'entre-deux-guerres. Elle est plutôt à la recherche d'un nouveau système de sécurité, d'un nouvel équilibre stratégique, d'un rôle nouveau pour l'OTAN et d'une relation autre avec les Etats-Unis et la Russie. A une grosse exception près, celle de l'éclatement de la Yougoslavie et de la sauvagerie libérée à cette occasion, l'ordre qui s'est effondré à la fin des années 80 n'a pas recréé la carte de 1918. Fort heureusement.

Il y a une raison à cela. Elle s'appelle l'Union européenne. On peut toujours, et à raison, en relever les carences, notamment son inexistence diplomatique et militaire. On peut regretter que la laborieuse machinerie qui, jour après jour, « fabrique » l'Europe, de conseil en conseil, de directive en directive, n'ait rien, vraiment rien, de flamboyant. On doit souligner les ambiguïtés et les dangers d'une construction juridico-politique sans précédent, qui ne procède d'aucun modèle connu. Mais, tout de même, dans la déstabilisation que connaissait l'Europe de l'après-guerre froide, dans le grand vide stratégique qui s'installait, c'est bien cette Union, héritière de la Communauté européenne et du Marché commun, qui a été le pôle de stabilisation dont le Vieux Continent avait besoin, précisément pour ne pas ressembler à celui d'après la boucherie de 14-18.

Mais si l'Europe veut affirmer son existence et son identité dans le concert des Grands du XXIe siècle, elle ne pourra le faire en oubliant ceux dont le sort fut autrefois lié au sien. La BBC rendait, mercredi 11 novembre, hommage aux hommes de l'Armée des Indes tombés dans les tranchées.

La France voulait saluer Abdoulaye Ndiaye, 104 ans, dernier survivant du bataillon de tirailleurs sénégalais qui se distinguèrent sur les fronts de 14-18. Abdoulaye Ndiaye est mort mardi, la veille du jour où il devait être décoré de la Légion d'honneur. Mais la dette de sang est là, que la France se doit d'acquitter à l'égard de l'Afrique, des enfants ou petits-enfants des Abdoulaye Ndiaye, chez eux ou, sans papiers, dans les rues de nos villes.

L'Europe ne se construira pas en se repliant sur elle-même, ni en oubliant ce qu'elle doit au monde.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*Internationale*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les nouvelles dimensions de la sécurité

IL FAUT avoir l'histoire personnelle et l'ironie de Bronislaw Geremek pour pouvoir affirmer, en ouverture d'une discussion sur la sécurité dans le monde, que *« la liberté a tout gâché »*. L'ancien conseiller de Solidarité, le combattant des droits de l'homme, qui dirige aujourd'hui la diplomatie polonaise, n'éprouve évidemment aucune nostalgie pour la guerre froide, même si le face-à-face entre les deux blocs a assuré pendant quarante ans la stabilité en Europe.

Quels que soient les liens complexes entre stabilité et sécurité, un ordre s'est effondré à la fin des années 80. Depuis, l'Europe et le monde sont à la recherche de références permettant de comprendre et de maîtriser les risques nouveaux liés à la révolution technologique, à la mondialisation, ou les risques anciens qui resurgissent comme des rappels du XIXe siècle à l'aube du XXIe. C'est à cette réflexion sur « les nouvelles dimensions de la sécurité » qu'a contribué le premier forum *El País-Le Monde* organisé à Madrid vendredi 6 et samedi 7 novembre, avec la participation de dirigeants politiques, de responsables d'organisations internationales, de diplomates, d'universitaires et de représentants des deux journaux.

La recherche de la sécurité implique désormais la prise en compte de toutes ces dimensions : économiques, financières, sociales, écologiques, etc., sans se limiter à la dimension militaire comme on pouvait encore le faire pendant la guerre froide. La division Est-Ouest n'a pas pour autant fait place à un choc de civilisations, malgré ce qu'affirme Samuel Huntington. Les migrations, qui entraînent des échanges entre diverses cultures, peuvent au contraire être une chance. Pour les sociétés d'accueil, à condition que les hommes politiques disent la vérité sur l'immigration et l'intégration. Pour les pays d'origine, où les immigrés – quand ils y retournent – apportent les rudiments de sociétés civiles. Dans ce domaine, il est urgent que l'Union européenne développe une politique communautaire.

PARADOXES

A l'heure de la révolution technologique permanente, la sécurité est moins menacée par des luttes pour des territoires et des ressources naturelles que par la compétition pour des biens immatériels et le contrôle de leur circulation. Des conflits traditionnels, voire « archaïques », entre Etats ou groupes ethniques n'en continuent pas moins de surgir. Le continent européen est un bon exemple de ces contradictions, lui qui n'en finit pas de liquider l'héritage du traité de Versailles et même, en cette année du 350e anniversaire de la paix de Westphalie, l'héritage de la guerre de Trente Ans, puisque la souveraineté des Etats n'est plus reconnue comme la valeur suprême.

La sécurité ne peut plus être abandonnée aux Etats, car l'ordre ou le désordre qui règnent à l'intérieur de chacun d'eux a des répercussions sur la situation des autres. Au nom de valeurs supérieures à la souveraineté nationale – les droits de l'homme, par exemple –, la communauté internationale se réserve d'intervenir à l'intérieur d'un Etat dont par ailleurs elle ne conteste pas la souveraineté. Exemple le plus proche : la Serbie. Pour éviter une catastrophe humanitaire au Kosovo, pour séparer deux communautés revendiquant la même terre, pour obliger un régime autoritaire à consentir des concessions politiques, la communauté internationale se donne à elle-même un mandat pour agir éventuellement en utilisant la force. Au Kosovo, elle va utiliser des moyens qui soulignent les paradoxes d'une époque en mutation : pour s'assurer du respect des accords, elle aura à la fois sur le terrain des « vérificateurs », soldats sans armes et diplomates sans moyens diplomatiques, c'est-à-dire des êtres humains pratiquement dépourvus de moyens techniques, et dans les airs des avions... sans pilote.

Qu'est-ce que cette communauté internationale ? Elle s'exprime d'abord à travers des institutions disposant pour certaines des moyens les plus sophistiqués. La plupart sont nées après la deuxième guerre mondiale, voire sont des créations de la guerre froide. Peuvent-elles garantir la sécurité dans le monde de l'après-guerre froide ?

La crise asiatique a montré que les institutions financières internationales, comme le FMI et la Banque mondiale, avaient besoin d'être réformées. L'OTAN, qui est le cas type d'un produit de la guerre froide, a réussi, elle, à s'adapter à la disparition de la menace qui avait justifié sa création. Depuis 1991-1992, elle s'est imposée comme l'organisation centrale de la sécurité en Europe, en partie à cause de la faiblesse des institutions proprement européennes. Pour autant, et pour la même raison, elle n'a pas mené jusqu'au bout une réforme interne donnant, au côté des Etats-Unis, toute sa place à l'Europe.

La communauté européenne a su réagir à l'ouverture du rideau de fer à l'abri duquel elle s'était développée, en nouant des liens avec les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale, en accompagnant leur transition vers l'économie de marché, enfin en se préparant à les accueillir. Elle n'a cependant pas été en mesure de s'imposer comme un acteur autonome de la politique internationale. Elle sait pratiquer une « diplomatie douce », monter en première ligne pour la défense de l'environnement ou la protection du climat. Elle est aussi largement sollicitée quand il s'agit de financer la reconstruction de contrées dévastées par des conflits (Bosnie et Palestine), mais elle ne fait pas le poids vis-à-vis des Etats-Unis quand il faut prendre des décisions politiques. Comme l'a remarqué un participant au forum de Madrid, *« les décisions politiques sont pour Washington, les factures pour l'Europe »*.

Pour remédier à cette situation d'infériorité, il faut d'abord une volonté politique. Les moyens existent, y compris militaires. Car si les pays de l'Union européenne ont des budgets militaires qui, pris ensemble, représentent seulement 60 % des dépenses d'armement américaines, cette somme serait suffisante, estime un spécialiste, si elle était bien dépensée. L'ancien chef du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, a averti ses amis : *« Si les sociaux-démocrates gouvernent dans onze pays de l'Union européenne, cela ne veut pas dire qu'ils gouvernent l'Europe. »* Il leur manque un projet et une volonté politiques pour cette Europe.

QUELLE LÉGITIMITÉ ?

Comment avancer ? Même les praticiens de l'Europe sont divisés. Les uns vantent les progrès réalisés avec Amsterdam, les autres estiment que ce traité est un échec et que tout reste à faire. Les uns pensent qu'il faut avancer à quinze, les autres que les progrès ne peuvent venir que de quelques pays leaders regroupés dans une forme de directoire.

Il en va de l'Europe comme de l'ensemble de la communauté internationale. Au lieu de vouloir rationaliser l'existence de diverses institutions, mieux vaut sans doute s'interroger sur leur agencement, leur articulation, leur mise en réseau. Les acteurs de la vie internationale seront de moins en moins souvent des Etats et de plus en plus souvent des groupes sub ou supra-étatiques.

Reste le problème de la légitimité. La question a été posée à Madrid à propos de l'usage de la force dans les rapports internationaux : l'ONU est-elle la seule instance de légitimation ? Ou bien des institutions peuvent-elles, en se référant à la Charte des Nations unies, se passer de l'accord du Conseil de sécurité afin d'éviter le veto d'un de ses membres permanents ? Reste aussi l'avenir de la démocratie à l'heure des réseaux non étatiques : comment organiser, s'est demandé Otto Shily, le nouveau ministre allemand de l'intérieur, *« un contrôle démocratique des mondes virtuels »* ?

Daniel Vernet

L'ange passe *par Sajtinac*

L'Allemagne vire au centre

Suite de la première page

L'Allemagne n'a soudain plus été le paradis des entrepreneurs rêvé par M. Schröder : le ministre désigné de l'économie, l'entrepreneur *high tech* Jost Stollmann, a claqué la porte avant même d'avoir été nommé, qualifiant de « désastreux » le contrat de coalition. S'y est ajouté le combat engagé par M. Lafontaine contre la Bundesbank, appelée chaque jour à baisser ses taux, ranimant un débat que l'on croyait clos en Europe, dans un pays où le monétarisme était érigé, croyait-on, en religion. Passionné de macro-économie, le président du SPD n'aurait tout simplement fait que répéter ce qu'il dit depuis des mois, mais nul n'y prêtait guère attention jusqu'à ce qu'il devienne ministre des finances.

Depuis quelques jours, pourtant, le SPD entame son virage au centre, sous la pression publique. M. Lafontaine a rendu visite à la Bundesbank jeudi 5 novembre, sans provoquer d'éclat, du moins jusqu'à la démission surprise de deux membres de l'institution francfortoise, mardi soir. Il a rappelé qu'il ne contestait pas l'indépendance de la banque. Face à la levée de boucliers des milieux économiques, Gerhard Schröder a apporté quelques corrections au contrat de coalition : la réforme fiscale prévoit désormais un allègement net de 15 milliards de marks – contre 10 milliards prévus initialement – à partir de 2002 : certaines déductions fiscales dont la suppression aurait handicapé les PME seront finalement maintenues. Les secteurs industriels gros consommateurs d'énergie, comme le ciment, l'aluminium ou la sidérurgie, seront épargnés par l'écotaxe, au grand soulagement des bastions ouvriers du SPD de la Ruhr.

QUATRE PILIERS

Si ces mesures font perdre quelque cohérence à la réforme fiscale ou à la réforme écologique, elles correspondent davantage aux engagements du candidat Schröder, qui avait promis de ne rien faire qui pénalise la compétitivité de l'économie. Ces concessions étaient aussi indispensables pour que le patronat accepte de participer de manière constructive à la négociation sur le pacte pour l'emploi. Enfin, M. Schröder a annoncé une réforme des retraites fondée sur quatre piliers – répartition, retraites d'entreprises, épargne personnelle, participation au capital et aux bénéfices des entreprises. Même s'il persiste à annuler la timide réforme entamée par Helmut Kohl, il montre qu'il est conscient de la nécessité des réformes sociales.

Peut-on en déduire que M. Schröder, partisan d'une politique de l'offre, s'est imposé face à son ancien rival néo-keynésien Lafontaine, décrit par la droite et le patronat comme un homme aux recettes du passé ? Sans doute pas, les deux hommes étant plus proches que ne l'affirment la droite et le patronat. *« La politique de l'offre et celle de la demande ne sont pas contradictoires »*, a rappelé le nouveau chancelier. Surtout, le keynésianisme de M. Lafontaine reste essentiellement rhétorique : le ministre est partisan de l'orthodoxie budgétaire ; il plaide pour une baisse des taux et une hausse des salaires, deux domaines dans lesquels il n'a pas de pouvoir de décision.

M. Lafontaine fait, par contre, figure de moderniste dans certains domaines. Il a provoqué une mini-révolution en se demandant s'il ne fallait pas réserver les prestations chômage à ceux qui en ont besoin, et les financer par l'impôt. Cette réforme peut faire crier à la nationalisation du système de protection sociale. Mais elle représente aussi une hérésie pour la gauche traditionnelle : elle implique l'abandon de la notion d'« assurance sociale » pour lui substituer le concept d'équité. *« Cette idée est très moderne »*, déclare un membre de l'aile libérale de la CDU, qui craint que son parti ne puisse gagner les élections si le SPD s'engage dans de telles réformes.

Cela n'empêche pas M. Schröder de faire des propositions plus classiques pour la gauche : il a lancé l'idée, saluée par les syndicats, de trouver un moyen de donner une retraite pleine aux salariés dès l'âge de soixante ans pour embaucher des jeunes, proposition que le chef du patronat, Dieter Hundt, a jugée *« non finançable »*. Le ticket modérateur sur les médicaments va être réduit, compliquant le financement du système de santé. Deux projets qui amènent à s'interroger sur la réalité et la pérennité du « virage au centre » de ce mardi.

Arnaud Leparmentier

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Jean Perrin et le Palais de la découverte

MARDI 16 NOVEMBRE, une veillée funèbre aura lieu au Palais de la découverte à la mémoire de Jean Perrin et de Paul Langevin. Le public pourra défiler devant les catafalques dressés dans la grande rotonde. Et le lendemain matin un cortège officiel conduira au Panthéon les cendres des deux célèbres physiciens. Ils étaient contemporains : Jean Perrin était né à Lille le 30 septembre 1870 et Paul Langevin à Paris le 23 janvier 1872. Ils se sont rencontrés à l'Ecole normale supérieure au début de leur carrière scientifique.

Les appareils utilisés par Jean Perrin en 1895 et 1897 pour ses expériences, donnant la première preuve directe de l'existence des électrons, ont été exposés dans cet instructif Palais de la découverte, dont il fut le créateur en 1937. *« Nous avons voulu*, disait-il peu de temps avant l'inauguration, *qu'il devint évident pour tous que les récents et prodigieux progrès de* notre civilisation ont leur source *dans la recherche pure et désintéressée, dirigée vers la découverte des choses inconnues, en sorte que, par exemple, nul n'ignore en sortant d'ici que rien de notre formidable industrie électrique n'existerait sans les découvertes des courants et de leurs propriétés par l'Italien Volta, le Français Ampère, l'Anglais Faraday. Nous avons voulu, du même coup, répandre cette idée que le pays, que tout pays a un intérêt pratique primordial à donner aux chercheurs de grande classe les sommes, en définitive insignifiantes, qui sont nécessaires à leurs travaux, au lieu d'économiser de façon absurde la semence nécessaire aux récoltes futures. »*

C.-G. Bossière
(12 novembre 1948.)

RECTIFICATIFS

ADEN

Une erreur de manipulation de fichiers informatiques a malencontreusement rendu inutilisables les horaires de films publiés dans le numéro d'*aden* diffusé, en Ile-de-France, avec *Le Monde* de ce jour (daté 12 novembre). La liste de *« tous les films »*, et des salles où ils sont projetés, est, elle, exacte. En conséquence, nous demandons aux utilisateurs d'*aden* de composer le numéro de téléphone des salles afin de s'enquérir des horaires. Nous les prions, ainsi que les diffuseurs, de bien vouloir accepter nos excuses.

JEAN MARAIS ET LES ANGES

Si dans *Orphée*, de Jean Cocteau, on traversait des miroirs et on rencontrait des anges, Jean Marais n'y jouait pas un ange, contrairement à ce que nous avons affirmé dans les pages qui lui étaient consacrées (*Le Monde* du 11 novembre) et malencontreusement répété en page une de la même édition. Jean Marais jouait Orphée et le rôle de l'ange Heurtebise était tenu par François Périer.

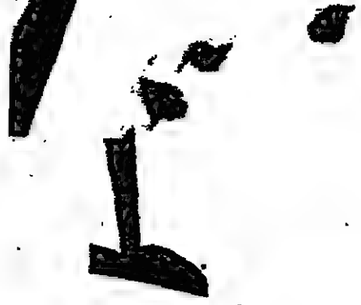

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Gerald Long

L'ancien patron de l'agence Reuter

EN PRENANT les commandes de Reuter en 1963, Gerald Long, qui est mort dimanche 8 novembre à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans, a lancé la prestigieuse agence britannique dans une véritable révolution économique. C'est sous son autorité que Reuter a accentué sa position dans le secteur de l'information économique avec la mise en place, en 1964, du premier système électronique international de distribution d'informations économiques et, en 1972, d'une bourse électronique internationale de devises, après les accords de Bretton Woods qui inaugurent le flottement du cours des devises.

Il a orienté la politique de l'agence qui se consacrait aux médias vers le monde des affaires. *« L'information comme vous la concevez, comme vous la pratiquez, la chasse aux nouvelles, les scoops, tout cela c'est du romantisme dépassé. C'est fini. Ce que vous faites est sans avenir. L'avenir, c'est la transmission des données »*, déclarait-il à la fin des années 70. Il reconnaîtra cependant plus tard à Jean Huteau et Bernard Ullmann, dans *Une histoire de l'Agence France Presse* (Laffont, 1992) : *« J'ai fait avec Reuter quelque chose qui ne m'intéresse pas. Fournir des chiffres aux banquiers, c'est parfaitement honnête, c'est une affaire comme une autre, autant vendre des pommes de terre, tandis que l'information a une implication morale... Et le journalisme des agences, c'est ce qu'il y a de meilleur dans le monde de l'information. »*

Gerald Long est entré à Reuter en 1948, comme secrétaire de rédaction, avant d'être correspondant à Paris, en Turquie et en Allemagne. Il devient ensuite chef du réseau mondial des télécommunications de l'agence, avant d'être nommé, à trente-neuf ans, directeur général. Il occupe ce poste jusqu'en 1981. Il travaille pendant trois ans pour le groupe de Rupert Murdoch, et ensuite, brièvement, pour Robert Maxwell. Installé à Paris, il a contribué au lancement de la Fondation Journalistes en Europe, aux côtés de Philippe Viannay, mort en 1986, ancien président du Centre de formation des journalistes.

Alain Salles

■ **ANDRÉ MONTEIL**, ancien ministre et ancien parlementaire, est mort, dimanche 8 novembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Né le 15 août 1915, à Juillac (Corrèze), agrégé de lettres, André Monteil appartint au mouvement de résistance Libération-Nord et commanda les Forces françaises de l'intérieur (FFI) de Quimper. Député du Finistère dans les deux Assemblées constituantes au lendemain de la Libération, réélu sous l'étiquette Mouvement républicain populaire (MRP) à l'Assemblée nationale en 1946, en 1951 et en 1956, il fut secrétaire d'Etat à la marine en 1950 et 1951 puis en 1954, dans le cabinet de Pierre Mendès France, ministre de la santé publique (1954-1955). En 1954, son hostilité à la Communauté européenne de défense lui vaut d'être exclu du MRP. Battu aux élections législatives de 1958, il fut élu au Sénat un an plus tard. Il y présida la commission des affaires étrangères et de la défense de 1968 à 1971, date à laquelle il ne s'est pas représenté. Maire de Quimper de 1953 à 1959, André Monteil avait présidé l'Alliance France-Israël de 1971 à 1977 et, de 1971 à 1994, il avait été vice-président de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra).

Marie-Madeleine Davy

Une historienne du siècle cistercien

MÉDIÉVISTE et spécialiste de la mystique chrétienne, Marie-Madeleine Davy est morte dimanche 1er novembre à Saint-Clémentin (Vendée).

Née le 13 septembre 1903 à Saint-Mandé, Marie-Madeleine Davy, après des études de philosophie et d'histoire médiévale à la Sorbonne et de théologie à l'Institut catholique, se spécialise dans la mystique du XIIe siècle, âge d'or cistercien, *« siècle solaire »*, disait-elle, que domine la haute figure de saint Bernard de Clairvaux. Sa thèse de doctorat sur Guillaume de Saint-Thierry, ami de saint Bernard et moine à l'abbaye de Signy, dont elle traduira également plusieurs œuvres, paraît en 1953 chez Vrin. Parallèlement, elle s'intéresse à la mystique rhénane et à Maître Eckhart. Proche de Nicolas Berdinev, qui exercera sur elle une grande influence, Marie-Madeleine Davy étend le champ de sa recherche à la spiritualité orthodoxe. D'autres rencontres marqueront son itinéraire intellectuel : Simone Weil, Pierre Teilhard de Chardin, Gabriel Marcel, Gaston Bachelard, Vladimir Jankélévitch, Jean Daniélou, Henri Corbin (qui lui fait rencontrer Carl-Gustav Jung), ou encore Antonin Artaud.

Pendant la seconde guerre mondiale, Marie-Madeleine Davy a participé activement à la Résistance dans les milieux intellectuels, et dirigé un réseau d'aide pour les aviateurs américains et anglais et pour les réfractaires du service travail obligatoire. *« J'ai eu beaucoup de peine à me réadapter à la vie de tous les jours*, déclara-t-elle, vingt ans plus tard, dans un entretien à *Combat*. *Il me semblait que les gens avaient perdu leur qualité – et moi aussi. Je ne pouvais plus rien faire, j'étais comme perdue. J'avais tort. Le quotidien n'est jamais monotone. On vit toujours dangereusement : il n'y a pas de répétition. C'est la jeunesse chaque jour, une vie nouvelle chaque jour. »*

Professeur à Berlin et Manchester, chargée de cours à l'Ecole des hautes études, puis maître de recherche au CNRS, conférencière invitée dans de nombreux pays, Marie-Madeleine Davy s'est attachée, dans plusieurs livres, à adapter et à moderniser, pour un large public, ses connaissances érudites dans le domaine de la spiritualité et du symbolisme chrétien. Citons notamment *L'Homme intérieur et ses métamorphoses* (éd. Epi, 1974, repris chez Desclée en 1997) ; *Un itinéraire à la découverte de l'intériorité* (éd. Epi, 1977, repris chez DDB en 1934). Outre des ouvrages de vulgarisation sur la symbolique romane, la philosophie médiévale, et une *Encyclopédie des mystiques* (quatre volumes, Payot), Marie-Madeleine Davy a publié des poèmes (*La Terre face au soleil*, La Baconnière, 1965) et des romans (*Le Berger du soleil*, éd. Buchet-Chastel, 1965 ; *Muni*, éd. Retz, 1989).

Patrick Kéchichian

■ **BARBARA THORNTON**, chef de chœur, spécialiste de la musique médiévale et co-directrice de l'ensemble Sequentia, est morte à Cologne, dimanche 8 novembre, à l'âge de quarante-huit ans des suites d'une tumeur au cerveau. Née aux Etats-Unis, dans le New Jersey, Barbara Thornton était diplomée du Sarah Lawrence College. Elle s'était perfectionnée dans l'étude de la voix à Amsterdam, Zurich, en Italie puis s'était spécialisée dans la musique médiévale à la Schola cantorum basiliensis à Bâle. Elle s'était fait connaître pour avoir exhumé, en concert et en disque, la musique de l'abbesse Hildegard von Bingen avec l'ensemble Sequentia, qu'elle avait fondé en 1977 avec Benjamin Bagby. Elle vivait en Allemagne depuis plus de vingt ans.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mardi 10 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division **Henri Marescaux, Jean-Michel de Widerspach-Thor et Jacques Neuville.**

● **Marine.** Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral **Alain Béréan,** nommé directeur du personnel militaire de la marine.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral **Serge Harismendy** ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Jérôme Denavit, Hubert Pinon, Edouard Scott de Martinville** et **Hubert Rossignol** (nommé chef du bureau « espace » à l'état-major des armées).

● **Air.** Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps aérien, les généraux de division aérienne **Michel Brugnon** et **François Bourdilleau.**

Sont nommés : commandant la région aérienne Nord-Est, le général de corps aérien **Alain Perrollaz** ; directeur central de l'infrastructure de l'air, le général de brigade aérienne **Bernard Choplin** ; chef de la division « emploi » à l'état-major des armées, le général de brigade aérienne **Alain Bévillard.**

● **Gendarmerie.** Est promu général de brigade, le colonel **Gérard Ablven.**

● **Armement.** Est nommé inspecteur de l'armement terrestre, l'ingénieur général de première classe **Bernard Lieutaud.**

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 6 novembre sont publiés :

● **Conseil de l'Europe :** une loi autorisant la ratification du sixième protocole additionnel à l'accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe.

● **Droits de l'homme :** une loi autorisant la ratification de l'accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme.

● **Mérite :** un décret du président de la République nommant membre du conseil de l'ordre national du Mérite Monique Berlioux, commandeur de l'ordre national du Mérite, ancienne championne de natation, ancienne directrice du Comité international olympique (CIO). Elle remplace Fernand Sastre, décédé en juin.

● **Bug :** une circulaire du premier ministre relative aux dispositions à prendre par les administrations de l'Etat et les organismes placés sous le contrôle de l'Etat dans la perspective du passage à l'an 2000 des systèmes informatiques et des systèmes techniques utilisant des dispositifs microprogrammés.

● **Sciences :** un décret relatif à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération qui devient l'Institut de recherche pour le développement.

● **Bercy :** quatre décrets portant nominations de directeurs à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

Au *Journal officiel* du samedi 7 novembre sont publiés :

● **Conciliation :** un décret relatif à la commission de conciliation prévue par le code de la santé publique.

● **Accords internationaux :** un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Belgique sur la centrale électronucléaire de Chooz et les échanges d'information en cas d'incident ou d'accident, signé à Bruxelles le 8 septembre 1998.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Boulogne-sur-Seine, 12 novembre 1980.
Meudon, 12 novembre 1998.

Dix-huit ans,

Charlotte

fête son anniversaire avec ses parents et amis.

Danielle, Henri, Julien et les autres.

Décès

– Odette,
son épouse,
Anne-Françoise et Janine,
ses filles,
ont le regret d'annoncer le décès de

M. Antony DECELLE,
IPET,
ancien proviseur
du lycée technique de Montpellier,
officier des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 8 novembre 1998.

Selon ses vœux, un ultime adieu *et l'incinération ont eu lieu à* Montpellier, le 10 novembre, dans la plus grande intimité.

– Le docteur Jacques Robin,
son compagnon,
Jérome, Stéphane, Cyrille, Fabrice, Barbara Giraudat,
ses enfants, ainsi que leurs conjoints,
Jules, Kim, Alexandre, Calypso, James, Valentine, Benjamin, Justine, Clara, Elsa, Bruce, Matthieu, Aline,
ses petits-enfants,
Gérard et Odile Doquet-Chassaing,
son frère et sa belle-sœur,
Alice Descroix,
sa tante,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès *subit de*

Monique DOQUET-CHASSAING,

le 5 novembre 1998, dans sa soixante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Nogent-sur-Seine, le 7 novembre.

33, rue de Sèvres,
75006 Paris.

– Mme Huguette Foucras,
son épouse,
Françoise et Philippe Bourgine,
sa fille et son gendre,
Xavier,
son petit-fils,
Son frère, son beau-frère, ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond FOUCRAS,
directeur honoraire
de la Banque de France,

survenu le 9 novembre 1998, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 novembre, à 14 h 30, en la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi.

16, place Jean-Jaurès,
81000 Albi.

– Mme Edwarda Frenkiel,
son épouse,
Mme Frédérika Gutman,
sa sœur,
M. Pierre Frenkiel,
Mme Simone Jacob et son époux,
M. Alain Jacob,
Mme Eliane Frenkiel,
ses enfants,
Lise-Laure Jacob,
Stanislas Frenkiel,
Noga et Youval Mishliborsky,
ses petits-enfants,
Ainsi que Marie-Dominique Tourte, la maman de Stanislas,
ont l'immense douleur d'informer du décès de

Joseph FRENKIEL,
avocat honoraire,
ancien déporté.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 novembre, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

6, boulevard Saint-Martin,
75010 Paris.

– Le Président de l'université de la Sorbonne Nouvelle - Paris-III,
Et les enseignants de l'UFR de Littérature et Linguistique françaises et latines
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie,

Marie-Thérèse LIGOT,

survenu le mardi 4 novembre 1998.

Ils expriment toute leur sympathie aux *proches de* Marie-Thérèse.

Gustave MALÉCOT

est décédé subitement le 7 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Nous sommes tous très tristes.
Il était ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur émérite à l'université de Lyon, mathématicien spécialiste de la génétique des populations, officier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques.

Emilienne Lassalle,
son épouse,
Christian, Bernard, Jean Luc et Isabelle,
ses enfants,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis.

– Le directeur,
Les enseignants et administratifs de l'ISFA (Institut de science financière et d'assurances) de l'université Claude-Bernard - Lyon-I,
Le président,
Le conseil de l'Association des actuaires diplômés de l'ISFA,
ont le regret de faire part du décès du

professeur Gustave MALÉCOT,
directeur de l'Institut
de 1962 à 1981.

– Le président de la Fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense,
Le comité directeur de la Fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice RAMPANT,
commandeur de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
du personnel civil de la défense nationale,
président d'honneur fondateur
de l'Union fédérale des clubs sportifs
et artistiques de la défense,

survenu le 6 novembre 1998.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 10 novembre, en l'église de Gouli.

– Anna Scali,
son épouse,
Arlette Scali,
sa mère,
Philippe et Marie Scali,
Pierre Scali,
ses frères et belle-sœur,
Bertil, Lucas, Philippine, Tatiana et Edmond,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Eric SCALI.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 novembre 1998, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

34, avenue Montaigne,
75008 Paris.

Anniversaires de décès

Patrice COUSSONNET,
agrégé d'arabe

est
« parti pour un monde d'autres rêves »
(Ch. Weber).

Dans les astres, nous sommes heureux de le retrouver.

– Il y a vingt-cinq ans, le 11 novembre 1973, *nous quittait*

Marie-Louise LURIN.

Elle n'a depuis cessé de manquer à ses enfants, Brigitte, Marc, Isabelle, Luc Noyaret.

Souvenir

– 12 novembre 1988.
12 novembre 1998.

Jean BEHREND.

Sa famille, ses amis, se souviennent.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Conférences

« Quand et comment finit la guerre de Cent Ans ? »
par Philippe Contamine,
membre de l'Institut,
professeur à l'université Paris-IV,
le lundi 16 novembre 1998, à 18 heures,
au palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée par
le Centre d'études
d'histoire de la défense,
dans le cadre du cycle de conférences
« De la guerre à la paix. »

LES CONFÉRENCES DU SALON DE LA COPROPRIÉTÉ
Samedi 14 novembre 1998
– Entretien et valorisation de l'immeuble.
– Isolation acoustique et thermique.
– Réforme du droit de la copropriété.
– Rémunération du syndic.
– Comment lire un relevé de charges.
Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la Copropriété (du 12 au 14 novembre), Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er :
– Adressez votre demande à
SQUAD International,
1, rond-point de l'Europe,
92257 La Garenne-Colombes Cedex.
– Téléphonez au 01-47-82-08-96
ou http:www.coproweb.com

Communications diverses

Maison de l'hébreu : pour lire en deux heures ou s'initier efficacement *au biblique et au moderne en dix séances.* Professeur Jacques Benaudis. Tél. : 01-47-97-30-22.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 12 novembre, à 20 h 30 : Bill Clinton, après les élections partielles, par N. Bernheim, journaliste, écrivain. Tél. : 01-42-71-68-19.

CARNET DU MONDE
TARIFS 98 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE

Offre valable jusqu'au 31/12/98

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ F 801 MQ 007

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

☐ par carte bancaire N° _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de validité _ _ _ _ Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _ _ _ _ _

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2190 F	2960 F	« Le Monde » (USPS-0009726) is published daily for 5 992 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France periodicals postage paid at Champlain N.Y. US. and additional mailing offices. POSTMASTER Send address changes to IMS at R.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1516 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3050 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2661 USA - Tel. 800-428-30-05
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/98

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

* Pour tout abonnement d'une durée de 3 ans

AÉRONAUTIQUE **Le gouvernement a annoncé, mardi 10 novembre, le transfert à Aerospatiale avant la fin de l'année de sa participation de 45,76 % dans Dassault Aviation. ● LE PARTAGE ÉGAL des pouvoirs au sein de Dassault Aviation constitue la base de l'accord. Les deux actionnaires disposeront d'une représentation paritaire au sein du conseil d'administration, et les décisions *« majeures »* concernant l'entreprise seront *« prises en commun »*. ● DASSAULT SYSTÈMES, société de logiciels cotée dont le groupe aéronautique détient 33 %, reste en dehors de l'opération. ● LE RAPPROCHEMENT Dassault-Aerospatiale s'inscrit dans la perspective de la *« grande société d'aéronautique et militaire »* européenne, en cours d'élaboration. Lassés des hésitations françaises, le britannique British Aerospace et l'allemand DASA menacent de fusionner seuls.**

Le gouvernement scelle le mariage entre Aerospatiale et Dassault

L'Etat transférera au groupe aéronautique, avant la fin de l'année, sa participation de 45,7 % dans le capital de l'avionneur. Ce rapprochement pourrait faciliter la constitution d'un vaste groupe de défense européen souhaité par les pouvoirs publics français

LE REGROUPEMENT de l'industrie aéronautique civile et militaire française a franchi une étape décisive, mardi 10 novembre. L'entreprise publique Aerospatiale, dont la privatisation est en cours par le biais d'une fusion avec Matra Hautes Technologies, va se retrouver, avant la fin de l'année, propriétaire des 45,7 % que détient actuellement l'Etat dans la société Dassault Aviation. Annoncé le 14 mai, le principe de ce rapprochement a, depuis, fait l'objet de longues tractations entre le ministère de l'économie et des finances et la famille Dassault, actionnaire majoritaire de l'avionneur. L'issue des discussions était attendue cette semaine (*Le Monde* du 10 novembre).

L'Etat, dans cette négociation, possédait un argument de persuasion important par le biais de ses droits de vote doubles, dont il avait pris soin de faire confirmer, récemment, la validité par le Conseil constitutionnel. Mardi soir, le gouvernement a annoncé, dans un communiqué publié conjointement par le ministère de l'économie et celui de la défense, qu'un accord avait été conclu entre les parties pour la mise en œuvre de ce transfert.

Cet accord repose sur un partage égal des pouvoirs au sein de Dassault Aviation, le constructeur des Mirage et du Rafale, mais aussi des avions d'affaires Falcon. Dassault Systèmes, société cotée dont le groupe aéronautique détient 33 %, reste en revanche en dehors de cette opération. Une assemblée générale des actionnaires de Dassault Aviation doit se tenir le 23 décembre pour mettre les statuts de la société en conformité avec l'accord.

Concernant l'activité purement aéronautique, qui faisait l'objet de la négociation, un pacte d'actionnaires est conclu sous les auspices de l'Etat entre Aerospatiale, désormais actionnaire direct de Dassault, et la famille de son fondateur. Ce pacte précise que les deux actionnaires disposeront d'une représentation paritaire au sein du conseil d'administration de l'avionneur, et que les décisions *« majeures »* concernant l'entreprise seront *« prises en commun »*. Il prévoit aussi l'abandon des droits de vote doubles dont disposait l'Etat dans Dassault Aviation, qui lui donnait une majorité de 55 %.

Un comité stratégique est également créé pour définir les grandes orientations, notamment celles qui pourraient être liées à la restructuration de l'aéronautique européenne. Le gouvernement, dans son communiqué, prend soin d'indiquer que le rapprochement Dassault-Aerospatiale s'inscrit dans la perspective de la *« grande société d'aéronautique et militaire »* en cours de discussion à l'échelon européen.

SCHÉMA FINAL

Cette négociation, cependant, connaît de nombreux tiraillements. Tandis que la France peine à restructurer sa propre industrie, avec quelques années de retard sur ses partenaires, Allemands et Britanniques sont tentés d'accélérer la cadence en mettant en place une alliance bilatérale, sans attendre que les Français soient enfin en ordre de bataille. Une fusion entre British Aerospace et Daimler Benz Aerospace (DASA) est régulièrement évoquée. Le PDG d'Aerospatiale, Yves Michot, a contre-attaqué, proposant *« une fusion à trois »*. Mais le rythme de la réorganisation française se prête difficilement à une telle accélération de l'histoire.

Dans l'immédiat, le transfert des parts de l'Etat de Dassault à Aerospatiale ne constitue qu'une étape dans le schéma final souhaité par le gouvernement. Ce schéma consisterait à fusionner les deux avionneurs, conduisant à faire de la famille Dassault un actionnaire minoritaire de ce nouvel ensemble, aux côtés de l'Etat. Et du groupe Lagardère, dont la branche « défense » (espace et missiles) s'apprête à fusionner avec Aerospatiale, d'ici la fin 1998, en échange d'une entrée dans son capital.

Anne-Marie Rocco

Le succès de Dassault Systèmes

Exclu de l'opération de rapprochement, Dassault Systèmes est l'un des leaders mondiaux de logiciels pour la conception et la fabrication assistées par ordinateur. Son logiciel Catia, commercialisé par IBM, est devenu l'outil de référence dans toute l'industrie. Porté par la forte croissance du marché des logiciels de conception, la société ne cesse de développer de nouveaux produits et multiplie les partenariats. Elle a récemment noué des accords avec Hewlett Packard, Compaq, Sunmicrosystems et Microsoft pour concevoir et commercialiser de nouveaux logiciels.

Dassault Systèmes, qui a accusé un déficit de 111 millions de francs en 1997, à la suite d'importantes acquisitions, avait jusqu'alors comme principaux actionnaires Dassault Aviation (35 % du capital), Dassault Industries (26,8 %), son PDG Charles Edelstenne (6,9 %) et IBM (4,4 %). La participation de Dassault Aviation va être transférée à Dassault Industries.

Faute de consensus, l'AFB reconduit le président sortant, Michel Freyche

UNE FOIS n'est pas coutume, les banquiers n'ont pu dégager un consensus pour trouver un successeur à Michel Freyche à la présidence de l'Association française des banques (AFB), dont le mandat est arrivé à son terme le 8 novembre. Le conseil d'administration de l'association patronale a donc demandé, mardi 10 novembre, *« à l'unanimité »*, sur proposition de son bureau, de reconduire M. Freyche à la tête de l'association pour un ultime mandat, jusqu'au 31 décembre 1999. Le bureau compte notamment parmi ses membres Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), Daniel Bouton (Société générale), Michel Pébereau (BNP), Charles de Croisset (CCF) et André Levy-Lang (Paribas).

Les banquiers de la place n'ont finalement pu se mettre d'accord. Plusieurs noms avaient circulé ces derniers mois : Philippe Toussaint, ancien président du directoire du Crédit du Nord, aujourd'hui dans le groupe Paribas à la tête de Via Banque, Philippe Pontet et Jean-Pierre Aubert, tous deux anciens présidents du CIC ou encore Bernard Maurel, vice-président de l'AFB représentant les petites banques, qui préside la banque Martin Maurel. Mais aucun n'a recueilli l'assentiment général et aucun autre nom n'est sorti du chapeau. Preuve que la place n'a plus de *« parrain »*, commente un professionnel avec une pointe d'ironie.

DÉFIS IMPORTANTS

Ces querelles semblent en tout cas assez dommageables, alors que les banques françaises se trouvent à la veille de défis importants. Agé de soixante-neuf ans, M. Freyche, qui ne cachait pas son désir d'être remplacé, a été nommé pour assurer la transition. Il devra *« conduire à leur terme les négociations engagées pour rénover la convention collective de la profession »*, poursuivre les négociations en cours sur la réduction du temps de travail, et aura également pour mission *« de mener à bien les structures de l'association pour étudier l'éventualité d'une représentation professionnelle commune de l'ensemble des réseaux qui appliquent les règles de la concurrence »*. En d'autres termes, l'un des grands chantiers sera de tenter un rapprochement de l'AFB avec le Crédit agricole et les Banques populaires, les spécificités des uns ou des autres étant en train de s'estomper. Lucien Douroux, directeur général de la Caisse nationale de la « banque verte », avait lancé un appel en ce sens le 23 octobre lors du congrès de la Fédération nationale du Crédit agricole à Vichy, en préconisant *« la création d'une nouvelle structure représentative de la profession bancaire »*, qui coifferait banques classiques et mutualistes.

Il est vrai que certains émettent des doutes sur la représentativité de l'AFB, qui regroupe toutes les banques non coopératives (403 banques adhérentes), soit aujourd'hui seulement 40 % de la profession (en termes de dépôts ou de crédits distribués), et déplorent sa perte d'influence. Bercy, qui avait fait part de son agacement au sujet des hésitations des banquiers de l'AFB, milite dans le sens d'une structure commune. Certains souhaitent prendre modèle sur la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances), qui regroupe des sociétés à statuts différents, aussi bien des mutuelles que des entreprises classiques.

Mais, dans le secteur bancaire, les discussions sur la mise en place d'une maison commune promettent d'être délicates, d'autant que le mandat de M. Douroux arrive à expiration au printemps. Il restera aussi à régler le cas du Crédit mutuel, propriétaire du CIC, dont le monopole du Livret bleu en agace plus d'un.

A l'heure de profondes évolutions, parmi lesquelles la prochaine loi sur la sécurité de place, le passage à l'euro, la nécessité de renforcer la place financière de Paris et les négociations sociales, le secteur bancaire a plus que jamais besoin d'une fédération patronale puissante.

Pascale Santi

Double démission à la Bundesbank

OLAF SIEVERT ET HELMUT HESSE, membres du conseil central de la banque centrale allemande, vont quitter à leur demande leur poste le 31 décembre, a indiqué la Bundesbank, mardi 10 novembre.

Helmut Hesse, président de la banque centrale de la ville libre de Brême et des Länder de Basse-Saxe et de Saxe-Anhalt, et Olaf Sievert, président de la banque centrale des Länder de Saxe et de Thuringe, veulent se consacrer à des travaux de recherches, a précisé l'institut d'émission. M. Hesse aurait dû partir en 2000 et M. Sievert en 2001.

Selon les observateurs, cette double démission confirme le malaise qui règne actuellement à la Bundesbank, dont la politique a été vivement critiquée par le nouveau ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine.

France Télécom ouvre à nouveau son capital

Avantage Actionnaire n°2

L'opportunité de profiter de
la croissance
d'un opérateur mondial.

Une priorité stratégique.

Aujourd'hui, les télécommunications se construisent à l'échelle mondiale. Cette ouverture permet à France Télécom de prendre position sur de nouveaux marchés et de faire du développement international une de ses priorités. Dans cette perspective, France Télécom s'est fixé trois axes stratégiques :

- l'Europe dont le marché présente un fort potentiel ;
- le développement des services mondiaux à travers Global One ;
- les pays émergents sur lesquels France Télécom mène une politique de développement sélective.

• **L'Europe, un marché porteur.** L'Europe est l'objectif prioritaire de France Télécom. D'ores et déjà opérateur paneuropéen de premier plan, France Télécom a poursuivi, en 1997 et 1998, son expansion dans la plupart des pays. Avec Deutsche Telekom, France Télécom a conforté ses positions en Italie (Wind), au Royaume-Uni (Metroholdings) et en Suisse (MultiLink). Seule, France Télécom est également présente en Espagne (Lince), aux Pays-Bas (Federa et Casema), en Belgique (Mobistar) et en Grèce (Panafon).

• **Le partenariat avec Deutsche Telekom.** Cette expansion nécessite des investissements importants. Aussi, France Télécom et Deutsche Telekom ont décidé de s'associer pour démultiplier leurs capacités. En Europe, ils vont donc coordonner leurs stratégies pour disposer d'un avantage concurrentiel significatif face à un marché qui se libéralise rapidement. Pour sceller cette coopération, France Télécom et Deutsche Telekom vont échanger 2 % de leur capital respectif.

• **Une offre de services mondiaux.** France Télécom est présente sur le marché porteur des services internationaux de voix et de données à travers Global One, filiale commune créée avec Deutsche Telekom et Sprint.

Etre actionnaire de France Télécom, c'est s'associer au développement de la société de communication.

La Seita engage une vaste restructuration pour faire face à la concurrence internationale

Deux sites de production vont être fermés et 560 emplois supprimés

Le président de la Seita, Jean-Dominique Comolli, a annoncé, mardi 10 novembre, un plan de restructuration prévoyant la fermeture de l'usine de cigarettes brunes de Tonneins (Lot-et-Garonne) et de celle de cigares de Morlaix (Finistère) et la suppression de 560 emplois. Marylise Lebranchu, *secrétaire d'Etat au commerce et présidente de la communauté des communes de l'arrondissement de Morlaix, a demandé « une contre-expertise ».*

QUATRE ANS après sa privatisation, la Seita, qui emploie plus de 8 000 personnes, s'apprête à solder ses anciens bastions, les cigarettes brunes et le monopole de la distribution en France, pour devenir *« l'une des entreprises européennes les plus compétitives du secteur »*, selon les termes de son PDG, Jean-Dominique Comolli. Celui-ci a présenté, mardi 10 novembre, au comité central d'entreprise, un vaste plan de restructuration, qui projette de fermer deux usines de cigarettes et cigares, sur six en France, et deux directions régionales sur les dix que compte son réseau de distribution. Avec 560 suppressions d'emplois à la clé.

Les deux sites industriels menacés sont ceux de Tonneins (Lot-et-Garonne), qui fabrique des cigarettes brunes, et de Morlaix (Finistère), où sont produits des cigares. Le premier, où travaillent 282 personnes, doit être fermé à la fin de l'an 2000. Sa production de 7,6 milliards de cigarettes par an (marque Gauloises) sera rapatriée dans un premier temps sur l'usine de Lille (11 milliards de cigarettes). Mais il s'agit à terme de réduire de 19 milliards à 13 milliards, d'ici à 2001, la production globale de cigarettes brunes, en déclin *« inexorable »* : le marché français a chuté de 43 % depuis 1990. La Seita souligne que sa surcapacité de production, sans ce plan, passerait *« de 16 % actuellement à 41 % en 2001 »*.

FORT RYTHME D'INNOVATIONS

Morlaix et ses 172 salariés sont, eux, condamnés dès la fin de 1999. La production de l'usine bretonne sera transférée dans celle de Strasbourg, moyennant l'embauche de 87 personnes sur le site alsacien. Le marché du cigare se porte pourtant bien, tant en France que dans le monde, mais le fabricant français, malgré le plan de relance de cette activité engagé en 1994, n'a pas réussi à y équilibrer ses comptes, affichant une perte de 21 millions de francs, *« alors que les principaux concurrents cigariers sont rentables »*. L'entreprise française, qui lance *« 7 ou 8 nouveautés par an »*, ne peut pas suivre le rythme d'innovations imposé par ses rivaux : *« En 1997, 41 % du marché étaient occupés par des produits qui n'existaient pas en 1990, et 68 nouveaux produits sont apparus pour la seule année 1998 »*. D'autant que ses coûts de production sont nettement plus élevés que ceux des concurrents, hollandais et belges pour l'essentiel.

L'outil industriel de la firme française apparaît globalement sous-dimensionné face aux géants mondiaux. La plus grosse usine Seita, celle de Nantes-Carquefou, produit 14 milliards de cigarettes blondes par an, quand les unités des Philip Morris et autres Rothmans sont entre 23 et... 76 milliards !

L'ancienne Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes, – dont l'Etat ne détient plus que 5 % du capital –, devra en outre faire face au tournant du siècle à la fin du monopole de distribution dont elle bénéficiait depuis Colbert. La Seita assure aujourd'hui 98 % des approvisionnements des 35 000 débits de tabac. Les contrats commerciaux signés avec ses concurrents arrivent à échéance fin 1999. Au mieux, la Seita va devoir faire face à une *« renégociation à la baisse des prix de ses prestations »*, au pire subir l'*« apparition d'un réseau de distribution concurrent »*.

D'où la restructuration annoncée des directions régionales. Celle de Nantes, qui emploie actuellement 59 personnes, sera fermée au second semestre de 1999, et ses activités confiées à la direction sise au Mans. Celle de Tonneins (51 personnes) sera fermée dans le courant de l'an 2000, la direction régionale de Toulouse-Colomiers (Haute-Garonne) reprenant ses prérogatives.

M. Comolli s'est efforcé d'atténuer le choc de son plan, en s'engageant devant le CCE à *« proposer une solution à chaque salarié concerné »*. Mais, dès mardi, Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat au commerce, en tant que présidente de la communauté des communes de l'arrondissement de Morlaix et ancien maire de cette ville, a annoncé qu'elle allait demander *« une contre-expertise »*.

Pascal Galinier

Faible mobilisation à Besançon pour sauver Weil

L'entreprise textile de 410 salariés est en cessation de paiements. Une lente agonie qui n'émeut plus guère dans cette région sinistrée

BESANÇON
de notre correspondant

Lorsque Denis Weil a confirmé, le 30 octobre, que l'entreprise familiale d'habillement de Besançon était en cessation de paiements, nul n'a été surpris. *« Chacun s'y attendait, certains s'y étaient préparés, mais l'annonce du dépôt de bilan nous a fait mal »*, confie un salarié. Le PDG a justifié sa décision par quelques chiffres clés. *« Les pertes cumulées sur les quatre dernières années sont de 185 millions de francs »*, a-t-il dit, en ajoutant que [illegible] millions manquaient à cause de *« défaillances de clients »* et que 44 autres relevaient des *« frais de restructuration »* engagés. L'entreprise Weil, qui emploie encore 410 salariés, dont 330 dans la capitale franc-comtoise – elle en comptait 1 550 en 1979 – est l'ultime témoin du passé industriel d'une ville, qui a vu disparaître, l'un après l'autre, tous ses fleurons.

Contrairement à LIP, pour laquelle plus de 100 000 personnes étaient descendues dans la rue en 1973, aucune mobilisation pour sauver Weil n'a pourtant été notée. Même si des signes de sympathie ont accompagné, le 9 novembre, la centaine d'ouvriers qui se sont rendus en cortège, derrière un cercueil, aux portes de la préfecture, où était réunie une table ronde consacrée à l'avenir de l'entreprise.

FATALISME

« Le traumatisme est moindre parce que l'agonie a été très longue et que son issue fatale était attendue », commente Jacques Bauquier, permanent CGT. *« Ici, le niveau de combativité n'est pas celui du Havre. Les gens sont peut-être aussi devenus fatalistes, en constatant que leurs manifestations de solidarité n'avaient jamais empêché les boîtes de fermer. Comme si les licenciements devenaient quelque chose de naturel. Mais cette résignation, on va la combattre ! »*

Symboliquement, le syndicat, qui n'oublie pas que le groupe Weil possède plusieurs usines dans les pays de l'Est, l'Asie et le Maghreb, où il emploie 400 personnes, lui a demandé de *« relocaliser »* son activité de production à Besançon, où ne subsistait, depuis 1995, qu'un service de commercialisation. Denis Weil a aussitôt exclu cette hypothèse, estimant le surcoût de ce rapatriement à 150 millions de francs par an. En dépit de la pugnacité de l'administrateur désigné par le tribunal de commerce, Mᵉ Philippe Jeannerot, qui veut profiter au mieux des six mois de délai accordés à l'entreprise dans le cadre du redressement judiciaire, personne ne se berce d'illusions quant à une possibilité de sauvetage. D'autant que l'unique candidat à la reprise connu à ce jour, Michel Cornaton, est un ancien délégué CGT de Weil-Besançon, qui a créé sa propre société de repassage et défroissage à Dole, après avoir été licencié en 1990. Et que ses ex-camarades ne semblent guère prendre au sérieux.

Confronté à ce drame social, le maire, Robert Schwint (divers gauche), a tiré la sonnette d'alarme. Car le bassin d'emploi de Besançon, qui compte 95 000 actifs (70 % dans le secteur tertiaire) pour une population de 240 000 habitants, a perdu plus de 10 000 emplois industriels depuis les années 70 avec, notamment, les naufrages successifs de LIP (1 200 salariés), de Kelton (3 000 salariés) et de la Rhodiaceta (3 000 salariés). Soucieux d'enrayer la progression d'un taux de chômage qui vient de dépasser les 10 %, M. Schwint a donc réclamé le bénéfice de la prime européenne d'aménagement du territoire puisque sa ville est désormais « sinistrée ». *« L'important, c'est d'obtenir un véritable plan de relance industrielle au profit de Besançon »*, dit Paulette Guinchard-Kunstler, députée PS, qui a déjà rencontré à ce sujet la ministre de l'emploi, Martine Aubry, et celle de l'aménagement du territoire, Dominique Voynet. *« Et de prévoir le meilleur dispositif de reclassement possible pour les salariés de Weil. En sauvant, au passage, ce qui peut l'être de cette société. »*

Jean-Pierre Tenoux

Semi-conducteurs : inquiétude à l'usine IBM de Corbeil-Essonnes

LA DÉCISION du groupe allemand Siemens de se séparer de ses activités de semi-conducteurs (*Le Monde* du 6 novembre) suscite l'inquiétude chez les salariés français du groupe américain IBM, à Corbeil-Essonnes. *« Nous demandons la convocation d'un comité d'entreprise exceptionnel »*, a annoncé, mardi 10 novembre, un représentant de la CFDT, syndicat majoritaire sur le site d'IBM. A Corbeil, l'une des trois lignes de production est commune à IBM et Siemens. Spécialisée dans la réalisation de mémoires DRAM (dynamic random access memories), composants utilisés pour le stockage des programmes dans les ordinateurs, cette entité fabrique pour les besoins des deux groupes.

« A l'origine c'était du 50-50, aujourd'hui, c'est à 90 % pour Siemens », explique l'élu cédétiste. *« C'est là le problème »*, poursuit-il, notant que l'unité fabrique des DRAM ayant une capacité de stockage de 16 mégabits (16 millions d'informations binaires), c'est-à-dire une génération en fin de vie. Or, IBM y emploie *« environ 800 personnes, contre une centaine issues de chez Siemens »*. Pour les salariés IBM de Corbeil, par ailleurs confrontés à la fermeture, programmée mi-1999, de l'une des deux autres lignes de production (un peu moins de 400 salariés), la question est de savoir si Siemens confirmera un projet d'accord visant à convertir la ligne commune à la production d'autres types de circuits intégrés. Cet accord *« aurait dû être signé au premier trimestre 1998 »*, selon la CFDT.

La direction de Siemens se veut rassurante. Ulrich Schumacher, patron de la division semiconducteurs, tout en indiquant que les deux groupes *« réfléchissent encore »*, a expliqué au *Süddeutsche Zeitung*, lundi 9 novembre, que *« nous allons pouvoir garder »* l'usine de Corbeil. *« Elle est amortie en grande partie et a donc une structure de coûts avantageuse. »* *« Ces propos n'engagent que Siemens »*, indiquait-on, mardi, à la direction d'IBM France, où, si l'on reconnaît que *« des discussions sont en cours »* avec Siemens, on *« ne souhaite pas communiquer »*. Au sein du groupe, certains évoquent une annonce début décembre.

Evoquant l'*« optimisme »* affiché par le directeur de la production d'IBM France lors d'une rencontre voici quelques semaines, la CFDT considère que tout pourrait ne pas être négatif pour Corbeil. *« La structure semi-conducteurs issue de Siemens va être coupée de sa maison mère et sera une petite société. Elle aura besoin de partenaires »*, avance un élu.

Siemens veut transformer son activité semi-conducteurs, déficitaire, en une société indépendante le 1er janvier 1999, au plus tard en mars 1999. Puis l'activité sera vendue en Bourse durant l'année fiscale 1999-2000, exercice au cours duquel elle *« pourrait redevenir bénéficiaire »*. *« Cette année, dans les mémoires, nous nous classerons parmi les cinq premiers mondiaux avec pas loin de 10 % du marché. A long terme, c'est trop peu. Une possibilité serait de grouper nos forces avec d'autres fabricants »*, a admis M. Schumacher. Il a cité IBM. Mais aussi les japonais Fujitsu, Hitachi, NEC ou Toshiba.

Philippe Le Cœur

Réservez et associez-vous à une entreprise de dimension internationale.

En réservant vos actions, vous serez associé à l'expansion d'un opérateur de dimension internationale.

Vous profiterez également des avantages liés à la mise sur le marché d'actions détenues par l'Etat soit :

- une réduction minimale de 10 F sur le dernier cours de clôture de l'action connu lors de la fixation du prix de l'OPO ;
- 1 action gratuite pour 10 achetées si vous les conservez au moins 18 mois (dans la limite de 30 000 F) ;
- une exonération des droits de garde pendant 18 mois ;
- la possibilité d'inscrire vos actions sur un PEA avec les avantages fiscaux qui s'y rattachent ;

et, en réservant dès maintenant vos actions, vous aurez la garantie d'obtenir, dans la limite de 30 000 F, soit le nombre d'actions correspondant au montant demandé, soit d'être au moins deux fois mieux servi que si vous n'aviez pas réservé.

Qu'est-ce qu'une Offre à Prix Ouvert (OPO) ?
Une OPO consiste à recueillir les demandes de souscription [illegible]
Comment le prix de l'action sera-t-il connu ?
Depuis le début de la période de réservation, [illegible] de l'OPO. Les modalités [illegible]

Un document de référence enregistré et une note d'opération visée par la COB sont disponibles, sans frais, auprès des intermédiaires financiers, du 10 10 et de France Télécom.

Réservez vos actions dès maintenant.

Contactez votre intermédiaire financier ou appelez le 10 10*

ou le 0 800 05 10 10 (appel gratuit)
ou par Minitel 3614 ou 3623 code 1010FT (0,37 F/mn)
ou sur Internet http://www.1010.francetelecom.fr

Renseignez-vous en appelant le

10 10*
appel gratuit 24h sur 24

L'an 2000, c'est vous, c'est nous.

France Telecom

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AIRBUS : le constructeur aéronautique européen** *« ne peut pas être dominé par un seul partenaire, ni par une conjonction de deux partenaires »*, a estimé mardi 10 novembre son administrateur-gérant, Noël Forgeard. Les problèmes d'équilibre entre les partenaires du consortium pourraient être réglés, selon lui, par un pacte d'actionnaires imposant de prendre les grandes décisions à l'unanimité ou à la majorité qualifiée.

● **LEVI STRAUSS : le fabricant américain de jeans** n'a encore pris aucune *« décision finale »* pour les usines qu'il prévoit de fermer en Belgique et en France, a déclaré, mardi, Carl von Buskirk, président de Levi Strauss Europe.

● **CUMMINS WARTSILA : 300 des 700 salariés** de Cummins Wartsila (moteurs Diesel) ont manifesté mardi à Mulhouse (Haut-Rhin) contre la suppression prévue de 500 emplois. Le projet de restructuration, présenté la semaine dernière par la direction, prévoit la fermeture de l'usine qui emploie 250 personnes à Surgères (Charente-Maritime), et plus d'une centaine de suppressions de postes à Mulhouse (Haut-Rhin).

SERVICES

● **AT & T : l'opérateur téléphonique américain** a soumis, mardi, à la Commission européenne ses projets de rachat de l'opérateur américain de télévision câblée TCI, et d'alliance avec le britannique BT. Bruxelles a jusqu'au 3 décembre pour juger si ses projets peuvent être néfastes à la concurrence.

● **AIR FRANCE : le transporteur aérien** a signé, mardi, un accord commercial d'une durée de cinq ans avec Air Mauritius. Cet accord devrait permettre de faire passer le nombre de vols hebdomadaires des deux compagnies de douze fin octobre à quatorze.

● **CARGILL : le groupe américain, premier exportateur mondial de céréales**, va racheter les activités commercialisation de céréales de son rival Continental Grain. Cette transaction accroît la position déjà dominante de Cargill sur le marché mondial des céréales et pourrait soulever des problèmes anti-trust.

● **EDF-GDF : les négociations sur la réduction du temps de travail** à 35 heures débuteront dans la semaine du 23 au 27 novembre, a indiqué mardi la CGT, syndicat majoritaire dans ces deux entreprises.

● **ÉDITION : environ 400 salariés de l'édition** se sont rassemblés mardi devant le siège parisien du Syndicat national de l'édition (SNE), pour protester contre la dénonciation de leur convention collective. Le patronat de l'édition a décidé de dénoncer la convention collective du secteur et de négocier, d'ici au 31 décembre 1999, un nouveau texte.

RÉSULTATS

■ **AXA : l'assureur a enregistré une hausse de 0,1 % de son chiffre d'affaires** consolidé sur les neuf premiers mois de 1998, à 271,8 milliards de francs. A données comparables, cette progression est de 4,8 %. En France, l'activité d'assurance-vie a baissé de 4,1 %, à 45 milliards, et l'assurance-dommages de 1,4 %, à 21,5 milliards.

■ **COMMERZBANK : la troisième banque allemande** a annoncé une forte baisse de son bénéfice imposable (de 15,4 %, à 6,2 milliards de francs) sur neuf mois et a augmenté ses provisions pour risques en raison des crises en Asie et en Russie. Elles atteignent 4 milliards de francs sur les neuf premiers mois de l'année.

★ Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

PARIS CAC 40

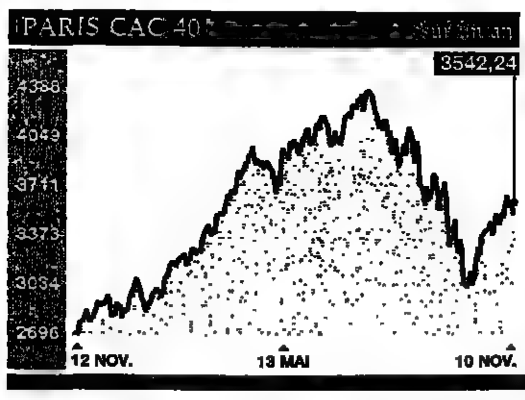

Indices boursiers

Europe 17h35	Cours 10/11	Var. % 09/11	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	-1,20	18,12
- SBF 120	[illegible]	-1,19	17,90
- SBF 250	[illegible]	-0,10	18,67
- SECOND MAR.	[illegible]	-0,33	10,63
- MIDCAC	[illegible]	-0,18	5,95
LONDRES FT100	[illegible]	-1,13	4,62
AMSTERDAM AEI	[illegible]	-1,54	14,26
BRUXELLES BEL	[illegible]	-0,81	33,30
FRANCFORT D30	[illegible]	-1,64	10,37
MADRID IBEX35	[illegible]	-1,55	23,41
MILAN MIB30	[illegible]	-1,34	19,01
SUISSE SMI	[illegible]	-1,63	4,43
STOXX 666	[illegible]	-1,20	....
EURO STOXX 326	[illegible]	-0,96	....
STOXX 50	[illegible]	-1,46	....
EURO STOXX 50	[illegible]	-1,42	....

Monde	Cours 09/11	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	-0,86	12,51
- SP 500	[illegible]	-0,95	15,46
- NASDAQ	[illegible]	0,24	16,51
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	-4,51	-31,33
JOHANNESBURG	[illegible]	-1,59	-10,67
MEXICO BOLSA	[illegible]	-2,55	-27,24
SANTIAGO IPSA	[illegible]	-1,24	-30,65
SAO PAULO BOU.	[illegible]	0,34	-19,17
TORONTO FSE I.	[illegible]	-1,19	-5,34
ASIE 10h15	10/11	09/11	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-7,08	-4,52
HONGKONG H.	[illegible]	-1,33	-9,34
SÉOUL	[illegible]	-5,47	11,05
SINGAPOUR ST.	[illegible]	-3,57	-22,26
SYDNEY ALL O.	[illegible]	-0,25	2,52
TOKYO NIKKEI	[illegible]	-0,61	-7,64

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 10/11	Var. % 09/11	Var. % 31/12
REXEL	[illegible]	+7,22	+13,92
CNP ASSURANCE	[illegible]	+4,51	....
PRIMAGAZ	[illegible]	+4,06	+6,95
FINEXTEL	[illegible]	+3,58	+13,02
CPE VALFOND A.	[illegible]	+3,29	+342,30
BIC	[illegible]	+3,12	-17,36
FRANCE TELECO.	[illegible]	+2,75	+74,20
BOUYGUES	[illegible]	+2,53	+78
RHODIA	[illegible]	+2,52	....
UNIBAIL	[illegible]	+2,40	+34,44

Baisses	Cours 10/11	Var. % 09/11	Var. % 31/12
EUROTUNNEL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CRED.FON.FRAN	[illegible]	-9,87	-10,63
ATOS CA	[illegible]	-8,02	+32,86
ISIS	[illegible]	-6,93	-35,15
ACCOR	[illegible]	-6,33	+0,44
MOULINEX	[illegible]	-6,10	-32,75
TECHNIP	[illegible]	-6,10	-12,75
RHONE POULENC	[illegible]	-5,97	-5,48
THOMSON-CSF	[illegible]	-5,80	-4,16
SANOFI	[illegible]	-5,78	+33,58

PARIS SBF 250 3 mois

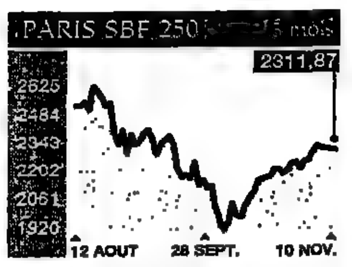

NEW YORK Dow Jones 3 mois

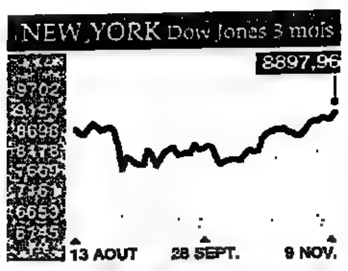

LONDRES FT100 3 mois

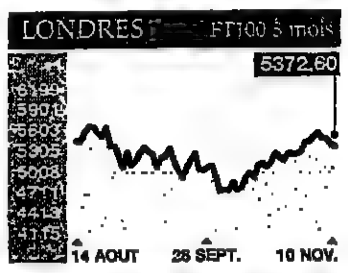

FRANCFORT DAX 30 3 mois

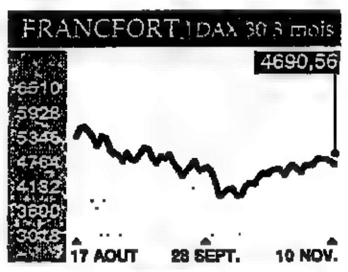

TOKYO Nikkei 3 mois

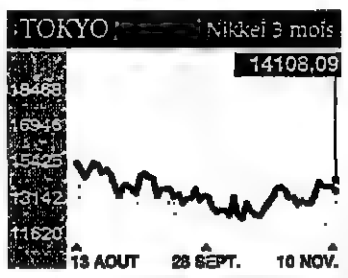

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MERCREDI 11 NOVEMBRE, le marché des actions était fermé à la Bourse de Paris. Seuls les deux marchés de produits dérivés, le Monep et le Matif, étaient ouverts.
La veille, l'indice CAC 40 avait terminé la séance sur une perte de 1,13 %, à 3 544,74 points dans des volumes toujours modestes de 10 milliards de francs. Les opérateurs redoutent de mauvaises nouvelles comme le montre la chute de 6,3 % de l'action Accor, avant la publication de son chiffre d'affaires annuel. Des prises de bénéfice ont été observées sur les titres Atos (– 8 %), Rhône-Poulenc (– 5,98 %) qui avaient beaucoup progressé auparavant. Les actions Dassault Aviation et Dassault Systèmes ont reculé respectivement de 1 % et 2,61 %, avant l'annonce du transfert de la participation de l'Etat à l'Aérospatiale. En revanche, l'action France Télécom a progressé de 2,76 % avec des échanges nourris (7 % du volume total de la Bourse de Paris).

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a terminé la séance du mercredi 11 novembre sur une hausse de 2,27 %, à 14 428,02 points. Les investisseurs ont appécié le fait que la plupart des banques japonaises acceptent une recapitalisation grâce aux fonds publics. L'indice des banques a progressé de 4 %. En revanche, l'action Yamanouchi Pharmaceutical a baissé après la publication d'un résultat semestriel en recul de 17 %.

NEW YORK

AU TERME d'une séance plutôt terne, l'indice Dow Jones a abandonné 0,38 %, à 8 863,98 points, mardi 10 novembre. Avant la fin de l'année les investisseurs préfèrent prendre leurs bénéfices. L'action du distributeur Wal Mart a légèrement baissé, malgré la publication d'un bénéfice trimestriel supérieur aux attentes.

FRANCFORT

L'INDICE DAX a débuté la séance du mercredi 11 novembre par une hausse de 1,05 %, à 4 730,44 points. Les investisseurs ont pris connaissance du recul de 15,4 % du bénéfice sur neuf mois de la Commerzbank. La veille, le marché avait abandonné 1,70 % malgré la hausse du dollar. Les valeurs bancaires Deutsche Bank, Dresdner Bank et Commerzbank avaient nettement reculé.

LONDRES

INCERTAINE, la Bourse de Londres a abandonné 0,03 %, à 5 432,3 points, mardi 10 novembre. Les signes supplémentaires d'un ralentissement économique (baisse de 0,6 % des ventes de détail) n'incitent pas à l'optimisme. Les valeurs bancaires ont reculé ainsi que l'action British Airways, toujours pénalisée par la baisse de son bénéfice semestriel.

Valeur du jour : la Deutsche Bank s'allie à Nippon Life

LA DEUTSCHE BANK, première banque allemande, et Nippon Life, première compagnie d'assurance-vie japonaise, ont annoncé, mardi 10 novembre, une alliance stratégique dans le domaine de la gestion d'actifs. Nippon Life distribuera au Japon les produits d'investissement conçus par la Deutsche Bank, tandis que la banque allemande vendra en Europe les fonds de placement japonais de Nissay Asset Management, la filiale de Nippon Life. En outre, les deux groupes établiront à Londres une société mixte destinée à améliorer la gestion des actifs de Nippon Life en Europe, en perspective notamment de l'euro. Provisoirement nommée Nissay Deutsche Asset Management Europe, la société sera détenue aux deux tiers par Nippon Life, et un tiers par Deutsche Bank. Enfin, Nippon Life doublera sa part dans Deutsche Morgan Grenfell Trust Bank, la filiale de la banque allemande au Japon, pour la porter à 10 %, voire plus dans un avenir proche.

Action Deutsche Bank
en marks à Francfort

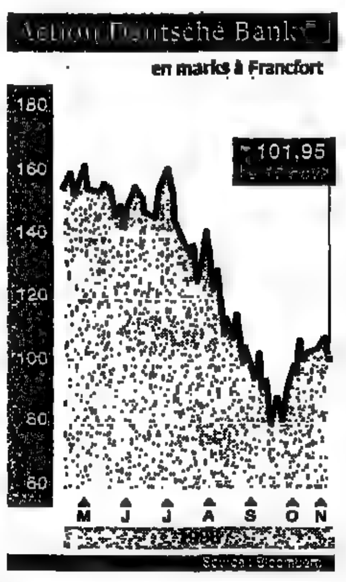

L'alliance annoncée est la dernière en date d'une série de rapprochements entre institutions japonaises et étrangères (en juin 1998 Prudential Insurance s'était allié avec Mitsui Trust & Banking, tandis que Merrill Lynch s'entendait avec Yamaichi Securities). Le big bang du secteur financier au Japon oblige les premières à solliciter l'expertise des secondes dans des domaines qui leur étaient fermés, comme la gestion d'actifs. Les étrangers, de leur côté, convoitent le fameux « quadrillion » (plus de 1 million de milliards de yens, soit environ 50 000 milliards de francs) détenu par les ménages japonais, un potentiel encore faiblement exploité.

Pour la Deutsche Bank, il s'agit d'abord de s'associer avec un partenaire de choix : avec ses 18 millions de clients individuels et ses 300 000 entreprises contractantes, Nippon Life gère 1 926 milliards de francs d'actifs. *« L'essentiel pour nous est de bénéficier d'un réseau,* remarque Masaki Takada, directeur du marketing chez Deutsche Morgan Grenfell, *et cela fait plus de dix ans que nous avons de bonnes relations avec Nippon Life. »* La Deutsche Bank espère augmenter significativement le volume des fonds qu'elle gère au Japon, qui atteignent actuellement 16,8 milliards de marks. Pour leur part, les groupes nippons doivent internationaliser leurs placements en raison de la faiblesse persistante de leur marché domestique. Nippon Life avait renforcé, en octobre 1998, ses liens avec l'américain Putnam Investments pour ses placements outre-Pacifique. La Deutsche Bank constitue le partenaire européen qui lui manquait encore.

Brice Pedroletti (à Tokyo)

Matières premières

En dollars	Cours 09/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	-0,22
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	-0,11
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	-0,69
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	-0,18
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,10
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	-0,48
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	-0,30
PLATINE A TERME	[illegible]	-0,21
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,26
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	....
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	-0,04
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,14
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	-0,41
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	....
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars	Cours 09/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	....
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,30
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	-1,94

Or

En francs	Cours 10/11	Var % 09/11
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	....
OR FIN LINGOT	[illegible]	-0,09
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	[illegible]
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	[illegible]
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+1,27
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,97
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+1,57
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	....
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	+2,55

MONNAIES

● **Dollar :** mercredi 11 novembre, le dollar a stoppé sa spectaculaire remontée face au yen. Il a abandonné 1 %, à 121,19 yens, après l'annonce faite à Tokyo par le Parti libéral démocrate au pouvoir d'une réduction d'impôts de 322 milliards de francs destinée à sortir le pays du marasme économique. Les cambistes ont saisi ce prétexte pour revenir acheter du yen, après sept jours consécutifs de baisse de la devise japonaise. Toutefois, les spécialistes estiment que le dollar devrait reprendre son ascension pour approcher les 128 yens, et ainsi effacer la chute brutale qu'il avait subie en octobre.
En Europe, le billet vert a également cédé du terrain face au deutschemark, à 1,68 mark, et au franc français, à 5,63 francs. Mardi 10 novembre, Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, avait estimé que la stabilisation du dollar était *« une bonne nouvelle pour la croissance »*.

Cours de change

10/11 17h35	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,63	6,59	9,37	4,06	2,97	4,69	0,34	3,35	....
DM	1,68	1,97	2,80	1,21	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1665,55	1944,89	2765,40	1197,26	877,48	1356,87	....	989,19	295,09
YEN (100)	122,75	143,35	203,80	88,27	64,69	....	7,37	72,91	21,75
FLORIN	1,90	2,22	3,15	1,36	....	1,55	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,39	1,62	2,31	....	0,73	1,13	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,70	....	0,43	0,32	0,49	0,04	0,36	0,11
ECU	0,86	....	1,42	0,62	0,45	0,70	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,17	1,66	0,72	0,53	0,81	0,06	0,59	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5,21
ALLEMAGNE	[illegible]	3,51	4,18	5,22
GDE-BRETAG.	[illegible]	6,40	5	4,73
ITALIE	[illegible]	3,91	4,50	5,51
JAPON	[illegible]	0,01	0,83	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,63	4,81	5,24
SUISSE	[illegible]	1,63	2,61	3,85
PAYS-BAS	[illegible]	3,18	4,29	5,24

Matif

Cours 17h35	Volume 10/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	109	108,74
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,42	96,42

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 10/11	Achat 10/11	Vente 10/11
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,37	3,97
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,34	5,94
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,93	9,78
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,92	[illegible]
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,43	4,78
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	66	76
SUISSE (100)	[illegible]	392	416

TAUX

● **Allemagne :** le marché obligataire a ouvert sur une note stable, mercredi 11 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat sur le Bund gagnait 4 centièmes, à 112,25 points.
La veille, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, avait estimé *qu'« une politique monétaire inflationniste ne résoudrait pas le problème sérieux du chômage en Europe (...), mais conduirait presque sûrement à une augmentation du chômage à moyen terme, car une telle politique ferait monter les taux d'intérêt à long terme et perdre les avantages de prix stables »*.
● **Etats-Unis :** les obligations américaines ont terminé la séance du mardi 10 novembre en légère hausse, soutenues par les déclarations d'Alice Rivlin, vice-présidente de la Réserve fédérale, évoquant les risques de ralentissement économique. Le rendement du titre à trente ans s'était inscrit à 5,27 % en clôture.

ÉCONOMIE

La pénurie de crédit s'accentue au Japon

L'ENCOURS TOTAL de crédit consenti par les banques japonaises a chuté de 3,3 % en octobre, ce qui représente la plus importante contraction du crédit depuis que cette statistique existe, selon la Banque du Japon. Le recul du mois d'octobre s'explique pour une part par la clôture des comptes semestriels à la fin septembre, qui a poussé les banques à conserver leurs liquidités, a expliqué un responsable de la Banque du Japon. Le plus inquiétant est que l'activité bancaire est en recul pour le 25e mois consécutif. La contraction de l'offre de crédit (*credit crunch*) est particulièrement marquée chez les établissements les plus fragiles comme les « trust banks » (– 8,9 % en octobre après – 7 % en septembre) et les banques de crédit à long terme (– 7,2 % en octobre après – 7,4 % en septembre). Seules les grandes banques régionales, la catégorie la plus saine de la finance japonaise, ont continué à prêter.

■ **La plupart des grandes banques japonaises vont solliciter une recapitalisation sur fonds publics**, a affirmé mercredi 11 novembre le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*. Sur les dix-huit grandes banques nationales, quinze ont d'ores et déjà pris la décision de se porter candidates à la recapitalisation. Seule la première banque du pays, Bank of Tokyo-Mitsubishi, filiale de Nippon Trust, réserve encore sa réponse. Pour obtenir des fonds, la plupart des banques japonaises devraient émettre des obligations à remboursement prioritaire qui entreront dans le calcul de leurs fonds propres.

■ **CHINE : le pays devrait enregistrer une baisse de près de 12 % des investissements** étrangers cette année, en raison de la crise financière asiatique, selon un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

■ **BRÉSIL : Michel Camdessus, directeur général du FMI, a affirmé, mardi 10 novembre, qu'un programme financier international de soutien au Brésil** n'est pas loin d'être conclu. *« La première tâche à laquelle nous avons dû faire face a été de nous assurer que le domino Amérique latine ne tombe pas, et cela est en train de se faire. Le Brésil a un bon programme, nous le soutenons. Il sera soutenu, je pense, par la communauté des investisseurs privés. Je pense que la crise sera contenue »*, a-t-il ajouté.

■ **ÉTATS-UNIS : la productivité de l'économie américaine a progressé de 2,3 % en rythme annuel** au troisième trimestre après un gain de 0,3 % les trois mois précédents. La hausse de la productivité a surpris les analystes financiers qui tablaient sur une hausse limitée à 2 %.

■ **ESPAGNE : le déficit public devrait tomber en 1998 à 2 % du produit intérieur brut** au lieu de 2,7 % l'année précédente, a affirmé, mardi 10 novembre, le ministre de l'économie espagnole, Rodrigo Rato. *« La réduction du déficit public et la stabilité des prix continueront l'an prochain à être les objectifs prioritaires du gouvernement »*, a ajouté M. Rato. Le projet de budget pour 1999 prévoit de ramener le déficit public à 1,6 % et de réduire l'inflation à 1,8 %.

■ **ALLEMAGNE : la production automobile allemande a augmenté de 32 % en octobre** par rapport à l'année précédente : 583 200 véhicules sont sortis des chaînes en octobre. Le mois précédent, la production avait déjà progressé de 17 %.

■ **FRANCE : le collectif budgétaire de fin d'année « devrait permettre de réduire le déficit budgétaire »** pour 1998, a-t-on appris mardi 10 novembre dans l'entourage du premier ministre. Le déficit prévu dans la loi de finances initiale est de 257,9 milliards de francs.

هكذا من الأصل

SCIENCES Des défoliations sévères ont été constatées en 1997 sur plusieurs essences d'arbres, selon un prochain rapport annuel sur l'état de santé des forêts françaises. Des « *dépérissements massifs* » de chênes sont observés dans les régions du Centre-Ouest. ● LES EXPERTS attribuent ces dommages à plusieurs facteurs : agressions de chenilles défoliatrices, parasitage par les champignons, mais aussi fragilisation des essences par les gelées printanières. La pollution atmosphérique est également mise en cause. ● L'ACCROISSEMENT de l'effet de serre, entraînant une hausse des températures, pourrait constituer une nouvelle menace, en accentuant les périodes de sécheresse et en modifiant le comportement et l'aire de colonisation des agents pathogènes. ● EN EUROPE, un arbre sur quatre est sérieusement endommagé, mais l'état des peuplements sylvestres semble se stabiliser.

La forêt française à l'épreuve du réchauffement climatique

Les experts, qui imputent certains dépérissements sylvestres à l'action conjuguée des stress climatiques, des insectes ravageurs, des champignons pathogènes et de la pollution atmosphérique, s'interrogent désormais sur l'impact des gaz à effet de serre sur les écosystèmes forestiers

LE RÉCHAUFFEMENT climatique, nouvelle menace pour la forêt ? Les rejets de gaz à effet de serre, qui sont au centre de la conférence internationale de Buenos Aires, pourraient, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, perturber notablement les équilibres forestiers. Leurs modèles prévoient « *une vaste mutation des grands types de végétation* », qui pourrait se traduire, au nord, par un retrait de la forêt boréale au profit de la forêt tempérée, et, au sud, par une extension de la savane. Certaines projections esquissent, pour le territoire français, une disparition des peuplements boisés du Centre et de l'Ouest, qui seraient remplacés par des formations végétales basses.

Même s'il ne s'agit, au stade actuel, que d'hypothèses de travail, la possibilité d'une modification sensible des écosystèmes forestiers, en raison des changements climatiques, devient une préoccupation – sinon déjà une inquiétude – pour les services du ministère de l'agriculture et de la forêt et, avec eux, pour les gestionnaires de l'espace forestier. Ceux-ci s'interrogent sur l'origine de certains dépérissements de grande ampleur, qu'ils pensent être « *en relation probable avec une période climatique récente chaude* ».

Le dernier bilan de l'état de santé des forêts françaises, qui doit être publié dans les prochaines semaines, fait état d'une dégradation brutale. Depuis 1995, la proportion d'arbres ayant perdu plus du quart de leur feuillage – seuil à partir duquel les dommages sont jugés sérieux – a grimpé en flèche, chez les résineux comme chez les feuillus.

Il faut toutefois se garder de conclusions hâtives. Les spécialistes estiment que cette brusque détérioration de l'état des cimes est « *surtout due à des changements méthodologiques* », c'est-à-dire à des critères d'appréciation plus sévères. Au demeurant, la mortalité générale demeure très faible, puisqu'elle ne dépasse pas 0,2 % des plants.

Néanmoins, Guy Landmann, chef du département de la santé des forêts au ministère, « *n'exclut pas que certains dépérissements puissent porter la signature de modifications de l'environnement* ».

La même prudence prévaut lorsqu'il s'agit d'expliquer ces étranges défoliations qui, généralement, semblent la résultante de plusieurs facteurs : « stress climatiques » – sécheresses, gelées ou vents violents –, attaques d'insectes ou de champignons, pollution atmosphérique dans certains secteurs.

Les dommages les plus importants ont été observés, en 1997, dans les chênaies du centre-ouest de la France (à l'intersection des régions Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire), où des « *dépérissements massifs* » et des « *mortalités de chênes apparemment sans équivalent au cours des récentes décennies* » annoncent « *un avenir sylvicole largement compromis* ». Ces dégâts, comme ceux constatés les années précédentes dans la forêt de Haguenau, en Alsace du Nord, paraissent imputables à « *une pullulation d'ampleur exceptionnelle* », en 1993-1994, du bombyx disparate, papillon dont la chenille provoque des défoliations très sévères.

De nombreux massifs de feuillus de plaine ont également subi, au printemps dernier, les attaques de chenilles géométrides, notamment de leurs espèces les plus voraces, les cheimatobies et les hibernies. Dans le même temps, la tordeuse grise a continué de faire ses délices des mélèzes des massifs alpins, tandis que la cochenille du pin maritime faisait ses premières victimes en Corse, où sa présence a été repérée en 1994 et où son aire ne cesse, depuis, de s'étendre.

C'est davantage des gels tardifs du printemps qu'ont souffert les hêtraies, spécialement dans le Massif Central, alors que certaines peuplerales, dans le Massif Central et le Nord-Ouest, étaient victimes d'attaques de rouilles. La pollution de l'air – dépôts acidifiants, ozone troposphérique susceptible de freiner la croissance des arbres – n'en est pas pour autant mise hors de cause. Mais les experts considèrent que ses effets éventuels sont « *très probablement masqués par les stress naturels* ».

MENACE SUPPLÉMENTAIRE

Dans ce paysage déjà passablement complexe, les gaz à effet de serre apparaissent comme une menace supplémentaire encore mal identifiée. « *La perspective de périodes de sécheresse plus prononcées et plus nombreuses inquiète les spécialistes des écosystèmes forestiers, qui savent que les périodes de déficit hydrique sont historiquement associées à des dérèglements sérieux* », indique Guy Landmann. Les professionnels se demandent aussi dans quelle mesure une élévation de la température est de nature à « *altérer la dynamique des insectes ravageurs et des champignons pathogènes* ».

Des observations phytosanitaires récentes attestent une nette remontée, vers le nord de la France, de la chenille processionnaire du pin – principal défoliateur de cette essence dans les régions méditerranéennes –, ainsi que du chancre du châtaignier, premier agent pathogène de cet arbre. Or le léger réchauffement observé au cours des deux dernières décennies apparaît comme « *l'une des causes les plus plausibles de ces évolutions* ». De même, les chercheurs en pathologie forestière de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) étudient les déplacements de « barrières climatiques » qui pourraient résulter, pour certains champignons aujourd'hui cantonnés dans le sud du pays parce qu'ils résistent mal au froid, d'une hausse des températures.

« *Ces observations, bien que lacunaires, renforcent l'hypothèse d'une grande sensibilité des écosystèmes forestiers et de leur vulnérabilité à toute évolution climatique* », estiment les services du ministère. Ils rappellent qu'un réchauffement de 1,5 °C au cours du siècle prochain – hypothèse plutôt basse – représenterait « *une variation plus forte que n'en ont connu les écosystèmes forestiers depuis 10 000 ans* ».

Pierre Le Hir

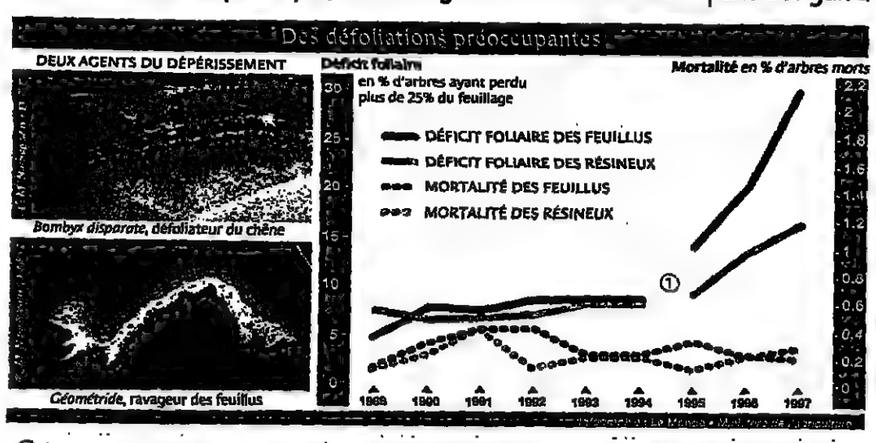

① *La brusque montée des courbes de défoliation, pour les feuillus comme pour les résineux, depuis 1995, s'explique en grande partie – mais sans doute pas totalement – par un changement méthodologique dans le système d'évaluation des couronnes des arbres. Les niveaux de mortalité, eux, restent très faibles.*

Une productivité accrue

Les craintes suscitées par l'état sanitaire des forêts françaises et, plus largement, européennes demandent à être relativisées. Au contraire des zones tropicales, où se poursuit une déforestation de grande ampleur, l'espace boisé européen est en progression, en raison notamment de la déprise agricole. La forêt française, la plus vaste d'Europe après celles de la Suède et de la Finlande, avec 14 millions d'hectares, a doublé de superficie depuis le début du XIXe siècle. De surcroît, différents rapports montrent que la forêt européenne devient plus productive, c'est-à-dire que le volume du bois sur pied augmente. Une hausse de la concentration dans l'atmosphère de gaz carbonique pourrait encore, en stimulant la photosynthèse, accélérer la croissance des arbres. Certains spécialistes craignent toutefois que ce « dopage » ne rende aussi les végétaux plus fragiles.

Puces sous l'écorce

Depuis un an, la Ville de Paris s'est dotée d'un système de surveillance de ses arbres par puce électronique. Le principe consiste à implanter sous l'écorce de l'arbre une sorte de fin transpondeur d'environ trois centimètres et qui contient la carte d'identité du sujet. Il suffit ensuite au personnel du service des parcs et jardins de la Ville de Paris de passer à distance un détecteur pour identifier l'arbre. Une fois établi le diagnostic sur l'état du végétal (maladies, atteintes par la pollution, ravageurs, dégradation, etc.), son dossier de santé peut être aussitôt complété et transmis à une base de données informatiques. Avantages : un suivi dans le temps des arbres de Paris, une détection rapide des maladies et un meilleur ciblage des traitements. Trente mille arbres ont déjà été équipés, précise *Le Parisien* dans son édition du 10 novembre. Soixante mille vont l'être dans l'année qui vient. Coût de l'opération : 3,5 millions de francs.

Un arbre sur quatre est « endommagé » en Europe

DEPUIS DIX ANS, l'état de santé des forêts d'Europe s'est fortement dégradé. Durant cette période, le pourcentage d'arbres ayant perdu plus de 25 % de leurs feuilles a doublé et un arbre sur quatre est aujourd'hui considéré comme « *endommagé* ». En outre, quatre arbres sur dix présentent une défoliation comprise entre 10 % et 20 %, ce qui constitue le « *stade d'avertissement* ». Depuis 1995, pourtant, la progression du mal semble stoppée : la proportion de houppiers anormalement dégarnis n'a augmenté, l'an dernier, que d'un demi-point.

Tel est le diagnostic que dresse le rapport forestier annuel de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies et de la Commission européenne, présenté récemment à Bruxelles. Ce bilan sanitaire est fondé sur l'observation de 124 000 arbres de 101 essences, répartis dans trente pays participant aux réseaux de surveillance du couvert boisé, mis en place à la suite de l'alerte aux « pluies acides » du début des années 80.

Année après année, les experts ont pu ainsi mesurer une détérioration que beaucoup jugent « *très préoccupante* ». Mais, dans le même temps, la collecte d'informations toujours plus nombreuses et plus précises – ainsi que le croisement de résultats issus non seulement de l'observation du système foliaire des arbres, mais aussi d'analyses de sols, de mesures de dépôts atmosphériques ou de relevés météorologiques – a rendu extrêmement complexe l'interprétation de cette masse de données pléthorique.

LIEN DE CAUSE À EFFET

Le rôle néfaste de la pollution de l'air est établi. Elle constitue, selon les rapporteurs, un « *facteur prédisposant à la défoliation, l'accompagnant, voire, localement, la déclenchant* ». Le cas des forêts d'Europe centrale et orientale, victimes du dioxyde de soufre « craché » par des centrales thermiques et des usines brûlant des combustibles fossiles, en est l'illustration la plus flagrante. Le lien de cause à effet entre ces rejets acidifiant l'humus et le dépérissement sylvestre est confirmé par le renversement de tendance constaté, depuis peu, dans cette partie de l'Europe, où la « *récente amélioration de l'état des couronnes des pins sylvestres* » est attribuée en partie à une réduction des émissions toxiques. Cela même si les « points noirs » de la carte forestière restent concentrés en République tchèque, en République slovaque, en Pologne, en Roumanie et en Biélorussie.

Pour certains spécialistes, toutefois, les facteurs naturels sont les principaux responsables des dégâts subis par les peuplements forestiers. Ils expliquent par le déficit hydrique des derniers étés les signes de faiblesse que présente le même pin sylvestre dans le sud de la France et au nord de la péninsule Ibérique. En Scandinavie, les rigueurs du climat seraient à l'origine de petits agrégats de résineux endommagés, sur les côtes occidentale et méridionale de la Norvège, ainsi que dans le sud de la Finlande.

La plupart des experts s'accordent en fait à penser que les facteurs naturels et anthropiques se combinent. Un réseau de surveillance plus intensif et plus complet, mis en place depuis 1994, devrait les aider, à l'avenir, à mieux comprendre ces interactions.

P. L. H.

L'hépatite C traitée efficacement par une bithérapie antivirale

CONTRAIREMENT à ce qui était généralement avancé ces dernières années par les milieux médicaux, l'hépatite virale de type C – infection concernant entre 400 000 et 500 000 personnes en France et près de 170 millions dans le monde – peut être traitée efficacement, ce qui évite que cette maladie chronique n'évolue, comme c'est trop souvent le cas, vers une cirrhose ou un cancer du foie. Les avancées des dernières recherches menées dans ce domaine et rendues publiques lundi 9 novembre à Chicago, lors du congrès de l'Association américaine pour l'étude des maladies du foie, sont à cet égard éloquentes. Les résultats d'une large étude conduite aux Etats-Unis, associés à ceux d'une étude européenne publiés il y a peu dans les colonnes du *Lancet* (daté du 31 octobre), marquent un tournant important dans la prise en charge thérapeutique d'une affection dont on ne mesure que depuis quelques années le poids considérable dans la santé publique.

INTERFÉRON ET RIBAVIRINE

« *Les résultats cumulés des études européennes et américaines sont convergents et éloquents*, explique le professeur Daniel Dhumeaux, du service d'hépatologie et de gastroentérologie de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil. *Au total, ces études ont porté sur plus de 1 700 malades répartis en différents groupes. L'objectif était de situer l'intérêt de la combinaison de deux médicaments antiviraux – un interféron et la ribavirine – chez les personnes atteintes d'une infection chronique par le virus de l'hépatite C. Or il apparaît aujourd'hui de manière indiscutable que cette bithérapie fournit, de manière statistiquement significative, de meilleurs résultats que l'administration du seul interféron.* » Selon les résultats combinés des deux études internationales aujourd'hui disponibles, l'association des deux antiviraux permet notamment d'obtenir une réduction massive de la présence du virus dans le sang des patients. Cette observation rappelle celle faite à partir des trithérapies mises en œuvre ces dernières années chez les personnes infectées par le virus du sida.

Les conclusions de l'étude européenne, coordonnée par le professeur Thierry Poynard (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière de Paris), établissent ainsi que seuls 15 à 20 % des patients traités par une monothérapie à base d'un interféron présentaient une amélioration virologique. A l'inverse, une bithérapie administrée durant quarante-huit semaines permettait d'obtenir chez 43 % des patients une amélioration durable de leur état, contre 35 % avec la même bithérapie limitée à vingt-quatre semaines.

« *Nous sommes aujourd'hui d'autant plus enthousiastes que ces résultats peuvent encore être améliorés à partir de traitements moins longs, selon les souches de virus des patients*, souligne le professeur Dhumeaux. *Tout ceci devrait faciliter le développement des incitations au dépistage, encore beaucoup trop marginal. Une situation que cherchera bientôt à corriger le secrétariat d'Etat à la santé.* » Les avancées pharmacologiques imposeront sans aucun doute l'adaptation rapide des dispositions, encore très restrictives, aux autorisations de mise sur le marché des médicaments concernés. Elles obligeront enfin à évaluer les coûts massifs générés par la diffusion de telles associations thérapeutiques.

Jean-Yves Nau

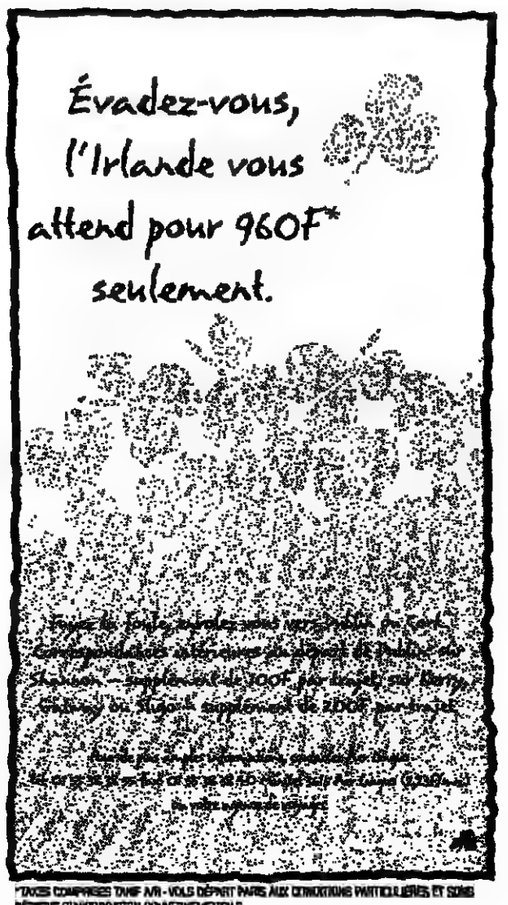

Lutte antidopage : la responsabilité des médecins sera accrue

Le rapport remis par la commission d'étude à la ministre de la jeunesse et au secrétaire d'Etat à la santé préconise un suivi médical plus approfondi des sportifs de haut niveau et l'obligation de dénoncer les abus constatés

La commission médecins du sport et lutte contre le dopage doit remettre à la fin de cette semaine son rapport à la ministre de la jeunesse et des sports et au secrétaire d'Etat à la santé. Ce groupe, formé de personnalités médicales, a réfléchi aux moyens de responsabiliser la profession face au dopage. Il avance plusieurs propositions qui tentent de respecter le nécessaire secret médical tout en rompant la loi du silence. Les médecins seront ainsi tenus de signaler à un organisme *ad hoc* toute anomalie liée au dopage découvert chez leurs patients. Ils pourront également refuser de signer un certificat médical d'*aptitude au sport s'ils découvrent des pratiques dopantes. Par ailleurs, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, poursuit sa campagne européenne afin d'aboutir à une harmonisation des législations des pays de l'Union sur le dopage.

TANDIS QUE LA JUSTICE apporte chaque jour de nouvelles précisions sur l'étendue du problème, le grand chantier législatif entrepris pour lutter contre le dopage progresse. Une nouvelle étape est le rapport que la commission médecins du sport et lutte contre le dopage doit remettre, à la fin de cette semaine, à la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, et au secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner. Les personnalités médicales qui la composent, parmi lesquelles les présidents du conseil national de l'ordre des médecins et de celui des pharmaciens, étaient encore réunies tard dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 novembre, afin de mettre une dernière main à leur rapport.

La commission – présidée par Olivier Rousselle, maître des requêtes au conseil d'Etat et le professeur Jean-Paul Escande, ancien président de la commission nationale de lutte contre le dopage – avait été installée en partie pour combler un oubli : le projet de loi sur le dopage, adopté au mois de mai à l'unanimité par le Sénat, ne comportait aucun article relatif au rôle des médecins du sport. Or les événements survenus lors du Tour de France ont largement impliqué cette corporation. L'incarcération des docteurs Eric Rickaert (Festina) et Andreï Mikhailov (TVM), la mise en examen de certains autres médecins, en France ou en Italie, ont posé une lumière crue sur certaines pratiques contraires au serment d'Hippocrate. Ils ont également démontré combien obscurs et complexes pouvaient être l'organisation des filières et le partage des responsabilités.

MALGRÉ LE SECRET MÉDICAL

La commission propose donc de responsabiliser les médecins du sport. La demande d'une licence sportive est traditionnellement soumise à l'obtention d'un certificat médical. Dans le cadre des nouvelles réglementations sur le suivi médical des sportifs de haut niveau, ce certificat ne sera plus seulement annuel mais trimestriel. Or la manifestation du dopage pouvant être assimilée à une contre-indication dans la pratique d'un sport, les médecins auront désormais l'obligation de signaler toute anomalie constatée dans l'état du sportif qu'ils examineront.

S'ils mettent en évidence un fait de dopage probable concernant un sportif, un autre médecin ou même une association sportive, les praticiens devront en aviser le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage, le nouvel organisme indépendant prévu dans le projet de loi. Afin de ne pas ignorer le secret médical, ces médecins enverront un certificat administratif codé indiquant, par exemple sur une échelle de 1 à 3, la gravité du mal. La cellule médicale du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage, ainsi alertée, pourra alors enquêter. De même, si un médecin refuse de délivrer un certificat médical parce qu'il soupçonne une pratique dopante, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage en sera informé. Il pourra demander une sanction aux fédérations ou l'infliger lui-même en cas de défaillance de celle-ci.

La commission médecins du sport et lutte contre le dopage propose également que soit appliquée, dans le domaine du sport, la loi Huriet qui interdit l'expérimentation humaine sans une procédure avalisée. Certaines pratiques dopantes, réalisées par des apprenti-sorciers, pourraient être sanctionnées dans ce cadre. La commission travaille encore à la rédaction d'un contrat-type liant le médecin du sport à un club ou une équipe sportive qui lui donnerait les moyens d'une certaine indépendance.

Les mesures proposées ne concernent pour l'heure que les 3 500 sportifs de l'élite répertoriés en France. A défaut de pouvoir l'étendre aux 13 millions de pratiquants, la commission souhaiterait cependant qu'elle s'applique également aux 10 000 espoirs. Mais ce vœu risque de se heurter à un problème de coût.

Toutes ces propositions, si elles sont approuvées par le ministère de la jeunesse et des sports, devraient donc nourrir la rédaction d'amendements au projet de loi sur le dopage qui sera soumis à l'Assemblée nationale, le 18 novembre. Avant d'être débattu en séance plénière, le projet a déjà été examiné par la commission des affaires sociales de l'Assemblée. Les députés ont eux-mêmes rédigé une trentaine d'amendements allant dans le sens d'un durcissement des sanctions et des méthodes d'investigation.

Les travaux de la commission médecins du sport et lutte contre le dopage ont surtout mis en lumière la volonté des médecins de s'attaquer à une dérive jusque là considérée comme marginale. L'ordre national des médecins, par la voix de son président, Bernard Glorion, affirme avoir *« accéléré la réflexion »* sur le sujet. *« Nous ne découvrons pas ce problème mais les derniers événements nous ont conduits à précipiter nos travaux »*, explique M. Glorion. L'ordre compte ainsi diffuser un document auprès de ses membres afin de les inciter à la *« vigilance permanente »*. S'ils venaient à observer des modifications suspectes de l'état de leurs patients, les affiliés sont appelés à intervenir. *« Le dopage relève de l'exercice illégal de la médecine, ou de la complicité d'exercice illégal »*, rappelle le président.

L'institution était jusque là limitée dans son action par l'indispensable secret médical qui lie le médecin à son patient. *« Nous ne pouvons mener d'investigation sur certains agissements que s'il y a une plainte portée contre un médecin, venant soit du patient, soit d'une tierce personne »*, explique M. Glorion. Les propositions de la commission devraient désormais permettre de *« briser la loi du silence »* et de déférer devant l'ordre les médecins fautifs. *« S'il y a des preuves, nous sanctionnerons »*, promet le président.

« Le scandale a éclaté. La physionomie du sport ne pourra pas revenir à l'état antérieur. Certains praticiens déshonorent la profession. Cela nous scandalise », affirme M. Glorion, avant de conclure : *« Nous, médecins, nous ne pouvons pas laisser des individus se détruire »*.

Benoît Hopquin

La société Festina accusée

Me *Jean-Louis Bessis, l'avocat de Willy Voet, l'ancien soigneur de* Festina, a demandé, mardi 10 novembre, la mise en examen du groupe horloger espagnol pour avoir, selon lui, *« incité au dopage »* et l'avoir *« facilité »*. L'avocat affirme que Festina aurait débloqué les fonds pour l'acquisition de produits dopants et réclame un audit des comptes de l'entreprise pour étayer ses accusations. Au siège de la société on a qualifié ces mises en cause d'*« absurdes »*. Par ailleurs, l'avocat de l'équipe cycliste néerlandaise TVM, Me Van Mierlo, a récusé, mardi 10 novembre, les conclusions d'une expertise médicale commandée par la justice française établissant que les coureurs avaient été dopés.

Football : vainqueur à Nancy, l'Olympique de Marseille garde son avance

EN LAISSANT au repos son libero champion du monde, Laurent Blanc, pour le déplacement à Nancy, Rolland Courbis avait pris un risque, mais le réalisme de ses attaquants et un soupçon de réussite ont donné raison à l'entraîneur marseillais. En s'imposant (3-2) en Lorraine, l'OM a signé son septième succès d'affilée et conforté sa première place au classement. Dès le coup d'envoi de ce match avancé de la 13e journée de division 1, Marseille a étalé sa supériorité technique et tactique. Florian Maurice (11e minute) et Jocelyn Gourvennec (22e) ont concrétisé cet ascendant. En deuxième mi-temps, les Nancéiens ont réagi vivement après la réduction du score par Tony Cascarino, l'ancien avant-centre de l'OM (52e). Le second but de Maurice (78e) n'a pas calmé les ardeurs de Nancy, qui a raté un penalty (Christophe Bastien à la 82) avant de revenir à la marque (Soufiane Koné, 89e) pour échouer d'un souffle, puisque l'égalisation de Frédéric Biancalani est intervenue une seconde après la fin du match... *« On a terminé avec la peur, mais notre victoire est méritée »*, a déclaré Rolland Courbis. Le deuxième match avancé entre Nantes et Le Havre s'est soldé par un match nul (1-1).

■ **L'équipe de France devrait participer à la Coupe des confédérations**, qui été reportée à fin juillet-début août 1999. Cette épreuve, qui rassemble notamment les champions de tous les continents, avait été programmée *du 8 au 20 janvier 1999, ce qui* n'aurait pas permis à la France de réunir ses meilleurs joueurs, d'où le désistement initial de la Fédération française de football.

■ **Daniel Leclercq, l'entraîneur du RC Lens, a présenté sa démission à son président, Gervais Martel, qui l'a refusée.** Après un début de championnat décevant, l'ambiance s'est dégradée au sein du club champion de France. Les méthodes de l'entraîneur seraient *contestées* par une partie des joueurs et par le directeur sportif Jean-Luc Lamarche.

■ **CYCLISME : Jeannie Longo a échoué une nouvelle fois, mardi 10 novembre, à Mexico,** dans sa tentative de battre le record du monde de l'heure sur piste (48,159 km) qu'elle détient depuis le 26 octobre 1996.

La campagne européenne de Marie-George Buffet

LA LUTTE contre le dopage en France ne sera guère efficace sans une harmonisation européenne. Marie-George Buffet a donc entamé une tournée auprès de ses homologues de l'Union, afin de les rallier à cette cause vertueuse. Mardi 10 novembre, la ministre de la jeunese et des sports était à Bruxelles (Belgique) où elle a rencontré Marcelino Oreja, commissaire européen chargé des sports. La veille, elle recevait *Santiago Fisas, le secrétaire d'Etat espagnol.* Le 1er décembre, elle se rendra à Rome à la rencontre de Giovanna Melandri, ministre italien des biens culturels, chargés des sports. Le 7 du même mois, ce sera Lisbonne et Miranda Calha, secrétaire d'Etat portugais. Déjà entrepris, Anglais et Belges ne sont pas restés insensibles.

Ce ne sont encore là que discussions informelles où la ministre doit parfois insister de longues heures pour convaincre du bien-fondé de sa croisade. Une réunion, cette fois officielle, des Quinze devrait sceller un accord. Marie-George Buffet souhaite ainsi *« effectuer des propositions précises à la veille du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne qui aura lieu les 12 et 13 décembre à Vienne »*.

Elle proposera notamment que soient mis en place des accords entre la justice, la police et les douanes en matière de lutte contre les trafiquants et pourvoyeurs. Sera également envisagée une coopération des différents laboratoires de lutte contre le dopage afin de dynamiser la recherche médicale.

La ministre a en point de mire la conférence mondiale sur le dopage organisée en février à Lausanne (Suisse) par le Comité international olympique (CIO). Elle souhaiterait y arriver en position de force, avec le soutien d'un *« pôle des Etats »* et nantie de *« quelques propositions communes »*. *« Je réfute l'idée que les gouvernements n'ont pas à se mêler du dopage »*, affirme Mme Buffet qui ne souhaite pas pour autant *« déresponsabiliser le mouvement sportif »*.

Toujours dans la perspective de la conférence de Lausanne, une réunion extraordinaire d'experts du Conseil de l'Europe s'est tenue à Strasbourg, mercredi 28 octobre, sous la présidence du docteur Alain Garnier, responsable médical du ministère français.

Trente-trois des quarante Etats membres de l'organisation, signataires d'une convention contre le dopage, ont plaidé pour la création d'une agence mondiale. Une contribution et des propositions, allant dans le même sens que celles des Quinze, seront également soumises au CIO, qui se trouvera ainsi pressé d'agir. La lutte contre le dopage se heurte aux différences entre les législations des pays.

Quand la France peut appuyer son combat sur la loi Bambuck de 1989, en attendant l'adoption d'un nouveau projet de loi, les autres nations européennes sont dépourvues d'un semblable outil. Il leur manque notamment l'arsenal pénal, le seul réellement dissuasif envers les pourvoyeurs. *Plus handicapant encore est le peu d'implication des opinions publiques de nombreux pays, notamment d'Europe du Nord. « La lutte antidopage n'est pas populaire partout,* estime un membre du ministère. *En fait, beaucoup de gouvernements aimeraient bien que les instances européennes imposent des mesures. Pour ne pas avoir à le faire. »*

B. H.

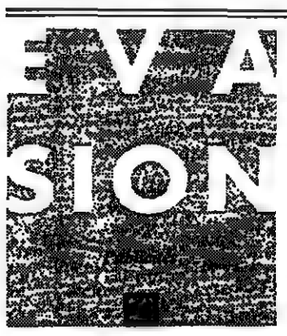

DirecTours.
VOYAGES INDIVIDUELS A LA CARTE
ACHETEZ EN DIRECT AU TOUR OPERATEUR.
Grâce à son circuit court de distribution, DIRECTOURS garantit LES MEILLEURS PRIX DU MARCHE - à qualité égale.
FLEXIBILITE • CHOIX • CONSEILS DE PROFESSIONNELS.
PROFITEZ D'UNE DE NOS PROMOTIONS ET BATISSEZ VOTRE PROPRE VOYAGE A LA CARTE.
ex. : FLORIDE 9 jours/7 nuits sur place. A partir de 3 315 F
Vol régulier + circuit hôtels réservés + voiture Avis km illimité, assurance CDW incluse. Itinéraire : 2n Miami Beach / 1n Key West / 1n Naples / 1n Sarasota / 2n Orlando. Hôtels 3*.
Départs quotidiens de Paris et de province. Prix départ Paris base 4 en 1 chambre à 2 gds lits. Base 3 : + 380 F. Base 2 : + 1 100 F.
Réductions enfants : 545 F.
Départs province quotidiens : + 255 F. Taxes d'aéroport : + 400 F
Nuits supplémentaires possibles dans chaque étape.
Extensions Balnéaires. Extension Louisiane, stops à New York etc...
Brochures gratuites sur demande au 01.45.62.62.62
En province au 08.01.63.75.43
et boutique ouverte 6j/7 au 90 av. des Champs-Elysées, Paris 8ème.
Minitel 3615 Directours (2,23 F/mn) - Internet : www.directours.fr
90, av. des Champs-Elysées, PARIS 8e
Lic. 078960001 Membre SNAV Garantie APS

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
SATION VILLAGE - ÉTÉ - HIVER
Soleil - Neige - Tous Ski - Raquettes
HÔTEL LE CHAMOIS**
LOGIS FRANCE 2 cheminées
1/2 pension 280 F - 310 F
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

VOTRE SEJOUR EN QUEYRAS
(300 jours de soleil/an)
piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant
hébergement : Hôtels 2 ou 3*** résidence hôtel ou studios
St-Véran : plus haute commune 2040 m, site classé, chalets du XVIIIe
Arvieux : 1800 m au pied du fameux col de l'Izoard
1/2 Pension de 255 à 390 F/jour
Pension de 317 à 451 F/jour
résidence à partir de 2 000 F/semaine
Tél. 04.92.45.82.62
Se recommander du "Monde"

"EVASION"
Renseig. publicité
01.42.17.39.40

Fortunes diverses sur la Route du rhum

ERIC DUMONT peut se croire maudit. Blessé au scaphoïde lors du dernier Vendée Globe, il était parvenu à se classer quatrième. Mardi 10 novembre en fin d'après-midi, son rêve de *« Rhum »* s'est brisé. Grimpé en haut de son mât par 40 nœuds de vent (près de 75 km/h) pour dégager sa drisse de grand voile, le skipper du *Havre 2000* s'est accidentellement sectionné un muscle de l'avant-bras gauche avec son couteau. Peu enclin à se plaindre par nature, il a mis plusieurs heures à réclamer des secours.

Quand le navire le plus proche, le pétrolier-ravitailleur de la marine anglaise *Fore Austin* – qui est muni d'une antenne médicale – l'a rejoint, Dumont a refusé l'hélitreuillage. Après avoir recousu le muscle qui sortait, puis la peau, le médecin du *Fore Austin* a engagé le navigateur à renoncer, pour éviter les risques d'infection ou de gangrène. Après avoir subi des piqûres antitétaniques, le skipper a repris la mer le soir-même, muni de boîtes de pénicilline. Il s'est juré de revenir sur sol à Brest où il était attendu jeudi 12 novembre. *« J'ai refusé les équipiers proposés,* a-t-il écrit au PC-course. *Ils m'ont aidé à hisser mes voiles dans la nuit... Va falloir accepter cet échec : neuf mois de travail acharné... pour si peu. La mer a quelque chose d'inexplicable. A bientôt ».* Après les abandons des trimarans d'Yvan Bourgnon (*Yprema*) et de Patrick Coulomber (*Lyland-and-MacGill-Solidaire*), et des monocoques de Victor Jean-Noël (*RFO-Guadeloupe*) et Mark Gatehouse (*Victoria Group*), la course continue pour les 30 autres concurrents. Malgré les vents contraires, la traversée vers Pointe-à-Pitre s'annonce rapide. Le temps de référence établi par Laurent Bourgnon (*Primagaz*) lors de la dernière édition en 1994 – 14 jours 6 heures et 28 minutes – représentait une moyenne de 10,3 nœuds par rapport au but. Jusqu'ici, les multicoques réalisent environ 10 nœuds de moyenne contre 9 pour les monocoques.

Les conditions instables qui règnent sur l'Atlantique rapprochent puis éloignent sans relâche leaders et poursuivants. Ainsi, Laurent Bourgnon (*Primagaz*) a-t-il brièvement pris le meilleur, mardi soir, sur Paul Vatine (*Chauss'Europ*) en tête de la course, à la faveur d'un affaiblissement de vent sur la route Nord suivie par son concurrent, avant de lui recéder un moment le commandement, puis de le reprendre mercredi matin .

RETARD SUR LA ROUTE SUD

Après deux jours et demi de course, l'écart en latitude entre les multicoques se creusait de plus en plus, atteignant plus de 400 milles (environ 740 km). Premiers à avoir opter pour la route du Sud, Loïck Peyron (*Fujicolor II*) et Francis Joyon (*Banque Populaire*), qui ont trouvé du vent et sont finalement sortis du golfe de Gascogne. Mais après avoir doublé le cap Finisterre (Espagne) le premier s'est recalé sur l'Ouest alors que le second continuait de longer les côtes portugaises. Tous deux s'efforcent de rester dans le groupe des dix premiers. *« On va manger pendant quelques jours, parce que ce n'est pas sur cette route que ça paye,* prédit Joyon qui a souillé sa carène dans l'épaisse nappe de mazout laissée par un pétrolier indélicat. *Je ne suis pas sûr à 100 % que c'est le bon choix mais c'est une option intéressante à explorer. La porte semble s'ouvrir devant moi ».* Mike Birch (*Eléphant Bleu*), qui avait été retardé à Brest par une avarie, a finalement pris aussi cette option.

Les monocoques, toujours emmenés par l'étonnante Catherine Chabaud et son puissant *Whirpool/Europe 2* n'ont pas pris d'options radicales. A l'exception de Philippe Monnet (*Uunet*) qui navigue vers le Sud, tous ont pris un chemin proche de la route la plus directe. Légèrement au sud de Chabaud, qui maintient sa courte avance, un duo composé de Thomas Coville (*Aquitaine-Innovations*) et Jean-Luc Van den Heede (*Algimouss*), puis, à quelques dizaines de milles, un trio formé par Jean Maurel (*Maisons Côté Ouest/Aigle*), Bernard Mallaret (*Baume et Mercier*) et Raphaël Dinelli (*Sodebo*).

Patricia Jolly

● **Classement le 11 novembre à 4 h 48 (TU) :** 1. Paul Vatine (*Chauss'Europ*) ; 2. Laurent Bourgnon (*Primagaz*) ; 3. Alain Gautier (*Brocéliande*) ; 4. Marc Guillemot (*Biscuits La Trinitaine*) ; 5. Franck Cammas (*Groupama*) ; 6. François-René Cariuer (*Laiterie de Saint-Malo/Défi Malouin*) ; 7. Catherine Chabaud (*Whirlpool/Europe 2*), 1re monocoque, etc.

REPRODUCTION INTERDITE

صكنا من الأصل

A Djerba, le « Club Med » fait du neuf avec du vieux

L'île tunisienne, où les touristes restent des enfants gâtés, a été choisie pour relancer les « forums culturels »

DJERBA
de notre envoyé spécial

« Sous prétexte d'apporter des devises, quelques touristes ne témoignent aucun respect aux coutumes et croyances des Djerbiens. Certains, par manque de décence, offusquent la morale des habitants. Afin que rien de fâcheux ne se produise, portez, particulièrement vous, Madame, des vêtements adaptés aux endroits où vous vous rendez. Cependant, libre aux touristes de s'exposer à la piscine de leur hôtel, même s'ils ne sont couverts que de leur riche nature ! » Kamel Tmarzizet sait de quoi il parle dans son guide sur Djerba : il est né en 1936 à Midoun, la commune aujourd'hui la plus touristisée de l'île, et il a aiguisé son esprit critique lors d'études de journalisme à Paris et de maints voyages à travers le monde.

A Djerba, sur 25 kilomètres de plage s'alignent à présent, comme à Miami, entre mer et palmiers, quelque cent hôtels renfermant 70 000 lits. Parmi les 4 200 000 étrangers, dont 620 000 Français, ayant visité en 1997 la Tunisie, un quart a séjourné dans l'île des Lotophages, y consommant 75 % de l'énergie importée à Djerba. Kamel Tmarzizet n'a apparemment pas été entendu par les naïades aux seins nus et en minislip qui se promènent ou se dorent au ras même des vagues et pas seulement au bord des piscines protégées des regards extérieurs.

La majorité des musulmans insulaires appartiennent, comme les Mozabites d'Algérie et les Omanais, à l'ibadisme ; cette école restreinte de l'islam, ni sunnite ni chiite, de nos jours particulièrement discrète, fut dès le début de l'Hégire très stricte en matière de pudeur féminine.

Néanmoins, les affaires touristiques doivent continuer pendant l'islamisme, quelle que soit sa couleur, car elles sont l'une des trois premières sources de devises du Trésor tunisien. En outre, les hôtels fournissent 6 000 emplois aux 75 000 Djerbiens. Les baigneuses sans soutien-gorge n'ont donc pas de bile à se faire...

Incognito en short et polo, Philippe Bourguignon, le roboratif PDG du Club Méditerranée, successeur des Trigano, a pu le constater en octobre lors de son passage à Djerba la Douce, la principale (1 300 lits sur un total de 5 000 en Tunisie, dont 2 800 à Djerba) des trois installations balnéaires du Club dans l'île. Il a tenu ensuite à présider personnellement à la relance des forums culturels qu'avait longtemps animés Lydie Trigano dans les villages créés par son père.

Autour d'une exposition de photos, où le message « correct » primait un peu trop souvent sur l'art et la technique, et de discussions en présence de nombreux photographes, dont le patriarche Willy Ronis (quatre-vingt-huit ans), le Forum automnal à Djerba a porté sur « Emotion et photo ». Vu l'évolution de la clientèle du Club, désormais moins « intello » et « célibataire », plus « familiale » et « bourgeoise », on se demande si le Forum n'aurait pas dû descendre dans les bungalows et organiser tout bêtement des concours de photos, sous l'égide des grandes signatures présentes acceptant de quitter leur empyrée.

Faire du neuf à partir de vieilles idées ayant prouvé leur efficacité n'est pas forcément mauvais à condition d'un minimum d'adaptation. Au demeurant, « la nouvelle donne Bourguignon » n'a pas bouleversé la vie à Djerba la Douce, mis à part qu'on paie désormais une caution pour les serviettes de plage dont beaucoup ne revenaient jamais au bercail... N'aurait-on pas pu aussi économiser un peu sur les buffets toujours pantagruéliques ? Douze variétés de pain sont-elles vraiment nécessaires ? *« Ce qui coûte, c'est d'avoir un boulanger ! Nous l'avons ! A partir de là, qu'on offre une ou dix qualités de pain, le coût est pour nous à peu près le même »*, rétorque M. Bourguignon.

Quant aux forums – il en est prévu quatre par an –, ils continueront évidemment de toucher aux domaines classiques, de la littérature au cinéma, de la peinture à la musique, mais ils engloberont à l'avenir d'autres distractions favorites des Gentils Membres (GM) venant au Club maintenant pour les deux tiers en famille. Donc, après un forum à Cancun, au Mexique, sur les écrivains nord-américains, un autre, dans un village de neige, aura pour thème la magie, puis viendront le tour de l'opéra, celui de la comédie musicale égyptienne et ensuite peut-être un forum sur les œuvres populaires ou élitistes inspirées par le Club, depuis la série cinématographique des *Bronzés* jusqu'à *La Planète des singes*, poème de 1970 où Tahar Ben Jelloun brocarde *« le club maméditerranée »*...

« Les cinquante ans du Club Med, en 2000, feront-ils l'objet d'un Superforum ? », demandaient à Djerba des GM à de Gentils Organisateurs (GO). Une mégafête où paraîtraient quelques-uns des GO devenus des célébrités ? Le défilé serait en tout cas long et varié : Vincent Lagaff, Gérard Jugnot, Luis Régo, Thierry Lhermitte, Patrick Bruel, Alexandre Arcady, Diane Kurys, Alex Métayer, Marc et Pierre Jolivet etc., sans oublier Lydie Trigano.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

THIERRY DALBY

Carnet de route

● **Livres.** *Djerba, l'île des rêves*, de Kamel Tmarzizet, 1997, STAG, Tunis ; *La Saga du Club*, de Gilbert et Serge Trigano, 1998, Grasset.
● **Sites.** Outre la synagogue de La Griba, voir entre le port d'Houmt-Souk et le fort Ghazi-Mustapha (Bordj el-Kebir) la stèle élevée en 1848 à la place de la tour des Crânes construite en 1560 avec les têtes des Espagnols tués lors de la prise de la forteresse par le corsaire Dragut.
● **Séjour.** Djerba la Douce : une semaine début décembre à partir de 3 290 F . Tél. : 01-42-96-14-12.

PARTIR

■ **SISSI NEW LOOK.** Il y a mille raisons d'aller à Vienne. Des nobles (la musique, la peinture, l'architecture, l'histoire) et des plus frivoles : les pâtisseries, les guinguettes ou les bals. On peut y ajouter, cette année, du noblement frivole ou du frivolement noble avec, par exemple, l'impératrice Sissi, dont la capitale autrichienne célèbre le centenaire de l'assassinat, le 10 septembre 1898, à Genève, à l'âge de cinquante et un ans. Mais était-elle vraiment cette impératrice à l'eau de rose immortalisée par Romy Schneider ? La triple exposition présentée jusqu'au 16 février au château de Schönbrunn, au palais de la Hofburg et à la villa Hermès, apporte une réponse inattendue. Sissi y apparaît en effet comme une narcissique égoïste qui se souciait davantage de sa ligne que de son époux et qui menait la vie dure à ses dames de compagnie. On nous aurait menti ? A vérifier sur place, pièces à conviction à l'appui.
★ **Renseignements auprès de l'Office national autrichien du tourisme, tél. : 01-53-82-95-20.**

■ **SHOPPING A TROYES.** Dénicher des cadeaux à bon prix tout en s'offrant un week-end découverte et gastronomie, c'est ce que propose, jusqu'au 31 mars, l'office de tourisme de Troyes, séduisante cité médiévale mais également capitale des magasins d'usine, dans le cadre d'un forfait de 2 jours/1 nuit en chambre double et petit déjeuner : 385 F par personne en hôtel 2 étoiles (490 F en 3 étoiles) avec un dîner « terroir » et visite d'une cave de Champagne. En option, visite audio-guidée de la ville (35 F). Côté shopping, Marques Avenue rassemble près de 200 marques de qualité (mode et maison) offrant, sur les collections hiver de la saison précédente des réductions de 30 à 70 %. Le lieu est ouvert le lundi après-midi, du mardi au vendredi de 10 à 19 heures et le samedi de 9 h 30 à 19 heures. A noter l'ouverture exceptionnelle de la section « maison » les dimanches 6, 13 et 20 décembre.
★ **Renseignements auprès de l'office de tourisme de Troyes, tél. : 03-25-73-00-36.**

■ **A LA RECHERCHE DU DIAMANT NOIR.** Passer un week-end en compagnie d'un trufficulteur sur les pentes du mont Ventoux, c'est ce que propose, jusqu'en mars, Provence Grandeur Nature, une agence basée dans le Luberon, entre Avignon et Apt. Pour tout savoir de ces hommes et de leurs traditions, de leur pratique et de leur savoir. En petits groupes, on part au petit matin, pic à la main, et on marche dans la forêt jusqu'à ce que les chiens se mettent à gratter frénétiquement la rocaille. Savoureux prétexte (le soir, on déguste la truffe en omelette, en salade ou en terrine) pour découvrir les gorges de la Nesque et les paysages d'hiver de cette région classée Réserve de biosphère par l'Unesco. Il en coûte 2 285 F par personne en chambre double (chambre d'hôtes 3 épis) et pension complète pour 3 jours/2 nuits.
★ **Provence Grandeur Nature, 203, rue Oscar-Roulet, 84440 Robion, tél. : 04-90-76-68-27.**

■ **L'EAU, LE VIN ET LE DIVIN.** A l'occasion de la célébration du neuvième centenaire de la fondation de l'abbaye de Cîteaux, Nuits-Saint-Georges et Saulon-la-Chapelle proposent aux visiteurs un itinéraire permettant, autour de trois grands thèmes, pierres de touche de l'ordre religieux (l'eau, le vin, le divin), de retrouver, dans la région, les traces laissées par les moines cisterciens. Trois ou deux jours (pour un randonneur confirmé) suffisent pour découvrir les lieux qu'ils marquèrent de leur présence : l'abbaye bien sûr, mais aussi le château du Clos-Vougeot, le château de Gilly-lès-Cîteaux, l'étang du Milieu, le canal de la Cent-Fonts ou encore le Musée de Nuits-Saint-Georges, pour s'en tenir aux étapes les plus connues. Passionnante illustration historique, architecturale, économique et géographique de la puissance de l'ordre cistercien en Bourgogne.
★ **Renseignements auprès de l'abbaye, au 03-80-62-15-00 (fax : 03-80-62-14-99) et des offices de tourisme de Nuits-Saint-Georges (tél. : 03-80-61-22-47) et de Gevrey-Chambertin (tél. : 03-80-34-38-40).**

■ **JUDAÏSME ALSACIEN.** Depuis l'époque romaine, la présence juive a marqué l'histoire de l'Alsace. A la veille de la Révolution, on y comptait 20 000 juifs, soit plus de la moitié de la communauté vivant alors en France. Consciente de la richesse et de la diversité de ce patrimoine essentiellement rural, l'Agence de développement touristique du Bas-Rhin a décidé de valoriser cet ensemble unique en Europe et d'en permettre la visite toute l'année. Richement illustrée, une brochure trilingue présente une carte détaillée permettant de localiser les quelque 200 sites répertoriés (synagogues, cimetières et bains rituels), résume l'histoire mouvementée du judaïsme alsacien et les grands principes de cette religion et rassemble de nombreuses informations pratiques (horaires, visites guidées, etc.), notamment sur le Musée judéo-alsacien (tél. : 03-88-70-97-17) qui vient de s'ouvrir à Bouxwiller, dans une ancienne synagogue sauvée de la démolition.
★ **Agence de développement touristique du Bas-Rhin, 9, rue du Dôme, 67000 Strasbourg, tél. : 03-88-15-45-88.**

■ **LE BHOUTAN À BÂLE.** Il n'est pas trop tard pour filer à Bâle (en train au départ de Paris-Est ou en avion avec Air France), où, jusqu'au 29 novembre, une exposition consacrée au « Bhoutan, montagne forteresse des dieux », suscite l'admiration. Le Pays du dragon, qui s'ouvrit au monde dans les années 50, est le seul des sept royaumes bouddhistes himalayens à avoir conservé son indépendance. Des objets précieux présentés – autel, rouleaux illustrés aux couleurs resplendissantes, masques sculptés mais aussi objets de la vie quotidienne –, certains proviennent de la collection privée de la Maison royale. Ceux qui ne connaissent pas le Pays du dragon auront une idée de la beauté de son architecture en observant la maquette, réalisée par des Bhoutanais, d'un *dzong*, ces monastères-forteresses et siège du gouvernement. Pour organiser son séjour sur place, consulter l'office de tourisme local (tél. : 00-41-61-268-6868). Réservation d'hôtels au 686-2630.
★ **Musée de la culture, Bâle, tél. : 00-41-61-266-5500.**

■ **ÉTOILES FILANTES.** Tous les trente-trois ans, la Terre traverse, vers la mi-novembre, l'orbite d'une comète aujourd'hui disparue. Son noyau, en se désagrégeant au fil des passages, a vu sa matière se disperser dans l'espace. Cette année, la Terre passera à proximité de l'endroit où se trouverait le noyau s'il existait toujours et la concentration de matière sera donc maximale. Au-delà d'une explication quelque peu complexe, retenons simplement que la nature offrira à cette occasion un spectacle exceptionnel, phénomène astronomique appelé « Léonides » et qui se caractérise par une véritable explosion d'étoiles filantes. Un événement que le voyagiste Couleurs locales propose d'aller observer à Tozeur, dans le désert tunisien, où, promet-il, on sera aux premières loges. Il en coûtera à 450 F par personne pour 4 nuits en chambre double avec petit déjeuner au Palm Beach Palace avec les vols Paris-Tozeur A/R et les transferts en 4 x 4 jusqu'au lieu d'observation, dans les dunes. Départ le 16 novembre, retour le 20 novembre.
★ **Renseignements en agences de voyages ou chez Couleurs locales (tél. : 01-46-08-22-44).**

Villégiatures en archéologie

N'a-t-on jamais eu envie de s'asseoir sur la pierre dorée d'une place plusieurs fois millénaire sans avoir l'œil rivé à sa montre ? S'arrêter au pied des portiques et colonnades taillés pour l'éternité, voilà le propos. Ne plus courir d'une cité antique à l'autre. Y élire villégiature. Prendre son temps. Repérer les signes. Ecouter les fantômes de l'histoire. Lire, *in situ*, la correspondance d'un aventurier et homme de lettres. Celle de Flaubert descendant le Nil en felouque avec Maxime Du Camp fait merveille.
Hormis l'Egypte et la Grèce, où l'on revient sans se lasser, le pourtour méditerranéen est riche en vestiges archéologiques. Les Romains ont jalonné de cités la côte nord de l'Afrique. Autant d'escales reposantes et savantes qui se choisissent à la carte en associant l'étape (tous les prix sont donnés en chambre double avec petit déjeuner) à un billet d'avion.
La Haute Egypte se rejoint en vol charter *chaque samedi* avec Air Shorouk (Nouvelles Frontières, 2 000 F, tél. : 08-03-33-33-33). A l'ombre des ruines de l'ancienne Thèbes, deux options : le Winter Palace, établissement mythique de 1886, restauré avec faste, un jardin luxuriant et une piscine, face au Nil (à partir de 650 F la nuit par personne avec petit déjeuner chez NF) ; ou la *« villa »* du Club Med qui domine le fleuve et la vallée des Rois (3 820 F la semaine en demi-pension, avec l'avion de Paris, tél. : 08-01-80-28-03).
Associer Athènes et Delphes en Grèce, c'est choisir des chambres avec vue sur le Parthénon (celles du Plaka, 2-3 étoiles, rénovées) et sur la ville consacrée à Apollon (celles du Parnassos, 2 étoiles, à 300 m du site). Air Sud (tél. : 01-40-41-66-66) annonce un budget de 3 645 F (350 F en sus à Noël), incluant vol régulier, quatre nuits à Athènes et trois à Delphes, une voiture à prendre à l'aéroport.
A Agrigente, *en Sicile, parmi les oliviers et les agaves*, la vallée des temples constitue l'un des plus beaux ensembles du monde hellénistique. Dans la zone archéologique, la Villa Athena, bâtisse du XVIIIe siècle, et ses jardins regardent le site, mais l'accueil, l'entretien et le service laissent à désirer. A l'inverse du Colleverde, plus classique, 3 étoiles, bien tenu, avec vue panoramique sur les temples (385 F par personne et par jour en demi-pension, forfait « avion Paris-Catane et voiture 6 jours » : 2 835 F, de Paris, Donatello, tél. : 01-44-58-30-81).
Les ensembles monumentaux du Proche-Orient étaient très courus au tournant du siècle. Le Zenobia à Palmyre, en Syrie, qui occupe l'ancienne demeure de la sulfureuse comtesse d'Andurain, construite à l'époque *du mandat français* (1920-1943) et transformée depuis en hôtel, donne sur les ruines. La fameuse colonnade de 800 mètres de long est à trois heures de Damas (4 230 F, transfert en voiture, le vol de Paris ou de province avec Lufthansa et la première nuit, avec petit déjeuner ; compter 350 F par jour supplémentaire). A Baalbeck, où les temples édifiés par Auguste impressionnent par leur démesure, on choisit le charme désuet du Palmyra, qui n'a guère changé depuis la visite de Maurice Barrès (3 680 F avec le vol, les transferts et la première nuit en chambre supérieure avec vue, *jour en sus 210 F, deux* forfaits signés Orients, tél. : 01-40-51-10-40).
A Pétra, en Jordanie, on descend dans une pension de famille pour routards, modernisée avec goût. La Petra Guest House est ancrée dans les reliefs roses à l'orée du site (3 980 F avec transfert depuis Beyrouth, et la première nuit, 180 F par jour en sus). Cette étape se réserve aussi chez Orients, comme le nouvel hôtel de Zlitin, de style mauresque, juste ouvert, sur la mer, à quinze minutes de voiture de Leptis Magna, en Libye. Sur la route du négoce Est-Ouest, le deuxième port romain d'Afrique est une des trois cités antiques de Tripolitaine. Il en reste d'époustouflants vestiges. Leptis Magna est debout. Auditorium, amphithéâtre, place de marché entourée de portiques avec kiosques circulaires et comptoirs de pierre, établissement de bains inauguré en 126 sous le règne d'Hadrien. Seuls le cri des mouettes et le ressac de la Méditerranée troublent le silence de la ville désertée.

Florence Evin

Il faut peu de vacances aux Suisses. Pourquoi ?
Vous le saurez tout de suite en feuilletant notre nouveau catalogue d'hiver. Vous découvrirez la magie d'un monde alpestre naturellement reposant. Ski, snowboard, luge, fitness et vacances en famille : la Suisse a tout à vous offrir. A des prix surprenants. N'hésitez pas à appeler Suisse Tourisme pour demander le catalogue d'hiver : 01 44 51 65 51. Vous pouvez aussi taper www.suissevacances.ch ou 3615 Suisse.
Enfin les vacances. A vous la Suisse.

Passage d'une perturbation

JEUDI, une perturbation peu active traverse le pays dans un champ de pressions relativement élevé. Elle donnera des pluies faibles à l'ouest le matin et à l'est le soir.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Les pluies s'évacuent vers l'est dans la matinée. L'après-midi, le ciel devient variable, et des averses se déclenchent au nord de la Loire, particulièrement près de la Manche, où le vent de nord-ouest atteindra 60 à 80 km/h. Il fera de 10 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée pluvieuse sera suivie d'une amélioration à la mi-journée. Néanmoins, des averses se déclencheront au nord de la Loire. Le vent de nord-ouest soufflera jusqu'à 70 km/h près de la mer. Il fera de 8 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le voile nuageux est accompagné de petites pluies. De la Champagne à la Bourgogne, il pleuvra vers la mi-journée et des éclaircies seront de retour l'après-midi, tandis que les pluies toucheront la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté. Il neigera au-dessus de 1 000 mètres en soirée. Il fera de 5 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les pluies toucheront la façade atlantique le matin et Midi-Pyrénées à la mi-journée. L'après-midi, il ne restera plus que quelques gouttes du pied des Pyrénées à l'Aveyron, voire des flocons au-dessus de 1 700 mètres, et des éclaircies se développeront par l'ouest. Il fera de 12 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les pluies toucheront le Limousin dans la matinée, puis l'Auvergne et le nord de la région Rhône-Alpes dans l'après-midi, tandis que le soleil refait quelques apparitions en Limousin. Il neigera au-dessus de 1 200 mètres dans le Massif Central et le nord des Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Après une matinée ensoleillée, le ciel se couvre par l'ouest à partir de la mi-journée. Il fera de 14 à 17 degrés.

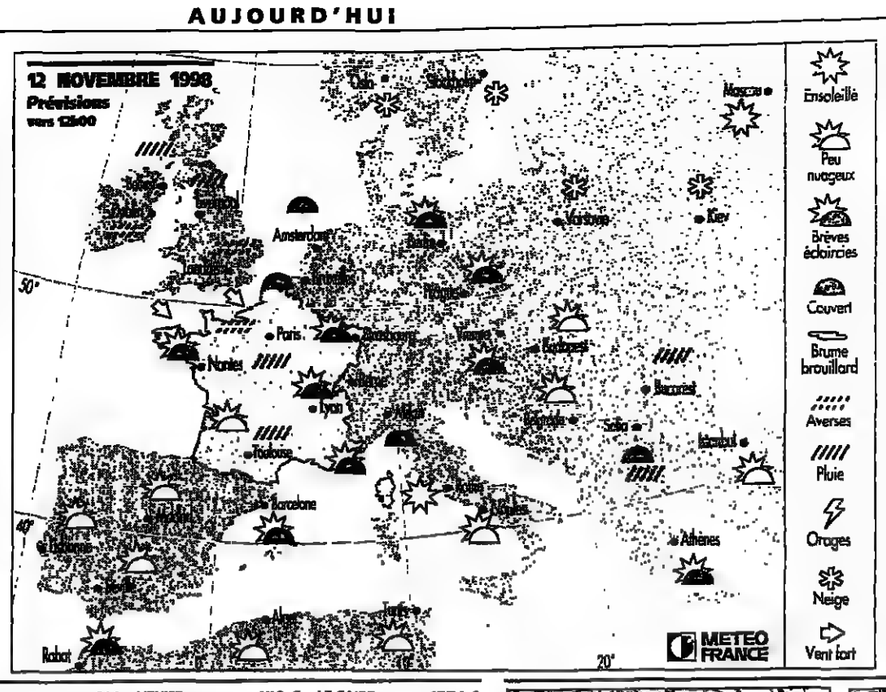

PRÉVISIONS POUR LE 12 NOVEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	1/7 P	ATHENES	16/19 S	KIEV	-3/-1	VENISE	4/10 C	LE CAIRE	17/24 S
AJACCIO	6/16 N	NANTES	5/12 N	BARCELONE	9/19 N	LISBONNE	15/19 N	VIENNE	1/6 S	MARRAKECH	13/28 S
BIARRITZ	10/15 N	NICE	7/15 N	BELFAST	5/8 P	LIVERPOOL	7/10 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/25 S
BORDEAUX	4/15 N	PARIS	3/11 N	BELGRADE	2/6 N	LONDRES	5/9 N	BRASILIA	20/24 P	PRETORIA	16/26 N
BOURGES	1/9 P	PAU	3/13 P	BERLIN	2/5 N	LUXEMBOURG	2/4 N	BUENOS AIR.	15/23 P	RABAT	14/23 C
BREST	8/11 N	PERPIGNAN	5/16 N	BERNE	-3/6 S	MADRID	9/18 N	CARACAS	24/28 P	TUNIS	12/19 S
CAEN	5/10 N	RENNES	7/12 N	BRUXELLES	3/6 C	MILAN	3/12 C	CHICAGO	3/8 C	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	6/11 N	ST-ETIENNE	-1/9 P	BUCAREST	1/7 N	MOSCOU	-12/-8 S	LIMA	17/21 N	BANGKOK	22/30 N
CLERMONT-F.	0/10 P	STRASBOURG	1/8 N	BUDAPEST	1/6 S	MUNICH	-3/6 S	LOS ANGELES	12/18 S	BOMBAY	25/33 S
DIJON	-1/8 C	TOULOUSE	1/12 P	COPENHAGUE	2/6 N	NAPLES	10/15 N	MEXICO	10/22 S	DJAKARTA	27/31 P
GRENOBLE	-1/10 N	TOURS	2/10 N	DUBLIN	4/8 C	OSLO	-4/-1	MONTREAL	3/7 N	DUBAI	23/31 S
LILLE	3/11 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	2/7 S	PALMA DE M.	8/21 N	NEW YORK	7/10 S	HANOI	17/27 S
LIMOGES	1/8 P	CAYENNE	23/31 S	GENEVE	0/7 S	PRAGUE	0/4 S	SAN FRANCIS.	9/15 S	HONGKONG	19/25 S
LYON	-1/10 C	FORT-DE-FR.	23/29 P	HELSINKI	-10/-5 S	ROME	5/15 S	SANTIAGO/CHI	8/26 S	JERUSALEM	16/24 S
MARSEILLE	5/14 N	NOUMEA	21/26 S	ISTANBUL	12/15 N	SEVILLE	14/22 N	TORONTO	3/9 N	NEW DEHLI	19/27 S
		PAPEETE	25/31 N	LIVERPOOL	7/10 N	SOFIA	3/5 C	WASHINGTON	5/12 N	PEKIN	6/18 S
		POINTE-A-PIT.	23/30 S	LONDRES	5/9 N	ST-PETERSB.	-11/-7 S	**AFRIQUE**		SEOUL	8/15 S
		ST-DENIS-RÉ.	21/27 S	LUXEMBOURG	2/4 N	STOCKHOLM	-3/2 C	ALGER	8/21 N	SINGAPOUR	26/30 P
		EUROPE		MADRID	9/18 N	TENERIFE	18/23 S	DAKAR	26/31 S	SYDNEY	18/23 P
		AMSTERDAM	3/7 C	MILAN	3/12 C	VARSOVIE	2/3	KINSHASA	23/30 P	TOKYO	10/15 S

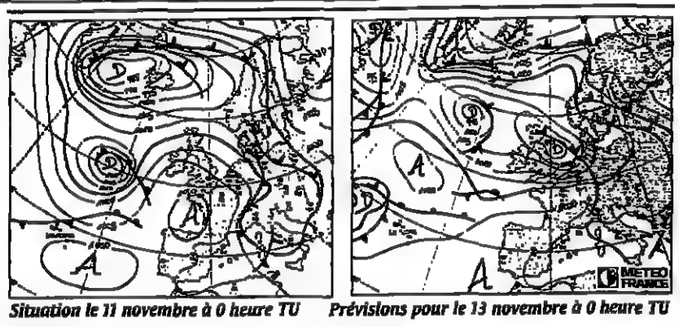

Situation le 11 novembre à 0 heure TU — *Prévisions pour le 13 novembre à 0 heure TU*

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie British Midland mettra désormais régulièrement des billets d'avion aux enchères sur Internet (ifiybritishmidland.com). En novembre, les ventes auront lieu le mardi de 12 à 16 heures et le jeudi de 16 à 20 heures. Pour participer, l'internaute enregistrera sur le site son nom, la date et la destination choisies et proposera un prix. Informé des enchères, il devra décider s'il abandonne ou surenchérit, comme dans une vente réelle. Certaines mises à prix sont déjà fixées, ainsi d'un Londres-Prague à 300 F TTC, en classe Affaires, le 28 novembre.

■ **CENTRAFRIQUE.** Air France a repris sa desserte de Bangui, capitale du Centrafrique. Ce vol sans escale effectué en Airbus A310 continue sur Brazzaville. La compagnie nationale est la seule, en Europe, à rallier ces deux destinations africaines.

JARDINAGE

Eloge du jardin en ses habits d'automne

LE CIEL bas, la pluie, ont retardé l'arrivée des premières gelées. Les chrysanthèmes fleuriront plus longtemps ; tombes et cimetières seront pour quelque temps encore des jardins vivement colorés de jaune, de blanc, de rose, d'orange cuivré, de mauve, de pourpre et de violet, aussi joyeux et tristes que la musique d'Olivier Messiaen, qui semble jaillir d'un grand vitrail. Mais les nuages finiront bien par être chassés par le vent vif du nord annonçant le froid qui endormira la nature jusqu'au printemps prochain.

Encore qu'à y regarder de plus près on s'aperçoit que le jardin continue à vivre, que mousses et lichens se réveillent alors pour prendre d'admirables couleurs, que certaines plantes profitent de cette saison pour fleurir. Elles sont souvent très parfumées, comme les daphnées, les viornes et les camélias sasanquas, dont les jolies fleurs simples à étamines dorées ne résistent pas aux froids vifs. C'est la raison pour laquelle ce camélia, et seulement celui-là, aime pousser palissé contre un mur orienté à l'ouest, où ses fines et longues branches souples se développent rapidement, pour peu que l'arbuste soit planté dans un sol à tendance acide, riche et toujours frais.

Certaines plantes ont un comportement étonnant. Le laurier-tin, un arbuste persistant typique des garrigues méridionales, où il est spontané, est réputé aimer les terres sèches, calcaires et craindre les grands froids. Dans notre jardin au sol détrempé une grande partie de l'hiver, à cause d'un sol argileux très proche de la nappe phréatique, ils sont deux à pousser à quelques mètres l'un de l'autre.

DORMANCE

Le premier, jamais taillé, fait environ quatre mètres de hauteur et deux mètres d'envergure – il faisait trente centimètres il y a huit ans, quand il a été planté. Il est en boutons et ne fleurira qu'au printemps. Le second, planté contre un mur plein est, obtenu du premier par bouturage, est déjà en fleurs et le restera tout l'hiver, sauf si des froids intenses dessèchent ses inflorescences. Les grappes de boutons du premier sont rose foncé ; celles du second sont blanches.

Certains rosiers sont déjà entrés en dormance et ont perdu une grande partie de leur feuillage : ainsi des *rugosas* et de leurs hybrides, aisément reconnaissables à leur écorce grise ou blanchâtre parsemée de minuscules épines et à leurs feuilles gaufrées revêtues, elles aussi, sous leur face intérieure, des mêmes épines cassantes et heureusement peu cruelles. Avant de tomber, leurs feuilles prennent une teinte jaune, parfois orangée, vraiment jolie ; les plus jeunes d'entre elles, placées en haut des branches, laissent souvent leur pétiole accroché au bois. C'est très fantomatique, surtout quand les araignées se mettent de la partie. D'autres continuent de pousser et parfois de fleurir quand bien même ils ne sont pas remontants : *Albéric Barbier*, le plus beau, le plus docile, le plus robuste, le plus élégant des rosiers grimpants blancs, est encore en fleurs. Tous les ans, son feuillage – dont le vert est si semblable à celui du houx – continue d'être éclairé, de-ci de-là, de petites roses solitaires et peu nombreuses, mais cet accident de végétation est devenu cette année une véritable remontée de floraison qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à ces jours-ci. Leur prochaine saison florale en sera-t-elle contrariée ?

LA RELÈVE DES CYCLAMENS

Les cyclamens d'automne ont fini la leur, mais leur feuillage égalera les coins ombrés du jardin. Cette bulbeuse, malheureusement toujours vendue à l'état sec quand elle gagnerait à être proposée en godet, ce qui faciliterait sa reprise parfois délicate, se naturalise parfois au point d'envahir certaines parties du jardin qui, en septembre-octobre, se métamorphosent en un tapis de petites fleurs blanches et roses, avant que les cyclamens *coum* ne prennent la relève. Quel dommage que ces plantes résistantes et faciles à reproduire de semis ne soient pas plus répandues dans les jardins : elles peuvent y vivre des dizaines et des dizaines d'années au même endroit ! Contraint d'en déplacer quelques pieds, nous avons eu la surprise de déterrer un bulbe d'environ vingt centimètres de diamètre. Reprendra-t-il ? En attendant, les fleurs fanées des cyclamens d'automne vivent une bizarre transformation. La tige qui portait la fleur va se recroqueviller, se transformer en une sorte de ressort replié sur lui-même au bout duquel on trouve une petite boule dure noirâtre qui contient une graine, à moins que ce ne soit la graine elle-même. C'est ainsi que cette plante se propage, envoyant à quelques centimètres du pied mère de futurs cyclamens, que l'on pourra déterrer quand ils auront deux feuilles minuscules et mettre en place là où on le souhaite. Hélas ! mille fois *hélas* ! Les jardiniers du Nord ne pourront pas replanter au jardin les grands cyclamens des fleuristes qui croissent à l'état sauvage au nord du Liban et dont on se souvient avoir eu le plus grand mal à ne pas en écraser lors d'une promenade dans un kibboutz près de la frontière avec le Liban sud. Mais les jardiniers méditerranéens et ceux des coins les plus abrités de la côte atlantique ne perdront pas grand-chose à tenter de les y acclimater.

Alain Lompech

Le bibacier, mode d'emploi

Le bibacier (*Eriobotrya japonica*), aussi appelé néflier du Japon, bien qu'il soit originaire aussi de Chine, est un petit arbre au feuillage persistant décoratif. Ses épaisses feuilles au revers blanchâtre font environ trente centimètres de longueur et ressemblent un peu à celles de l'avocatier. Sa croissance est très rapide et il s'obtient facilement de semis. Ses petits fruits orange apparaîtront bientôt sur les étals : acidulés, ils sont particulièrement rafraîchissants. Immédiatement semée, la grosse graine germera très vite ; rempotée au printemps, la plantule atteindra environ cinquante centimètres de hauteur à l'automne.

Au printemps suivant, l'arbuste pourra être planté en pleine terre. Contre un mur, protégé des vents froids, il tiendra sans difficulté partout où la température ne descend pas au-dessous de – 12 °C. Avec l'âge, il deviendra encore plus robuste, mais ne fructifiera pas en dehors des zones les plus clémentes des côtes méditerranéennes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98270

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

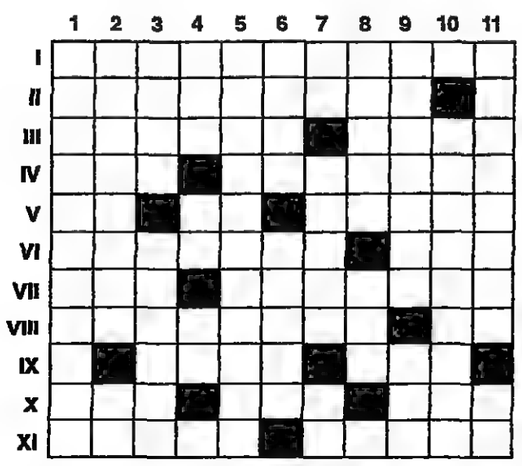

HORIZONTALEMENT

I. Peut faire moins. – II. Doué pour *tout remettre en place*. – III. *Réduite à* néant. Etablit un rapport de dépendance. – IV. Passent avec le temps. Met de l'insistance dans sa demande. – V. Négation. Le thallium. Sur le Dropt en Dordogne. – VI. Plus faciles à avaler que les pilules. Point de lever. – VII. Chapitre d'histoire et de géographie. Plein d'admiration. – VIII. Entraves à la liberté individuelle. Partage le pouvoir. – IX. Tiré en tous sens. Fait le saut. – X. Femme de lettres américaine. Beauté de la pierre. Se ramasse sur le tapis. – XI. Te sont chers. *Témoins de nos rêves.*

VERTICALEMENT

I. Assure une bonne fin. – 2. Belle fin pour la truite. Romains. – 3. Hier vénéré au bord du Nil. Hier vénéré au bord de la Moskova. – 4. Refus direct. Personnel. Points en opposition. – 5. Font le plein des paniers. – 6. Partie d'un test. Un supplément qui rend service. – 7. Fait réfléchir. Le plus grand fléau de l'histoire de l'humanité. Note. – 8. L'un fut bâtisseur de Notre-Dame, l'autre suivit Henri. Actif au Japon. – 9. S'imposent sans poser de questions. Creusé par le vent. – 10. Le feu en façade. – 11. Apportent le confort dans les coins reculés. En piste.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98269

HORIZONTALEMENT

I. Omniprésent. – II. Poireau. Mer. – III. Pucelle. Osa. – IV. Olé. Al. Et. – V. Ri. Adoptifs. – VI. Terre-neuve. – VII. Urée. Godets. – VIII. Net. Déni. Au. – IX. Omo. Saurs. – X. Touma. Nids. – XI. Enregistrée.

VERTICALEMENT

I. Opportunité. – 2. Moulière. On. – 3. Nice. Retour. – 4. Ire. Are. Mre (mer). – 5. Pelade. Dong. – 6. Rallonge. Al. – 7. Eue. Péons. – 8. Etudiant. – 9. Emotive. Uir. – 10. Nés. Fêtarde. – 11. Trams. Susse.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1814

UN TROPHÉE CAPITAL

Il y avait deux épreuves dans le Trophée Ge Capital, un tournoi par paires et un tournoi par quatre. Nous proposons ici une donne où vous cacherez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre en Sud.

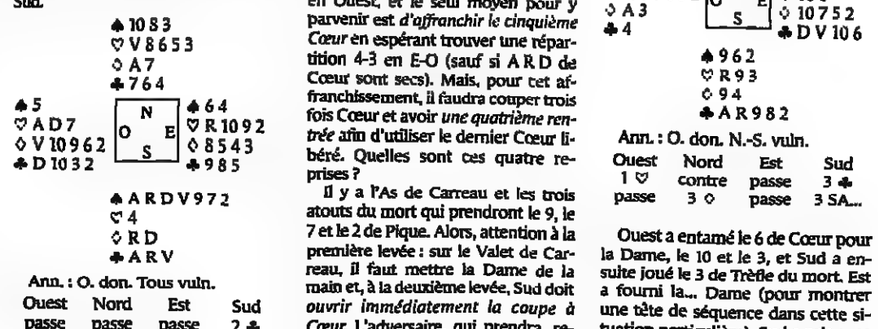

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	2 ♣
passe	3 ◇	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM À PIQUE cotre toute défense ?

Réponse

Il faut essayer de faire douze levées, même si la Dame de Trèfle est en Ouest, et le seul moyen pour y parvenir est *d'affranchir le cinquième Cœur* en espérant trouver une répartition 4-3 en E-O (sauf si A R D de Cœur sont secs). Mais, pour cet affranchissement, il faudra couper trois fois Cœur et avoir *une quatrième rentrée* afin d'utiliser le dernier Cœur libéré. Quelles sont ces quatre reprises ?

Il y a l'As de Carreau et les trois atouts du mort qui prendront le 9, le 7 et le 2 de Pique. Alors, attention à la première levée : sur le Valet de Carreau, il faut mettre la Dame de la main et, à la deuxième levée, Sud doit *ouvrir immédiatement la coupe à Cœur*. L'adversaire, qui prendra, redonnera la main au déclarant, qui jouera Carreau pour l'As, puis le 5 de Cœur coupé gros, le 9 de Pique pour le 10, le 6 de Cœur coupé gros, le 7 de Pique pour le 8, le *8 de Cœur* coupé gros et enfin le 2 de Pique pris par le 3 de Pique !

DU GRAND SPECTACLE

Cet exercice de flanc, qui date de plus de quarante ans, montre le niveau exceptionnel du jeu de la carte à cette époque. Elle a été publiée par *The European Review* dans la rubrique « Test Your Play ».

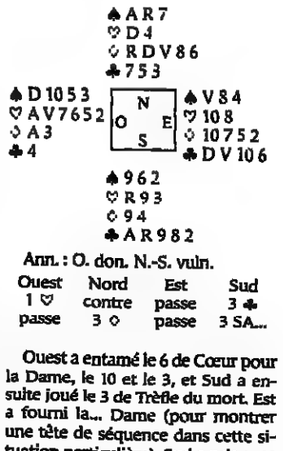

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♡	contre	passe	3 ♣
passe	3 ◇	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 6 de Cœur pour la Dame, le 10 et le 3, et Sud a ensuite joué le 3 de Trèfle du mort. Est a fourni la... Dame (pour montrer une tête de séquence dans cette situation particulière). Sud a pris avec le Roi et a joué le 9 de Carreau pour le 3, le Valet et le 5 d'Est. Le déclarant a rejoué le 5 de Trèfle pour le 10 et l'As. *Que doit défausser Ouest* pour essayer de faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

Le saut à « 3 Trèfles », en réponse au contre d'appel, montre classiquement cinq cartes et de 8 à 10 points. En reparlant, Nord s'est donné une petite chance d'aboutir à la manche sans prendre un risque excessif.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publications
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Monax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

RODUCTION INTERDITE

هكذا من الأصل

ROCK Loin des anthologies diverses refourguant versions « alternatives » de titres célèbres, maquettes inaudibles et fonds de tiroirs réorchestrés, le coffret *Tracks*, concocté par Bruce Springsteen, offre bien de quoi s'émerveiller et réfléchir. ● QUATRE CD, 66 morceaux, pour la plupart inédits, et un livret de 56 pages font découvrir la face cachée de vingt-cinq ans de carrière. ● *« J'AI GRANDI dans une communauté où les gens souffrent de se sentir invisibles. Ecouter de la musique a donné un sens à ma vie. Chanter et jouer de la guitare m'ont rendu "visible" »*, explique celui que l'on a longtemps comparé à Bob Dylan. ● RECONNAISSANT avoir été marqué par la musique de Chuck Berry, les Beach Boys, les films des années 50 et 60 et la culture de l'automobile, le *Boss* explique avoir voulu donner à sa musique un *« sens de la survie »*.

La face cachée des vingt-cinq ans de carrière de Bruce Springsteen

Dans un entretien au « Monde », l'artiste américain se souvient de son enfance, de ses premiers disques, de ses engagements, au moment où sort « Tracks », un coffret de soixante-six chansons inédites, écrites de 1972 à aujourd'hui

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Après avoir défendu, seul avec sa guitare sèche, les chansons folk douloureuses de *The Ghost of Tom Joad*, Bruce Springsteen s'est replongé dans le catalogue pléthorique des inédits laissés sur la route de ses vingt-cinq ans de carrière. Il en a tiré un coffret de quatre CD, *Tracks*, soixante-six chansons, pour la plupart inconnues. A cette occasion, *The Boss* a accordé un entretien au *Monde*, à New York.

« Ce nouveau coffret impressionne par le nombre de chansons qui auraient pu rivaliser avec celles qui figurent sur vos albums officiels. Quels étaient vos critères de choix pour écarter tel ou tel morceau ?

– Pour chaque disque, j'enregistrais l'équivalent de deux ou trois albums. En replongeant dans ces vingt-cinq ans d'enregistrements, j'ai été impressionné par le nombre de chansons véritablement achevées, restées sur les étagères. La plupart n'attendaient plus que d'être mixées. Plus j'ai eu du succès, plus j'ai voulu préserver une identité, me concentrer sur les histoires que je racontais, sur ce que ma musique devait accomplir.

» Des disques comme *Darkness on the Edge of Town* ou *Nebraska* avaient un ton très spécifique et la sélection des titres était draconienne. Sur *Darkness*, je parlais de gens qui luttent. Il fallait que ce sujet traverse l'album de part en part. Des morceaux comme *Give a Girl a Kiss* ou *So Young and in Love*, qu'on trouve dans le coffret, étaient trop légers, trop festifs. A l'époque de *The River*, j'ai écarté beaucoup de morceaux qui auraient mérité d'être sur le disque. Le deuxième CD de *Tracks* ressemble ainsi à une compilation de hits perdus comme *Roulette* ou *Where the Bands Are*...

– D'où vous venait cette énergie ?

– Pendant dix ans, je n'ai eu aucun contrat discographique. Quand j'ai eu la chance de pouvoir enfin travailler en studio, j'en ai profité à fond. Même après une longue session, je rentrais chez moi et, avant de me coucher, je reprenais la guitare pour trouver des idées pour l'enregistrement du lendemain.

– Sur le premier CD du coffret, on entend la première session enregistrée en 1972 pour Columbia. Quel était l'état d'esprit du jeune homme de vingt-trois ans que vous étiez alors ?

– Je me disais que tout pouvait arriver ou capoter... Mais jouer devant John Hammond était presque une fin en soi. Je connaissais sa carrière, son influence, ses talents de découvreur *[il avait entre autres lancé Bob Dylan et Aretha Franklin]*. Je me disais : "Quoi qu'il advienne, il aura cru bon de passer un moment avec moi." Au bout de deux morceaux, il a soutenu que je devrais signer chez Columbia.

– Vous étiez encore en pleine gestation...

– Les chansons du premier album, *Greetings from Asbury Park*, contenaient beaucoup d'attentes, d'énergie, de jeunesse... C'est la seule fois où j'ai écrit les textes avant la musique, un peu comme de la poésie. Je voulais tout dire d'un coup, de peur de ne plus avoir l'occasion de m'exprimer. Ces chansons avaient quelque chose de rock dans leur façon de fanfaronner. Et quelque chose de folk dans ma façon de mettre en scène des personnages et la vie que je menais. A la sortie de l'album, on m'a comparé à Bob Dylan. J'ai cherché ensuite à me singulariser en incorporant l'impact physique du rock'n'roll, du groupe, des guitares, le souffle de la soul, tout en développant mes propres personnages, mon lyrisme.

– On a souvent dit que votre père, ancien camionneur, était au cœur de votre inspiration ?

– J'ai souvent écrit sur lui. Ma musique s'est beaucoup déterminée par rapport à la vie que nous menions pendant mon enfance. Les petits garçons observent leur père constamment. Leur façon de se peigner, de s'habiller, de s'asseoir à table, de marcher... En vieillissant, on fait le tri. Certains souvenirs permettent de construire sa propre vie, d'autres de mettre en perspective ce qui peut empêcher d'être soi-même. J'ai vécu une vie très différente de mon père, mais je n'ai jamais cessé de le porter en moi.

– Etrangement, le rock a été à la fois pour vous un instrument de rébellion et une façon de tisser des liens ?

– Il s'agissait à la fois de revendiquer ma singularité et d'appartenir à quelque chose. Aujourd'hui encore, j'aime l'isolement et, en même temps, je cherche à garder le contact avec les gens, à faire entendre ma voix et la leur. Notre musique s'est nourrie de ces ambivalences à propos de ma ville, de mon enfance. Certains ont considéré *Born to Run* comme un hymne au New Jersey. Mais comment écrire un hymne au New Jersey qui insiste sur la nécessité de fuir cet Etat ? J'ai grandi dans une communauté où les gens souffrent de se sentir invisibles, impuissants. Ecouter de la musique a donné un sens à ma vie. Chanter et jouer de la guitare m'ont rendu "visible".

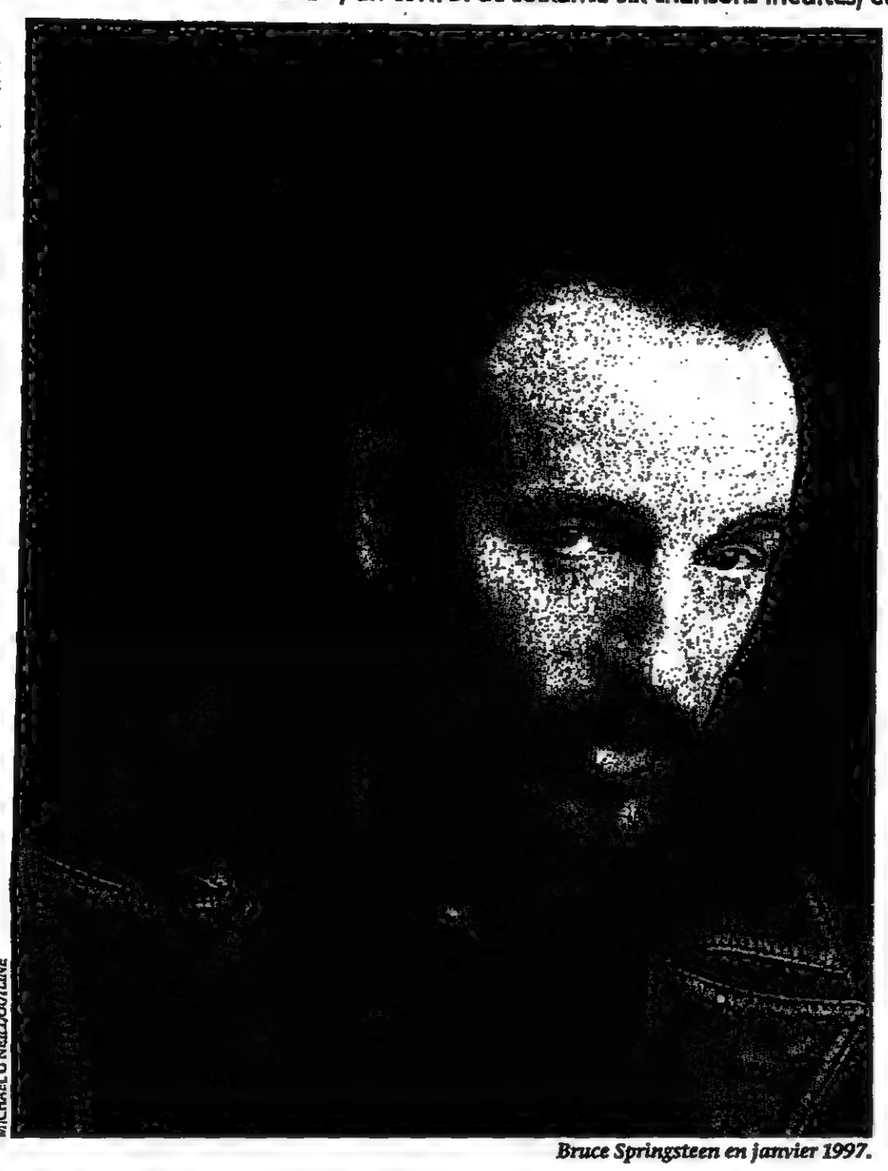

MICHAEL O'NEILL/OUTLINE

Bruce Springsteen en janvier 1997.

– Le E Street Band a été pour cela un outil très efficace...

– Après mon premier album, j'avais l'impression d'avancer en territoire inconnu. Le rôle du E Street Band était de faire appel au pouvoir mythique de la communauté. Quand les gens regardaient les musiciens, il fallait qu'ils sentent dans le groupe une solidarité, une amitié, une histoire.

– Votre surnom, *The Boss* – "le patron" – signifiait-il la crainte de votre autoritarisme ?

– *[Rires]* A l'origine, mon surnom était *Doctor*, "le docteur". J'aurais préféré le conserver. "Le patron", c'est parce que je dirigeais le spectacle et que je payais les salaires. Je ne sais pas s'il y avait de la crainte là-dedans...

– Vous avez beaucoup écrit sur les désillusions du rêve américain, tout en donnant souvent un aspect héroïque à la vie quotidienne. Cette dimension épique n'est-elle pas à l'origine des mauvaises interprétations de *Born in the USA*, détourné en hymne nationaliste par le Parti républicain ?

– J'ai essayé de donner à ma musique un "sens de la survie". Dans *Born in the USA*, j'ai voulu équilibrer texte et musique de cette façon. La musique, très puissante, reflète l'urgence de la survie. Le texte est un portrait très dur et réaliste du vétéran du Vietnam qui rentre chez lui. Dans le coffret, on trouve la version acoustique originale de cette chanson, que j'avais composée au départ pour l'album *Nebraska*. Je continue de penser que la version électrique est la meilleure. Même si, lors de ma dernière tournée, je l'ai interprétée comme un vieux blues, avec une guitare sèche, sans en chanter le refrain.

– N'avez-vous jamais eu l'impression d'être piégé par votre imaginaire ?

– Je voulais créer des images que les gens gardent au fond d'eux. Je les ai puisées dans ma culture. La musique de Chuck Berry, des Beach Boys, les films des années 50 et 60, la culture de l'automobile, très forte dans le New Jersey quand j'étais gamin. A partir de ces images universelles, j'ai voulu raconter mes histoires. Plus tard, je me suis aperçu qu'un cinéaste comme John Ford procédait de même. C'était une façon de donner une continuité à mon travail. La créativité doit permettre que ces images ne deviennent pas des clichés.

– Dans les années 90, vos disques ont à la fois un aspect plus intime – comme *Human Touch* – et plus engagé, comme votre dernier album, *The Ghost of Tom Joad*...

– Au milieu des années 80, je pensais avoir écrit suffisamment de musique à implication sociale. J'ai commencé à écrire de façon plus intime sur les relations entre hommes et femmes. Mais j'ai aussi compris que la politique commence par la dimension très intime de la relation amoureuse, de la famille, de la communauté. Avoir des enfants, par exemple, donné encore plus envie de savoir de quoi l'avenir sera fait. Sans eux, je n'aurais peut-être pas écrit *Tom Joad*.

– Qu'avez-vous pensé du scandale du Monicagate ? Avez-vous eu envie de soutenir le président Clinton ?

– Cette histoire a été traitée comme s'il s'agissait de l'affaire la plus importante du monde, ce qu'elle n'est pas. C'est un exemple typique de distorsion de l'information. Une insulte envers le peuple américain. Plutôt que de soutenir un homme en particulier, j'ai toujours préféré soutenir ou travailler avec des associations.

– L'art peut-il encore avoir un impact sur la vie de la communauté ?

– Oui, mais le but n'est pas forcément de fonctionner à grande échelle. L'influence du travail créatif ne se mesure pas en termes de succès commercial. Des petites graines sont semées, on ne sait jamais ce qu'elles vont enfanter. En 1977, par exemple, les Sex Pistols n'ont eu que très peu d'impact aux Etats-Unis. Quinze ans plus tard, Nirvana étaient pourtant leur héritier...

– Continuez-vous de vouloir écrire sur l'Amérique ?

– Je ne commence jamais une chanson par un cadre idéologique ou politique. Je commence toujours par un fragment d'idée, par des individus de chair et de sang, dont je raconte l'histoire. Ces chansons peuvent ensuite avoir des implications politiques. J'ai composé *Nebraska* avec des éléments de mon enfance. Nous étions en 1982, en pleines années Reagan. La musique s'en est ressentie.

– Envisagez-vous une suite à *Tom Joad* ou une reformation du E Street Band ?

– En général, je ne fais jamais deux fois le même album. Le prochain disque devrait être différent de *Tom Joad*. Quant au E Street Band, je parle souvent avec les gars. Mais rien n'est planifié pour l'instant. »

Propos recueillis par
Stéphane Davet

Discographie

- *Greetings From Asbury Park* (1973).
- *The Wild, the Innocent and the E Street Shuffle* (1973).
- *Born to Run* (1975).
- *Darkness on the Edge of Town* (1978).
- *The River* (1980).
- *Nebraska* (1982).
- *Born in the USA* (1984).
- *Live 75-85* (1986).
- *Tunnel of Love* (1987).
- *Human Touch* (1992).
- *Lucky Town* (1992).
- *In Concert-MTV Plugged* (1992).
- *Greatest Hits* (1995).
- *The Ghost of Tom Joad* (1995).
- *Tracks* (1998).

Les confidences magistrales d'un bourreau de travail

LOIN des *Anthology* diverses refourguant versions « alternatives » de titres célèbres, maquettes inaudibles et fonds de tiroirs réorchestrés, le coffret *Tracks*, concocté par Bruce Springsteen, offre bien de quoi s'émerveiller et réfléchir. Quatre CD, soixante-six morceaux, pour la plupart inédits, un livret de cinquante-six pages contenant les textes de ces chansons, pour découvrir la face cachée de vingt-cinq ans de carrière. Car à part quatre morceaux enregistrés face à John Hammond, en 1972, lors de sa première session chez Columbia – et qui devaient se retrouver sur son premier album – *Greetings from Asbury Park* –, et une douzaine de titres exploités jusque-là en face B de 45-tours (*Pink Cadillac*, *Be True*, *Janey Don't Lose Heart*...), le *Boss* a puisé dans des kilomètres de bandes abandonnées au gré des choix draconiens et des sautes d'humeur. Malgré quelques oublis (on s'attendait à découvrir enfin les versions studio de *The Promise*, *The Fever* ou *Because the Night*), ce coffret donne autant l'occasion d'admirer la qualité d'une écriture que d'observer un bourreau de travail.

L'industrie du piratage a, depuis longtemps, fait ses choux gras du dynamisme créatif du rocker du New Jersey. On comprend mieux, aujourd'hui, les années séparant chaque disque, les mois passés en studio, les rumeurs de crise de nerfs et de choix sans cesse reportés. Les morceaux sauvés par *Tracks* ne sont pas des esquisses, mais des chansons arrivées à maturité et parfaitement produites. Pour un album publié, Springsteen en enregistrait deux minimum. On imagine, particulièrement entre 1977 et 1984, l'intensité de la production, l'incroyable énergie produite par un E Street Band suant sang et eau sous la pression d'un « patron », obsédé par l'éthique et l'esthétique du travail. La cohérence de la vision était à ce prix.

A l'écoute de ces morceaux, on comprend le sacrifice de quelques chansons trop banales (*Cynthia*, *TV Movie*, *Stand On It*...) ou caricaturales de l'imagerie springsteenienne.

NOUVEAUX ANGLES D'ÉCOUTE

La découverte de certains bijoux permet de trouver de nouveaux angles d'écoute. Qui se doutait, avant d'entendre les sauvages *Roulette* ou *Where the Bands Are* – un des hymnes les plus vibrants jamais écrits sur l'extase rock –, de l'impact, en 1979, du mouvement punk sur le E Street Band ? Le deuxième CD du coffret, à cet égard, concentre verve épique et excitation électrique, avant de se refermer sur la beauté désolée et acoustique d'inédits tirés de l'enregistrement de *Nebraska* (dont la version originale de *Born in the USA* qui devrait séduire même les plus américanophobes).

En coulisse comme sur les albums officiels, on perçoit les principales mutations de l'écriture du créateur de *Born to Run*. Du trop-plein poétique des débuts au remarquable dépouillement de *Tom Joad*. Des perdants magnifiques du New Jersey aux *wet-backs* latinos, oubliés du miracle californien. Un trajet et une voix uniques dans l'histoire du rock américain, marqués aussi par quelques creux – les surproductions du milieu des années 80, les pannes d'inspiration du début des années 90... Le quatrième CD de *Tracks* propose quand même quelques ballades qui auraient pu embellir les trop pâles *Lucky Town* et *Human Touch*. Surtout, à l'occasion du seul titre enregistré cette année – *Gave it a Name* –, il donne peut-être la clef de ce que sera le futur du chroniqueur exemplaire de l'Amérique. Une chanson mélancolique, conservant une part du dénuement de *Tom Joad* mais abandonnant l'austérité folk au profit d'un léger scintillement électrique. Patience !

S. D.

★ « Tracks », 4 CD, distribué par Columbia.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

LA GRANDE GUERRE DE 1914-1918

Numéro de novembre - 12 F

La guerre des gangs n'aura pas lieu

Slam. Un polar édifiant et parfois maladroit, sauvé par des comédiens qui ont tous participé à l'écriture du film

Film américain de Marc Levin. Avec Saul Williams, Sonja Sohn, Bonz Malone, Bean Sia. (1 h 30.)

On peut se demander ce que Marc Levin est venu filmer avec *Slam*, et surtout ce qu'il exige de ses comédiens : interpréter un rôle, ou passer devant le champ de la caméra, qui ne les prendrait que pour ce qu'ils sont. Chaque scène de *Slam* est ainsi à double tranchant. Un côté documentaire – son réalisateur Marc Levin y a fait ses premières armes – et un côté fiction qui nous fait penser qu'à chaque fois que *Slam* s'aventure sur un terrain, il ne le fait qu'en intrus, en abandonnant les protagonistes à leur sort, en oubliant plus ou moins consciemment des règles élémentaires de mise en scène.

Les moments les plus forts de *Slam* obéissent tous à ce besoin de prendre les personnages en flagrant délit d'existence, comme s'ils s'inséraient malgré eux dans l'histoire que le metteur en scène a décidé de raconter : un *dealer* sèchement abattu dans un quartier du Washington District et l'émeute qui s'ensuit ; un détenu rendu hystérique par la perspective d'intégrer son pénitencier et qui hurle à la mort dans une fourgonnette de police ; Ray Joshua, le personnage principal du film, battu à mort par des compagnons de cellule ; une soirée dans un club de Manhattan où se jouent des matches de poésie orale, le fameux *slam* du titre.

A l'origine de *Slam*, il y a cette question posée par un gamin à Marc Levin alors qu'il tournait un de ses documentaires sur les gangs urbains : *« Avez-vous l'intention de réaliser un jour un vrai film ? » Slam* ne cesse de se poser cette question du « vrai film », c'est-à-dire de l'équilibre fragile qu'il s'est trouvé, entre la nécessité de raconter la vie dans le ghetto et le besoin d'en sortir.

L'histoire est, dans ses grandes lignes, édifiante, et parfois maladroite. Comment aurait-il pu en être autrement, lorsqu'on avance à ce point sur des œufs, lorsque l'on filme des images sans savoir ce qu'elles veulent, ni où elles vont ? *Slam* décrit une communauté encore meurtrie par les assassinats des rappers Tupac Shakur et Notorious B. I. G, et pose avec aplomb que cette période de guerre civile est maintenant derrière nous.

Le film de Marc Levin ne ressemble pas à un naïf message de paix énoncé en temps de guerre, il nous met le nez sur une évidence dont on a honte de ne pas l'avoir vue. Dans les ghettos, que l'on regarde dans le meilleur des cas à la télévision, ou dans les sous-produits cinématographiques qui nous les montrent comme le dernier endroit aux Etats-Unis encore en guerre, les gens ne se tirent pas seulement dessus, mais se parlent, et même se racontent des histoires. Celle de *Slam* mérite d'être racontée, même si elle l'a déjà été cent fois. Ray Joshua, un jeune Noir, est arrêté par erreur au cours d'une fusillade. Le seul motif d'inculpation de possession de marijuana suffit pour l'envoyer durablement au pénitencier. Il n'en sort qu'en rencontrant Lauren Bell, une jeune femme venue enseigner la littérature aux prisonniers analphabètes, et qui est frappée par ses talents de poète.

SE RENDRE AUX MOTS

Ce qui permet à une telle rédemption d'échapper à la leçon de morale tient à ce que ses comédiens n'y sont pas en visite, ils sont partie prenante de son projet. Saul Williams, l'interprète principal, Sonja Sohn, qui joue la jeune institutrice, et Bonz Malone, qui interprète un mafieux suggérant à Ray Joshua de se servir de sa poésie pour raconter l'histoire de sa communauté, ont tous participé à l'écriture du film. *Slam* raconte, à sa façon, leur vie. Il y a quelque chose de très touchant dans la manière dont tous les personnages du film se rendent aux mots. Cette soumission ne va pas dans le simple sens d'une poésie rédemptrice, et d'un sentimentalisme exacerbé qui s'opposerait à la guerre. Les personnages de *Slam*, du faux coupable au véritable mafieux arrivé en prison pour de bonnes raisons, parviennent au même constat : à force de faire la guerre, ils ont oublié de raconter leur histoire. Ils mourraient en fait deux fois. Ils se réduisaient à des statistiques, le plus souvent à l'intention des pénitenciers et des commissariats. A la fin de *Slam*, ils ne sont plus des chiffres dans une colonne mais des individus.

Samuel Blumenfeld

TRIMAR PICTURES

Sonja Sohn et Saul Williams dans « Slam ».

La « Slam Nation », ou la poésie à l'assaut du rap

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Au Nuyorican Cafe, à Manhattan, sur la 3e rue, entre A et B, le public est en majorité noir. Certains restent assis, la plupart sont debout. Ils portent tous l'accoutrement du *bupple* –terme censé désigner le yuppie black – ou du *b-boy*, qui en serait sa version plus populaire : casquettes de base-ball, jean surdimensionné, sweater ample, baskets multicolores aux couleurs criardes et aux semelles épaisses. Cette population a un nom : la Slam Nation. Un mot d'ordre : s'affronter par poèmes interposés. Et un espace : Alphabet City, qui lui semblait particulièrement prédestiné. Une nation de poètes, d'apprentis poètes et de poètes ratés se déploie sur un territoire où toutes les avenues sont nommées par une lettre.

Cette Slam Nation offre, au premier abord, assez peu de cohérence. Elle s'ordonne autour d'un mélange de genres et d'individus qui n'auraient jamais pu se croiser autrement : des féministes, des clones de LL Cool J qui ont revêtu tout l'arsenal vestimentaire du gangsta rap et des militants gays. *« Ce mouvement est apparu à la fin des années 80*, explique Saul Williams, l'interprète principal de *Slam*, que le réalisateur Marc Levin a repéré dans l'un de ces cafés. Slam *ne représente qu'un petit aspect de ce phénomène. La culture afro-américaine est d'abord orale. Nous avons peu de mots, et je crois que c'est la poésie qui saura le mieux les mettre en valeur. »*

NOTÉS DE 0 À 10

« Une partie importante du rap s'inspire de la réalité, c'est à celui qui sera le plus dur. Mais quand vous vivez dans le ghetto, vous n'avez pas les moyens de prendre de la distance. Ce que le mouvement slam *apporte en plus du rap, et qui explique la rencontre entre ces deux univers, c'est la possibilité de développer un art des possibles en plus de celui qui raconterait la réalité. »*

Le rap apparaissait auparavant comme une sous-culture issue du ghetto, dont il reprenait les thèmes martiaux et développait tout un fétichisme de l'armement. Cette culture de la belligérance s'est transformée en mouvement littéraire. L'autre nom de la Slam Nation, c'est le *rap meets poetry movement* – le mouvement du rap à la rencontre de la poésie. Ce mouvement est encore d'essence guerrière, mais une guerre toute pacifique, où des participants s'affrontent au cours de *poetry slams* devant un auditoire qui note leurs poèmes de 0 à 10. 0 pour un poème qui n'aurait jamais dû être écrit ; 10 pour un poème suscitant chez l'interprète et le public une jouissance simultanée.

Les deux promoteurs de ce mouvement s'appellent Bill Adler et Bob Holman. Ce dernier a organisé les premières séances de *slam* au Nuyorican Cafe, après s'être aperçu que le rythme employé par plusieurs chanteurs de rap et leur phrasé donnaient une dimension poétique à leurs textes, qui existaient indépendamment de leur musique.

RÉCUPÉRATION

Bill Adler était auparavant l'attaché de presse de Russell Simmons, l'un des plus importants producteur de rap. Il dirige aujourd'hui son propre label, Nuyo Records, spécialisé dans la *spoken-word scene*, c'est-à-dire des enregistrements de textes déclamés par de jeunes poètes.

Comme beaucoup d'idées originales, les *poetry slams* n'ont pas pu échapper à leur récupération. Jalouse de leur succès, la chaîne musicale américaine MTV a lancé à une époque ses propres programmes de *rap meets poetry* sous le titre de « Fightin'Wordz », présentés sous la forme de clips d'une trentaine de secondes. Il est facile de voir ce qui a plu à MTV dans un tel projet : le portrait idéal d'une communauté noire dont toutes les composantes seraient représentées, et soudainement pacifiées grâce à la poésie. Tout le contraire de la Slam Nation, qui fonctionne davantage sur une confrontation de points de vue que sur un consensus. Les vidéos de MTV montraient des poètes dans un faux café, avec de la fausse fumée de cigarettes. Seuls les poèmes étaient originaux. Mais ils étaient mauvais.

S. Bd

LES NOUVEAUX FILMS

ELIZABETH
■ Plusieurs éléments jouent contre les efforts déployés par Shekhar Kapur pour donner de la crédibilité à sa reconstitution de la vie d'Elizabeth Tudor, proclamée reine d'Angleterre en 1558 : la présence de l'ancien joueur de football Eric Cantona en émissaire du royaume de France, véritable personnage de Pagnol égaré dans un film en costumes, et celle de Vincent Cassel en duc d'Anjou, qu'il interprète comme s'il se trouvait au café-théâtre, délivrant des mots d'esprit sortis tout droit du Minitel rose. Ces anachronismes donnent tout son piquant à *Elizabeth*, qui se révèle un plaisir pour l'amateur de second degré. Il y a néanmoins dans ce film un très beau travail d'actrice. Celui de Cate Blanchett en reine d'abord contestée, puis qui peu à peu asseoit son autorité, et sauve ce film du désastre. *S. Bd.*
Film anglais de Shekhar Kapur. Avec Cate Blanchett, Geoffrey Rush, Richard Attenborough, Christopher Eccleston, Eric Cantona, Vincent Cassel. (2 h 04.)

BEST MEN
■ A la suite d'un concours de circonstances, un braqueur au grand cœur entraîne ses meilleurs amis dans un hold-up. Enfermés dans une banque avec quelques otages, cernés par la police et les hommes du FBI, les cinq comparses, auxquels se joint la fiancée de l'un d'entre eux, tentent de sortir d'un tel mauvais pas, encouragés par la population qui a pris fait et cause pour eux. Ce n'est pas tant parce que le scénario copie l'argument du fameux *Après-Midi de chien*, de Sidney Lumet, que *Best Men* donne une terrible impression de déjà-vu. C'est surtout parce qu'il n'hésite pas, dans la peinture des protagonistes, à recourir aux stéréotypes les plus rebattus. Il y a l'ex-taulard qui ne veut plus retourner en prison, le binoclard chétif, l'homosexuel honteux, celui-qui-a-un-problème-à-régler-avec-son-père. Pourtant, malgré cet océan de conventions, le film de Tamra Davis parvient presque à émouvoir lorsque, dans sa dernière partie, il change de registre, jusque-là plutôt frivole, et que, mêlant l'emphase à la sincérité, il parvient à surprendre le spectateur le plus blasé. *J.-F. R.*
Film américain de Tamra Davis. Avec Dean Cain, Sean Patrick Flanery, Drew Barrymore. (1 h 26.)

SNAKE EYES
(Le Monde du 10 novembre)

SLAM
(Lire ci-dessus)

FOURMIZ
(Lire ci-contre)

MARY À TOUT PRIX
(Lire page 21)

DANCER TEXAS, LE RÊVE DE LA VILLE
(Lire critique dans une prochaine édition)

ISRAEL - PALESTINE
APRES WYE PLANTATION
LE COMBAT POUR LA PAIX DOIT CONTINUER !

Grand Rassemblement devant l'UNESCO, Place de Fontenoy, 75007 Paris, le dimanche 15 Novembre à 15 heures, à l'appel d'une quinzaine d'Associations pour la Paix au Proche-Orient.

A cette occasion, un hommage sera rendu à Itzhak Rabin.

Colloque à 15 heures 30 dans la grande salle de l'Unesco (entrée avenue de Suffren) avec la participation de personnalités israéliennes, palestiniennes et françaises, dont entre autres :

Jean-Pierre Vernant, Professeur au Collège de France - Laurent Schwartz - Elias Sanbar, historien - Schlomo Ben Ami, député israélien - Grand Rabbin R.S. Sirat, - Emile Shoufani, curé de Nazareth - Ofer Bronschtein, Président du Centre International pour la Paix au Proche-Orient - Uri Avnery, journaliste, Henry Bulawko, ainsi que des représentants des partis politiques français.

REPRISE

LA FEMME MODÈLE
Tournée en 1957, entre *La Vie passionnée de Vincent Van Gogh* et *Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ?*, *La Femme modèle* est une comédie dont l'argument semblerait d'avantage correspondre au cinéma d'un George Cukor qu'à celui de l'auteur de *Tous en scène*. Le mariage d'un journaliste sportif et d'une dessinatrice de mode tourne à l'affrontement des contraires, la guerre des sexes prend l'allure d'un combat entre le monde du sport et celui de la mode. Combinant le burlesque vachard (l'ex-fiancée de Gregory Peck lui renverse froidement une assiette de spaghettis sur les genoux lorsqu'il lui apprend son mariage) et la satire de milieux, cette comédie de la conjugalité organise la fusion des principes masculin et féminin en prenant la forme jubilatoire d'un combat où un chorégraphe jugé d'abord un peu « efféminé », incarné par le danseur Jack Cole, vient à bout d'une bande de gangsters à coups d'entrechats. *J.-F. R.*
Film américain de Vincente Minelli. Avec Gregory Peck, Lauren Bacall, Dolores Gray, Jack Cole. (1 h 58.)

Une utopie hollywoodienne chez les insectes

Fourmiz. Images de synthèse et voix de comédiens célèbres

Film américain d'Eric Darnell et Tim Johnson. (1 h 19.)

Le héros de *Fourmiz* s'appelle Z-4196. C'est une fourmi membre de la classe des ouvriers. Il travaille à longueur de journée dans les mines enterrées sous la gigantesque cité-fourmilière. Seules quelques séances de psychothérapie lui donnent l'occasion d'exprimer son angoisse existentielle et le sentiment qu'il n'est pas fait pour une vie en collectivité si contraignante. Tombé amoureux de la Princesse, il échangera sa place avec celle de son ami, valeureux représentant de la classe des guerriers. Unique survivant d'une bataille rangée avec les termites, il deviendra un héros populaire, déjouera un complot et prendra la tête de la révolte des ouvriers.

Nouvelle production de la société DreamWorks, *Fourmiz* est un film d'animation en images de synthèse. Ce ne sera pas cette fois encore que les nouveaux procédés numériques parviendront à égaler en beauté graphique et en élégance l'animation traditionnelle. Mais, si l'on pense que la peinture d'un univers uniforme d'insectes, créatures brunâtres au visage triangulaire, doit s'accommoder d'une certaine laideur visuelle, c'est réussi.

UN WALT DISNEY HYGIÉNIQUE

Le film d'Eric Darnell et Tim Johnson fait parfois rire, mais c'est en fonction d'un seul et unique principe, la parodie des clichés et conventions du cinéma américain contemporain, depuis les films de Woody Allen jusqu'à *Rambo*, que l'on retrouve dûment caricaturés dans diverses situations. En version originale, les voix des bestioles sont d'ailleurs celles de vedettes (Woody Allen, Sharon Stone, Sylvester Stallone, Christopher Walken). Tout l'humour du film fonctionne donc sur la capacité à rapprocher ces voix collées à une hideuse et anonyme créature aux types de personnages incarnés habituellement par les acteurs à qui elles appartiennent.

Fourmiz, mine de rien, en dit long sur le modèle hollywoodien actuel, sur un système à la fois naïf, cynique et conquérant qui est celui dont Spielberg (qui a produit le film) s'est fait l'orchestrateur. Z-4196 est à la recherche d'un lieu utopique, d'un paradis où la nourriture coulerait à flot et où le travail serait inutile. Il le découvrira sous la forme d'une poubelle au bord de l'autoroute, débordant de trognons de pommes et de papiers gras.

Le bonheur du personnage est alors figuré par la transformation de l'endroit en un gigantesque Luna-Park. En désignant le parc d'attraction non seulement comme l'expression de la félicité mais également, ainsi que l'y invite l'allure de fable antitotalitaire du scénario, comme un parangon de la civilisation, Spielberg est bien le successeur de Walt Disney et de son rêve hégémonique. Un successeur fort hygiénique, puisque son Disneyland est constitué d'un tas d'ordures, les déchets recyclés de l'histoire de Hollywood.

J.-F. R.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	La vie est belle	3	367 487	508	▽ - 31 %	1 687 439
2	The Truman Show	2	294 876	389	▽ - 40 %	871 444
3	Le Masque de Zorro	4	257 588	504	▽ - 61 %	2 614 711
4	Il faut sauver le soldat Ryan	6	175 857	498	▽ - 47 %	3 531 421
5	The X-Flies	3	164 153	553	▽ - 63 %	1 549 544
6	Négociateur	1	139 031	171	-	139 031
7	Alice et Martin	1	138 428	206	-	138 428
8	Hanuman	2	87425	355	▽ -54 %	307 021
9	L'homme qui murmurait...	10	58 103	288	▽ - 47 %	2 679 874
10	Meurtre parfait	5	45 345	138	▽ - 44 %	792 059

* période du mercredi 4/11 au dimanche 8/11 inclus

DANS un contexte assez frileux qui voit la fréquentation baisser de 19 % par rapport à la même semaine en 1997, seule *La vie est belle* tire son épingle du jeu. Le film de Roberto Benigni arrive pour la première fois en tête du box-office au bout de sa troisième semaine d'exploitation. Cette comédie voit ses entrées baisser de seulement 31 % par rapport à la semaine précédente, avec une très honorable moyenne de 723 spectateurs par écran, la plus élevée parmi les films classés en tête du box-office avec *The Truman Show*.

Les nouveautés ont dû mal à se frayer un chemin dans ce classement. Le score d'*Alice et Martin* est décevant, malgré la présence de Juliette Binoche, dont c'était le retour sur les écrans, et une critique favorable. Avec 138 000 spectateurs en cinq jours et une combinaison relativement importante de 206 écrans, le film d'André Téchiné reste en deçà de son potentiel. Il reste néanmoins le seul film français classé parmi les 10 premiers du box-office. *Négociateur*, avec Samuel Jackson, fait comparativement mieux avec ses 139 000 spectateurs sur 171 écrans. *The Truman Show*, *Le Masque de Zorro*, *Il faut sauver le soldat Ryan* et *The X-Files* occupent toujours le peloton de tête du classement, mais voient leurs entrées chuter d'au moins 40 %.

Le nazisme s
Le retour de l'humour trivial
Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTAIRES
Littérature et mémoire de la Shoah
UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le nazisme sous les caméras soviétiques

Le Fascisme ordinaire. Précieuse sortie d'un film inédit du réalisateur soviétique Mikhaïl Romm

Film soviétique de Mikhaïl Romm (2 h 13). Cinéma Accatone, 20, rue Cujas, Paris-5e. Tél. : 01-46-33-86-86.

Sorti en URSS le 28 décembre 1965, *Le Fascisme ordinaire* est le dernier film achevé de Mikhaïl Romm, qui mourra en 1971 à l'âge de soixante-dix ans, au terme d'une carrière inaugurée en 1934 avec une adaptation remarquée de Maupassant, *Boule-de-Suif*. Cette œuvre, intitulée en russe *Le Fascisme tel qu'en lui-même*, est constituée d'un montage d'archives russes, polonaises et allemandes qui se veut une évocation du nazisme, de la prise de pouvoir par Hitler jusqu'à la défaite allemande, en même temps qu'une analyse politique sur les conditions d'émergence du fascisme, et une mise en garde contre sa résurgence.

Construite sous forme de chapitres, assortie tout du long d'un commentaire en voix off qui n'hésite pas à imposer le sens du film, c'est une œuvre assez étrange, à la fois trop démonstrative et redoutablement efficace, légère et grave, qui ne se départ jamais d'une ironie mordante sans être elle-même à l'abri, par son point de vue pour le moins orienté, de cette arme. Son ouverture constitue à cet égard une bonne illustration. Une série de plans tournés à Moscou à l'époque de sa réalisation y montre des enfants qui dessinent des visages d'étudiants attendant le résultat de leurs examens, tandis qu'une voix off, entre un baiser et un ciel bleu, vante les mérites de la création et de la diversité des hommes, de la liberté inhérente à leur état. L'arrêt soudain d'une image et son raccord inattendu à une photographie d'exécution nazie font soudain basculer ce tableau idyllique dans l'horreur. Ce saisissant effet de montage inaugure véritablement le film, en dévoilant sa puissance (le raccord comme rhétorique de combat), son acuité (l'horreur comme menace permanente) et ses limites (Moscou comme lieu de liberté).

> Quelque part entre Vertov et Godard, une redoutable aptitude à écrire cinématographiquement l'Histoire

On peut ainsi, tout particulièrement à la lumière de l'exhumation récente des crimes commis au nom du communisme, juger sévèrement ce film, qui, dans la plus pure tradition soviétique, érige sa morale au nom d'un antifascisme qui ne serait l'apanage que de la seule URSS, éternel bastion des droits de l'homme, avant, pendant et après la seconde guerre mondiale, face à un impérialisme occidental qui ne désarmerait pas.

Reconnaître la vision manichéenne du film permet cependant de la dépasser pour reconnaître à ce dernier de non moins évidentes vertus. C'est d'abord la manière extrêmement détaillée dont il rend compte du phénomène nazi comme vision totalitaire du monde, en prenant en compte des aspects aussi divers que la stratégie et la mise en scène politiques, la collusion avec le capitalisme, la théorie raciale, le rapport à l'art et à la culture, ou encore le rapport aux images. C'est ensuite une manière constante, et non dépourvue d'efficacité, de tourner en dérision l'adversaire, de jauger les effets de sa pompe et de son prestige à l'aune de la délirante petitesse de ses concepteurs. C'est, enfin, quelque part entre Vertov et Godard, une redoutable aptitude à écrire cinématographiquement l'Histoire, par un art consommé du contrepoint visuel et sonore. On en veut notamment pour preuve cette séquence où en quatre plans tout est dit de la réalité physique et mentale d'un commandant de camp de concentration : quatre photos se succèdent, ponctuées d'un bref commentaire (« *sa maison, sa famille, ses amis, son travail* »), la dernière d'entre elles représentant des cadavres gisant dans le camp.

Critiqué lors de sa sortie, tant en URSS qu'en Occident où il fut présenté dans divers festivals, pour la légèreté de ton avec laquelle son auteur aborde par moments cette *période tragique de l'Histoire*, ce film reste inédit en France et dormait jusqu'à présent dans les archives d'Arkeion Film, ex-Cosmos Films, spécialisé dans la distribution des films soviétiques. Proposé en vain par son directeur, Richard Delmotte, aux principales chaînes de télévision lors du procès Papon, il sort aujourd'hui grâce à l'entremise d'un exploitant, Kazik Hentchel, directeur de l'Accatone, tandis que l'arrestation d'Augusto Pinochet et la montée de l'extrême droite sous nos fenêtres rappellent, hélas, la permanence de son actualité.

Jacques Mandelbaum

Le retour de l'humour trivial

Mary à tout prix. Une comédie délibérément bâtie sur des gags potaches et infantiles

Film américain de Bobby et Peter Farrelly avec Ben Stiller, Cameron Diaz, Matt Dillon. (1 h 59.)

Un testicule coincé dans une fermeture-éclair et autour duquel s'attroupe une improbable foule de quidams, un chien assommé à coups de somnifères et réveillé à coups de décharges électriques, du sperme utilisé comme gel capillaire, tels sont, entre autres facéties, les « morceaux de bravoure » d'une comédie qui a connu un succès considérable outre-Atlantique et dont les auteurs semblent n'avoir reculé devant aucun mauvais goût ni aucune bassesse pour étoffer un récit indigent.

Un homme cherche à reconquérir la femme dont il était amoureux, quinze ans plus tôt, au lycée. Il se trouve en compétition avec le détective peu scrupuleux qu'il a embauché pour retrouver celle-ci et qui tente, par toutes sortes de stratagèmes, de la séduire, imité par d'autres comparses habités de la même obsession.

Il serait tentant d'attribuer le succès public de *Mary à tout prix* à l'audace de scénaristes qui redonnent leurs lettres de noblesse à la grossièreté et n'hésitent pas à contrarier les règles du « politiquement correct » confit dans l'aseptisation généralisée, le puritanisme et la mièvrerie sentimentale.

L'univers des frères Farrelly, auteurs de cette pochade, est un original mélange de régressions psychologiques, de fascination pour les excréments et d'érotomanie obsessionnelle. Le film pourrait être relié à toute une tradition de la trivialité dans la comédie américaine qui a donné quelques œuvres mémorables lorsqu'elles étaient signées par un Billy Wilder ou un Blake Edwards. La platitude de la mise en scène empêche pourtant de pousser trop loin une telle comparaison.

GARDE-FOUS

Mary à tout prix est drôle, mais uniquement par moments, le temps d'un gag qui transgresse son scénario plutôt qu'il ne le sert ni ne s'en sert. Celui-ci ralentit souvent dans la gestion des péripéties et le film s'égare parfois dans l'édification de garde-fous qui empêchent la transgression d'aller trop loin. Ajoutée à l'ensemble, l'omniprésence d'une bande-son à base de tubes musicaux destinés à rendre le tout consommable. A ce qui finit par n'être qu'une ruse supplémentaire de l'usine à divertissement, il manque surtout ce qui avait fait l'intérêt de *Dumb and Dumber*, précédent *opus* des frères Farrelly distribué en France : un véritable corps burlesque (c'était alors Jim Carrey) plongé dans leur univers. Le charme indéniable de Cameron Diaz, la Mary du titre, ne peut en rien s'y substituer.

J.-F. R.

RENAUD MONFOURNY/LES INROCKUPTIBLES

Bobby et Peter Farrelly.

Bobby et Peter Farrelly, réalisateurs

« Les comédies d'aujourd'hui sont trop gentilles »

AVANT de faire du cinéma, Bobby était représentant en serviettes de plage, les seules serviettes de plage qui n'avaient pas besoin d'être déplacées en fonction de l'orientation du soleil parce qu'elles étaient circulaires. Peter travaillait pour une compagnie de transport. Malgré leurs antécédents différents, ils racontent d'une même voix l'histoire de leurs débuts : *« Nous n'avons pas vu beaucoup de films dans notre enfance. Nous n'aimions pas ça. Nous préférions jouer dans la rue plutôt que de nous enfermer au cinéma. Pourtant, plus tard, nous avons écrit des scénarios pendant huit ou neuf ans sans susciter aucune proposition. »*

« Comment se fait-il que votre film, fort éloigné des habitudes de l'industrie hollywoodienne, ait été produit et distribué par une major, la 20th Century Fox ?

– Si, pour la plupart des cinéastes, il est plus facile de faire ce que l'on veut dans le cadre d'une production indépendante, nous avons eu une totale liberté pour réaliser *Mary à tout prix*.

» Les dirigeants de la Fox, Bill Mechanic et Tom Rothman, cherchaient quelque chose de nouveau. Ils avaient vu notre précédent film, *Kingpin*, qui pourtant n'avait pas été un succès. Ils étaient conscients du fait que les grands studios ne produisaient plus de bonnes comédies. Ils nous ont donné leur feu vert pour faire ce que nous voulions. Ils ont été choqués lorsqu'ils ont lu le scénario, mais ils ont continué à nous soutenir.

– Comment vous situez-vous par rapport à la production actuelle de comédies ?

– Nous n'aimons pas les films où l'on devine tout à l'avance. Les comédies que l'on tourne aujourd'hui sont trop gentilles. Nous voulions faire autre chose, quitte à être interdits au moins de dix-sept ans – ce qui est rare pour une comédie. On ne savait pas si *Mary à tout prix* allait être distribué en Amérique. On pensait qu'il sortirait en Europe parce que les esprits y sont plus ouverts. Finalement, il est sorti sur tout le territoire des Etats-Unis.

– Le film comporte certaines séquences scabreuses. Avez-vous rencontré des problèmes pour les tourner ?

– Une seule fois, lorsque Cameron Diaz a refusé de tourner la scène du sperme se transformant en gel pour ses cheveux. Elle avait peur que cela détruise sa carrière. Nous lui avons affirmé que nous n'utiliserions cette scène qu'à la condition qu'elle soit extrêmement drôle. Le public devant lequel nous avons fait les tests a trouvé cela très amusant et lui a pardonné d'avoir fait une chose pareille. Il était important pour nous que les acteurs soient à l'aise, mais il fallait qu'ils acceptent de faire tout ce qu'on leur demandait.

– Avez-vous d'autres projets ?

– Notre prochain film sera également fait pour la 20th Century Fox. Il s'intitulera *Stuck on You* (« Collé à toi ») : c'est une histoire de frères siamois, et Woody Allen jouera l'un des deux frères. »

Propos recueillis par Jean-François Rauger

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS littéraires

Littérature et mémoire de la Shoah

Le témoin ne se décharge pas de la faute et de l'angoisse d'avoir survécu : il se charge d'une mission, celle de transmettre.

Et aussi :
Camus, le juste

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

RENCONTRES

Europe
LA FORCE DE LA CULTURE

Organisées par la Fondation Jean-Jaurès
Président : Pierre Mauroy

Discours de clôture par **Lionel Jospin**

Sous le patronage de
Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO
Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication,
Pierre Moscovici, ministre délégué aux Affaires européennes

MATIN

09 h 00 Accueil par Daniel Janicot (UNESCO) et Pierre Mauroy (F.J.J)
Ouverture par Pierre Moscovici
Peut-on concevoir un modèle culturel européen ?
avec Manuel Carrilho, ministre de la Culture portugais, Pim den Boer, Tarmo Kunnas, Jean-Noël Jeanneney, Edgar Morin, Elisabeth du Réau, Heinz Wismann, avec la participation de Michael Naumann, ministre d'Etat à la Culture allemand

APRÈS-MIDI

14 h 30 Ouverture par Catherine Trautmann
La culture face à l'économie et au social : complémentarité ou opposition ?
avec Jean-Michel Baer, Jean-Paul Fitoussi, Silvio Lehmann, François Marthouret, Jean Rozat, Volker Schlöndorff, Carole Tongue, Vicente Verdu, Raymond Weber
Comment faire pour que les citoyens se reconnaissent dans un modèle culturel commun ?
avec Vassilis Alexakis, Ollie Granath, Hilde Hawlicek, Jack Lang, Adolfo Marsillach, Patrick Mahon, Christine Ockrent, Tôger Seidenfaden

18 h 00 Clôture par Lionel Jospin, Premier ministre

SAMEDI 14 NOVEMBRE À L'UNESCO
7, place Fontenoy, Paris 7ème
Inscription : 100 F - Renseignements : 01 40 72 21 64

En partenariat avec
Air France, Arte/La Cinquième, El Pais, Europartenaires, La Fondation Friedrich Ebert, Le Monde, Renault, Sources d'Europe, Vivre en Europe

DÉPÊCHES

■ ***Pola X*, de Leos Carax, est sélectionné pour le prochain Festival de Cannes.** Cette sélection exceptionnellement précoce est intervenue pour couper court aux rumeurs qui s'amplifiaient sur la date d'achèvement de ce film.

■ **Emir Kusturica sera l'un des acteurs du prochain film que doit réaliser Patrice Leconte,** aux côtés de Juliette Binoche et de Daniel Auteuil. Le tournage de *La Veuve de saint Pierre* est prévu au printemps 1999 en France et au Canada. Kusturica a en revanche été privé d'un rêve publiquement caressé : représenter la Serbie aux Oscars. C'est *Baril de poudre*, de Goran Paskaljevic, qui a été sélectionné.

■ **Luc Besson, Mathieu Kassovitz et Jan Kounen se sont associés pour fonder 1B2K,** nouvelle société de production basée à Los Angeles, qui vise à permettre aux réalisateurs de produire et mettre en scène des films en langue anglaise en dehors des grands studios hollywoodiens. Luc Besson tourne actuellement *Jeanne d'Arc*, dont l'un des acteurs, selon *Variety*, est Dustin Hoffmann. Mathieu Kassovitz travaille actuellement sur son premier film en langue anglaise, *Déjà vu*.

■ **Le Grand Prix France-Cinéma du Festival du film français de Florence** a été décerné à *La Classe de neige*, de Claude Miller, à l'unanimité du jury (entièrement italien et présidé par le metteur en scène Giuliano Montaldo). *Dis-moi que je rêve*, de Claude Mouriéras, a reçu le Prix spécial du jury et le Prix du public, tandis que *La Patinoire*, de Jean-Philippe Toussaint, et *Dieu seul me voit*, de Bruno Podalydès, ont reçu le « coup de cœur » du jury.

■ **THÉÂTRE : le comédien d'origine belge Jean-Claude Drouot** est engagé à compter du 1er janvier 1999, et pour un an, comme pensionnaire de la Comédie-Française.

■ **ARTS : La Société d'art moderne du Musée Ludwig de Cologne a décerné à l'artiste viennois Franz West,** cinquante et un ans, le prix Wolfgang-Hahn, doté de 670 000 francs. Il récompense *La Cantine*, œuvre composée de cent chaises et vingt-cinq tables, qui sera installée dans la cafétéria du Musée Ludwig.

■ **Une gouache et un dessin de Vincent Van Gogh, estimés au total à 240 millions de francs,** ont quitté le Musée d'art moderne de New York (MoMa) pour le Metropolitan Museum, afin que soit respectée la volonté de la donatrice. La veuve de John D. Rockefeller les avait légués au MoMa en souhaitant qu'ils n'y demeurent que cinquante ans afin que cet établissement soit fidèle à sa mission : présenter l'art moderne. Deux dessins de Seurat, partie du même legs, ont été donnés à l'Art Institute de Chicago.

Les rencontres de Fest'Africa ou l'Afrique des arts au miroir de sa mémoire

Créée par deux jeunes Africains, cette manifestation fait entendre de nouvelles voix

Jusqu'au 14 novembre, à l'initiative de deux jeunes Africains vivant à Lille, auteurs, musiciens et conteurs se produisent aux quatre coins de la métropole du Nord, se faisant l'écho du bouillonnement, de la désillusion et de la révolte de cette fin de siècle. Des artistes issus des différents pays de ce continent divisé, ainsi que des régions proches par l'histoire sont également invités à ce rendez-vous à dominante littéraire.

LILLE
de notre envoyée spéciale

Une fois par an, à Lille, l'Afrique des créateurs est à l'honneur pour rappeler que le continent de la misère, du sida et des guerres est aussi une terre prolifique sur le plan artistique. De nouvelles voix, souvent jeunes, parfois féminines, se font les scribes du bouillonnement, de la désillusion et de la révolte qui marquent la fin de ce siècle. Elles sont les invitées de Fest'Africa, Rencontres artistiques de l'Afrique et du Nord, une manifestation à dominante littéraire organisée par deux jeunes Africains issus de l'école de journalisme de Lille, l'écrivain Nocky Djedanoum et Maïmouna Coulibaly. Pendant dix jours, auteurs, musiciens et conteurs se produisent aux quatre coins de la région lilloise – Théâtre du Nord, université Lille-III, comité d'entreprise de la SNCF, nombreux collèges...

A ce rendez-vous, qui s'est imposé comme l'un des plus lucides de la scène africaine en France, viennent dialoguer des artistes issus des différents pays de ce continent divisé, ainsi que des régions proches par l'histoire : cette année, Fest'Africa donne ainsi la parole à l'Algérien Abdelkader Djemaï (auteur de *31, rue de l'Aigle*, aux éditions Michalon) et à la Guadeloupéenne Maryse Condé, qui a puisé dans l'histoire africaine sa grande épopée *Ségou* (Le Livre de poche).

Outre leurs créations personnelles, plusieurs de ces artistes inventent leurs propres réseaux culturels, cherchant à pallier le manque de structures en Afrique et le désintérêt en Europe. L'écrivain camerounais Patrice Nganang, né en 1970 dans un *« sous-quartier »* – l'un des bas-fonds de Yaoundé –, a dressé le portrait percutant d'une jeunesse condamnée à végéter, dans son roman *La Promesse des fleurs* (L'Harmattan). A Francfort, où il vit actuellement, il co-organise une manifestation qui diffuse les films du Fespaco, le festival de cinéma africain de Ouagadougou. La romancière Ken Bugul, auteur de *Cendres et braises* (L'Harmattan), a monté une société privée, Collection d'Afrique : dans sa grande maison de Porto Novo, au Bénin, elle expose des œuvres d'art et d'artisanat.

Tchadien installé au Burkina Faso, le dramaturge Koulsy Lamko (*Le Mot dans la rosée*, Actes Sud/Papiers) anime des ateliers d'écriture et des manifestations, tel un festival de chants traditionnels féminins. A Abidjan, la troupe de théâtre du Koteba, dirigée par le metteur en scène Souleymane Koly et invitée à Avignon en 1993, forme des jeunes des quartiers populaires (*Le Monde* du 14 avril). Les Go, trois jeunes filles du Koteba, ont donné samedi soir au Théâtre du Nord un spectacle de chants et de danses dans lequel elles réinterprètent les motifs traditionnels à l'aide d'instruments de musique électrifiés (prochain concert le 14 novembre à Sin-le-Noble).

SOUVENIR DE L'ESCLAVAGE

Samedi 7 et dimanche 8, dans un Théâtre du Nord décoré de tentures et de masques africains, une vingtaine d'écrivains ont présenté leurs œuvres et débattu du thème « Traite négrière et marronnage ». Point douloureux de ce débat, la participation africaine n'a pas été éludée : *« Si la responsabilité principale de ce crime se situe clairement chez les négriers occidentaux, il reste qu'un tel système ne peut perdurer pendant quatre siècles sans complicités locales. Les historiens africains ont établi le rôle, par exemple, de la royauté du Bénin dans ce commerce »*, a affirmé Doudou Diène, directeur du projet La Route de l'esclave à l'Unesco. L'esclavage est un souvenir encore brûlant à Madagascar, par exemple, a expliqué la romancière Michèle Rakotoson (*Henoy*, édition Luce Wilquin) : *« L'abolition n'a eu lieu qu'en 1880 et le système a plus ou moins continué jusqu'en 1930. » « Pour l'Afrique aussi la mémoire est "le" thème qui hante notre fin de siècle »*, observe Abdourahman Waberi, jeune auteur doué de Djibouti (*Balbala*, Le Serpent à Plumes).

Il participe à un autre chantier d'histoire lancé par Fest'Africa, « Rwanda, écrire par devoir de mémoire ». Avec Nocky Djedanoum et Koulsy Lamko, entre autres, il a séjourné à Kigali cet été pour rencontrer des intellectuels et des victimes du génocide de 1994 (*Le Monde* du 1er septembre). Les neufs écrivains africains engagés dans ce projet devraient être les invités de Fest'Africa à l'automne 2000.

Catherine Bédarida

★ Fest'Africa, jusqu'au 14 novembre. Concert et soirée dansante avec l'orchestre zaïrois Bozi Boziana, le 10 à 22 heures. Lecture-spectacle en présence des auteurs, le 11 à 15 heures. Journée d'étude littérature et oppression, le 12 à l'université Lille-III (ouvert au public). Rencontre-débat animée par Ken Bugul « Les survivances religieuses afro-américaines »... Librairie négro-africaine sur les lieux des rencontres. Tél. : 03-20-06-21-59. Programme détaillé sur Internet : www.nordnet.fr/festafrica

Le Théâtre Gorki de Berlin renonce à jouer une pièce de Fassbinder

LA PIÈCE DE FASSBINDER *Les Déchets, la ville et la mort*, qui devait être montée par le Théâtre Maxime-Gorki de Berlin (*Le Monde* du 11 septembre 1998), ne le sera finalement pas. Bernd Wilms, l'intendant du théâtre, a fait savoir qu'il renonçait à cette production, dont l'annonce avait suscité de nombreuses polémiques, en particulier de la part de la communauté juive. *« Document digne de Goebbels »*, selon Andreas Nachama, président de la communauté juive de Berlin, *« antisémitisme pur »*, selon Ignatz Bubis, président du Conseil central des juifs en Allemagne, la pièce de Fassbinder met en scène un « juif riche » qui a fait fortune dans l'immobilier et tue une prostituée, à sa demande. Interdite à sa création, en 1976, à Francfort, pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui, elle n'a jamais été jouée en Allemagne, où elle ne cesse de provoquer des remous.

« Nous restons convaincus que cette pièce n'est ni antisémite ni une incitation à l'antisémitisme. Mais nous prenons acte des peurs exprimées », a déclaré Bernd Wilms, qui précise que cette œuvre doit être donnée en mars 1999 à Tel Aviv au Studio Yoram Lœwenstein, en hébreu.

Les atermoiements du Sénat retardent la réforme des ventes aux enchères

« LE MARÉCHAL PÉTAIN a enfin rejoint Londres... », lâche, désabusée mais pas découragée, Laure de Beauvau-Craon, présidente de Sotheby's France, faisant allusion à l'exemplaire de tête du *Fil de l'épée* que Charles de Gaulle dédia en 1932 au maréchal. Cet exemplaire lui est en outre dédicacé, comme celui du *Métier militaire*, publié par de Gaulle un an plus tard. Ce qui motive la mauvaise humeur de Mme de Beauvau-Craon, c'est que ces livres rarissimes, comme le reste de la collection de Jaime Ortiz-Patino à laquelle ils appartiennent, devaient être vendus en France. Ils le seront en Grande-Bretagne, le 2 décembre. Car la loi devant réformer les enchères publiques n'est toujours pas votée. Après quelque retard, elle devait passer en première lecture au Sénat, durant les premiers jours de novembre. Les sénateurs ont préféré examiner une proposition de loi *« portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale »*, et un projet de loi *« relatif à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits »*.

Outre ces deux livres du général, la collection de Jaime Ortiz-Patino compte le manuscrit autographe du *Discours d'Alger* prononcé en février 1944 et, entre autres, quelques lettres de Baudelaire, l'exemplaire des *Fleurs du mal* que le poète dédicaça à Eugène Delacroix, le manuscrit du *Rideau cramoisi* de Barbey d'Aurevilly ; puis un psautier parisien du XIIIe siècle, un missel de la même époque, destiné au diocèse de Soisson, et, pour les amateurs, un des rares exemplaires de la première édition (1486) du *Livre du roy modus et de la Royne racio*, de Henry de Ferrières.

Inauguration d'une nouvelle Ensad... vraiment très Starck

LA NOUVELLE Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (Ensad) – phase 1 – devait être inaugurée jeudi 12 novembre, à l'angle de la rue d'Ulm et de la rue Erasme à Paris. Partout, dans les cours du 5e arrondissement, les salons de Park Avenue, les bistrots chics de Milan, les bars à tapas autour de la Bastille, ce n'est qu'un mot, qu'un cri : Starck !, mille fois répété, chuchoté, roucoulé... Formidable onomatopée qui peut servir dans toutes les occasions. Festive mais péremptoire : *« Et Starck ! »*, comme une bouteille de champagne élégamment ouverte au sabre. Admirative : *« Starck, mon cher, vraiment starck ! »* Gourmande et glacée : *« Starck, starck ! »*, comme on pourrait dire *schlurps*. Starck, enfin !

Philippe Starck, empereur du design, signe cette septième merveille de l'architecture parisienne, avec comme co-signataire l'architecte Luc Arsène-Henry, monté tout exprès de Bordeaux pour tenir l'équerre, car Philippe n'a pas le brevet adéquat. Le concours, organisé en 1994 et présidé par François Barré, avait fait le bonheur (relatif) de Richard Peduzzi, directeur de l'Ensad et, nous avait-on alors dit avec un sens rare de la précision, de la *« quasi-unanimité du jury »*. Il s'agissait de restructurer l'édifice de la rue d'Ulm dans lequel s'entassaient les élèves, mais aussi, avant cette deuxième phase, de remplacer sur la rue Erasme un produit typique des années 50 construit avec l'aide de l'ingénieur Jean Prouvé, mais qui avait si mal vieilli qu'il devait rester durablement fermé.

La colline Sainte-Geneviève fourmille d'intellectuels avertis : la bataille autour du « Prouvé » menacé faillit faire capoter le projet. Mais il fallait avancer, une partie des élèves ayant déjà été envoyée temporairement s'oxygéner à Ivry-sur-Seine, à la Manufacture des œillets. Peduzzi mit la main à la pâte, tant et si bien d'ailleurs que le design post-60 du projet initial, gadget et tendance, fut raboté avec application pour aboutir, côté rue, à un grand cadre de marbre blanc, veiné de gris, de facture éminemment classique.

PROUESSES FORMALISTES

Pas gênant, pas passionnant, ce rectangle. Il laisse passer le jour et donc des doses variables d'UVA et d'UVB selon l'heure, éclairant joliment la vie intérieure de l'école et ses salles, comme les alvéoles frémissantes d'un poumon. La nouvelle aile des Arts déco ne saurait être réduite à ce seul outil de radiologue. On y trouve un superbe escalier peint d'un rouge-roux mi-sang, mi-Pompéi, à l'instar des couloirs, et autour duquel se forme une sorte de courette plaisante : on en imagine de semblables, un peu idéalisées, près de la taverne où Sissi retrouve son aimé. Image subjective, évidemment, mais elle fait écho à l'esprit vif et décoratif qui anime le projet.

La façade arrière est transparente. Elle est penchée, en surplomb, à la manière en vogue ces dernières années. Les salles y sont très agréables, parce qu'elles donnent sur une grande cour intérieure où, à la fin de la phase 2, on trouvera une cafétéria, à partager avec les autres institutions scientifiques du célèbre quartier. D'ici quelques mois, l'ancien bâtiment rénové de l'Ensad, venant s'ajouter aux 4 000m² de l'aile Starck et ci-devant Prouvé, révélera la cohérence générale du projet Peduzzi, actuellement un peu oblitérée par ses prouesses formalistes.

Frédéric Edelmann

Les livres sur Minitel

● 300 000 livres : romans, biographies, essais...
● *Le Monde Editions* : dessins de Plantu, Prix du jeune écrivain
● Les sélections du *Monde des livres* et du *Monde des poches*

Recherche bibliographique et commande de livres. Livraison à domicile.

3615 LEMONDE
(Sur Internet : http://www.lemonde.fr/livres)

Cinéma

Tout le Cinéma sur Internet
Critiques du *Monde*, Grands événements, Dossiers thématiques, Actualités et box-office, Bandes-annonces, Musiques...
Programmes France entière par salles, films et horaires
www.lemonde.fr
... également sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

MUSIQUE

A la recherche d'un nom de compositeur ou d'un titre d'œuvre ?
Consultez notre rubrique MUS
3615 LEMONDE
2,23 F/mn

SORTIR

PARIS

Ravi Coltrane
Steve Coleman
Après le double concert Abbey Lincoln/Randy Weston, le 10 novembre, la Cigale ouvre ses portes à deux formations de jazz dirigées par des saxophonistes. Ravi Coltrane, fils de John, à la tête d'un quartette aux apparences classiques et Steve Coleman, avec Five Elements, qui depuis une vingtaine d'années est à la pointe des liens du jazz avec les autres musiques.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 11, à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 165 F.

Virginia Rodrigues
Découverte à Salvador de Bahia par le chanteur Caetano Veloso, Virginia Rodrigues a été présentée comme une Cesaria Evora brésilienne, diva noire aux pieds nus chantant le mal d'aimer et la misère des peuples. Virginia Rodrigues, dont le premier album vient de paraître chez Ryko, est moins sujette à la *saudade* que sa consœur cap-verdienne, elle a évidemment hérité davantage des rythmes de la samba.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Michel Hallet-Eghayan
Imaginée par le chorégraphe lyonnais Michel Hallet-Eghayan au cours d'une résidence de travail à Beyrouth, *Mer-Miroir* est une création à la gloire de la Méditerranée. Il s'agit du premier volet d'une trilogie dont les deux autres pièces traiteront respectivement de l'Arbre, puis de l'Ange. Une sorte de parabole de bonheur et de paix portée par la voix de Soumaya Baalbaki. *Mer-Miroir*, présentée dans le cadre de la manifestation *Liban, l'autre rive*, sera à New York les 20 et 21 novembre au Florence Gould Hall.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

Hommage à Jacques Feyder
Le Centre Wallonie-Bruxelles présente une rétrospective du cinéaste Jacques Feyder (1885-1948) avec ses longs et courts métrages, muets et sonores, en copies restaurées. Cet hommage est accompagné d'une exposition d'affiches, photos, maquettes de décors... Né à Bruxelles, Jacques Feyder, entré dans l'histoire du cinéma en 1921 avec *L'Atlantide*, a dirigé Greta Garbo, Marlène Dietrich, Michèle Morgan, et a eu pour assistant Marcel Carné. Parmi les films projetés figurent notamment *La Kermesse héroïque*, *Le Grand Jeu*, *Pension Mimosas*, *La Loi du Nord*, *Une femme disparaît*...
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Les Halles. Jusqu'au 20 novembre. Tél. : 01-53-01-96-96. 15 F et 25 F.

Guerre et paix au cinéma
Afin de commémorer le 80e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, le cinéma Mac-Mahon présente une rétrospective de films français et anglais parmi lesquels *Les Croix de bois* (Raymond Bernard, 1931), *La Grande Illusion* et *Le Caporal épinglé* (Jean Renoir, 1937, 1962), *Colonel Blimp* (Michael Powell et Emeric Pressburger, 1943), *L'Armée des ombres* (Jean-Pierre Melville, 1969), *Monsieur Klein* (Joseph Losey, 1976). Parallèlement, un colloque, « Armistices : créations et conflits », est organisé par le British Council, les 13 et 14 novembre : le rôle des femmes dans la guerre, les réfugiés, les souvenirs de guerre et leur interprétation dans le roman, le théâtre et la poésie britanniques. Un débat abordera également le rôle des journalistes et correspondants de guerre.
Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris 17e. Mo Etoile. Du 11 au 16 novembre. Tél. : 01-43-80-24-81. 30 F.

GUIDE

RETOUR(S)

La Femme modèle
de Vincente Minnelli, avec Gregory Peck, Lauren Bacall. Américain, 1957 (2 h).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Nandri, ou de Lorient à Pondichéry
mise en scène de Christiane Véricel, avec la compagnie Image aiguë.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-43-74-24-08. 110 F.
Les Variations Goldberg
de George Tabori, mise en scène de Daniel Benoin.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Le 11, à 20 h 30. Tel. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.
Un riche, trois pauvres
de Louis Calaferte, mise en scène d'Hélène Ninérola.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 11, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F.
Le Décaméron des femmes
de Julia Vosznesenskaya, mise en scène de Julie Brochen.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F et 70 F.
Une lune pour les déshérités
d'Eugène O'Neill, mise en scène d'Elisabeth Chailloux.
Théâtre des Quartiers-d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry-sur-Seine. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-46-72-37-43. De 50 F à 110 F.
Guy Bedos
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-42-08-18-50. De 60 F à 180 F.
Sylvain Kassap, Noël Akchoté, Paul Klarvis
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91.
Angélique Ionatos
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 11, à 19 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 140 F.
Marc Ogeret
Hommage à Léo Ferré.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 100 F à 120 F.

RÉSERVATIONS

Yvonne, princesse de Bourgogne
de Witold Gombrowicz, mise en scène d'Yves Beaunesne.
Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Du 18 novembre au 20 décembre. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.
Max Black
de Heiner Goebbels, mise en scène de l'auteur.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 3 au 15 décembre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.
Chick Corea
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Les 17 et 18 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

DERNIERS JOURS

15 novembre :
La Dame de chez Maxim
de Georges Feydeau, mise en scène de Roger Planchon.
Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2e. Tél. : 01-42-44-45-46. De 70 F à 200 F.
Pièces courtes
Quoi où, *Impromptu d'Ohio*, *Catastrophe* et *Pas*, quatre courtes pièces de Samuel Beckett, mises en scène de Bruno Meyssat.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

FILMS DE LA SOIRÉE
GUIDE TÉLÉVISION
FILMS DU JOUR
GUIDE TÉLÉVISION

REPRODUCTION INTERDITE

نسخة من الأصل

MERCREDI 11 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.50 *Un goût de miel* ■■
Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

20.30 After Dark, My Sweet ■■
James Foley (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

20.35 Le silence est d'or ■■■
René Clair (France, 1946, N., 100 min). Ciné Classics

21.25 J.F. partagerait appartement ■■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1992, 110 min). RTBF 1

22.20 Poussière d'ange ■■
Édouard Niermans (France, 1987, 95 min). Ciné Cinémas

22.35 Talons aiguilles ■■
Pedro Almodovar (Espagne, 1991, 115 min). Cinéstar 2

23.40 Le Mur invisible ■■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1947, N., 115 min). Ciné Classics

1.35 Le Mouchard ■■
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Ciné Classics

3.05 Le Pigeon ■■
Mario Monicelli (Italie, 1958, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Louis 2000, Sylvie Vartan, Jean-Marie Perier, René Fregni. Canal +
20.00 Savoir plus santé. Tout sur le nez. Halte à la sinusite infectieuse. Pleins feux sur les rhinites allergiques. La chasse aux polypes. La vie sans odeur. Mouche ton nez. TV 5
20.00 20h Paris Première. Avec Anouk Grinberg. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Moissons de fer. Arte
20.55 Ushuaïa nature. La molécule bleue. TF 1
20.55 Des racines et des ailes. De la folie au baby blues. Le mystère des glaces. Le petit ange de Colombie. France 3
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'orchestre noir [2/2] : La stratégie de la tension. Histoire
22.35 52 sur la Une. 30 années les séparent, l'amour les unit. TF 1
22.45 Ça se discute. Peut-on tout se permettre pour vendre ? France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Le retour de Casanova. Invités : Patrick Éveno, Claude Aziza, Jean-Marie Rouart, Philippe Sollers. Histoire
0.10 ▶ Un siècle d'écrivains. James Baldwin, le prix à payer. France 3
23.55 Ciné-Cinécourts. Le mois de la photo. Avec Johan Van der Keuken. Ciné Cinémas
0.35 Comment ça va ? Pas si fou que ça. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. Le dos. France 3
1.00 Le Cercle. La transmission. Invités : Patrice Chéreau, Julie Brochen, Michèle Kokosowski, Vassili Vassiliez. France 2

DOCUMENTAIRES

20.15 Verdun, l'héritage de la douleur. Arte
20.35 Bébé Cadum. Planète
20.50 Quelque part en Laponie. Odyssée
21.15 Moulay Hassan, Aïssaoui. Odyssée
21.30 Jean-Louis et Yvonne. Planète
21.45 Musica. Giuseppe Sinopoli et la Staatskapelle de Dresde. [2/2] Chemins musicaux : du Rhin au Nil. Arte
21.45 Plans de vol. [2/13]. Les combattants du ciel. Odyssée
21.55 Les Patrons sous Vichy. Planète
22.00 Trente ans d'Histoire, la Grande Guerre. [3/3]. Histoire
22.10 Les Années fracture. La Grande Guerre à l'écran. Odyssée
22.45 René Clair, cinéaste. La rigueur de l'imaginaire. Ciné Classics
22.50 Histoire de l'aviation. [1/7]. Planète
22.55 Portrait de Manu Chao. Paris Première
23.10 Au pays des faisans. Odyssée
23.15 Jean Marais, au revoir. Entretien avec Jean Marais. France 3
23.15 ▶ Profil. Le Laboratoire du docteur von Trier. Retour à la magie du cinéma. Arte
23.50 Histoire de la BD. Fifty, fifty. Odyssée
0.00 Mondrian, New York. Planète
0.20 ▶ La Lucarne. Moment of Impact. Arte

SPORTS EN DIRECT

15.05 Rugby. Barbarians français - Argentine. A Bourgoin. France 2
17.55 Football. Championnat de D 2 : Lille - Ajaccio. Eurosport

MUSIQUE

20.55 Soirée Satie, Stravinsky et la danse. Muzzik
21.40 Herbie Hancock Trio. Munich 1987. Mezzo
23.00 Selva Morale e Spirituale, de Monteverdi. Par l'ensemble A Sei Voci, dir. Bernard Fabre-Garrus. Muzzik
23.20 La Mano Negra. Pigalle 1990. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.40 Entre l'amour et la haine. Rod Hardy. RTL 9
20.40 Meurtres dans la ville. Peter Medak. 13ème Rue
20.50 Retour de l'au-delà. Paul Wendkos [1 et 2/2]. M 6

SÉRIES

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Vie et mort d'un exocomp. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Les gants blancs. Série Club
20.55 L'Instit. Demain dès l'aube. France 2
21.50 Presque parfaite. Un week-end d'enfer (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Two. Coincé entre deux causes. Série Club
22.20 L'Inspecteur Lavardin. Le Château du pendu. Festival
22.20 Friends. Celui qui a perdu son singe (v.o.). Celui qui a un dentiste carié (v.o.). Canal Jimmy
23.05 ▶ The New Statesman. Le bonheur est un flingue encore chaud (v.o.). Canal Jimmy
0.05 New York Police Blues. La conscience tranquille (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
Les Moissons de fer
Ceux qui n'ont pas encore vu l'impressionnant documentaire de Gérard Rougeron et Jean-Claude Lubtchansky ne doivent pas manquer le second épisode (on se demande pourquoi Arte n'en montre qu'un), chronique sur la Grande Guerre comme on ne la connaissait pas, vue du côté des hommes, de la population et des soldats, ceux qui se sont battus dans la Somme. « *A Noël, j'ai fait quatre opérations et coupé un bras* », écrit Georges Duhamel à Blanche. Pendant quatre ans, l'écrivain, alors médecin, et sa femme s'écrivent une à deux lettres par jour. C'est à travers leur correspondance que Gérard Rougeron reconstitue la tragédie incommensurable de cette immense boucherie, événement fondateur du siècle pour le réalisateur qui a passé trois ans à chercher des archives inédites. Images inouïes comme celles des « choqués » de la guerre, de l'arrivée des Chinois, des cavaliers hindous, des camouflages, du quotidien le plus quotidien sur le front. Un film profondément humaniste qui ramène à la mémoire les non-dits d'une histoire longtemps expulsée des manuels scolaires. – *C. H.*

● **22.20 Ciné Cinéma 1**
Poussière d'ange
Un inspecteur de police (Bernard Giraudeau) quitté par sa femme (Fanny Cottençon) a sombré dans l'alcoolisme. En menant une enquête pour son compte personnel, il rencontre une mystérieuse jeune fille (Fanny Bastien) cherchant à venger sa mère. Malgré une intrigue un peu compliquée, le film d'Edouard Niermans est remarquable par ses atmosphères urbaines et nocturnes, à la limite de l'onirisme, et par le mystère de personnages qu'accable le destin. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Ushuaïa nature. La molécule bleue.
22.35 52 sur la Une.
23.40 Formule foot.
0.10 TF 1 nuit, Météo.
0.25 Tribunal.

FRANCE 2

17.20 Les Canons de Navarone ■ Film. Jack Lee-Thompson.
19.50 *1 000 enfants vers l'an 2000.*
19.51 et 20.45 Tirage du Loto.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.55 L'Instit. Demain dès l'aube.
22.35 La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
22.45 Ça se discute. Peut-on tout se permettre pour vendre ?
0.35 Journal, Météo.
1.00 *Le Cercle. La transmission.*

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.38 Tout le sport, Route du Rhum.
20.55 Des racines et des ailes.
22.50 Météo, Soir 3.
23.15 Jean Marais : Au revoir.
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.10 ▶ Un siècle d'écrivains. James Baldwin, le prix à payer.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Marthe ■ Film. Jean-Loup Hubert.
22.55 Jour de foot.
23.40 South Park.
0.00 Spin City.
0.25 Le Bassin de J.W. ■ Film. João César Monteiro.

ARTE

19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Verdun, l'héritage de la douleur.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Moissons de fer [2/2]. Le théâtre des opérations.
21.35 Les Cent Photos du siècle.
21.45 Musica. Giuseppe Sinopoli et la Staatskapelle de Dresde. [2/2].
23.15 ▶ Profil. Le Laboratoire du docteur von Trier. Retour à la magie du cinéma.
0.20 ▶ La Lucarne. Moment of Impact.

M 6

18.05 Les murs ont des oreilles. Film. Jean Girault.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Les Voyages d'Olivia.
20.50 Retour de l'au-delà. Téléfilm. Paul Wendkos [1 et 2/2].
0.05 Booker.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. Stéphane Audoin-Rouzeau (*La Grande Guerre : 1914-1918*).
21.00 Philanthule. Gisèle Souchon (*Les Grands Courants de l'individualisme*).
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques. Où va la gauche ? [3/5].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival international d'orgue de Chartres. Rie Hiroe, Paul Dean, Jean-Pierre Steijvers, Etienne Pierron et Philippe Lefèbvre, orgues : œuvres de Bach, Franck, Brahms, Messiaen, Cochereau, Lefébvre.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Minjard, Gaussin.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Betsy Jolas.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées de Radio-Classique. *Concerto brandebourgeois n° 5 BWV 1050*, de Bach, par Il Giardino Armonico, dir. Antonini, Barchi, clavecin.
20.40 *Fortunio*, comédie de Messager, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Gardiner ; Œuvres de Fauré et Messager.
22.26 Les Soirées... (suite).

JEUDI 12 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

14.05 Le Mouchard ■■
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
15.00 *Quatre de l'infanterie* ■■
Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1930, N., 120 min). Histoire
15.30 *Un goût de miel* ■■
Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
15.35 Talons aiguilles ■■
Pedro Almodovar (Espagne, 1991, 110 min). Cinéstar 2
16.15 Le Destin ■■
Youssef Chahine (France - Egypte, 1997, 130 min). Canal +
16.25 La Déchirure ■■
Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1984, 140 min). Ciné Cinémas
16.30 L'Ange des maudits ■■■
Fritz Lang (Etats-Unis, 1952, 90 min). Cinétoile
17.10 Gouverneur *malgré lui* ■■
Preston Sturges (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
18.35 Le Mur invisible ■■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1947, N., 115 min). Ciné Classics
18.45 Abattoir 5 ■■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1972, 105 min). Ciné Cinémas
20.00 La Double Vie de Véronique ■■■
Krzysztof Kieslowski (France - Pologne, 1991, 100 min). TV 5
20.30 L'homme qui n'a pas d'étoile ■■
King Vidor (Etats-Unis, 1955, 90 min). Ciné Cinémas
20.40 Le Fantôme du paradis ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1974, v.o., 95 min). Canal Jimmy
20.55 La Traversée de Paris ■■■
Claude Autant-Lara (France, 1956, N., 85 min). France 3
20.55 Masculin-féminin ■■
Jean-Luc Godard (France - Suède, 1966, N., 95 min). Téva
20.55 Le Chat ■■
Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 85 min). TMC
21.00 L'homme que j'ai tué ■■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., 120 min). Histoire
21.00 L'Aventura ■■■
M. Antonioni (Fr. - It., 1960, N., v.o., 140 min). Paris Première
21.20 Voici le temps des assassins ■■■
Julien Duvivier (France, 1955, N., 115 min). Cinétoile
22.10 Le silence est d'or ■■■
René Clair (France, 1946, N., 95 min). Ciné Classics
22.30 Répulsion ■■
Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1965, N., 100 min). TV 5
22.30 Les hommes préfèrent les blondes ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1953, 95 min). RTL 9
23.10 Fort Saganne ■■
Alain Corneau (France, 1984, 175 min). Cinéstar 2
23.15 Coups de feu dans la Sierra ■■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1962, 90 min). Cinétoile
23.40 Vampyr, l'étrange aventure de David Gray ■■
Carl Theodor Dreyer (Fr. - All., 1932, N., v.o., 75 min). Arte
23.50 Mes meilleurs copains ■■
Jean-Marie Poiré (France, 1988, 110 min). Cinéstar 1
0.55 Les Hommes contre ■■
Francesco Rosi (Italie - Yougoslavie, 1970, 100 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 et 22.00, 22.45, 23.25
De quoi j'me mêle ! Les nouveaux socialistes. Arte

MAGAZINES

10.50 Arrêt sur images. Invités : Patrick Poivre d'Arvor, Claude Sérillon. La Cinquième
14.00 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Invités : Françoise Mayeur, Olivier Galland. Histoire
17.05 Les Lumières du music-hall. Jean-Claude Pascal, Boris Vian. Paris Première
18.00 Stars en stock. Ingrid Bergman, Marlon Brando. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Avec Stomy Bugsy, Vanessa Mae, Soul Coughing, Tiffouan Lamazou. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Le retour de Casanova. Histoire
20.00 20h Paris Première. Avec Claude Lelouch. Paris Première
20.20 Temps présent. Tony, le Suisse, bâtisseur de ponts. FBI Academy. Le siècle en image : Première Guerre mondiale. TSR
20.55 ▶ Envoyé spécial. La bataille de Paris. Drogue : la guerre de l'Amérique. Mal de dos, mal de l'époque. France 2
22.20 Paroles de femmes. Ornella Muti. TMC
22.30 France Europe Express. Les lycéens. Les dépenses de santé. Pourquoi l'Europe n'a-t-elle pas de politique de défense commune ? *Alain Juppé, Javier Solana.* France 3
22.45 Faxculture. La Cinémathèque suisse a cinquante ans. Invité : Hervé Dumont. TSR

DOCUMENTAIRES

19.00 Au cœur des tribus. Les Wayanas. Odyssée
19.10 Café bouillu. [2/3]. Planète
20.15 Le Prix du rhum. Arte
20.15 Le Tour de France des métiers. Languedoc-Roussillon : le lithographe, le ferronnier d'art. Odyssée
20.35 RU 486, la pilule abortive. Planète
20.40 ▶ Jeunes en prison. Canal +
20.45 Soirée thématique. Les nouveaux socialismes. Arte
20.45 André Malraux ou la «Grande Vie». Odyssée
21.45 Le Ratel, chasseur de miel au Kenya. Planète
22.15 La Guerre civile d'Espagne. [6/6]. Victoire et défaite. Odyssée
22.35 Bébé Cadum. Planète
23.30 Jean-Louis et Yvonne. Planète
23.40 Quelque part en Laponie. Odyssée
23.55 Les Patrons sous Vichy. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 et 16.30 Tennis. Tournois messieurs de Moscou et Stockholm. Eurosport
19.00 Haltérophilie. Championnats du monde. Eurosport
20.00 Basket-ball. Euroligue. Saratov - Pau-Orthez. AB Sport
20.40 Voile. Route du Rhum 1998. Le point sur la course. France 3

MUSIQUE

20.45 John Eliot Gardiner. *La Symphonie fantastique*, de Berlioz. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique. Mezzo
21.00 The Wiesloch Guitar Quartet. Muzzik
22.15 Roy Hargrove's Crisol & Chucho Valdés. Muzzik
23.20 Billy Budd. Opéra de Britten. Par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Roderick Brydon. Muzzik
23.40 Herbie Hancock Trio. Mezzo
0.20 Sergiu Celibidache dirige Bruckner. *La Symphonie n° 5.* Par l'Orchestre philharmonique de Munich. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Manon Roland. Edouard Molinaro. Festival
20.40 Le Comte de Monte-Cristo. Josée Dayan [3/4]. RTBF 1
20.40 Dans les bras du tueur. Robert Collins. 13ème Rue
22.20 Meurtre en ut majeur. Michel Boisrond. Festival
22.40 Time Runner. Michael Mazo. M 6

SÉRIES

18.00 Highlander. La dérobade. M 6
18.30 Magnum. La poupée chinoise. 13ème Rue
19.20 Equalizer. Le visiteur de Noël. 13ème Rue
20.50 X-Files. Folie à deux. La fin. M 6
20.55 Une femme d'honneur. Balles perdues. TF 1
22.13 American Gothic. Requiem [22/22]. 13ème Rue
0.35 High Incident. Shake, Rattle And Roll (v.o.). 13ème Rue
0.50 Médecins de nuit. La décapotable. Série Club
3.35 ▶ The New Statesman. Le bonheur est un flingue encore chaud (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (*film, téléfilm, etc.*) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **1.00 France 2**
La 25e Heure

Le cas Sam Sheppard

COUPABLE ou innocent ? Quarante-quatre ans après les faits, on ne sait toujours pas formellement si c'est réellement le docteur Sam Sheppard qui a sauvagement poignardé sa femme un soir de juillet 1954 dans la banlieue de Cleveland. L'affaire, qui a déclenché les passions aux Etats-Unis, reste encore une énigme. Reconnu coupable et condamné à perpétuité lors d'un premier procès qualifié de « *procès du siècle* », Sam Sheppard n'a jamais cessé de clamer son innocence. Après dix années passées en prison, il fut finalement acquitté lors d'un second procès sans avoir jamais réussi à prouver sa totale non-culpabilité. Remarié deux fois, miné par le soupçon et rongé par l'alcool, « Doc Sam » est mort en 1970 à l'âge de quarante-six ans. Cette affaire hors du commun, qui a inspiré la célèbre série télévisée « *Le Fugitif* », avec David Janssen, puis un film avec Harrison Ford, déclencha à l'époque la première grande hystérie médiatique outre-Atlantique, que l'on retrouva, il y a quelques années, avec l'affaire O. J. Simpson.

A l'aide de nombreuses images d'archives, d'entretiens inédits et de témoignages exclusifs des principaux acteurs de cette affaire, *Sam Sheppard, coupable ou innocent ?*, le remarquable documentaire de Charles C. Stuart, reconstitue minutieusement cette troublante histoire sans pour autant donner de solutions. Le réalisateur laisse au téléspectateur le soin de se faire sa propre opinion.

Mais les indices présentés désignent clairement le véritable coupable en la personne de Richard Eberling, un laveur de carreaux un moment soupçonné qui, avant de mourir, aurait avoué le meurtre de Marylin Sheppard à un des ses co-détenus de la prison où il était incarcéré pour le meurtre d'une vieille dame de quatre-vingt-dix ans. Autre élément important : les nouveaux tests ADN récemment effectués sur les taches de sang prélevées dans la maison du crime innocenteraient totalement Sam Sheppard. Des conclusions qui renforcent le combat de Sam Reese Sheppard pour la réhabilitation de son père et qui permettraient de mettre fin à la cavale du « Fugitif ».

Daniel Psenny

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.35 Sunset Beach.
17.35 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Une femme d'honneur. Balles perdues.
22.50 Made in America. Lueur noire. Téléfilm. Michael Storey.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.55 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.50 Soko.
15.35 Tiercé.
15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Un livre, des livres.
17.25 Hartley, cœurs à vif.
18.15 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro.
19.56 Au nom du sport.
19.57 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 ▶ Envoyé spécial. La bataille de Paris. Drogue : la guerre de l'Amérique. *B.-S.* : Mal de dos, mal de l'époque.
22.45 Expression directe.
22.50 La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
22.55 Sale temps pour un flic ■ Film. Andrew Davis.
0.45 Journal, Météo.
1.00 La 25e Heure. Sam Sheppard : coupable ou innocent ?

FRANCE 3

13.23 L'Euro, mode d'emploi.
13.30 Parole d'Expert.
14.30 Les Craquantes.
14.55 Marilyn et moi. Téléfilm. John Patterson.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.20 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.40 Route du Rhum.
20.50 Consomag.
20.55 La Traversée de Paris ■■■ Film. Claude Autant-Lara.
22.30 France Europe Express. Invités : Alain Juppé, Javier Solana.
23.55 Soir 3.
0.20 Espace francophone.
0.45 Des racines et des ailes.

CANAL +

14.00 Un beau jour ■ Film. Michael Hoffman.
15.50 Spin City.
16.15 Le Destin ■■ Film. Youssef Chahine.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 ▶ Jeunes en prison.
21.45 Hellraiser 4, Bloodline. Film. Alan Smithee.
23.15 Mesure d'urgence ■ Film. Michael Apted (v.o.).
1.10 C'est ouvert le samedi.
1.35 Hockey sur glace.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Qu'est-ce qu'on mange ?
13.25 Le Journal de la santé.
13.40 Retour chez les Macuje.
14.40 La Cinquième rencontre... Justice et société : le suicide chez les adolescents. 14.45 La Vie en jeu. 15.35 Entretien avec Guy Benamozig.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Correspondance pour l'Europe.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 L'Aventure photographique.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages. Le Réveil du Danube. [2/2].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Prix du rhum.
20.40 Soirée thématique. De quoi m'me mêle ! Les nouveaux socialistes. 20.45 Gerhard Schröder, le chancelier du nouveau centre. 21.15 et 22.00, 22.45, 23.25 Débat. 21.30 La Méthode Jospin. 22.15 Tony Blair, prince des médias. 22.55 Romano Prodi et la gauche italienne.
23.40 Vampyr, l'étrange aventure de David Gray ■■ Film. Carl Theodor Dreyer (v.o.).
0.55 Les Hommes contre ■■ Film. Francesco Rosi.

M 6

13.35 Passion criminelle. Téléfilm. Larry Elikann.
15.20 Les Routes du paradis.
16.15 et 1.20 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 FX, effets spéciaux.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 *La Famille Touvabien.*
20.40 Décrochage info. Passé simple.
20.50 X-Files. Folie à deux. La fin.
22.40 Time Runner. Téléfilm. Michael Mazo.
0.25 Booker.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. L'esprit modal. [4/5].
20.30 Agora. Alphonse Boudard (*L'Etrange monsieur Joseph*).
21.00 Lieux de mémoire. Le soldat inconnu.
22.10 For intérieur. Simone Jacquemard.
23.00 Nuits magnétiques. Où va la gauche ? [4/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Restez à l'écoute. Du rythme.
19.40 Prélude.
20.00 XIXe Festival d'Ambronay. Par l'Ensemble Almasis, dir. Talovos Pappas : *Zémire et Azor*, de Grétry.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées de Radio-Classique. *Symphonie op. 37 n° 4 G 518*, de Boccherini, par l'Academia Montis Regalis, dir. Mangiocavallo.
20.40 Festival de musique de chambre de Jérusalem.
22.27 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Brahms.

L'ETTE COMMUNICATION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LA SOCIÉTÉ L'INTERMÉDIAIRE MÉDIA QUI EST SEULE RESPONSABLE DE SON CONTENU

Le Monde
JEUDI 12 NOVEMBRE 1998

Les mutins du tunnel

par Pierre Georges

UNE JOLIE et acide phrase dans *Le Monde*, hier, à propos du projet de loi sur la télévision publique. Georges Pernoud qui ne déshonore pas le métier, avec « Thalassa » et « Faut pas rêver », Georges Pernoud qui semble avoir le bon sens aussi terrien que marin, a eu ce commentaire de connaisseur : *« Dans ce projet, il y a aussi plus de chefs que d'Indiens. »*

Simple Mohican de base, dont tant de gouvernements se sont épuisés à faire culturellement et politiquement le bonheur télévisuel, on ne retiendra ici du projet qu'un aspect, un chiffre et quelques mots : cinq minutes de publicité par heure sur la télé publique ! Pas une de plus. Pas une de moins, non plus.

Merveille ! Enfin, la marche arrière enclenchée. Enfin, la machine à remonter le temps. Et notamment le temps imposé, le temps volé au sommeil, au repos, à la patience de chacun, ce tunnel interminable entre 20 h 30 et 21 heures. Enfin réfutée cette prise d'otages systématique, systémique même, organisée depuis des années. Au mépris du téléspectateur, ce qui est une erreur. Aux dépens de la publicité elle-même, ce qui est une faute.

On peut vivre avec son époque. Ne pas tenir bêtement la publicité pour vaine, parasitaire ou manipulatrice. On peut en vivre aussi, ici comme ailleurs, et ne pas avoir cette absurde posture de déplorer comme un mal nécessaire, un bien commercial et parfois culturel. Donc pas de malentendu : la publicité télévisuelle peut être belle et bonne, créative et drôle. Et même, parfois, toucher à un art pas si mineur que cela. Outre son objet, bien sûr, qui est de vendre.

Mais entre apprécier de gré et subir de force, il y a une marge. Année après année, minute après minute, spot après spot, les chaînes de télévision hertziennes françaises, privées ou publiques, hormis La Cinquième, ont grignoté du temps publicitaire. Comme en connivence, ou en nécessité de ressources, elles se sont acharnées à concentrer le maximum de tirs sur un maximum de cibles. Elles ont décrété que tout rassemblement notable de téléspectateurs, notamment au fameux croisement du prime time, du 20 h 30, serait pris sous le feu roulant des spots, truffés de quelques alibis météorologiques, routiers, hippiques ou « lotesques ».

Ce faisant, et par la simple loi du nombre, les annonceurs pouvaient s'estimer gagnants. Du moins tant que le tunnel ne s'étirait pas comme une interminable guimauve. Les téléspectateurs ne sont pas fous, qui, à se voir voler du temps, se le sont réapproprié. Les sondages l'indiquent. Les comportements des proches, la simple observation quotidienne l'attestent. Les mutins du tunnel sont légion désormais, qui zappent, fuient et vaquent à d'autres occupations. C'est un fait. Des millions prennent le large. Même si des millions restent. En sommes-nous arrivés alors aux vraies-fausses audiences, aux postes allumés mais désertés ? N'y a-t-il plus que l'ombre de la cible présumée au fond dudit tunnel ?

Certes non. Mais, sur cette seule partie du projet, le gouvernement met, lui, d'avance dans le mille. Tant la proposition correspond à une attente générale. Tant la mesure sera populaire et vécue d'abord, hors ses conséquences financières et programmatiques, comme un espoir de reconquête de soirées par trop captives. Et tardives.

Jacques Chirac rend hommage à Winston Churchill et à Charles de Gaulle

Le président du Sénat, Christian Poncelet, juge « inopportuns » les ordres du général Nivelle

EN TOUTES CHOSES, Philippe Séguin aime à précéder Jacques Chirac. Non content d'avoir engagé, le premier, la polémique avec Lionel Jospin, qui a souhaité *« réintégrer »* dans la mémoire collective les mutins fusillés en 1917, le président du RPR célèbre, dans *Le Figaro* du mercredi 11 novembre, Winston Churchill dont le président de la République devait inaugurer une statue, ce même jour, en début d'après-midi, face au pont Alexandre III, à Paris, en compagnie de la reine d'Angleterre, Elisabeth II. Assurant que Churchill *« a ouvert la voie à de Gaulle »*, M. Séguin écrit : *« Il n'était rien moins que parfait. Il était souvent brouillon, imprévisible. Ses décisions n'étaient pas toujours les meilleures. Mais il voulait la victoire et il était prêt à tout lui sacrifier. »*

Le chef de l'Etat, lui aussi, devait rendre hommage à l'ancien premier ministre britannique, après avoir ranimé la flamme du soldat inconnu à l'Arc de triomphe, passé les troupes en revue et déposé une gerbe devant la statue de Clemenceau pour le 80e anniversaire de l'armistice de 1918. Sans poursuivre dans la voie ouverte par le député des Vosges au sujet de 1917, M. Chirac devait, en évoquant le général de Gaulle, faire une allusion aux militaires rebelles qui ne se satisfont pas des ordres, jugés par eux inopportuns, de leurs chefs. Le mot *« inopportun »* est du reste appelé à faire florès. Employé par M. Chirac pour déplorer l'hommage de M. Jospin aux mutins de 1917, ce terme a été repris, mardi 10 novembre, par Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat mais cette fois pour contrer l'Elysée.

MIMOUS AU SEIN DU RPR

Présent dans la clairière de Rethondes (Oise), où furent signés les armistices de 1918 et de 1940 – M. Chirac s'y est rendu avec un jour d'avance en raison d'un voyage officiel en Amérique centrale –, M. Poncelet a souhaité *« un effort en faveur de la réintégration individuelle dans notre mémoire de ces soldats perdus »* qui se sont rebellés au chemin des Dames. Le président du Sénat s'est demandé, toutefois, ce qui serait advenu si *« tous les soldats de France avaient cédé à de funestes intentions »*.

Faisant appel à *« la magnanimité »* à l'égard des soldats mutins, M. Poncelet a estimé que les ordres du général Nivelle, inspirateur des offensives aussi meurtrières qu'inefficaces de 1917, étaient *« inopportuns »*. *« Enfin, s'agissant de l'appréciation qui peut être portée par les uns ou par les autres sur le rôle et le fonctionnement des armées, il n'existe qu'une seule autorité légitime : le président de la République, auquel l'article 15 de la Constitution confère la fonction de chef des armées »*, a conclu le nouveau président du Sénat.

Au terme de la traditionnelle cérémonie au cours de laquelle, contrairement à François Mitterrand en 1988, il n'a pas prononcé de discours, M. Chirac a quitté les lieux, dérogeant ainsi à la tradition instaurée en 1945 par le général de Gaulle d'aller se recueillir au camp de Royallieu (Oise), une des antichambres françaises des camps nazis. Une cérémonie était prévue mercredi.

Même si le président de la République et le premier ministre ont la volonté de ne plus souffler sur ces braises qui ont mis à mal la cohabitation, la polémique provoque toutefois des remous à l'intérieur du RPR. Interrogé, mardi, sur la vive réaction de M. Séguin aux propos de M. Jospin, Jean-Louis Debré, ancien ministre de l'intérieur et proche du chef de l'Etat, qui passe pour exprimer assez fidèlement sa pensée, a déclaré : *« Je comprends son énervement, mais je préférerais qu'on parle de l'emploi, de l'opposition, des divisions de la majorité, de la campagne présidentielle montée par M. Jospin. »*

A l'extrême droite, Roger Holeindre, dirigeant du Front national, a invité M. Chirac et M. Jospin à laisser *« dormir les morts »*.

Olivier Biffaud

Lire aussi notre éditorial page 10

Dès 1922, Riom a érigé un monument pour les fusillés de 1917

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondante

Au cimetière de Riom, près de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), les deux monuments se font face. Sous les sapins, le carré militaire honore, sur un édifice de pierres blanches hérissé de drapeaux, *« les soldats morts au service de la patrie »*. A quelques pas, en contrebas, un obélisque en lave de Volvic est dédié *« à ceux de Vingré, Flirey, Fleury, Fontenoy, Monteauville et Souain »*. D'un côté, les tombes de jeunes hommes fauchés par la Grande Guerre. De l'autre, une colonne sans fleurs ni couronne pour les mutins fusillés de 1917. Chaque année, les autorités locales se souviennent des morts tombés au champ d'honneur avant de s'incliner devant l'autre versant de l'histoire réactualisé par Lionel Jospin.

Le monument, inauguré le 11 novembre 1922, est dédié aux *« victimes innocentes des conseils de guerre »*. Une poignée de survivants riomois, tous revenus du Chemin des Dames, voulaient perpétuer le souvenir de leurs camarades *« mis au poteau »*. Parmi eux, Julien Favard. Il présidait, à Riom, l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC), solidement ancrée à gauche. Le 7 juin 1922, grâce à l'appel solennel du maire radical-socialiste de la ville, Etienne Clémentel, le conseil municipal accorda gratuitement à l'association une concession perpétuelle de neuf mètres carrés.

Georges Favard, fils de Julien, raconte que le jour de l'inauguration, *« la police est intervenue pour arracher les banderoles et les drapeaux, où l'on pouvait lire "Guerre à la guerre". Mon père s'est retrouvé avec une hampe à la main. »* Au cimetière, le maire prononça un discours lyrique : *« Dans l'azur apaisé, leurs figures désormais sereines resplendissent à côté de celles des frères d'armes qui tombèrent face à l'ennemi, le fusil ou la grenade à la main. »*

PROSE « BOUFFONNE »

Les colonnes des journaux locaux de l'époque témoignent de l'âpreté des débats. *La Montagne* parle du *« succès indescriptible d'une journée antimilitariste »*. *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, classé à droite, s'insurge : *« Pourquoi faut-il que, sous prétexte d'élever un monument aux soldats injustement fusillés à Vingré, Riom ait retenti de cris de haine, d'appels à la violence, et ait jeté une note discordante au milieu du concert unanime de joie et de fierté patriotique ? »* A gauche, dans *Riom républicain*, les anciens combattants brocardent la prose « bouffonne » de leurs adversaires : *« Grâce à vos injures, nous avons la satisfaction de voir accourir des gens animés avant tout par un esprit de justice... »* La polémique ne date pas d'aujourd'hui, mais l'oubli a peu à peu recouvert les exécutions de Craonne.

Selon l'ARAC, la colonne de Riom est toujours l'une des rares élevées en souvenir des fusillés. Elle suscite la curiosité depuis l'accroc entre le premier ministre et le président de la République. Georges Favard, ex-résistant, a pris le relais de son père à la tête de la section locale des anciens combattants. L'hommage de Lionel Jospin a soulagé ce militant de gauche : *« Il reconnaît, enfin, que des soldats pouvaient avoir des problèmes de conscience dans une telle boucherie. »* Il regrette les propos de Jacques Chirac. *« C'est triste d'ergoter ainsi. Je l'ai pourtant trouvé courageux lorsqu'il a pris position sur le Vel'd'Hiv', mais là, je ne le comprends pas. »*

Brigitte Cante

Nombreuses critiques à l'égard du projet de loi sur l'audiovisuel

● **François Baroin, secrétaire national du RPR chargé de la culture et de la communication,** a critiqué, mardi 10 novembre, le projet de loi sur l'audiovisuel public, adopté le même jour en conseil des ministres (*Le Monde* du 11 novembre), y décelant un *« affaiblissement du service public dans son ensemble »*. *« Les inquiétudes légitimes que l'on nourrissait sont renforcées : pour France télévision, avec le handicap de lourdeur accrue, pour les contribuables avec une augmentation directe ou indirecte des prélèvements, pour les annonceurs avec le renchérissement du coût des écrans de publicité et, enfin, pour les producteurs avec des menaces à terme du financement de leur production. »*

● **Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale** et ancien ministre de la culture et de la communication, indique dans un communiqué du 10 novembre qu'*« aucun remède n'est apporté au sous-financement chronique du service public »* et que *« les chaînes publiques ont besoin de 3 milliards de francs de ressources supplémentaires pour accomplir convenablement leur mission »*.

M. Lang s'interroge, en outre, sur le *« sort réservé aux chaînes privées et à la télévision du futur (numériques, satellites...) »* et signale *« deux grandes inconnues »* sur lesquelles le gouvernement devrait apporter *« des réponses concrètes »* avant le débat à l'Assemblée prévu le 17 décembre : le financement des télévisions publiques et le sort des chaînes privées. Dans un entretien au *Figaro* du 11 novembre, l'ancien ministre préconise, si *« l'on refuse de procéder à une progression raisonnable de la redevance »*, de recourir à un *« prélèvement d'une part de la loterie nationale »* afin de financer le manque à gagner publicitaire du service public.

● **Le Parti socialiste** a salué, dans un communiqué du mardi 10 novembre, *« la volonté politique du gouvernement de renforcer le service public de l'audiovisuel et de lui redonner son identité »*. Le projet constitue, selon le bureau national du PS, *« un acte décisif en faveur d'une offre télévisuelle d'origine publique (...), garantie effective des principes d'indépendance, de qualité et de pluralisme auxquels tous les Français sont attachés »*.

● **Noël Mamère, député Verts de Gironde et ancien journaliste du service public,** indique dans *Le Figaro* du 11 novembre que certains points du projet sont *« excellents, comme le mandat à cinq ans des responsables, le budget pluriannuel, la réduction de la publicité »*, mais fait remarquer que le projet est *« inachevé et s'arrête au milieu du gué »*. Souhaitant que Radio-France outre-mer (RFO) soit intégrée à la holding, le député Verts regrette l'*« aspect budgétisation »* et prévient que son groupe *« militera pour une réforme de la redevance, collectée sur la base de la taxe d'habitation, ce qui réduirait de 95 % les fraudes »*.

● **Le Syndicat national de radiodiffusion et de télévision CGT (SNRT-CGT)** dénonce ce projet qui, *« sous couvert d'un renforcement du service public de l'audiovisuel, s'inscrit dans le démantèlement du pôle public »*. Il *« dénonce le double langage et l'attitude du gouvernement et appelle les personnels à mesurer la gravité de la situation »*.

● **L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA),** a manifesté *« sa préoccupation »* face aux *« insuffisances »* du projet. *« la holding France Télévision doit regrouper l'ensemble des entreprises du secteur »* (RFO, Société française de production, Institut national de l'audiovisuel (INA), Canal France International (CFI), TV5 et les thématiques. Les règles de financement doivent être *« stables et pérennisées »*, estime l'UNSA.

Les incidents armés se multiplient au Kosovo

LE CHEF de la mission de vérification au Kosovo (KVM), de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le diplomate américain William Walker, était attendu, mercredi 11 novembre, à Belgrade alors que les incidents armés se multiplient au Kosovo.

Mardi, une nouvelle fusillade, dans le centre de la province, a fait un mort dans les rangs des séparatistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et un policier serbe a été blessé. Le même jour, le Centre d'information albanais (KIC) de Pristina a fait état de l'arrivée au Kosovo de treize autobus transportant des policiers serbes. La police a affirmé qu'il s'agissait d'une simple relève.

« RÉDUIRE LA VIOLENCE »

Des diplomates occidentaux en mission à Pristina ont cependant affirmé avoir remarqué ces derniers jours un *« renforcement sensible »* de la présence policière dans la province, d'où des milliers d'hommes des forces serbes s'étaient retirés fin octobre. Les jours précédant ces incidents, cinq combattants de l'UCK et deux policiers serbes avaient déjà trouvé la mort au cours d'accrochages.

Ces accrochages font craindre, en l'absence de règlement politique sur l'avenir du Kosovo, une escalade de la violence malgré l'arrêt théorique des hostilités qui a fait suite à l'accord conclu, le 13 octobre, par le président yougoslave Slobodan Milosevic et l'émissaire américain Richard Holbrooke.

Malgré ce regain de tension, le médiateur américain Christopher Hill a estimé, mardi, que la situation humanitaire et la sécurité au Kosovo avaient connu une amélioration *« énorme »* ces dernières semaines. Il a affirmé que l'arrivée, ces jours-ci, des vérificateurs de l'OSCE permettrait de séparer forces serbes et indépendantistes albanais. *« Cela ne mettra pas un point final à la violence, mais cela permettra de la réduire »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Nous pouvons à présent progresser vers un règlement politique. »* – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ANGOLA : vingt et une personnes, dont trois ressortissants étrangers, ont été tuées,** dimanche 8 novembre, dans l'attaque contre une mine de diamants dans le nord-est de l'Angola, selon un bilan fourni par Branch Energy, la société exploitant le gisement. Quatre étrangers ont été enlevés au cours de l'opération. – *(AFP.)*

■ **EUROPE CENTRALE :** l'Ukraine, la Hongrie, la Roumanie et la Slovénie sont, depuis plusieurs jours, touchées par des inondations et de fortes pluies qui ont fait une dizaine de morts et des centaines de blessés. En Ukraine, huit personnes ont été tuées, plus de huit cents maisons ont été détruites et 25 000 personnes ont dû être évacuées. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : le chef du gouvernement Massimo D'Alema** estime que l'Union européenne doit envisager d'assouplir sa politique de discipline des déficits budgétaires et lancer un plan d'investissements publics pour créer des emplois. *« Nous allons vers une année 1999 très difficile, avec un ralentissement de la croissance et un risque de récession et de déflation existe »*, explique le nouveau dirigeant italien dans un entretien, mercredi 11 novembre, au quotidien *International Herald Tribune*. *Si c'est nécessaire, l'Europe pourrait décider d'interpréter le pacte de stabilité. »*

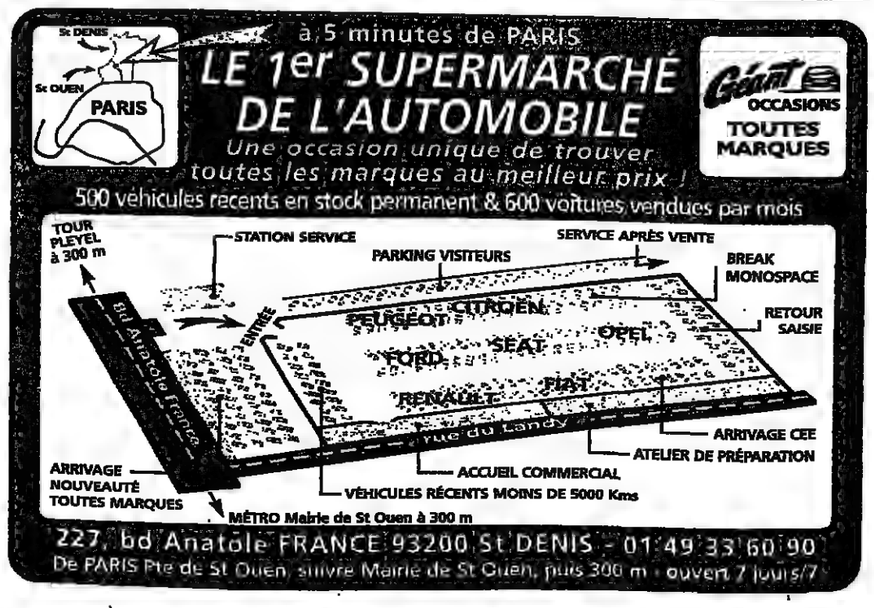

Comment parler en Turquie?

Si vous devez communiquer sans interruption lorsque vous êtes en Turquie, choisissez Turkcell manuellement sur votre téléphone cellulaire. Partout où vous irez, Turkcell sera là pour vous brancher sur le monde. En Turquie, faites comme tout le monde: choisissez Turkcell.

TURKCELL

Le premier opérateur GSM en Turquie

www.turkcell.com.tr

LA TURQUIE

JEUDI 12 NOVEMBRE 1998 — Cette communication a été réalisée par la société Interfrance Media

Les liens avec la France se renforcent

THE UNIVERSITY OF ... SERIALS DIVISION

■ La France et la Turquie entretiennent des relations historiques qui, loin de s'étioler, se développent encore

DEPUIS LONGTEMPS la France et la Turquie entretiennent d'étroites relations, tant au niveau économique que politique. Des liens tissés par l'histoire et les intérêts commerciaux des deux pays qui, loin de s'étioler, se sont au contraire renforcés ces dernières années. Deux événements intervenus simultanément mi-octobre en ont encore apporté la preuve. Tout d'abord la visite à Ankara du secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jacques Dondoux. Le secrétaire d'Etat a signé avec Islm Celebi, ministre turc en charge de l'économie, une déclaration jointe encourageant le développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Mêlant dimensions économique et politique, le ministre turc a profité de l'occasion pour souligner l'appui que la France apporte à son pays dans sa volonté de s'intégrer toujours davantage à l'Europe. A terme, a-t-il rappelé, l'objectif de la Turquie est toujours de devenir un membre à part entière de l'Union Européenne. M. Dondoux a également rencontré Cumhur Ersumer, ministre turc de l'énergie et des ressources naturelles, ainsi que M. Arif Ahmet Denizolgun, ministre des transports et de la communication.

Autre événement d'importance, d'ailleurs lié au premier, l'attribution officielle d'un contrat portant sur la construction d'une centrale thermique à un consortium emmené par Alstom. Les travaux se monteront à 374 millions de dollars. La première tranche devra être achevée d'ici 32 mois. Un succès qui vient couronner une série de contrats signés en 1997 par des entrepreneurs français. «Nous avons enregistré l'année dernière quelques bons résultats dans le domaine des grands contrats, se réjouit M. Lequertier, ambassadeur de France en Turquie, notamment à Istanbul avec le métro, le futur stade olympique, qui sera construit par les entreprises Campenon Bernard et SAE, et les équipements urbains (eau et déchets). De plus, Aérospatiale a été partenaire à 49 % dans le lancement du satellite Eurasiasat.»

Si la présence française en Turquie revêt une importance particulière, c'est aussi parce que ce pays est une véritable plaque tournante entre l'Europe et l'Asie. «Nous sommes à la fois européens et asiatiques, et c'est l'un de nos principaux atouts», explique Ismail Cem, ministre turc des affaires étrangères. Un atout qui lui permet notamment d'être présente dans les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale et de faire profiter ses partenaires occidentaux de sa position privilégiée : comme le rappelle M. Dondoux, la France et la Turquie investissent dans des projets communs en Ouzbékistan et en Azerbaïdjan.

Mais la Turquie est aussi un pays qui change très rapidement, et dont la puissance économique va continuer à s'accroître dans l'avenir. «La Turquie est l'un des pays de l'OCDE qui bénéficie d'une des plus fortes croissances», reprend M. Cem en se basant sur l'étude de Turquie 2000, réalisée par son ministère et l'Organisation de planification d'Etat turque d'après un rapport de l'OCDE. «En 2010, la Turquie atteindra une parité de pouvoir d'achat par personne de 20 000 dollars, et de 30 000 dollars en 2020.

Lire la suite page 3

En 1997, les exportations françaises vers la Turquie ont plus que doublé, atteignant 3,1 milliards de dollars.

ATATURK Soixante ans après sa mort, la mémoire de Mustafa Kemal Atatürk est omniprésente en Turquie. Son apport est toujours aussi vivace — 4

EXPORTATIONS Qu'il s'agisse de produits de haute technologie ou de tradition, le label turc s'exporte bien, notamment dans les pays européens — 12

BOURSE La Bourse d'Istanbul subit les assauts de la tourmente qui agite l'ensemble des marchés, mais elle se maintient et l'optimisme reste de mise — 16

Supplément LA TURQUIE, édité par Le Monde

ENKA®, POUR CONSTRUIRE ET INVESTIR DANS L'AVENIR.

La société **Enka**, fondée à Istanbul en 1957, mène à bien dans le monde entier toutes sortes de constructions relevant du génie civil, depuis les études de faisabilité jusqu'aux projets "clé en main", entretien et maintenance compris. En dehors du pays et tout spécialement en Russie, **Enka** s'est également lancée dans l'aménagement foncier et loue des bureaux luxueux dans les plus beaux quartiers de Moscou.
Avec la contribution de ses 25 filiales, toutes spécialisées dans des domaines différents, **Enka** s'engage à fournir les services adaptés aux besoins de chaque client.
Avec un chiffre d'affaires s'élevant à 500 millions de dollars par an, plus de 11 500 employés et du matériel de construction d'une valeur de 100 millions de dollars, **Enka** se classe parmi les 100 premières sociétés internationales de construction au monde.

ENKA®
Construction et Industrie S.A.
Balmumcu, ENKA Binalari 80760 Besiktas, Istanbul Turquie
Tél.: 90 (212) 2742540 Fax: 90 (212) 2728869

CETTE COMMUNICATION A ETE REALISEE PAR LA SOCIETE INTERFRANCE MEDIA QUI EST SEULE RESPONSABLE DE SON CONTENU

REPRODUCTION INTERDITE

Matériel de défense «Made in Turkey»

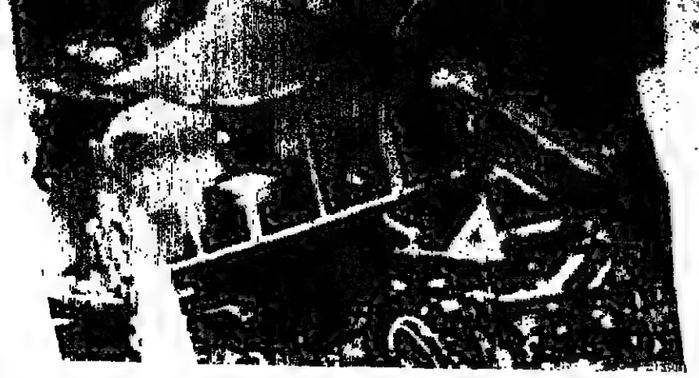

Juguler l'inflation : une priorité

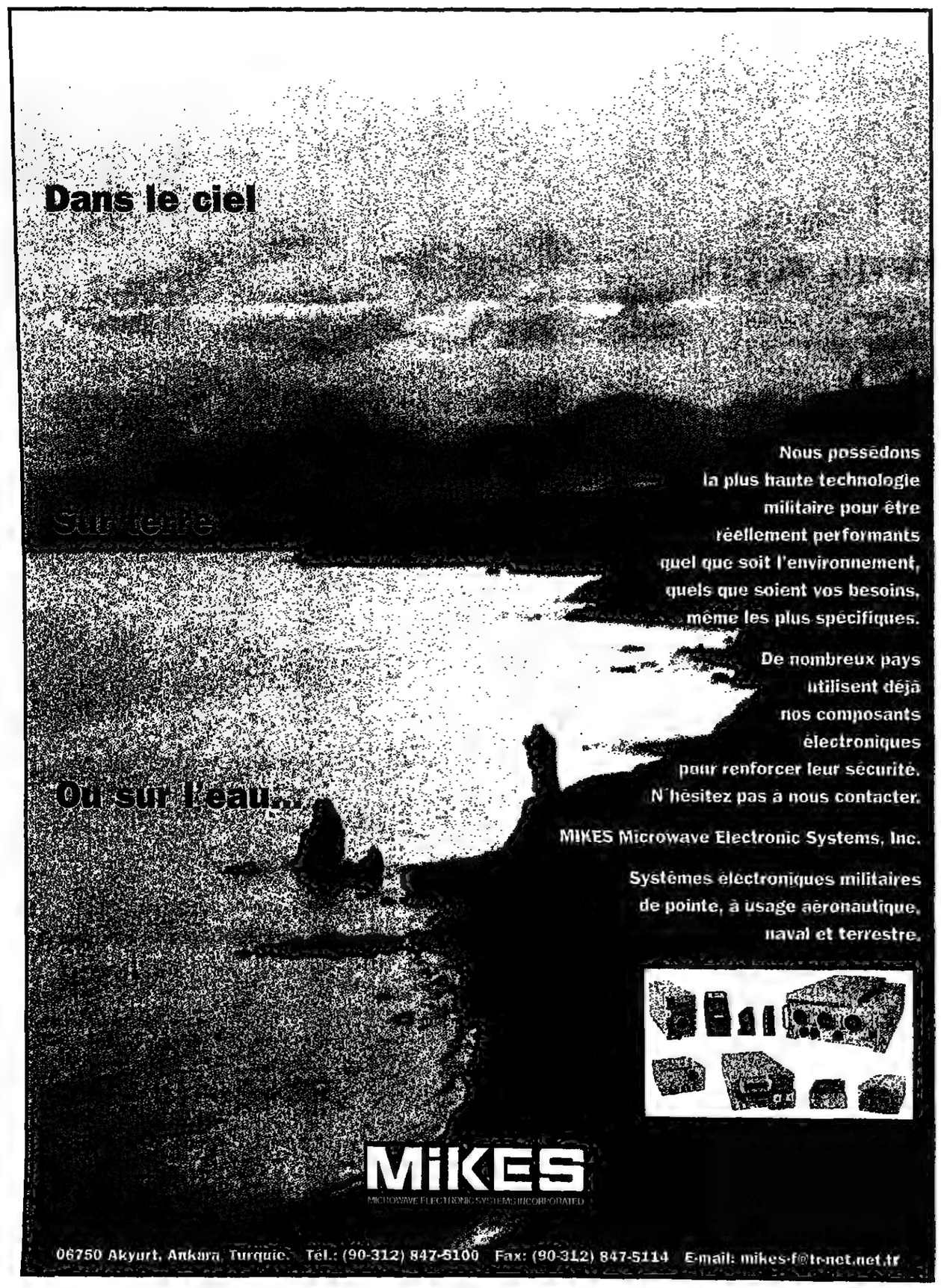

La Principale Banque d'Investissement en Turquie

- Première banque d'investissement privée en Turquie
- Leader en émissions d'actions, avec une part de marché de plus de 50 % en 1997
- Connaissance exhaustive de la finance d'entreprise
- Conseil en finance et stratégie d'entreprise
- Capacité de recherche incomparable, soutenue par un grand centre de recherche
- 48 ans d'expérience dans le service consultatif et le financement de projets
- Services spécialisés dans le marché des changes et de la monnaie

TSKB

Meclisi Mebusan Caddesi, No: 161 Findikli 80040 İstanbul, Turquie
Tél.: (90-212) 251 27 92 / 251 28 00 Fax: (90-212) 243 29 75 http:// www.tskb.com.tr e-mail: info@tskb.com.tr

Cette page a été réalisée par la société Interfrance Media

L'inflation régresse mais elle n'est pas encore maîtrisée. Le gouvernement définit les objectifs à atteindre en 1999

Juguler l'inflation : une priorité

Les exportations turques pourraient atteindre 30 milliards de dollars en 1999.

«AVANT tout, combattre l'inflation, telle est la priorité du gouvernement turc», a affirmé Isin Celebi, le ministre d'Etat en charge des affaires économiques, en dévoilant ses objectifs pour l'économie en 1999. Dans le cadre d'un programme approuvé par le FMI (Fonds Monétaire International), les autorités sont actuellement engagées dans un programme de lutte contre la hausse des prix. Celle-ci devrait s'élever en moyenne à 58 % pour 1998, mais devrait tomber à 35 % l'année prochaine. Des progrès qui seront atteints grâce à une politique monétaire ferme, selon le FMI. Le déficit budgétaire devrait quant à lui être limité à 7 % du PNB.

En 1999, la croissance de l'économie devrait être de 3 %. Les exportations, dont le montant a été révisé de 29 à 27 milliards de dollars pour 1998, pourraient atteindre 30 milliards en 1999. Mais dans le même temps, les importations progresseront également et se monteront à 53 milliards de dollars. Le déficit des transactions courantes s'établira à 3 % du PIB, selon le FMI. Cependant, la croissance des exportations pour 1998 est encourageante : sur les neuf premiers mois de l'année, elles ont progressé de 5,2 % par rapport à la même période en 1997, selon l'Assemblée des exportateurs turcs.

Istanbul et sa région occupent une place prépondérante dans le commerce extérieur turc et sert de base à la moitié des opérations : selon le sous-secrétariat d'Etat pour le commerce extérieur, près de 60 % des exportations proviennent de cette ville, qui reçoit 55 % des importations. La grande inconnue est bien sûr l'impact qu'aura la crise russe sur l'économie turque. Le FMI se veut optimiste. Certes, le pays ne pourra pas échapper entièrement à ses conséquences mais, cependant, la relative diversité de ses exportations devrait lui permettre de surmonter une possible récession mondiale. Un certain nombre d'acteurs économiques turcs de premier plan vont plus loin : la crise russe pourrait même avoir des effets positifs à moyen terme pour la Turquie, avance même Gunes Taner, le ministre de l'économie : comme les Russes ne pourront plus se permettre d'acheter des produits occidentaux, ils pourraient se rabattre sur des articles meilleurs marché produits en Turquie.

En revanche, le rythme des privatisations reste jusqu'ici décevant. Selon l'OIB, l'organisme d'Etat responsable des dénationalisations, les revenus des ventes pour 1998 ne s'élèveront fin septembre qu'à 771,7 millions de dollars, alors que l'objectif fixé pour cette date était de 1,677 milliard de dollars. De nombreuses entreprises restent à privatiser, parmi lesquelles Turkish Airlines. La France s'intéresse notamment à Turkish Telekom. «De manière plus générale, la crise économique mondiale a pu gêner le processus de privatisation, même si le montant des ventes en 1998 a été plus important que les autres années», estime Ugur Bayar, président de l'OIB. Les mésaventures de la compagnie pétrolière d'Etat, POAS, sont assez caractéristiques de la lenteur du processus : normalement, 51 % de son capital devrait être cédés début novembre à un consortium englobant plusieurs groupes privés turcs dont la Bankasi, Bayindir Holding et Park Holding. Seul problème : POAS fait lui-même partie de ce consortium, ce qui est contraire à une décision du Conseil turc de la concurrence. Résultat, si aucune solution n'est trouvée rapidement, ce qui est peu probable, c'est un autre consortium, composé de Garanti Bank et Dogus Holding, qui pourrait prendre le contrôle de POAS.

Suite de la première page

Et les chiffres de notre commerce extérieur seront multipliés par dix, soit une croissance de 10 % par an», poursuit-il.

Un marché prometteur pour les entreprises françaises, dont la présence est d'ailleurs largement désirée en Turquie. «Depuis douze ans, nous travaillons à l'amélioration des relations entre la France et la Turquie», déclare Ugur Yüce, président du Conseil d'affaires turco-français. «Cela profite aux deux pays : nous avons besoin de la présence française pour développer notre économie, c'est le seul argument qui nous permettra de rejoindre l'Europe. De son côté, la France est à la recherche dans la zone Méditerranée d'un pays sûr et aux bases solides du point de vue économique aussi bien que stratégique. Pour cela, elle peut compter sur la Turquie plus que sur tout autre Etat.»

De fait, avec 21 % du total, la France est le premier investisseur étranger en Turquie en ce qui concerne les investissements autorisés. Un chiffre qui grimpe à plus de six millions de dollars si l'on prend en compte les énormes travaux d'infrastructures entrepris à Istanbul, dans lesquels les entreprises françaises jouent un rôle important. En ce qui concerne les investissements réalisés, la France arrive en troisième position, après les Pays-Bas et juste derrière l'Allemagne. En 1996, ils s'élevaient à 600 millions de dollars. Les progrès ont été spectaculaires en ce qui concerne les investissements directs : alors que moins de quinze entreprises françaises étaient présentes en Turquie en 1986, la Direction générale turque des investissements étrangers en recensait plus de deux cents fin 1997. Elles emploient 25 000 personnes et ont généré en 1997 un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de dollars, dont 55 % dans les services et à 45 % dans l'industrie. Les trois-quarts des investissements français sont concentrés à Istanbul et dans ses environs. Ce que regrette M. Lequertier : «Les entreprises françaises devraient chercher à mieux couvrir l'ensemble du territoire de la Turquie», juge-t-il. «Elles oublient le potentiel de villes très dynamiques de plus d'un million d'habitants qui ne sont pas forcément connues en France.»

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont également progressé de manière vertigineuse, doublant en trois ans : alors qu'ils étaient de 2,3 milliards de dollars en 1994, ils ont atteint 4,3 milliards de dollars en 1997. Les exportations françaises, en particulier, ont plus que doublé, passant de 1,4 à 3,1 milliards de dollars. Dans le même temps, les importations en provenance de Turquie ont progressé beaucoup plus faiblement, même si, entre 1996 et 1997, leur rythme a augmenté trois fois plus vite que l'ensemble des importations françaises. Résultat, le taux de couverture français (rapport entre exportations et importations) affiche un confortable 219 %, en légère progression en 1997 par rapport à 1996.

L'automobile se taille la première place des exportations françaises avec 14,5 % du total et 445 millions de dollars (+ 13 %), suivi par les machines et appareillages mécaniques et les produits chimiques de base. La Turquie, quant à elle, vend avant tout du textile à la France, puis viennent les produits agricoles et agro-alimentaires.

Cette communication a été entièrement réalisée par la société Interfrance Media Ltd.

Interfrance Media Ltd
Centre d'affaires Ateac
112, avenue Kléber
75116 Paris
Tél. 01 47 23 00 23 Fax 01 47 23 00 28

Le budget consacré à la défense augmente chaque année. La Turquie tisse la toile de son autonomie

Matériel de défense «Made in Turkey»

Dans le cadre du programme de modernisation, l'aviation recevra 44 % du total des investissements.

LA TURQUIE, qui dispose de la deuxième armée de l'Otan par la taille et du neuvième budget de défense de l'Alliance, a longtemps eu l'image d'une nation presque entièrement dépendante de l'étranger pour ses achats d'armes. Selon l'Association turque de l'industrie électronique (Tesid), elle importe actuellement 79 % de ses besoins en équipement militaire. Mais le gouvernement encourage depuis plusieurs années la constitution d'une industrie nationale d'armement. Celle-ci connaît aujourd'hui un fort dynamisme qui devrait s'amplifier dans un futur proche.

Plusieurs facteurs expliquent cette expansion. Alors que les Etats-Unis et l'Allemagne sont les deux principaux fournisseurs d'armes de la Turquie, ces pays ont depuis quelques années assorti leur assistance militaire d'un nombre croissant de conditions et, dans le cas des Etats-Unis, réduit leur aide en raison de la politique turque au Kurdistan. Des réticences qui ont encouragé le gouvernement d'Ankara à accroître son autonomie. De plus, alors que les dépenses militaires de la plupart des pays occidentaux sont en baisse, le budget de défense turc augmente chaque année. De 1983 à 1995, les dépenses militaires ont doublé, passant de 3,5 à 7 milliards de dollars par an. Pour faire face à ses besoins, le gouvernement a annoncé un important programme de modernisation de son armée s'élevant à 150 milliards de dollars sur les 25 prochaines années. L'aviation se taillera la part la plus importante de ces investissements avec 44 % du total, suivie de près par l'armée de terre, avec 40 %. La marine devra se contenter de 16 %. Mikes, compagnie spécialisée dans les systèmes électroniques pour l'aviation, espère bien profiter de ces investissements. «Nous sommes sûrs que nous en obtiendrons une partie car notre approche est technologiquement bonne», explique Engin Arikan, membre du directoire de Mikes.

■ Depuis la fin de la guerre froide, le budget de défense augmente chaque année

Ce programme vise clairement à favoriser la croissance de l'industrie locale de l'armement et prévoit un certain nombre de mesures discriminatoires positives à son égard. En particulier dans les appels d'offres mettant en concurrence des firmes étrangères et turques, ces dernières pourront proposer des prix 15 % plus élevés et voir leur offre néanmoins acceptée.

Le gouvernement brigue également des contrats impliquant des joint-ventures entre entreprises étrangères et turques ainsi que la fabrication sous licence en Turquie de matériel militaire perfectionné. Ces formules peuvent entrer dans le cadre d'accords d'Etat à Etat, comme l'Accord de Coopération militaire passé avec les Etats-Unis. Elles peuvent aussi prendre la forme d'accords passés directement avec des firmes étrangères, comme celui signé en 1995 avec la firme américaine Sikorski, qui prévoit que certaines composantes de ses hélicoptères, et de systèmes de vision nocturne seront fabriqués par l'entreprise turque Tusas. Cette politique commence à porter ses fruits. La Turquie est maintenant capable de fabriquer sous licence des chasseurs F-16.

L'attitude volontariste du gouvernement a contribué à faire naître de nouvelles entreprises spécialisées dans l'armement. Alors que, jusqu'au début des années quatre-vingts, la seule firme un tant soit peu importante de ce genre était l'entreprise d'Etat MKEK, la Turquie compte à présent plus de trente groupes présents dans le secteur de la défense. Les plus importantes sont Testas et Aselsan (électronique militaire), Tusas (aérospatial), ou encore Mikes (aviation). La spécificité de Mikes repose sur son expertise unique en matière d'électronique militaire, ce qui lui vaut d'avoir 3000 clients dans le monde, dont 90 % aux Etats-Unis.

L'Etat turc veut encourager les activités d'exportation de ces groupes : il a décidé de créer un fonds gouvernemental qui accordera des prêts à des acheteurs étrangers intéressés par l'achat de matériel de défense turc. Les principaux marchés étrangers du secteur de l'armement turc sont le Moyen-Orient, l'Asie et les enclennes républiques soviétiques d'Asie centrale.

Cela n'empêche les firmes occidentales d'être présentes sur le marché turc : les Français sont bien placés, en particulier avec Thomson-CSF. «Nous sommes présents en Turquie depuis 1986», explique Piet Van Der Werf, le directeur du bureau de liaison de Thomson à Ankara. «En 1997, nous avons fait un chiffre d'affaires de 350 millions de francs, dont 90 % dans le secteur de la défense.» Le groupe collabore notamment avec l'entreprise turque Tefken dans la fabrication de radars. Sat Industries produit des tourelles et des canons pour chars d'assauts avec les entreprises locales MKEK et Turkal. En novembre 1997, les premières rencontres franco-turques avaient permis aux responsables des industries d'armement des deux pays de discuter de futurs projets communs.

L'électronique militaire arrive en tête

Selon le Tesid (Association turque de l'industrie électronique), 40 % des dépenses d'armement de la Turquie en 2025 concerneront l'électronique militaire. Un secteur qui a connu un véritable décollage dans ce pays, à tel point que, dans les années à venir, 90 % des besoins devraient être couverts par la production locale. Deux entreprises sont particulièrement représentatives de ce dynamisme .

L'électronique militaire turque est véritablement née avec la création en 1976 d'Aselsan, détenue à 85 % par la Fondation des forces armées turques, les 15 % d'actions restantes étant cotées à la Bourse d'Istanbul. Aselsan, qui a démarré sa production en 1982, bénéficie d'une clause de priorité pour les contrats avec l'Etat, ce qui représente les deux-tiers de ses activités. En 1995, son chiffre d'affaires était de 145 millions de francs, dont 21 % à l'exportation. Aselsan, dont la qualité en termes de recherche et développement commence à être reconnue, a la plus importante participation dans le consortium des pays de l'Otan fabriquant les missiles Stinger. L'entreprise a également effectué d'importants investissements pour fabriquer sous licence en Turquie les systèmes de navigation des chasseurs F-16.

Autre exemple de réussite dans ce secteur, Mikes (Microwave electronic systems), une entreprise privée fondée en 1987 dans le but de réaliser les systèmes de défense électroniques pour les chasseurs F-16 construits en Turquie au sein d'une joint-venture avec l'américain Lockheed Martin. Ce qui n'empêche pas le groupe d'entretenir des liens étroits avec Thomson-CSF. «Nous travaillons actuellement avec eux sur un projet en Turquie où nous sommes le maître d'œuvre et Thomson notre principal partenaire», explique Engin Arikan, membre du directoire de Mikes. «Notre partenariat avec Thomson est une décision stratégique pour notre entreprise, indépendamment des fluctuations politiques.»

CETTE COMMUNICATION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LA SOCIÉTÉ INTERFRANCE MEDIA QUI EST SEULE RESPONSABLE DE SON CONTENU

La communication est le futur même!

La télévision entre dans la compétition

 Cette communication a été réalisée par la société Interfrance Media

■ Mustafa Kemal Atatürk a donné une nouvelle identité à son pays et a profondément influencé les mentalités

Européen de la première heure, Mustafa Kemal n'hésita pas à s'inspirer des modèles occidentaux pour se distinguer de l'Orient et mettre sur pied un Etat moderne.

Atatürk ou le père de la Turquie

SOIXANTE ans après sa mort, la mémoire de Mustafa Kemal Atatürk est toujours omniprésente en Turquie. Du mur des bureaux aux timbres-poste en passant par la monnaie, son portrait est partout et, le 10 novembre, jour anniversaire de son décès, le trafic routier marque une pause en son hommage. La date que lui-même avait coutume de fêter était cependant celle de son arrivée sur la côte anatolienne de la mer Noire, le 19 mai 1919. Alors âgé de 38 ans et déjà très engagé politiquement, il avait pour mission de restaurer le moral et la fierté de la Turquie après des années de corruption et de déclin.

Battue lors de la Première Guerre Mondiale, la Turquie se trouvait en effet démembrée par les Alliés victorieux. Le Traité de Sèvres présenté au Sultan en 1920 octroyait d'immenses étendues de territoire à la Grèce et accordait l'indépendance à l'Arménie. Mais une grande assemblée nationale convoquée à Ankara rejeta l'accord et élit Mustafa Kemal président. Avec l'aide de la jeune Union Soviétique, il lutta contre l'application du Traité, n'hésitant pas à engager de longs combats. Les forces françaises et italiennes se retirèrent et en 1923, les pouvoirs occidentaux acceptèrent d'adoucir leurs conditions. Trois mois plus tard, les troupes nationalistes prenaient le contrôle d'Istanbul, la République de Turquie était proclamée.

Mustafa Kemal avait une idée précise des transformations qu'il voulait apporter à son pays : il voulait en faire un Etat moderne et progressiste.

Son programme reposait sur six préceptes, qu'il appelait les «six flèches» : républicanisme, nationalisme, populisme, étatisme, laïcité et révolution, lesquels devaient influencer la Turquie bien après sa mort.

Le républicanisme rejetait le sultanat, une institution qu'il jugeait sans rapport avec le 20e siècle, et toute restauration éventuelle.

Le nationalisme apporterait à la Turquie une nouvelle époque de gloire et de fierté. Malgré la présence d'une importante population kurde et d'autres minorités, la Turquie moderne allait acquérir un sens plus clair et plus profond de son identité nationale.

Le populisme reflétait la personnalité de Mustafa Kemal. Il visita le pays, alla à la rencontre de la population, apprit lui-même aux paysans à lire et à écrire. L'enthousiasme et l'émotion qu'il suscitait auprès des autres avaient déjà poussé ses camarades d'école à le surnommer Kemal, ce qui signifie «Le Parfait». Lorsque, en 1934, l'obligation fut faite pour chaque citoyen d'adopter un nom de famille, on l'appela Atatürk, ou «Père des Turcs».

A sa mort, les politiciens de tous bords se surpassèrent pour prendre la relève et revendiquer son héritage

L'étatisme impliquait la promotion des industries contrôlées et gérées par l'Etat, de manière à transformer rapidement la Turquie en une nation industrialisée, subvenant à ses propres besoins et modernisant son infrastructure.

La laïcité, en partie inspirée de l'exemple français, séparait l'Etat du pouvoir islamique. Sa démarche fut particulièrement poussée : il ferma les écoles religieuses, déclara hors-la-loi les fraternités islamiques, il interdit le port du voile pour les femmes qui étaient invitées à s'émanciper et qui reçurent le droit de vote en 1934 (avant les Françaises!). Il condamna le port du fez pour les hommes et remplaça l'alphabet arabe par l'alphabet occidental.

Quant au dernier de ces six préceptes, la révolution, Mustafa Kemal la voyait plus comme un processus permanent au sein de la société que comme un événement unique. Ainsi il créa un pays résolument turc mais il n'hésita pas à s'inspirer des modèles européens; ce qu'il voulait, c'était se distinguer de l'Orient et se rapprocher de l'Occident. Il adopta le code civil suisse, le code pénal italien et le code de commerce allemand, avec l'ambition de mettre sur pied le système le plus efficace et le plus moderne possible.

Sa mort en 1938 laissa le pays en état de choc; certaines personnes allèrent même jusqu'à se suicider. Les politiciens de tous bords se surpassèrent pour prendre la relève et revendiquer son héritage. Malgré des périodes de pouvoir militaire, où le discours politique était réprimé, cette attitude se perpétua à travers le temps. Quelques unes de ses «six flèches» sont toujours mises en avant, telles que la récente réaffirmation de la laïcité qui permet de contrer les activités des partis islamiques. Pourtant, en y regardant de plus près, certains aspects de l'héritage d'Atatürk ont été sérieusement révisés, ce qui était probablement inévitable étant donné son principe de révolution permanente. Ainsi, en économie, l'étatisme a-t-il été largement remplacé par la libre entreprise, même si celle-ci comporte toujours un caractère plus familial qu'en Europe. D'après Michael Lake, qui a représenté pendant sept ans l'Union Européenne en Turquie, ce caractère n'est pas sans présenter certains avantages. Son rapport de fin de mission a provoqué quelques réactions, surtout en Grèce. L'accent est mis en effet sur l'existence et le caractère louable de ce qu'il appelle la société civile de Turquie. «Les valeurs familiales y sont plus développées qu'en Europe, elles s'étendent dans le commerce et l'industrie, ce qui aide le pays à appréhender les tempêtes économiques et à évoluer», écrit M. Lake. Il explique également comment la société civile est capable de créer un profond courant de protestation, par exemple lorsqu'un cas de corruption est dévoilé. Ce qui conduit la Turquie à s'éloigner de ce qu'Atatürk avait laissé derrière lui. D'après Michael Lake, «La Turquie est dans un processus de transition du Kemalisme (avec son autorité d'Etat, ses lois constitutionnelles contradictoires, sa sécurité d'Etat, son excessive laïcité, sa révérence à un leader mort depuis longtemps ou son appui sur l'armée comme dernier garant de stabilité) à une société de consommation plus moderne, flexible et plus orientée vers le privé.» Il y a plusieurs choses dans cette déclaration qui peuvent irriter les Turcs.

Pourtant, les mouvements identifiés par M. Lake durant son séjour à Ankara pourraient bien mener un jour à ce que certains voient comme la réalisation du rêve de Kemal Atatürk : que la Turquie devienne membre à part entière de l'Union Européenne.

06750 Akyurt, Ankara, Turquie. Tel.: (90-312) 847-5100 Fax: (90-312) 847-5114

Cette communication a été réalisée par la société Interfrance Media

■ Le vin est encore loin d'être la boisson favorite nationale mais il conquiert peu à peu ses lettres de noblesse

Du vin et des médailles

L'Anatolie, un berceau vinicole historique encore à découvrir.

IL EST vigoureux et fruité. Il a à peine un an. Il concentre dans sa robe rubis la chaleur de l'Anatolie du Sud-Est et de la mer Egée. Yakut 97 a réuni tous les suffrages lors du Challenge International du Vin de France en juin dernier où il a emporté une médaille d'or, tout comme son cousin Sélection Rouge 97. La cuvée 95 de Sélection Rouge a quant à elle reçu une médaille de bronze. Tous trois sont produits par Kavaklidere, l'une des plus importantes caves de Turquie. Ils témoignent de la volonté turque de faire renaître son vignoble et de le parer des meilleurs atours.

Kavaklidere produit vingt-deux vins, blancs, rosés et rouges, ainsi que des méthodes champenoises, des vins de liqueur et deux jus de raisin. Elle cultive la vigne principalement en Anatolie mais aussi dans les régions de Cappadoce et de Thrace ainsi que sur les bords de la mer Egée. Sa création en 1929 à Ankara coïncide avec un renouveau du secteur initié par Mustafa Kemal Atatürk qui, en 1925, construisit son propre chais. Si l'Anatolie est un berceau vinicole historique, l'occupation ottomane avait signé sinon son arrêt, du moins un net ralentissement. Le vingt et unième siècle s'ouvrira sur des équipements ultra-modernes et sur une nouvelle ère d'exportations. Kavaklidere couvre 25 % du marché national et exporte environ 20 % de sa production vers l'Union Européenne, le Japon et les Etats-Unis.

2,5 % des vignobles seulement sont consacrés à la production du vin

Toutes les cartes ne sont pas encore jouées. En effet, le pays compte 570 000 m² de vigne, ce qui le place au 5e rang mondial des producteurs de raisin, mais seuls 2,5 % d'entre eux sont consacrés à la production de vin. Une faible proportion qui témoigne du peu d'intérêt des populations turques pour notre boisson nationale. La consommation annuelle est de 0,5 litre par habitant, tandis que celle du raki est de 1,1 litre et que la bière bat tous les records avec 11 litres (chiffres 1996). Cette consommation relativement basse est dûe à l'interdiction de la religion musulmane de consommer des vins et spiritueux d'une part et au faible niveau de vie d'autre part. Les tabous religieux semblent perdre de leur vigueur mais le raki et la bière sont toujours proposés à des prix nettement plus abordables que le vin et le champagne qui par conséquent coulent plus volontiers dans les verres de la bourgeoisie des grandes villes et des touristes. Les mutations en cours et la possibilité de trouver des bouteilles dans les grandes surfaces telles que Carrefour contribueront peut-être à faire évoluer la situation.

Actif dans l'industrie du tabac, du sel et des boissons alcoolisées, l'organisme public Tekel est un concurrent de taille pour Kavaklidere. Egalement fondé en 1929, il est le plus important producteur de vin en Turquie et dispose de sept unités de production.

Les deux entreprises privées principales sont Kavaklidere et Doluca qui se partagent un marché de 38 %, très loin devant quelques petites entreprises familiales.

Tekel doit aujourd'hui se préparer à entrer dans le jeu de la concurrence : sa privatisation, initialement prévue en 1997, est à l'ordre du jour. Les entreprises nationales et étrangères ont jusqu'au 30 octobre 1998 pour remettre leur offre. L'apport de fonds ouvrira grand les portes de la modernisation pour être en mesure de faire face à la compétition. Tekel prévoit notamment de renouveler ses installations d'empaquetage, d'investir dans ses unités de production de vin et de bière et d'adapter ses magasins de vente hors taxes aux dernières technologies.

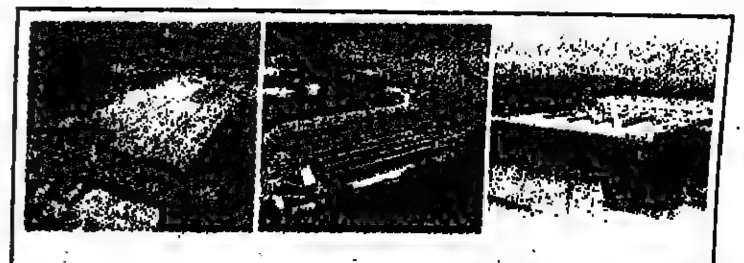

TEE Türk Elektrik

"Le leader turc sur le marché"

...des moteurs d'appareils électriques
... des moteurs industriels
... des compresseurs de machines frigorifiques

TEE produit plus de 5 millions de moteurs d'appareils électriques (pour lave-linges et aspirateurs) dans son usine TOPEM, qui a obtenu le certificat ISO 9001 depuis 1993.

Près d'un million de moteurs industriels monophasés et triphasés sont fabriqués dans la seconde usine (appelée SUTEM), qui a également obtenu le certificat ISO 9001 depuis 1993.

L'usine ESKOM, spécialisée dans la production de compresseurs frigorifiques avec une capacité de 2.5 millions d'unités, possède à la fois le certificat ISO 9001 (depuis 1993) et le ISO 14001 (depuis 1997).

TEE Türk Elektrik Endüstrisi A.Ş.
Davutpaşa Caddesi Litros Yolu No.1 Topkapi-İstanbul
Telefon: 0.212 613 85 00 (pbx) • Faks: 0.212 613 85 47

■ Le nombre de chaînes se multiplie, le paysage audiovisuel se modifie, la course à l'audimat fait rage

La télévision entre dans la compétition

DE NOUVELLES chaînes sont apparues en 1998, attisant le feu de la compétition. Au nom de l'indice d'écoute et des recettes publicitaires, la course à l'audimat fait rage et le paysage audiovisuel change. En août de cette année, toutes les rumeurs circulaient sur les transferts de journalistes, d'animateurs et de présentateurs en vogue, ces stars qui drainent le public et alimentent la manne publicitaire.

La télévision privée est un phénomène récent en Turquie puisque, depuis son introduction en 1973 et jusqu'en 1990, le monde du petit écran était du ressort exclusif de l'Etat. Après sa libéralisation, le marché a littéralement explosé, donnant rapidement naissance à une myriade de chaînes. En 1997 on recensait 22 stations nationales, 15 régionales et 261 locales pour capter le regard de 56 millions de téléspectateurs, soit 91 % de la population.

Son influence substantielle sur l'économie attire toujours plus l'attention des magnats des affaires comme des politiciens élus qui briguent le pouvoir qu'elle procure et l'argent qu'elle rapporte. Une majorité de spectateurs déclarant préférer le cinéma et l'information : la bataille devrait se livrer désormais sur le terrain du câble et de la TV thématique payante spécialisées dans l'information, les documentaires et les films.

Mehmet Ali Yalçindag, directeur général de DMG, confirme cette orientation : «Au sein de notre groupe, Kanal D contrôle à peu près 23 % des parts du prime time et 24 % des revenus publicitaires. La croissance sur le marché de la télévision se concentre sur les TV payantes et les réseaux câblés. Bien que leur popularité soit encore faible, les chaînes câblées sont le futur du secteur. Notre intention est d'attirer les investisseurs étrangers dans ce créneau.» Dogan Media Group détient les droits pour sept chaînes de télévision dont *Kanal D*, acquise en 1995 qui propose de l'information, des films et des shows et qui se classe au palmarès des stations les plus populaires du pays, aux côtés de ATV, Show TV et Interstar, elles aussi dans les mains de magnats de la presse.

A elles quatre, ces stations se partagent 80 % du marché. Depuis mars 1996, DMG diffuse également des émissions à destination des citoyens turcs résidant en Europe via sa filiale Euro-D. Le groupe a en outre exprimé son intention de lancer deux nouvelles chaînes en 1998 dont une spécialisée dans l'information en continu pour contrer NTV. D'autres encore sont en gestation, les conversations à ce sujet vont bon train.

Les téléspectateurs préfèrent l'information et les films.

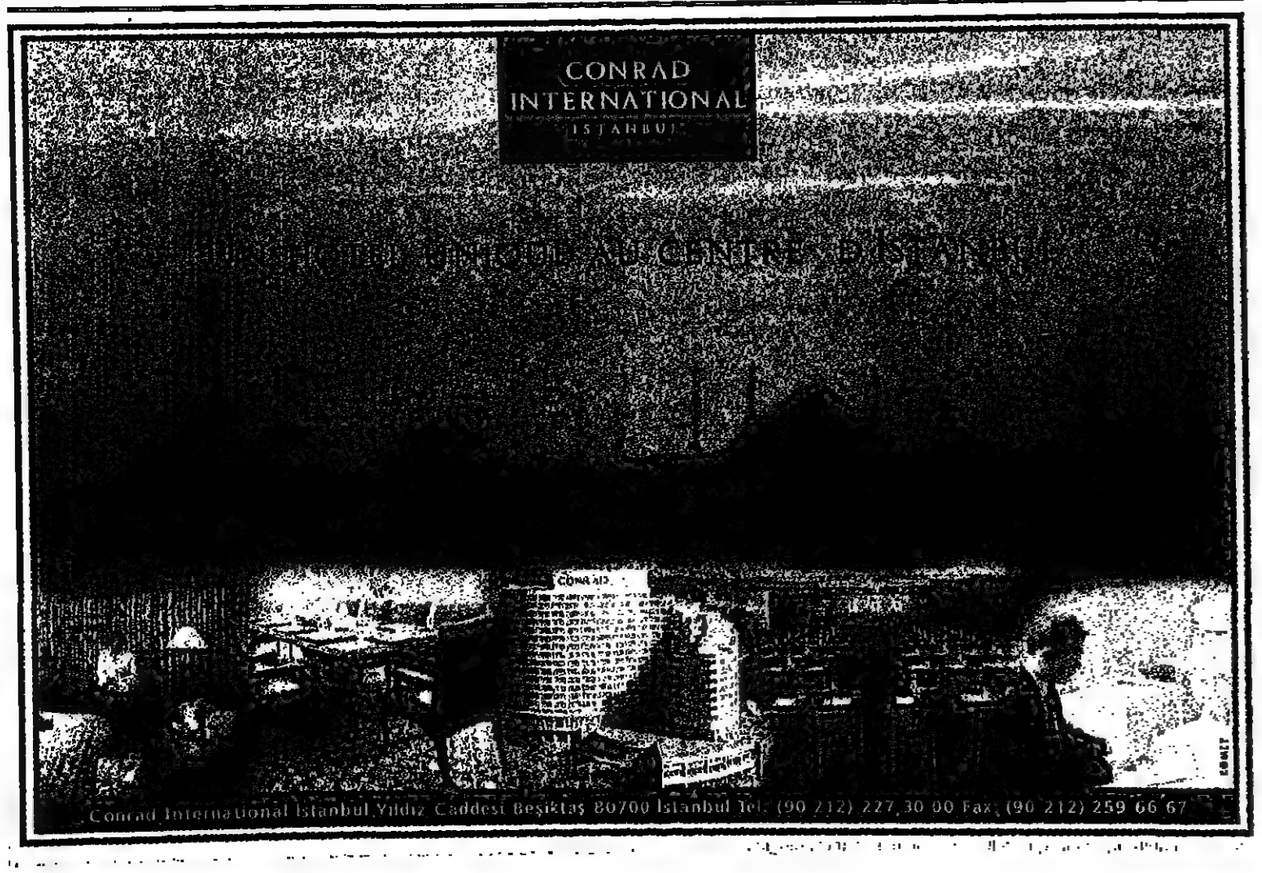

La communication est le futur même!

Et le futur de la communication en Turquie passe par le Groupe de Publication Doğan.

Le groupe qui a su voir, écouter et se faire l'écho des changements que la Turquie a connus au cours des dernières décennies est aussi devenu le premier groupe de communication en Turquie, rassemblant sous un même toit des titres de presse et des chaînes de télévision prestigieux...

Aujourd'hui la priorité pour le Groupe de Publication Doğan est de conforter sa position de leader en Turquie et d'accroître sa dimension internationale.

DOĞAN YAYIN HOLDİNG A.Ş.
Hürriyet Medya Towers
34544 Güneşli Istanbul Turquie
Téléphone: +90-212-6770102
Télécopieur: +90-212-6770104
Internet: http://www.dmg.com.tr

DOĞAN YAYIN HOLDİNG A.Ş.

Cette communication a été réalisée par la société Interfrance Media

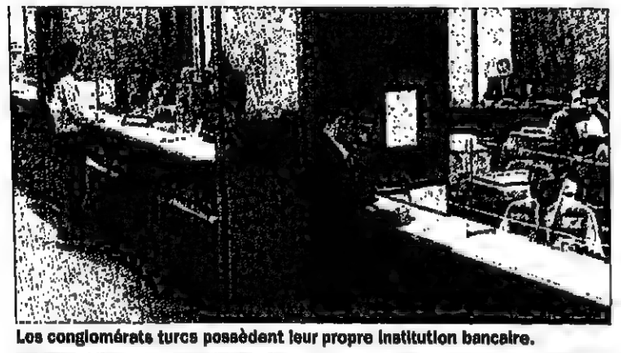

Les conglomérats turcs possèdent leur propre institution bancaire.

■ Les entrepreneurs manifestent une tendance très affirmée pour la constitution de conglomérats, actifs dans les secteurs les plus divers

Ensemble, sous un même holding

UN MODELE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

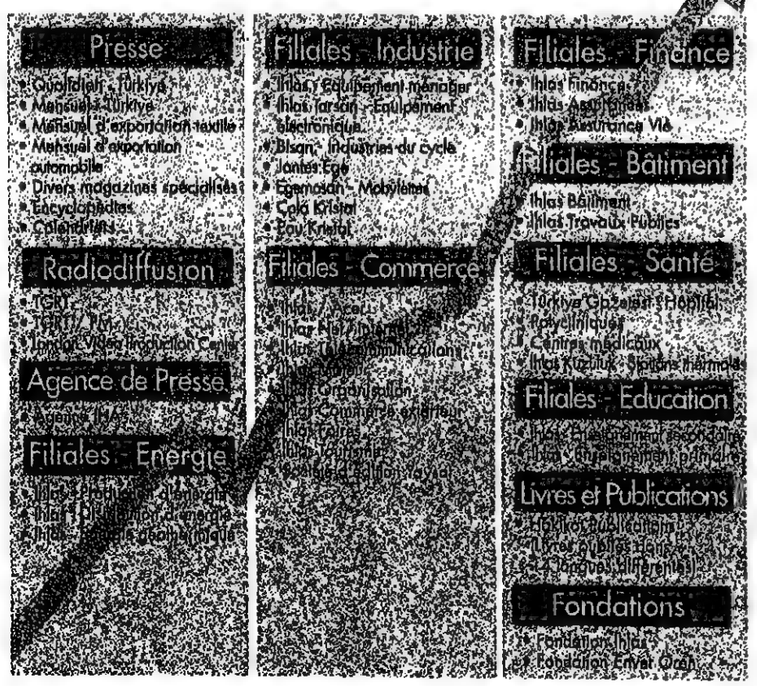

Avec près de 22 000 employés et 450 types de produits et de services, Ihlas Holding est un pilier de l'économie turque depuis 1970 et continue de se développer grâce à son éternel esprit d'innovation. Chaque jour, le groupe enregistre de nouveaux succès à l'échelle mondiale.

Ihlas Holding

Ihlas Holding Babiali caddesi No: 23, 34410 Cagaloglu-Istanbul/Turquie
Tél.: (90-212) 513 99 00, 511 28 33 Fax: (90-212) 511 09 40 http://www.ihlas.com.tr.

LES FIGURES de proue de l'économie turque sont concentrées au sein de conglomérats actifs dans les secteurs les plus divers, allant de l'automobile aux produits alimentaires en passant par les supermarchés, les médias, les télécommunications et l'énergie, sans oublier la banque.

Le plus important d'entre eux est sans aucun doute Koç Holding. Déjà à la tête des marchés domestiques et voisins, il envisage d'accroître substantiellement sa présence sur le plan international. Le groupe vient notamment de signer un accord de partenariat avec Ford et Fiat et de consolider son assise dans les pays de la CEI. Sabancı arrive en second. Tout comme Koç, il cherche à mieux se positionner sur la scène internationale mais, sans fermer la porte des marchés de l'est, il se concentre prioritairement sur l'ouest.

A côté de ces deux géants, d'autres grands noms de l'industrie se sont imposés. Parmi eux : Cukurova, Kombassan et Rumeli.

Les fondements de Cukurova remontent à 1923, ce qui fait d'elle l'une des plus anciennes entreprises de Turquie. Aujourd'hui, elle est active dans les secteurs des services financiers, de l'acier, des télécommunications, du tou-

A côté des deux géants, Koç et Sabancı, d'autres grands noms de l'industrie turque se sont imposés

risme, du papier et de ses dérivés, du textile, des véhicules commerciaux, de l'industrie minière et de la construction. Les yeux tournés vers l'extérieur depuis ses origines, le groupe a pris progressivement position sur le marché mondial. Fin 1996, il détenait une majorité des parts dans 86 entreprises et employait 23 500 personnes. La même année, son chiffre d'affaires consolidé atteignait 4,7 milliards de dollars. «Tout a commencé avec le textile», commente F. Sadi Gücüm, directeur général. «Nous avons entamé notre diversification en 1945 en obtenant la gestion de la distribution des produits de Caterpillar et de John Deere. Nous avons donc commencé à importer des tracteurs et de l'équipement de construction. Un second tournant a été opéré au début des années soixante-dix, lorsque la société s'est constituée en holding et que nous avons initié une nouvelle ère de diversification.» 57 % du chiffre d'affaires de Cukurova sont

■ Les grands groupes concluent des alliances internationales et accroissent leur impact sur l'économie du pays

A la une de la presse écrite

La presse n'en est encore qu'à l'aube de son âge d'or.

LES MEDIAS ? Une des industries les plus florissantes de Turquie! Le fondement de cette affirmation saute aux yeux lorsque l'on considère les dépenses réalisées en publicité dans le secteur. En un an, entre 1996 et 1997, elles sont passées de 200 à 851 millions de dollars, soit de 3 à 13 dollars par personne. Les frais de publicité atteignant 200 dollars par personne dans les pays développés, on imagine que le secteur en est encore à l'aube de son âge d'or. Ces chiffres concernent l'ensemble de la presse, écrite et audiovisuelle. La seconde grignote toujours plus de parts du marché et tend à inverser la tendance selon laquelle la première s'octroyait la plus grande part du gâteau. Néanmoins, le potentiel reste énorme. Le secteur, dominé par quelques magnats, voit l'entrée en scène de nouveaux exploitants tels que

En 1997, on recensait 27 journaux nationaux et plus de 400 journaux locaux répartis à travers la Turquie

Rumeli Holding, laissant entrevoir un paysage plus pluraliste.

En 1997, on recensait 27 journaux nationaux et plus de 400 journaux locaux répartis à travers la Turquie. Quatre d'entre eux tenaient le haut du pavé, loin devant les autres. Il s'agit, par ordre décroissant, de Hürriyet, Milliyet, Sabah et Türkiye. Du côté des magazines, on constatait une augmentation rapide du nombre de titres. Alors qu'on en recensait vingt en 1990, le chiffre se portait sept ans plus tard à 83. Les domaines les plus populaires se concentraient sur les revues féminines, suivies par les affaires et la décoration ; venaient ensuite à égalité la santé, les voyages, les voitures et les ordinateurs. Les titres les plus vendus étaient, toujours par ordre décroissant, Fanatik Basket et Aktuel dans la catégorie des hebdomadaires ; Lezzet et Cosmopolitan menaient la danse des mensuels. De tous les groupes de presse, Dogan Media Group (DMG) est incontestablement le mieux établi. Il trouve ses racines dans les années cinquante, dans la distribution automobile. Aujourd'hui il s'est constitué en holding et couvre des domaines tels que le tourisme, la banque, l'industrie métallurgique, l'automobile et les assurances. Son chiffre d'affaires consolidé était en 1997 de 2,2 milliards de dollars. Il est propriétaire de Hürriyet, le premier quotidien turc et de Fanatik Basket, le premier hebdomadaire. Au total, il propose 62 titres et détient environ 45 % des parts de marché du quotidien. Dogan Publication Group a ouvert son capital au public en juillet, l'intérêt des investisseurs étrangers s'est révélé important.

Le lectorat, aisé et urbain, représente une faible proportion de la population, notamment en raison du pouvoir d'achat encore relativement bas, de la place occupée par la télévision, du faible niveau d'instruction dans les campagnes et du manque de temps. D'après les propriétaires des groupes de presse, ce n'est pas la politique pratiquée par le gouvernement qui a permis de faire décoller les ventes. Avec l'appui de campagnes publicitaires, ces dernières, qui touchaient 4,8 % du public en 1990, ont atteint un record historique de 8,3 % en 1996. En 1997, elles sont retombées à 7 %, notamment en raison des restrictions imposées par les autorités au sujet de l'insertion de publicités dans les journaux. Fin 1997, les activités promotionnelles ont repris, tout porte à croire que les chiffres 1998 sont repartis à la hausse.

D'autres voies d'expansion sont à explorer grâce à la diaspora constituée de quelque 4,5 millions de citoyens turcs résidant en Europe de l'Ouest. C'est dans cet esprit que les

Les lecteurs de journaux se concentrent dans la tranche des 15-43 ans.

sociétés Rizzoli (Italie) et Burda (Allemagne) ont acheté, en 1997, 40 % des parts de Hürriyet Magazine Group, détenu par DMG. Le directeur général de DMG, Mehmet Ali Yalçındag, envisage l'avenir aux couleurs de l'électronique et de l'imprimerie : «Les médias électroniques sont à l'ordre du jour. En outre, nous sommes nombreux à penser que demain la Turquie sera le centre d'imprimerie de l'Europe. C'est pour cela que nous souhaitons augmenter notre capacité d'impression à travers Dogan Ofset, notre société d'imprimerie. Nous avons un nouveau site d'une superficie de 13 000 m² qui sera opérationnel en automne. De plus, nous sommes en discussions pour un partenariat avec le groupe allemand Bertelsman.»

Ihlas Holding est un autre acteur majeur de la presse, de la télévision, de l'information et des publications. Son président, le Dr. Enver Ören définit le culture de son entreprise : «Au sein du holding, nous disposons d'une main-d'oeuvre de 23 000 personnes dont nous veillons à assurer le bien-être, comme nous veillons à préserver l'environnement. Nous avons déjà commencé à coopérer avec des géants industriels internationaux.»

Plus de 3000 ans se sont écoulés...

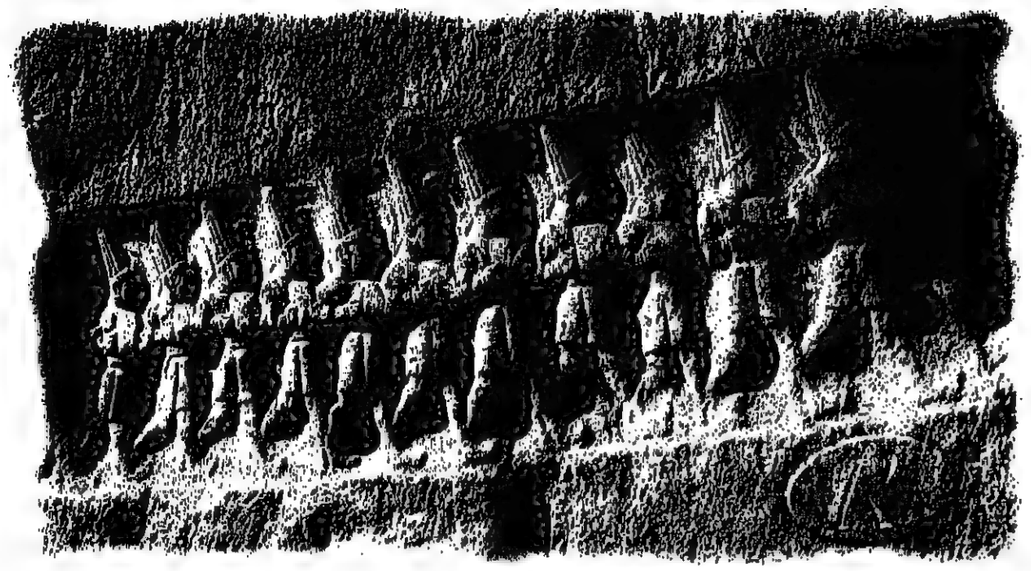

Les 13 bâtis
Yazilikaya
1250-1220 av J.C

Et l'Anatolie

diffuse

toujours

sa puissance!

RumeliHolding

finance... énergie... ciment... acier et fer... construction et immobilier... télécommunications... média... sport...

Adresse: Star Sok. Star Binasi No.2 Yeşilli Istanbul- Turquie Tel: 0 (212) 448 70 00 Fax: 448 77 77

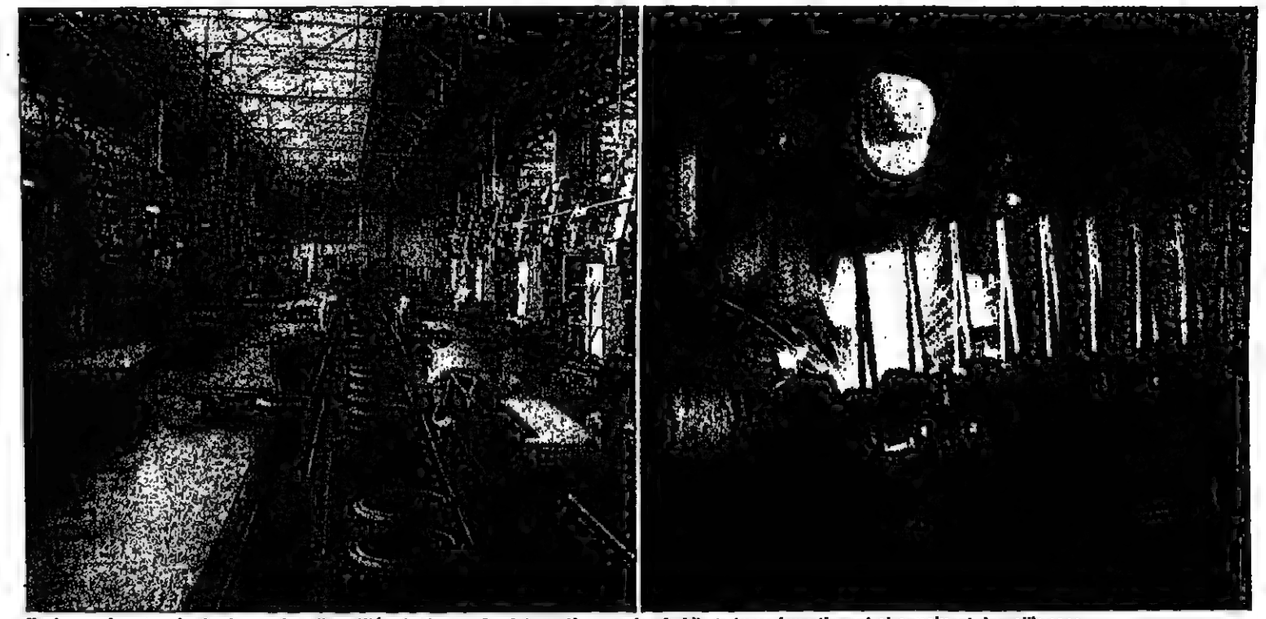

Toujours plus grands, toujours plus diversifiés, toujours plus internationaux, les holdings turcs investissent et concluent des alliances.

réalisés par la branche «banque». Le groupe possède deux banques et est présent par le biais d'une joint-venture à Moscou, en Suisse, à Bahreïn et en Allemagne. Viennent ensuite la construction, la distribution, l'assurance, le tourisme et les transports. Son chiffre d'affaires consolidé était de 4,6 milliards de dollars en 1996.

Les principaux investissements consentis à l'étranger par Kombassan se situent en Allemagne, en Bosnie, en Malaisie et aux Etats-Unis, principalement sous la forme de joint-ventures. Le groupe possède également des bureaux à New York d'où Kombassan North America Inc. coordonne les opérations de l'Amérique du Nord, du Pacifique, de l'Afrique du Sud et de l'Asie du Sud. 1986 a été une année clé puisqu'elle a vu la création ou l'achat de nombreuses sociétés. Hasim Bayram, président de Kombassan, une personnalité très controversée en Turquie, explique : «La moitié de nos partenaires se trouvent en Europe et l'autre moitié en Turquie. Nous souhaitons développer plus de contacts avec la France, la Grande-Bretagne ou encore les Etats-Unis.» Les résultats obtenus par quelques-unes de ses sociétés permettent de se faire une idée plus précise du groupe. A titre d'exemple, Murati, spécialisée dans la production de carton, représente 20 % de la consommation nationale et Kompen, qui domine le marché des portes et fenêtres en PVC, est l'un des plus importants producteurs au Moyen-Orient et dans les Balkans.

Cem Uzan
Vice-président de Rumeli Holding

Rumeli, quant à elle, s'est récemment distinguée dans le domaine des télécommunications : «Nous avons participé à l'importante vague de privatisations qui secoue le pays et avons entre autres fait l'acquisition d'une licence d'exploitation pour un réseau GSM. Au total, pour ces six dernières années, nous avons payé 1,6 milliard de dollars à l'Etat», commente Cem Uzan, vice-président de Rumeli. Le groupe produit approximativement 5 % de l'électricité turque mais la situation évolue à grands pas : «Bientôt, nous fournirons trois millions de foyers en électricité», poursuit-il. Les secteurs d'activités les plus rentables de Rumeli Holding sont : l'énergie (58 %), suivie par la métallurgie (16 %), le ciment (12 %), les télécommunications (6 %) et les médias (5 %). Le chiffre d'affaires est en progression constante ; entre 1994 et 1995, il est passé d'un peu moins de 500 à plus de 800 millions de dollars. Exclusivement active dans la construction, Rumeli a été fondée en 1956, à un moment où de nouveaux besoins se faisaient sentir. Elle a participé à l'extension de l'infrastructure ferroviaire et routière, de barrages et de centrales énergétiques. C'est sur les fondations des succès d'alors que le conglomérat s'est développé. Rumeli possède deux filiales à l'étranger, à Londres et en Pologne. Toutes deux ont été ouvertes en 1995 dans le but de contrôler l'expansion internationale du groupe.

Les yeux tournés vers l'extérieur, les holdings poursuivent leur expansion.

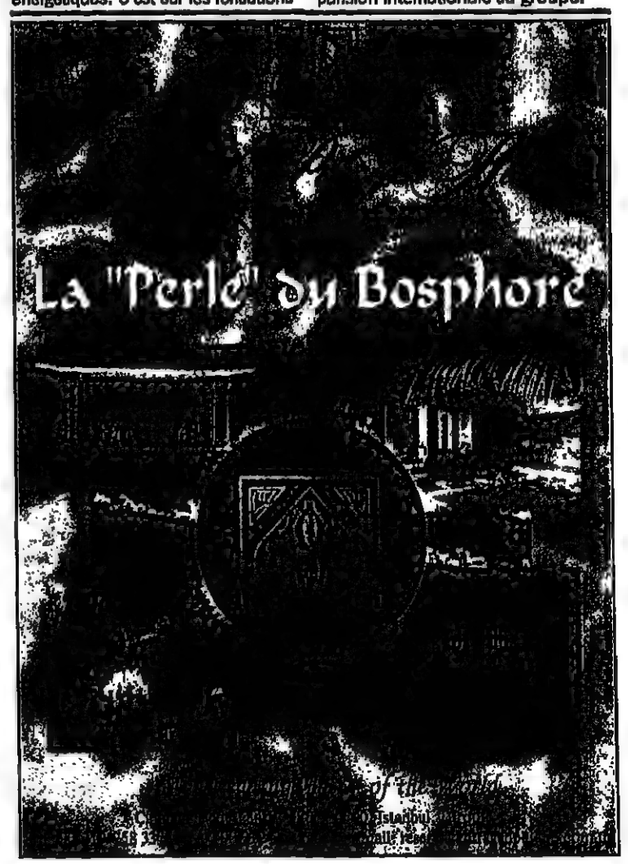

La distribution dans la cour des grands

■ Les comportements évoluent, les grandes et moyennes surfaces se multiplient dans l'ensemble du pays

La chaîne Carrefour a joué un rôle de pionnier en installant un hypermarché de 14 000 m² à Istanbul en 1993.

LES ADEPTES des petites échoppes où les marchandises s'entassent les unes sur les autres dans un capharnaüm dignes des plus beaux graniers ont de quoi être déçus. En Turquie, les années quatre-vingt-dix sont marquées par l'arrivée des grands noms internationaux de la grande et moyenne distribution. L'évolution des comportements et de la société leur tend les bras. D'une part la jeune génération (la moitié de la population a moins de 25 ans) se fait volontiers l'émule des pays occidentaux, d'autre part le nombre croissant de femmes actives enflamme les ventes, tout comme l'urbanisation et l'apparition de la famille nucléique. Sans oublier les habitudes traditionnelles, comme par exemple la coutume qui veut que les jeunes mariés emménagent dans un foyer entièrement meublé. Une moyenne de 500 000 mariages par an constitue sans aucun doute un facteur non négligeable de consommation de biens durables.

Carrefour a joué un rôle de pionnier en installant un hypermarché d'une superficie de 14 000 m² à Istanbul. Noël Prioux, directeur général de Carrefour Turquie décrit les premiers pas de l'entreprise, et les seconds : «En 1993 nous avons pris la décision d'ouvrir notre premier magasin à la suite d'une étude de marché qui a duré un an.

Les enseignes Metro, Spar, Marks & Spencer et Continent illuminent les avenues d'Istanbul

Nous sommes satisfaits de nos résultats à Istanbul, qui est une ville très mature, très européenne où toutes les grandes marques sont aujourd'hui présentes.» En effet, Carrefour n'est plus *seul au pays d'Atatürk. Le concept de* la grande surface généraliste ou spécialisée et du centre commercial ont séduit la Turquie. Fin 1997, les enseignes Metro, Spar, Continent et Marks & Spencer illuminaient les avenues d'Istanbul. Dans le secteur spécialisé, les français Tati et Mr. Bricolage, l'américain AC-Hardware ou encore les allemands Bauhaus et Götzen avaient pignon sur rue à la fin de la même année. Des franchisés célèbres y ont également pris leurs quartiers. McDonald a montré le chemin, suivi par Levi's, Benetton, Pizza Hut, Wimpy, etc. Un réseau turc s'est développé parallèlement à ces *franchiseurs internationaux.*

Tout développement semble conditionné par le choix d'un partenaire turc de qualité : Continent travaille avec Dogus Holding, Carrefour s'est associé avec Sabancı Holding et Mr. Bricolage avec Transtürk. Noël Prioux confirme : «Il y a un an, nous nous sommes associés avec le groupe Sabancı, un grand groupe turc qui a la *même vision que la nôtre. Il va nous* aider à mieux comprendre les subtilités de la Turquie. Nous devons nous adapter aux contraintes du marché. Par exemple, dans le textile, on ne peut commander sa marchandise que deux mois à l'avance pour un an en France. Ici, la rupture coûte moins cher que le stock. Il faut savoir aussi que les terrains sont chers et ce pour trois raisons majeures. Tout d'abord, sur un terrain acheté de 100 m², vous devez concéder 35 m² à la création *d'espaces verts.* Ensuite, percevant l'arrivée de nouveaux hypers, les Turcs ont augmenté leurs prix. Enfin, il y a peu de terrains disponibles à Istanbul et les prix sont naturellement chers car on vous accorde la permission de construire de nombreux étages ; or, *en ce qui nous concerne, nous n'avons* pas besoin d'appartements au dessus de l'hypermarché.»

Noël Prioux
Directeur général
de Carrefour

Carrefour projette d'ouvrir vingt hypermarchés à travers le pays d'ici 2005. «Le secteur de la distribution évolue, mais le pouvoir d'achat hors des grandes villes est faible, nous devons trouver des concepts adaptés à cet environnement pour répondre aux besoins locaux spécifiques».

Quel regard les acteurs économiques turcs portent-ils sur la situation? Faruk Süren, P.-D.G. de Transtürk, explique : «Jusque dans les années quatre-vingts, nous avons connu une économie politique fermée et protec*trice, la population ne consommait* donc que ce qu'on lui offrait. Pendant que l'on fabriquait des télévisions couleurs en Allemagne, nous avons continué à produire des télévisions noir et blanc. Mais avec la fameuse déclaration de Ozal le 24 janvier 1983, les portes de la libéralisation se sont ouvertes. Dès cet instant, nous avons dû nous adapter et apprendre à maîtriser les dernières technologies. Nous avons abandonné les investissements industriels et nous nous sommes réorientés. C'est dans ce processus que nous avons décidé de nous unir à Mr. Bricolage».

Le niveau de vie et la population augmentent, de nouvelles sociétés font le pari de la Turquie.

KAVAKLIDERE
Premier producteur de vin en Turquie
Les meilleurs vins d'Anatolie sur votre table!
5000 ans d'histoire viticole - 300 prix honorifiques dans 115 pays
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé
Filiale en Europe
KAVAKLIDERE EUROPE N.V
Verlaat 31, 2170 Merksem, Anvers,
Belgique - Tél /Fax: 32 - 3 645 12 97
Filiale au Japon
TOFFICE LTD., 2-6-6-4A SANGENJAYA,
Setagaya - Ku, Tokyo, Japon.
Tél: (81) 3 34 10 72 38 - Fax: (81) 3 34 10 74 39
Filiale aux USAs
POTOMAC WINES & SPIRITS
3100 M. Street N.W. - Georgetown D.C. 20007 USA
Tél: (1) 202 333 28 48 - Fax: (1) 202 625 11 80
Distributeur en France
PALIMEX - 2, rue des Oliviers, SENIA 325, Thiais,
94537 Rungis cedex, France
Tél: 01 46 86 36 33 - Fax: 01 46 86 04 28
Siège social
Kavaklidere Sarayları
06730 Akyurt, Ankara, Turquie
Tél: 90 - 312 847 50 00 - Fax: 90 - 312 847 50 77
http:www.focusmm.com/Kdere

Tél.: (90-212) 513 99 00, 511 28 33 Fax: (90-212) 511 09 40 http://www.ihlas.com.tr.

Le téléphone portable soulève l'enthousiasme

■ Octrois de licences, privatisation, développement des infrastructures et des services : il y a de plus en plus d'abonnés sur le réseau que vous avez demandé

UN PAYS de soixante-cinq millions d'habitants, un marché des télécommunications en effervescence qui vit à l'heure des déréglations et où beaucoup de choses restent à faire : la Turquie réunit tous les ingrédients propres à attirer les investisseurs. Le téléphone cellulaire connaît depuis 1985 l'une des croissances les plus importantes d'Europe. Pour avoir été installée tardivement, l'infrastructure est techniquement très avancée, et elle ne cesse de se développer. Elle devrait toucher 50 % de la population d'ici deux ans et 90 % d'ici cinq ans. Désireux de s'imposer, de couvrir des zones plus vastes et d'offrir des services plus élaborés aux foyers et aux entreprises, de nouveaux opérateurs font leur entrée.

Le Turquie s'est adaptée progressivement aux directives européennes ;

L'infrastructure est techniquement très avancée, et elle ne cesse de se développer

elle a modifié son cadre légal pour ouvrir les portes du secteur aux licences privées et aux partenariats internationaux. Selon toute attente, le marché devrait être complètement déréglué en 2005. Le chemin de la déréglation s'est ouvert *sur les licences* accordées le 27 avril 1998 par le ministre des Transports à deux opérateurs privés : Turkcell et Telsim. Chacun a obtenu la licence d'exploitation d'un réseau GSM 900 pour une durée de vingt-cinq ans en acquittant un droit d'entrée de 500 millions de dollars. Cinq mois plus tard, ils ont respectivement conquis 1 750 000 et 780 000 *utilisateurs et multiplient les investis*sements. Turkcell a d'une part consenti 300 millions de dollars pour installer, conjointement avec Ericsson, de nouvelles stations-relais et de nouvelles centrales. D'autre part, elle travaille à la mise en place de bureaux d'accueil, ce qui lui donnera les moyens d'offrir un meilleur service à sa clientèle, notamment en matière de facturation *et d'abonnements.* Telsim prévoit en collaboration avec Nokia et Motorola d'intégrer sept stations GSM centrales à son système, de proposer des services de plus haute qualité et de couvrir de plus larges zones d'ici la fin de l'année.

A ce stade, la compétition ne bat pas encore son plein. La privatisation partielle de Turk Telekom et l'octroi de *deux nouvelles licences pour un réseau* GSM fonctionnant sur une nouvelle fréquence devraient l'aviver. Le texte portant sur ces deux licences a été *signé en août par le ministre* des transports. La première sera attribuée par le biais d'une soumission internationale pour un montant d'au moins 500 millions de dollars avant la fin de cette année. La société espagnole Telefonica InterContinental a annoncé en octobre son intention de se porter candidat et de se joindre à part égale avec trois des plus importants groupes industriels turcs : Dogus, Dogan et Sabancı Holding. Une étude de faisabilité est en cours. Deux autres consortiums se préparent à répondre à l'appel. Il s'agit de Koç - SBC et de Pagephone (Hayyam Garipoglu) associé à France Telecom. La seconde licence sera assignée à la société de télécommunications turques et devrait lui apporter une plus-value à la veille de sa privatisation.

Mais la Turquie jette aussi un oeil par-delà ses frontières, déterminée à tirer parti de sa position géographique à la croisée de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Asie. Les en-

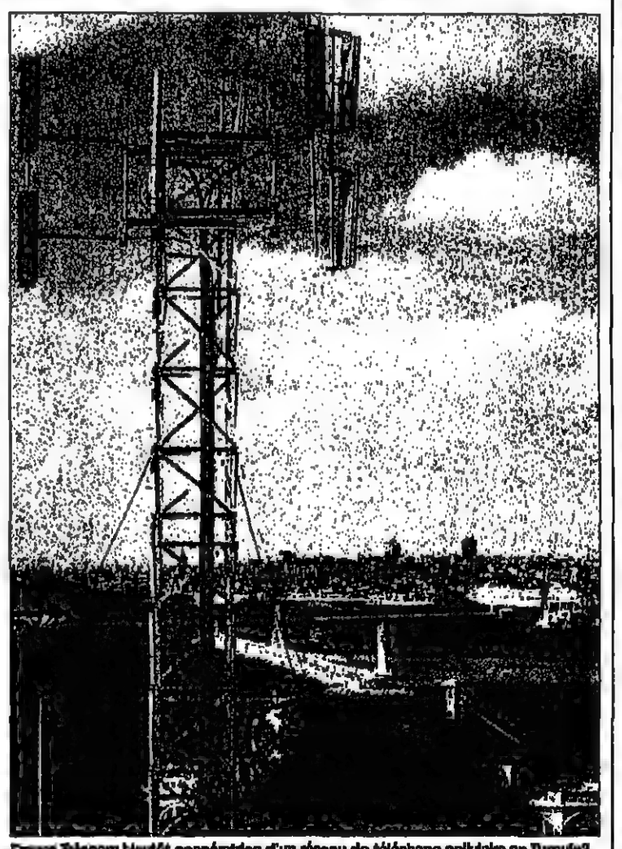
France Telecom bientôt coopératrice d'un réseau de téléphone cellulaire en Turquie?

Les entreprises nouent des partenariats avec des sociétés localisées dans les pays proches

treprises nouent des partenariats avec des sociétés localisées dans les pays proches. Alcatel Teletas développe des activités dans le Kazakhstan et en Ouzbékistan ; Netas détient des sites de production en Azerbaïdjan et au Kazakhstan ; Turkcell est présent en Roumanie, en Azerbaïdjan (Azercell), en Géorgie (Geocell) et au Moyen-Orient. Alcatel Teletas et Netas sont deux fabricants d'équipements de transmission.

A propos des opérateurs privés

LES TELECOMMUNICATIONS quittent le giron de l'Etat, de nouveaux opérateurs font leur apparition sur le marché turc. Actuellement, on dénombre trois groupes privés importants dans le secteur : Turkcell, Telsim et Ihlas, qui est entré dans le jeu plus récemment.

Turkcell a été créée en 1994 sous la forme d'une joint venture réunissant le suédois Ericsson, Cukurova Holding et Finland Telecom. Comme l'explique Cüneyt Türktan, directeur général de la société, le succès n'a pas tardé : « A cette époque, nos partenaires comptaient sur 200 000 abonnés à l'horizon 2000. En septembre de cette année, nous recensions déjà 1 750 000 utilisateurs.» Et il pense que ce n'est là qu'un début : «Nous nous attendons à un chiffre proche de 4 millions de personnes en l'an 2000 et un taux de pénétration de 8 %. Il est actuellement de 3 %, ce qui est peu en comparaison de la France, l'Espagne ou l'Italie qui atteignent 10 %. Il y a encore un grand marché à conquérir. Tous les mois, nous embauchons quarante personnes supplémentaires».

Turkcell dispose de l'expertise technique finlandaise et d'équipements achetés à Ericsson, mais celui-ci n'est

Actuellement, on dénombre trois groupes privés importants dans le secteur

plus actionnaire. L'entreprise est à présent détenue à raison de 46 % par Cukurova et 41 % par Sonera, anciennement Finland Telecom.

Le concurrent direct de Turkcell est sans aucun doute Telsim, propriété à 97 % de Rumeli Holding. En août, Rumeli a emporté un nouveau marché au Kazakhstan pour gérer un réseau GSM sur une période de 15 ans. Cem Uzan, vice-président de Rumeli Holding commente : «Je ne pense pas qu'il y ait marché plus vibrant que le marché turc. 10 % de la population dispose d'un pouvoir d'achat supérieur au pouvoir d'achat suisse. Le potentiel est énorme et ce, dans tous les secteurs. Nos activités principales sont la banque, l'énergie, les télécommunications, la production de ciment et les médias. Pendant longtemps nous nous sommes concentrés sur la construction. Depuis la libéralisation de l'économie, en 1983-84, nous nous sommes diversifiés. Aujourd'hui notre taille est telle qu'elle nous permet de verser une somme d'un demi-milliard de dollars au gouvernement pour l'achat d'une licence GSM.»

Ihlas Holding a quant à lui été créé en 1970. Le conglomérat est actif sur de nombreux terrains, allant de la finance à la construction en passant par la presse, l'équipement électronique et les boissons. Son engagement dans les équipements de télécommunications date de 1995.

du chiffre d'affaires de Cukurova sont

vendus étaient, toujours par ordre

l'Ouest. C'est dans cet esprit que les

site d'une superficie de 13 000 m² qui

industriels internationaux.»

Se développer, progresser et convaincre

Assurances : un cadre légal se met en place, il reste encore à convaincre les populations

Le secteur des assurances se dévelope et est de plus en plus compétitif.

Göktürk Tütüncü
P.-D.G. d'AGF
Garanti Sigorta

L'ASSURANCE est un secteur encore très récent au sein de l'économie turque. S'il est en train de se développer, il n'est pas encore totalement entré dans les mœurs de la population et a encore besoin d'un cadre légal adéquat.

«Le chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'assurance turque représentait 1,9 milliard de dollars en 1997. Il est important de développer avant tout l'assurance-vie», explique Göktürk Tütüncü, P.-D.G. d'AGF Garanti Sigorta, filiale à 50 % des AGF. Pour lui, le plus gros problème est que la garantie de retraite n'existe pas en Turquie : «Nous avons une population très jeune : plus de 50 % a moins de trente ans, et il y a 12 millions d'étudiants. Personne n'a de garantie de retraite, pas même les entrepreneurs. Mais les ressources de notre économie ne suffisent pas à mettre en place un système de retraite permettant de couvrir les besoins de la population. Je pense qu'il faudrait une période de transition, pendant laquelle dix millions de personnes cotiseraient sur leur salaire pour ceux qui sont déjà à la retraite. En contrepartie, ils bénéficieraient de réductions fiscales.»

Le développement de l'assurance doit également surmonter certaines *résistances dans les mentalités : une* partie de la population ne comprend tout simplement pas la nécessité de ce service. Le fait que cette forme de solidarité se développe en dehors de la religion est considéré par certains comme immoral. De plus, les sociétés turques d'assurance attendent encore *qu'un* cadre légal digne de ce nom régisse leurs activités, ce à quoi le gouvernement est en train de travailler. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, il a commencé à favoriser le secteur de l'assurance et doit continuer sur cette lancée en encourageant le développement de règlements et de normes éthiques.

Le secteur de l'assurance doit lui-même se concentrer sur les activités les plus profitables. En 1996, le nombre de polices souscrites a presque doublé. Les secteurs qui ont le plus progressé sont la santé (+ 182 %) et l'assurance-vie (+ 128 %). Mais le secteur de l'accident est *toujours en tête des polices* souscrites, avec 45 %. Il est suivi par l'incendie (17 %), l'assurance-vie (15 %) et le transport (10 %).

Malgré les difficultés, le développement de l'assurance est réel et ce secteur est de plus en plus compétitif. Le fait que de grands groupes comme Dogus se soient récemment lancés dans cette activité, en partenariat avec AGF Garanti Sigorta, témoigne de cette évolution. «AGF Garanti est le produit de notre alliance avec l'assureur français AGF», explique Ayhan Sahenk, président de Dogus Holding. Un partenariat que Göktürk Tütüncü résume de la manière suivante : «AGF a apporté son savoir-faire et Dogus, son réseau.»

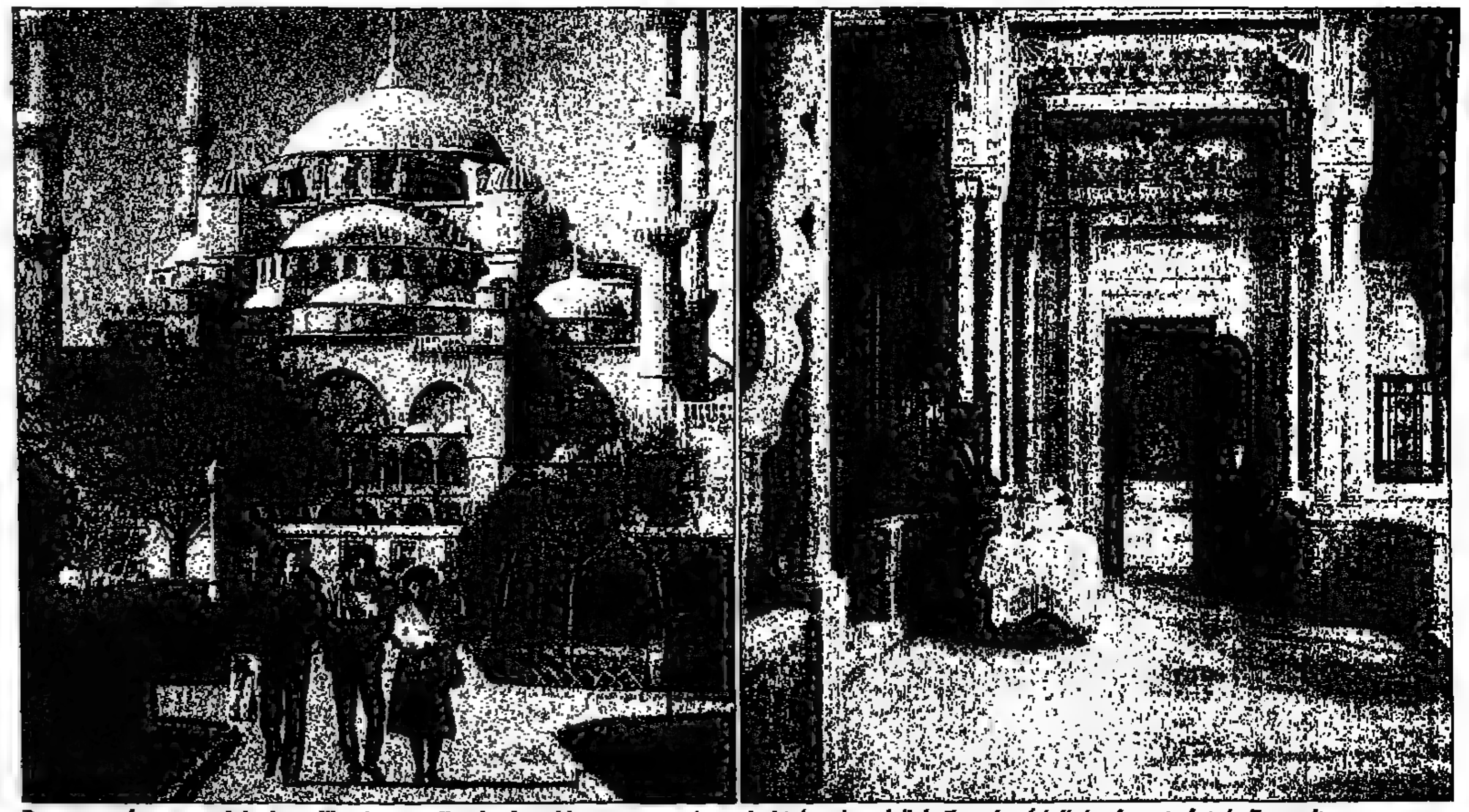

Des mosquées aux palais des mille et une nuits, des lacs bleu azur aux plages baignées de soleil, la Turquie séduit de plus en plus de Français.

Tourisme : plus qu'hier, moins que demain ?

La Turquie exploite plus et mieux ses atouts. Elle souhaite pouvoir très bientôt attirer dix millions de visiteurs par an

SUR LES MURS du métro ou dans les magazines, la Turquie affiche ses charmes tandis que le Bosphore et la mer Noire alimentent les conversations de bureau ou de fin de soirée, entre collègues et amis tout juste rentrés de voyage. Difficile dans ces conditions de se souvenir qu'il y a à peine quinze ans, ce pays n'était pas une destination touristique très courtisée. «Il est vrai qu'en Turquie le tourisme s'est développé un *peu plus tard que dans d'autres* pays du pourtour de la Méditerranée», reconnaît Peter W. Tischmann, directeur du Ciragan Palace Hôtel d'Istanbul qui appartient au groupe Kempinski. «Mais le secteur a bien rattrapé son retard.»

L'industrie touristique connaît en effet depuis le début des années quatre-vingts une croissance vertigineuse. A cette époque, la Turquie accueillait un million de touristes par an qui drainaient 280 millions de dollars. En 1996, le nombre d'hôtes étrangers était de 8,6 millions, c'est-à-dire presque six fois plus élevé. Les revenus s'établissaient à 6 milliards de dollars. Aujourd'hui, la Turquie dispose d'une capacité d'un million de lits toutes catégories confondues; le tourisme représente 26 % des échanges extérieurs du pays, l'un des taux les plus élevés du monde. Selon la Turob, l'association hôtelière turque, il génère 500 000 emplois directs et dix millions d'emplois indirects.

Car la Turquie ne manque pas d'atouts naturels et culturels. Les uns sont littéralement séduits par les *plages de sable fin et une infrastructure* tout confort, les autres par les merveilles géologiques et les sites historiques. Un peu européenne, un peu asiatique, elle jouit d'un climat très ensoleillé et de 8 000 kilomètres de côtes baignées par quatre mers (mer Noire, mer de Marmara, mer Méditerranée et mer Egée). Les stations balnéaires des provinces d'Antalya, Aydin Mugla et Izmir sont particulièrement courues. Culturellement, la Turquie a 10 000 ans d'histoire, 60 000 sites anciens répertoriés où de nombreuses civilisations prestigieuses se sont succédées.

Cependant, l'explosion touristique qu'a connue le pays est avant tout le résultat de la politique volontariste menée par l'Etat. La loi d'encouragement au tourisme et aux investissements étrangers a été votée en 1982 pour avantager les entrepreneurs du secteur : baux de location de 49 ans *pour les terrains appartenant à l'Etat ;* prêts bonifiés, exemptions d'impôts... Les faibles coûts en matière de construction et de main d'œuvre ont encore renforcé l'intérêt du pays auprès des investisseurs étrangers.

La Turquie devra ensuite élargir la saison touristique et mettre l'accent sur le tourisme d'hiver

Les principales chaînes hôtelières étrangères installées en Turquie sont l'Hilton International (implanté depuis 1955), Mercure (qui appartient au groupe Accor), Polat Renaissance, Sheraton et Holiday Inn. A quoi s'ajoutent seize chaînes turques dont Merit International, Dedeman Otelcilik et Princess Otelcilik.

La Turquie est aussi une terre d'accueil *très prisée par les clubs de vacances.* Le premier d'entre eux est français : il s'agit du Club Méditerranée, présent depuis 1966 et représenté par sa filiale Akdeniz Turistik Tesisleri. L'allemand Robinson Club est son concurrent le plus sérieux. L'UCPA, Fram et Tamaris assurent eux aussi la présence française. Parmi les agences de voyages, Nouvelles Frontières est particulièrement dynamique. Les deux principaux tour-opérateurs turcs sont Ten Tour et Öger Tour.

Le gouvernement turc met tout en oeuvre pour accroître encore davantage le développement du tourisme : il espère attirer dix millions de visiteurs par an à l'aube du prochain millénaire, ce qui génèrerait des revenus de 15 milliards de dollars par an en 2007. Cet objectif reste soumis à un certain nombre de défis.

Le premier consistera à diversifier la clientèle et à convaincre plus de touristes en provenance des pays non membres de l'Union Européenne, notamment les Etats-Unis, de choisir la Turquie. En 1997, les Allemands arrivaient en tête, avec 24,3 % du nombre total de touristes, suivis par les ressortissants de la CEI (16,3 %), les Britanniques, les Américains, les Iraniens et les Français (3,4 %). Sur les huit premiers mois de 1998, le nombre d'Allemands a chuté de plus de 10 %, les Russes sont quant à eux en légère augmentation mais la crise financière qui secoue leur pays n'est pas de bon augure pour 1999. En revanche, le nombre de Français est en hausse de 35 %. La Turquie devra ensuite *élargir la saison touristique,* qui s'étend actuellement de mai à octobre, et mettre l'accent sur le tourisme d'hiver, potentiellement prometteur. Elle devra également encourager le développement du tourisme spécialisé, en particulier le tourisme d'affaires. «Pour les hommes d'affaires, ça marche très bien, le potentiel est énorme», note Joep Bakx, directeur général de l'hôtel Conrad International d'Istanbul. «La Turquie leur offre un très haut niveau de service et un tout nouveau centre de conférences vient d'être construit à Istanbul : l'Istanbul Convention Center». Enfin, le pays devra accélérer le rythme des privatisations, jusqu'ici très modeste, dans le secteur et développer sensiblement la présence de ses firmes à l'étranger.

La distribution dans la cour des grands

Carrefour SA

Le téléphone portable soulève l'enthousiasme

A propos des opérateurs privés

REPRODUCTION INTERDITE

Cette communication a été réalisée par la société Interfrance Média

Electricité et pétrole au coeur d'importants contrats

■ La consommation d'énergie excédant largement les capacités de production, de nouvelles centrales sont en construction

LA CONSOMMATION d'énergie de la Turquie ne cesse de croître et excède largement ses capacités de production. En 1996, sa consommation était de 67,5 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole), alors qu'elle n'en produisait que 27,5. Elle est aussi le marché qui connaît la plus forte croissance dans le monde pour la consommation de produits pétroliers : entre 1990 et 1995, celle-ci a augmenté de 4,95 % par an, contre 2 % en moyenne dans le monde.

Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que la Turquie soit au centre d'un nombre impressionnant de contrats portant sur la construction ou la privatisation d'équipements liés à l'énergie. Ainsi, dix centrales hydro-électriques vont prochainement être construites par des entreprises américaines pour un total avoisinant 1,5 milliard de dollars. La Turquie a d'ailleurs signé des accords équivalents avec la France et la Suisse portant sur la construction de deux centrales, pour 1,7 milliard de dollars. Elle est par ailleurs engagée dans plusieurs projets pour une somme de plus de 10 milliards de dollars, comprenant la création d'une centrale nucléaire, de quatre centrales à gaz et de plusieurs centrales thermiques. Quant à la compagnie pétrolière d'Etat Turkish Petroleum (TPAO), elle est associée à la compagnie pétrolière britannique British Petroleum dans un projet de prospection pétrolière et gazière en mer Noire, qui pourrait se monter à 40 milliards de dollars. Elle va d'ailleurs mener des opérations semblables avec la compagnie américaine Arco dans l'ouest de la mer Noire, ainsi qu'avec Amoco (qui a fusionné avec British Petroleum en août dernier) en Méditerranée orientale.

La Turquie est également partie prenante, le plus souvent avec des sociétés occidentales, dans plusieurs opérations à l'étranger. Le ministre turc de l'énergie, Cumhur Ersumer, a signé mi-octobre avec le ministre turkmène des finances et des investissements étrangers un contrat portant sur la construction d'un gazoduc passant sous la mer Caspienne et reliant le Turkménistan à la Turquie. Ankara envisage d'acheter 16 milliards de mètres cubes de gaz au Turkménistan. La société turque Enka, spécialisée dans la constructions d'installations énergétiques, est par ailleurs associée à un conglomérat américain dominé par Chevron pour augmenter la production du gisement pétrolier de Tengiz, au Kazakhstan, le plus important parmi ceux découverts ces vingt dernières années. Sa production, qui était en 1996 de 100 000 barrils par jour, doit passer à 240 000 fin 1999 et 700 000 fin 2010. Enka construira un centre d'opérations permettant de séparer le gaz du pétrole. «Nous sommes particulièrement actifs dans cette région, ainsi qu'en Ukraine, en Azerbaïdjan, au Kirghistan et en Russie», explique le directeur général d'Enka, Mehmet Draz. Quant au plus gros contrat, estimé à 4 milliards de dollars, il pourrait concerner la construction d'un oléoduc reliant Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, à Ceyhan en Turquie pour exploiter les gisements pétroliers de la mer Caspienne. Un projet qui a la faveur des Etats turc, américain et azerbaïdjanais, mais qui est en concurrence avec un autre tracé, moins onéreux, qui éviterait la Turquie et aboutirait à la ville géorgienne de Soupsa. Les compagnies pétrolières impliquées doivent prendre leur décision fin octobre. Enfin, la Turquie devrait prochainement privatiser deux de ses plus importantes compagnies énergétiques d'Etat. Le groupe pétrochimique Petkim devrait notamment être cédé fin 1998 ou début 1999 et a entamé des contacts avec de nombreuses entreprises turques et étrangères, parmi lesquelles le français Elf-Atochem. Selon certains analystes, Petkim a besoin de 2,3 milliards de dollars d'investissements d'ici 2002 pour rester compétitif. L'autre grand groupe qui devrait passer dans le secteur privé, après une première tentative avortée en juin dernier, est le groupe pétrolier Petrol Ofisi. La transaction devrait être finalisée d'ici trois mois. L'acquéreur, qui déboursera 1,16 milliard de dollars, est un consortium turc composé de la banque Türkiye Is Bankasi, Bayindir Holding, Park Holding et de Poas.

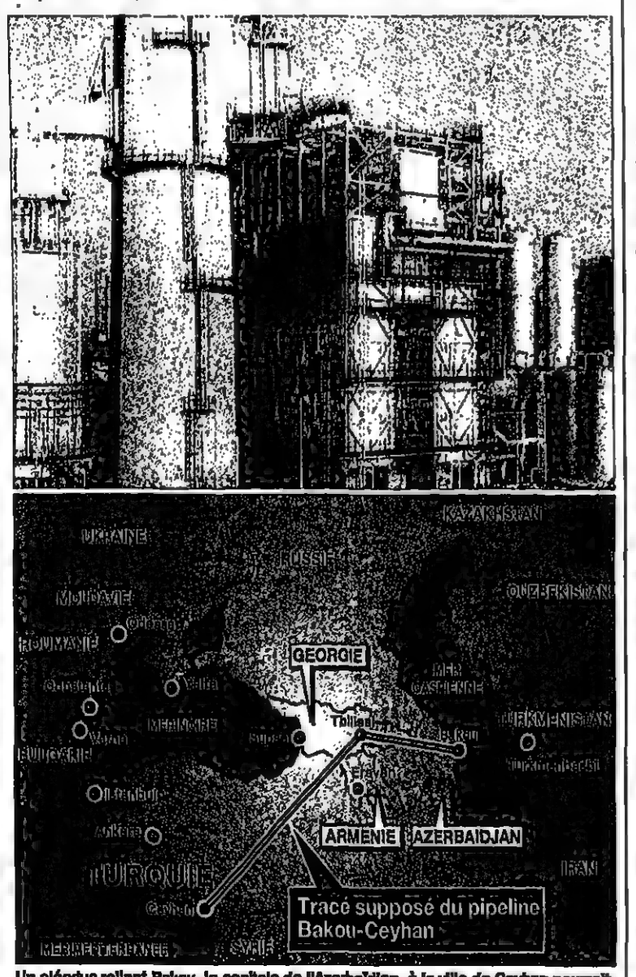

Un oléoduc reliant Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, à la ville de Ceyhan pourrait être construit pour exploiter les gisements pétroliers de la mer Caspienne.

Nouvelles centrales

■ Signature d'un contrat portant sur la construction de quatre centrales. D'autres se profilent à l'horizon

LA TURQUIE a signé un contrat avec deux consortiums portant sur la construction de quatre centrales au gaz d'une valeur totale de 2,65 milliards de dollars. Selon les termes du Premier ministre Mesut Yilmaz, ces investissements témoignent de la révolution qui se fait jour dans le secteur de l'énergie.

Trois sites de production seront construits à Gebze, Izmir et Adapazari par un consortium composé de Enka Inseat, filiale du groupe turc Enka, et d'InterGen, une entreprise détenue à parts égales par Royal Dutch Shell et l'américain Bechtel. Leur capacité sera respectivement de 1540, 1520 et 770 mégawatts (MW). Le quatrième, prévu à Ankara et d'une capacité de 700 MW, sera bâti conjointement par British National Power et les turcs Bayindir et Mimag. Lorsque ces centrales seront achevées, en 2003 selon toute attente, elles fourniront 38 milliards de kilowatts-heure (kWh) par an, autrement dit 20 % de l'énergie produite dans le pays. L'accord stipule que ces usines seront exploitées par les constructeurs ; ces derniers vendront l'électricité au gouvernement. Le Premier ministre a ajouté que le financement serait assuré à concurrence de 30 % par les maîtres d'oeuvre, les 70 % restants provenant de crédits étrangers.

Les nouvelles centrales électriques permettront au pays de mieux gérer la demande, qui augmente de 10 % par an. Actuellement, pour y faire face, le gouvernement fait venir de l'énergie de Bulgarie, d'Iran et de Géorgie. Leur fonctionnement nécessitant environ six milliards de mètres cubes de gaz par an, les autorités ont fait savoir qu'elles projetaient d'importer de plus grandes quantités de gaz de Russie, d'ores et déjà premier fournisseur, d'Algérie, du Turkménistan, du Niger, du Qatar, d'Iran et d'Egypte.

La Turquie a également conclu un accord avec un consortium mené par Alstom pour la construction d'une centrale au charbon dans la province de Canakkale, à l'ouest du pays. Une somme de 374 millions de dollars sera investie en trois ans dans une usine de production clef en main d'une puissance de 320 MW, la totalité du financement sera prise en charge par les entrepreneurs. Ceux-ci ont fait savoir qu'un nouveau système de combustion moins polluant que les techniques conventionnelles sera installé.

Un site supplémentaire, au charbon et d'une capacité de 1000 MW, fait aujourd'hui l'objet de négociations entre le gouvernement et un consortium associant Siemens et Steag.

Résumé des développements importants dans le monde des affaires en Turquie:

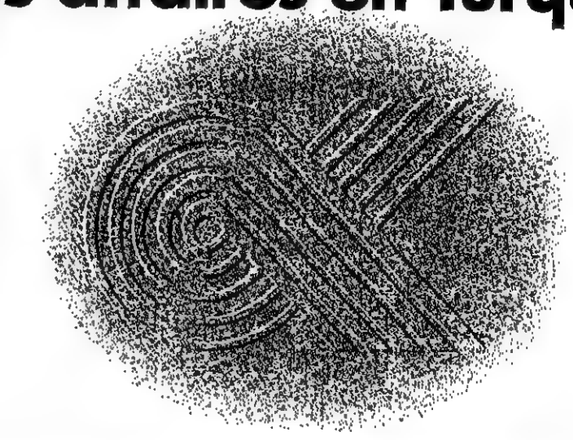

Ce symbole est celui de Kombassan Holding, **qui marque le commencement d'une ère de renouveau économique** en Turquie.

Aujourd'hui fort d'un puissant capital de plus d'une centaine d'usines et d'établissements, de milliers d'associés et d'employés qualifiés, **Kombassan Holding est l'un des plus puissants holdings turcs.**

Il est en effet présent dans de nombreux secteurs de l'économie tels que le papier, le bâtiment et le matériel de construction, l'automobile et l'industrie de machines, le cuir, le textile, l'alimentation, le tourisme et les communications.

Au niveau national, les marques de Kombassan Holding figurent parmi celles détenant la plus grande part de marché dans leurs secteurs respectifs. Ces mêmes marques occupent également les premières places sur les marchés mondiaux, aussi bien au Moyen-Orient qu'aux Etats-Unis, au Canada ou à l'intérieur de l'Union Européenne. De par le développement de ses investissements extérieurs, **Kombassan Holding est aujourd'hui une puissance internationale** qui représente le partenaire idéal pour vos investissements en Turquie. **Kombassan Holding: la meilleure façon de connaître et de se faire connaître de la nouvelle Turquie.**

KOMBASSAN
HOLDİNG

Kombassan İş Merkezi B Blok Kat:5 Konya/TÜRKİYE Tel: 90.332.236 66 80 Pbx Fax: 90.332.236 43 40

Tél.: (90-212) 513 99 00, 511 28 33 Fax: (90-212) 511 09 40 http://www.ihlas.com.tr

Un marché intérieur édifiant

■ Les besoins en nouveaux logements et en infrastructures font de la construction un marché porteur

LE SECTEUR de la construction est à la fois un pilier de l'économie turque et un domaine dans lequel les entreprises du pays se sont assurées une solide réputation ainsi que d'importantes parts de marché à l'étranger, notamment sur les marchés émergents et tout particulièrement dans les pays de l'ex-URSS. Le BTP représente en effet une proportion non négligeable du PIB de la Turquie. Se part était de 5,6 % en 1996 et devait atteindre 7 % en 1997. La croissance semble toutefois être passée pour laisser la place à une certaine stabilisation.

L'industrie du bâtiment est née après la deuxième guerre mondiale. Avant cela, l'ensemble des travaux de construction un tant soit peu importants étaient confiés à des entreprises étrangères. A partir des années cinquante, les membres turcs du personnel technique qu'elles employaient, pour la plupart formés à l'université technique d'Istanbul, se sont mis à fonder leur propre société. Quelques-unes des plus importantes entreprises, telles que Ari, SFTA, Enka, Güris et Alarko datent de cette période. Les années soixante ont ensuite vu le début d'une importante phase de modernisation. C'est l'époque de la construction de nombreux barrages, de centrales électriques, d'aéroports et de raffineries. C'est alors que l'industrie du bâtiment a véritablement décollé à l'échelle nationale. Dans bien des cas, les entreprises turques coopéraient avec des groupes étrangers, ce qui leur a permis de bénéficier de nombreux transferts de technologie et d'acquérir un important savoir-faire.

Kadir Sever, président de l'Union des Entrepreneurs Internationaux explique : «Nous souhaitons maintenant développer notre institution de manière à la rendre semblable à celle qui existe en France et qui est chargée de veiller à la bonne marche des opérations dans le secteur de la construction.»

L'expertise de ce secteur est aujourd'hui reconnue internationalement, puisque 8 des 10 premières entreprises turques font partie de la liste des 225 meilleures du monde et que deux d'entre elles, Enka et Tekser, font partie des 100 premiers groupes mondiaux. Le BTP turc représente 10 % du marché mondial de la construction et fournit du travail à 35 000 sociétés.

Le marché intérieur turc continue d'être porteur pour ces entreprises dont les trois-quarts des contrats actuels concernent la construction de logements. Le projet de développement multisectoriel Gap en cours dans le sud-est anatolien représente à lui seul une source de travail considérable. Il implique la construction de vingt-deux barrages, dix-neuf centrales hydroélectriques et de nombreuses infrastructures dans les domaines des transports, de la santé, de l'éducation, du tourisme et des télécommunications.

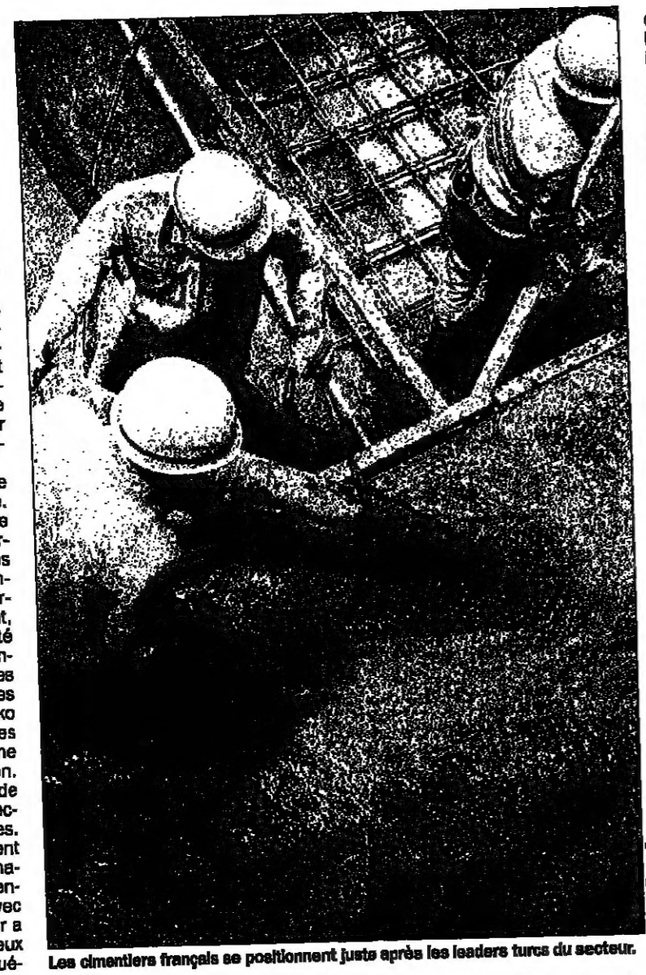
Photos Ruwell

Les cimentiers français se positionnent juste après les leaders turcs du secteur.

Autre sous-secteur important : la cimenterie qui a totalisé une production de 35 millions de tonnes en 1995 (derniers chiffres disponibles), réalisant une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. Si les deux leaders du domaine, Oyak et Sabanci, sont turcs, les français Lafarge et Ciments français arrivent respectivement en troisième et quatrième position.

Cependant, c'est à l'étranger que les entreprises turques ont réellement bâti leur réputation. Un mouvement entamé dans les années soixante-dix avec le boom des pays pétroliers, qui offre aux Turcs l'opportunité de se lancer à l'assaut des marchés libyen, irakien et saoudien. Si la guerre Iran-Irak met fin aux investissements massifs dans ces régions, la chute du mur de Berlin ouvre de nouvelles possibilités aux entreprises turques aujourd'hui omniprésentes en Russie et dans les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale, pour la plupart turcophones.

En 1995, la Russie représentait le premier marché pour le BTP turc, devant la Libye et le Turkménistan. Ce choix délibéré pour les marchés émergents plus risqués, avec obligation de proposer des prix plus performants, est défendu par Kadir Sever qui considère cette stratégie comme l'une des clefs de la réussite des entreprises de son pays. Cependant, l'actuelle crise russe est là pour rappeler que dans ce type de pays, les risques de déconvenues sont bien réels. «Nous travaillons abondamment en Russie, au Khazakhstan, en Azerbaïdjan, au Kirghizstan et en Ukraine», explique Mehmet Draz, directeur de l'entreprise Enka. «Nos atouts par rapport aux occidentaux sont le coût peu élevé de notre main-d'œuvre et le fait que, contrairement à beaucoup d'entreprises européennes qui tendent à superviser les projets, nous possédons tous les métiers du bâtiment et nous nous adaptons très facilement.» Un jugement confirmé par Yavuz Zeytinoglu, président du conseil exécutif du DEIK (Conseil des relations économiques extérieures turques) et du groupe Zeytinoglu Holding : «Les Turcs peuvent travailler n'importe où, du désert saoudien aux steppes russes. Ce facteur humain a été déterminant dans la mondialisation des entreprises du BTP.»

«Nous possédons tous les métiers du bâtiment et nous nous adaptons très facilement»

C'est à l'étranger que les entreprises turques ont réellement bâti leur réputation. Un mouvement entamé dans les années soixante-dix

Photos Ilhas

Les trois-quarts des contrats concernent la construction de logements.

Nouvelles contrats

Electricité et pétrole au cœur d'importants contrats

■ Inflation, croissance démographique, circulation routière, infrastructure hôtelière : Istanbul retrousse ses manches

Ce n'est pas encore Byzance, mais...

ENTRE Orient et Occident, entre le vieux bazar, Sainte Sophie et les grands magasins internationaux, entre le vacarme assourdissant de la circulation et le détroit du Bosphore, Istanbul est une ville d'une beauté saisissante, à la fois bouillonnante et paisible.

Autrefois connue sous le nom de Constantinople, la métropole est riche d'une histoire de plus de 2 500 ans. A travers les temps, elle a joué un rôle de premier plan dans les domaines du commerce, des arts, de la culture et de la politique, elle a absorbé les religions chrétiennes et musulmanes, a développé ses institutions financières et éducatives et a perfectionné son savoir-faire industriel.

Lors des vingt-cinq dernières années, elle a dû faire face à une croissance démographique phénoménale. En 23 ans, la population est passée de 2,8 à 9,2 millions d'habitants, engendrant de graves problèmes sociaux. «1998 sera une meilleure année», déclare le gouverneur d'Istanbul, Kutlu Aktas. Des projets pour remédier aux énormes problèmes posés par la circulation routière ont été mis à l'essai et un plan de réorganisation majeure des transports urbains est à l'étude. La chambre de commerce d'Istanbul (ITO) a présenté ses propres propositions pour désengorger la ville. Il s'agirait d'interdire la circulation des véhicules personnels aux heures de pointe et de développer les transports en commun. M. Aktas ajoute : « Après la réalisation d'un tunnel pour le réseau ferroviaire et le métro, nous nous concentrerons sur la création d'un troisième pont sur le Bosphore. Parallèlement, nous orienterons nos efforts sur la construction d'une troisième piste sur l'aéroport Atatürk en 1998.» En outre, des travaux sont en cours pour l'aménagement d'un second aéroport.

Les hôpitaux, les hôtels, les écoles ainsi que les services sociaux et de santé ont droit aux aussi à une attention toute particulière de la part des autorités. M. Aktas admet que la ville a besoin de nouveaux hôtels, surtout dans la catégorie des cinq étoiles : «Le manque est particulièrement aigu lorsque nous accueillons des conférences d'envergure, nous apporterons toute l'aide possible pour résoudre ce handicap.»

Les réticences de l'Union Européenne à accepter la Turquie comme l'un de ses membres semble avoir décuplé la volonté turque de travailler dur et d'intensifier ses échanges avec les républiques turques d'Asie centrale.

Atalay Sahinoglu, de la chambre de commerce, se fait l'écho de nombreux hommes d'affaires lorsqu'il déclare : «Nous ne devons pas évaluer la question européenne de manière trop affective. La Turquie doit poursuivre sur cette voie, utiliser son potentiel et corriger ses imperfections.»

Le ITO confirme que le niveau de vie à Istanbul ne cesse d'augmenter. Après une poussée de 13,4 % en octobre 1997, les salaires ont augmenté de 5,1 % en novembre. Cependant, il faut tenir compte de l'inflation massive qui atteignait 103,2 % la même année. Le président de la chambre de commerce, Mehmet Yildrim, poursuit : «Sans l'accomplissement de la privatisation et de la réforme structurelle, l'objectif d'une inflation réduite à 50 % pour la fin de l'année sera difficile à atteindre.»

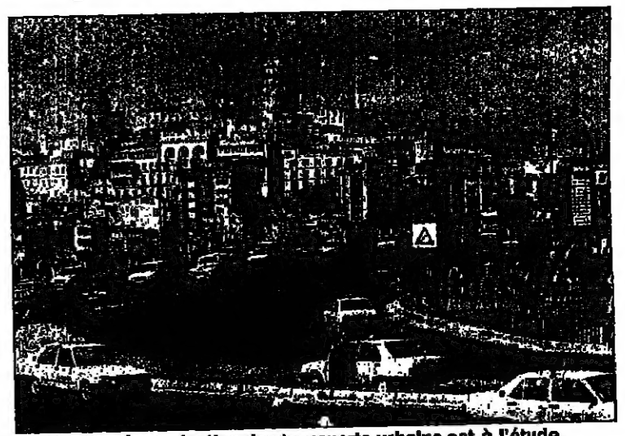
Un plan de réorganisation des transports urbains est à l'étude.

L'invitation à partager

Depuis 5 ans la chaîne CarrefourSA a développé ses activités sur le marché turc, en apportant expérience, qualité et innovation dans le secteur de la distribution.

Pour satisfaire sa clientèle toujours plus nombreuse, CarrefourSA s'applique à répondre à ces besoins spécifiques, proposant déjà plus de 38.000 produits, à **95% locaux,** tous soumis aux normes de qualité internationales; le fruit d'une collaboration basée sur la confiance avec plus de **1.500 sociétés turques,** ce qui permet également d'aider et de développer la production régionale.

Fort de sa réussite, CarrefourSA multiplie les projets d'ouverture de nouveaux magasins dans différentes provinces du pays et recherche de nouveaux collaborateurs qui souhaitent rejoindre une équipe dynamique et participer à sa réussite.

Carrefour SA

CARREFOUR SA CARREFOUR SABANCI TICARET MERKEZI A.S.
Dr. Fahrettin Kerim Gökay Cad. No: 24 B Blok 81190 Altunizade/Istanbul TURQUIE Tél: (90-216) 492 83 30 Fax: (90-216) 492 83 50

La Bourse plie
mais ne rompt pas

La Turquie relève le défi
de l'union douanière

Est-ce que les meilleurs chefs sont bons parce qu'ils utilisent les meilleurs ingrédients, ou bien est-ce parce qu'ils sont de grands chefs qu'ils utilisent les meilleurs ingrédients?

Trente millions de personnes de moins de trente ans.

Les deux plus grandes et plus anciennes banques de Turquie, Garanti et Osmanli, offrant un vaste réseau de succursales.

L'expérience séculaire de notre associé en assurance, AGF.

Avec tous ces ingrédients, comment ne pas être précurseur en Turquie en matière de Banque-Assurance?

Büyükdere Cad No: 32
Mecidiyeköy 80290
Istanbul/Turquie
agf@turk.net
www.agf.garanti.com.tr

AGF GARANTI SIGORTA EST UNE ASSOCIATION DE DOĞUŞ HOLDING ET DE AGF INTERNATIONAL

AGF GARANTİ SİGORTA

Tél.: (90-212) 513 99 00, 511 28 33 Fax: (90-212) 511 07 40 http://www.

Cette communication a été réalisée par la société Interfrance Media

■ Produits de tradition ou de haute technologie, le label turc s'exporte bien, notamment dans les pays de l'Union Européenne

Ils sont Turcs, ils sont internationaux, ils exportent en Europe

DEPUIS Istanbul où elle est implantée, Beko peaufine ses produits, se façonne un nom, pilote son message sur la scène internationale. Les taxis ont véhiculé son logo à travers tout Paris, Sky Channel le diffuse en Angleterre, des panneaux géants déploient les couleurs de ses télévisions à Moscou. «A l'opposé de ce qui se fait généralement, nous ne souhaitons pas commercialiser nos produits sous une autre marque que la nôtre. Notre politique repose sur deux axes fondamentaux : la reconnaissance de notre propre marque et le contrôle de la qualité», déclare Aydin Cubukçu, président de Beko Elektronik AS.

Fondée en 1966, Beko appartient à Koç Holding, le plus puissant conglomérat du pays. Elle est active dans la fabrication de télévisions, de magnétoscopes, de caisses-enregistreuses, de fax, de satellites et depuis peu d'ordinateurs. Elle fait partie des sociétés techniquement les plus avancées d'Europe où elle dispose de trois entreprises : l'une à Paris, la seconde à Francfort et la troisième à Londres. Aydin Cubukçu

«Nous sommes capables aujourd'hui de prendre en mains notre propre technologie»

enchaîne : « En réalité nous avons déjà visité quelques entreprises en Europe pour découvrir que leur degré d'exigence était parfois inférieur au nôtre. Nous sommes capables aujourd'hui de prendre en mains notre propre technologie.» L'entreprise exporte dans 44 pays et touche 40 % du marché turc.

Le travail du verre est une activité qui, pour être bien plus traditionnelle, n'en est pas moins très actuelle. Elle perpétue un savoir-faire acquis au fil des décennies tout en se dotant des outils les plus récents. L'exemple de Sisecam, leader turc du secteur, illustre bien cette démarche : «Nous investissons chaque année 300 millions de dollars pour conserver notre avance technologique et bâtir notre futur sur des bases solides», explique le Dr Türkay Ergun, vice-président de Sisecam. L'accent est également placé sur les exportations auxquelles le groupe ambitionne de donner un coup d'accélérateur. Sa soixante-deuxième année d'existence a d'ailleurs été bouclée par une augmentation des chiffres en général et des exportations en particulier. Son chiffre d'affaires en 1997 était de 1,1 milliard de dollars dont 350 millions provenaient de l'exportation vers 114 pays d'Europe, du Moyen-Orient, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

L'histoire de Sisecam commence le 17 février 1934 lorsque Mustafa

Aydin Cubukçu
Président de Beko Elektronik AS

Türkay Ergun
Vice-président de Sisecam

Kemal Atatürk signe le document qu'il a lui-même initié et qui donnera naissance à l'industrie du verre. Türkiye Is Bankasi, un groupe prédominant tant sur le plan financier que sur le plan industriel est chargé de la mise en oeuvre du décret. Un an plus tard, le 15 septembre 1935, les fondations de Sisecam sont jetées. En 1960, la totalité des usines sont modernisées tandis qu'une nouvelle entité est installée à Mersin avec la collaboration d'une firme d'ingénierie française et le soutien financier de l'Etat français. Sisecam produit aujourd'hui du verre plat, du verre d'emballage, de la verrerie et des matériaux chimiques; elle emploie 14 500 personnes et rassemble 33 filiales.

Les compresseurs et pièces pour moteurs de Turk Elektrik Endustrisi (TEE) traversent eux aussi les frontières pour arriver en Europe, en Asie et en Afrique. Ender Cakiroglu, directeur général de TEE, explique le parcours de l'entreprise : «Nous exportons notamment des moteurs industriels en Europe de l'Ouest, dont la moitié en Allemagne. Entre 1992 et 1997, notre production a doublé et nos ventes sur les marchés nationaux ont quadruplé. Nous appartenons au groupe ➠

Un artisanat séculaire sur les tables.

Cette communication a été réalisée par la société Interfrance Media

Encourager la production locale

■ Renault est présent en Turquie depuis trente ans déjà. La marque au losange vient encore de renforcer la confiance qu'elle place dans le pays

Entre les mois de janvier et septembre 1998, les exportations du secteur automobile ont augmenté de 17%.

POUR la première fois dans son histoire, Renault a décidé de lancer la production d'un tout nouveau modèle à l'extérieur de l'Europe de l'Ouest. La Mégane break sera produite exclusivement à Bursa, une ville située au nord-ouest de la Turquie. Renault détient 51 % des parts du site, en partenariat avec Oyak, elle-même spécialisée dans les fonds de pension pour l'armée turque, qui détient 49 %. Dans un premier temps la Mégane ne sera vendue qu'en Turquie. Mais l'objectif est d'exporter jusqu'à 85 % des 50 000 voitures prévues par an et ce peut-être dès le mois de janvier prochain.

La décision de Renault induit une évolution significative pour l'industrie de l'automobile turque. Jusqu'à présent, les fabricants étrangers se contentaient d'utiliser leurs sites pour assembler des modèles confirmés produits ailleurs, voire des modèles obsolètes ou à tout le moins démodés sur les marchés des pays développés. Sa décision est d'autant plus appréciée que Renault aurait pu choisir de fermer purement et simplement l'usine de Bursa dans la mesure où celle-ci fonctionnait d'après une tranche-horaire quotidienne unique ; or, les sociétés à l'arrêt non seulement ne rapportent rien, mais encore coûtent de l'argent. Plutôt que de la fermer, Renault a donc décidé de fournir plus de travail

La nouvelle Mégane break sera exclusivement produite sur le site de Bursa, détenu à 51 % par Renault

à la main-d'oeuvre locale. L'opération a été rendue possible sur la base de l'accord douanier signé en 1996 entre la Turquie et l'Union Européenne.

Les analystes du secteur prévoient que de nouveaux investissements seront consentis par l'entreprise française à Bursa où sont fabriquées les Renault 9 et 12, deux modèles qui ne satisferont plus aux normes en matière de pollution d'ici 2000 et 2002. Les responsables de Renault mentionnent de leur côté l'utilisation du site pour la production d'une version élargie de la Clio II, un modèle conçu spécifiquement pour les marchés émergents comme la Turquie.

Le lancement de la Mégane break arrive à point nommé pour l'industrie automobile turque. La demande n'a pas seulement gonflé la production nationale, elle a également intensifié la compétition des importations. Entre les mois de janvier et juillet 1998, la production turque de voitures a augmenté de 4,5 % par rapport à la même période l'année précédente. Mais le nombre de voitures importées a suivi le mouvement en augmentant de 9 %. C'est la raison pour laquelle les autorités turques cherchent à encourager la production locale. Une politique qui semble porter ses fruits si l'on en juge par la décision de Renault mais aussi par celle de Ford. En effet, le géant américain construit actuellement sa troisième usine en Turquie pour un montant estimé à 550 millions de dollars), le plus important investissement étranger réalisé à ce jour dans le pays.

Celle-ci se trouve à 110 km à l'est d'Istanbul et devrait produire entre 120 000 et 160 000 véhicules. L'objectif en termes de chiffre d'affaires réalisé à l'exportation est de 700 millions à un milliard de dollars par an. Le projet devrait en outre créer 20 000 emplois dans la région. Cette perspective n'a cependant pas épargné Ford qui a rencontré quelques résistances de la part de l'opposition islamiste. Cette dernière a déposé au Parlement une motion de censure pour contrer la décision du gouvernement d'allouer sans frais un terrain propriété de l'Etat à la société américaine en échange de l'installation de centres de formation au sein d'une université voisine. Le projet a donc été bloqué et le Premier ministre Mesut Yilmaz a dû intervenir pour soulever l'obstacle. Il a de plus ajouté que les mesures protectionnistes n'étaient plus à l'ordre du jour et que le pays devait désormais se débarrasser de ses craintes envers les investissements étrangers.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES DES SOCIÉTÉS MEMBRES DE L'UIC

(PAR RÉGIONS D'ACTIVITÉ, 1972-1997)

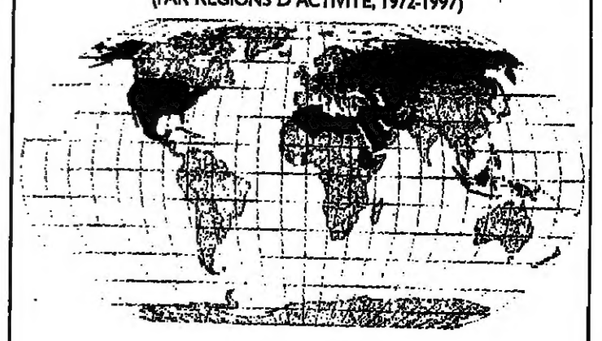

Nous sommes présents sur 4 continents, 39 pays, où nous utilisons les atouts financiers, organisationnels et technologiques du commerce international.
Nous produisons la meilleure qualité en un temps record et à des prix hautement compétitifs.
De par notre grande expérience à l'échelle internationale, nous sommes votre partenaire de confiance.
N'hésitez pas à nous contacter.

Union Of International Contractors, Turkey (UIC)
Ahmet Mithat Efendi Sokak 21/3 Çankaya 06550 ANKARA
TURQUIE

Tél.: +90-312-439 17 12-13 Fax: +90-312-440 02 53
e-mail: mailbox@tca-uic.org.tr http://www.tca-uic.org.tr

■ Malgré un contexte difficile, la Bourse d'Istanbul affichera cette année des résultats supérieurs à 1997

La Bourse plie mais ne rompt pas

BIEN que la crise russe ait ébranlé le marché des changes, provoquant la chute de l'indice ISE-100 de quelque 50 %, l'optimisme reste de mise en Turquie. Pour faire face à la situation, le gouvernement a annoncé une série de mesures fiscales visant à redynamiser le marché ; mais d'autres facteurs expliquent l'attitude positive des investisseurs.

De leur côté, les acteurs économiques se veulent rassurants, ils ne pensent pas que les deux pays soient suffisamment liés pour être profondément interdépendants. Osman Birsen, président de la Bourse d'Istanbul, confirme cette impression : «La corrélation qui existe entre nous et les autres pays émergents est faible. Les mouvements mondiaux affectent bien entendu notre marché mais ils n'ont pas un impact vraiment conséquent. Si l'on prend l'exemple de la crise asiatique, elle nous a influencés négativement mais la situation est très rapidement retournée à la normale. La même chose se produit à propos des marchés russes, bien que le lien avec ceux-ci soit un peu plus étroit qu'il ne l'est avec le sud-est asiatique.» Mustafa Koç, du conglomérat le plus puissant du pays, Koç Holding, affirme également qu'il ne faut pas surestimer l'importance de la Russie : «La Turquie a instauré une économie de marché dès les années quatre-vingts et la diversification y est bien plus largement entamée qu'elle ne l'est en Russie. De plus, Ankara a adopté un système de changes flexible, ce qui réduit les risques de pression sur la monnaie.»

Osman Birsen
Président de la *Bourse* d'Istanbul

Selon les uns et les autres, les avantages de la Turquie sont supérieurs à ceux des pays émergents d'Europe centrale ou de l'Est, notamment en raison de la taille de son marché, du haut degré d'activités économiques domestiques et du niveau peu élevé des cotations (retour sur capital de 5,8).

En douze ans d'existence, *le marché* a réalisé ses meilleurs chiffres.

Cependant les analystes du secteur pointent du doigt le manque de liquidités de la Bourse d'Istanbul, partiellement responsable de sa récente volatilité.

Autre aspect propre à maintenir la confiance, les chiffres : «En douze ans d'existence, notre marché a réalisé ses meilleurs résultats aussi bien en termes de volumes de transactions que de cotations», commente Osman Birsen. En effet, en 1986, le volume quotidien de transactions avoisinait les 30 millions de dollars. En 1997, il était de 231 millions de dollars et en septembre 1998 il atteignait 343 millions de dollars.

Les racines de la Bourse d'Istanbul remontent à 1866. Fondée sous l'empire ottoman, au lendemain de la guerre de Crimée, elle doit ses succès à la restructuration mise en place le 3 janvier 1986. A présent, elle dispose d'équipements informatiques sophistiqués, pratique la transparence et obéit à des règlements *mieux définis*. Autant de caractéristiques qui lui confèrent un profil semblable à celui des places boursières européennes.

Transtürk, le Grand Sceau de la Distribution en Turquie

CINEPLEX ODEON

MAKİNA TAKIM PAZARLAMA SANAYİ ve TİC. A.Ş.

Mr.Bricolage
BRICOLAGE TRANSTÜRK YAPI MARKET SANAYİ VE TİCARET A.Ş.

IMAX

MONOPRIX
Votre Citymarché

RESTAURANT Marché MÖVENPICK

Siège Social : Büyükdere Caddesi, Yapı Kredi Plaza, A Blok, Kat 11, 80620 Levent/Istanbul-Turquie
Tél. : (90-212) 281 66 00 Fax : (90-212) 282 [illegible] http://www.transturk.com.tr

La Turquie relève le défi de l'union douanière

En Turquie, les foyers commencent à s'équiper d'une seconde télévision.

L'ORGANISATION mondiale du commerce (OMC) ne tarit pas d'éloges à propos de la Turquie : selon elle, le pays a relevé le défi que constituait l'union douanière avec l'Union Européenne, entrée en vigueur le 1er janvier 1996. Selon l'organisation, la plupart des secteurs de l'économie turque sont devenus extrêmement compétitifs et le marché national s'est largement ouvert aux investisseurs étrangers. De plus, l'industrie est entrée dans un vaste processus de restructuration et de modernisation qui devrait se poursuivre.

Le marché national s'est ouvert aux investisseurs étrangers

Seule ombre au tableau : l'agriculture. Alors que celle-ci représente 14 % de l'économie, elle est encore, dans sa plus grande partie, exclue de l'union douanière. De nouvelles subventions ont encore été accordées par l'Etat à ce secteur, ce que l'OMC regrette.

Pour Sencan Derebeyoglu, responsable des relations extérieures et de la trésorerie de la banque Textilbank, l'association avec l'Europe devrait d'ailleurs continuer à avoir des effets bénéfiques sur la Turquie avec l'introduction de l'euro le 1er janvier prochain. «Le but principal de l'euro est d'augmenter la croissance et le niveau de vie au sein de l'UE. Cela aura un effet positif sur les exportations turques», explique-t-il. Son raisonnement est que la croissance au sein de l'Union, qui est le premier partenaire commercial de la Turquie en absorbant 47% de ses exportations et en lui fournissant 51 % de ses importations, devrait encourager les importations en provenance des pays qui n'en sont pas membres. De plus, l'euro devrait réduire les risques liés au change des monnaies et stimuler ainsi les exportations turques vers l'Union Européenne.

Autre avantage, selon S. Derebeyoglu : l'euro pourrait *entraîner* une chute des taux d'intérêt en Europe. Résultat, les taux d'intérêt turcs devraient devenir plus attractifs et drainer les capitaux étrangers à la recherche de placements rémunérateurs. Cela devrait permettre à la Turquie d'obtenir des prêts à des taux plus avantageux pour elle et pourrait l'inciter à emprunter plus massivement auprès des pays de l'Union Européenne pour financer son développement. 40 % de la dette extérieure turque, qui s'élève à 94 milliards de dollars, est libellée en devises européennes.

➡ Arcelik qui est également notre plus gros client. Cet état de fait nous rend plus forts dans la mesure où nous ne devons pas dépenser beaucoup de temps et d'énergie pour vendre notre production, mais d'un autre côté, il nous rend plus faibles *car si* Arcelik perd de sa vigueur, nous en perdons aussi énormément. Nous nous efforçons donc de diminuer son importance et d'augmenter les exportations. Et nous y parvenons.»

La société, classée 52e au top 500 des entreprises turques en 1995, a été fondée en 1965 . Son chiffre d'affaires, comme la part de ses exportations, sont en progression constante. En 1997, il était de 173,2 millions de dollars, dont 28,3 millions à l'exportation.

Filiale bancaire de Oyak Holding, l'un des premiers groupes institutionnels de Turquie

En Turquie:

Nous vous assistons grâce à une vaste gamme de produits et de services bancaires; notre filiale Oyak Portföy Yönetimi est à votre disposition pour la gestion de Titres et Oyak Menkul Değerler, société affiliée, pour traiter vos opérations boursières.

Dans l'Union européenne:

Oyak Anker Bank GmbH et ses succursales en Allemagne et Oyak European Finance Plc en Irlande répondent à tous vos besoins pour le conseil et le financement.

Avec son groupe et sa structure internationale, Oyak Bank est votre partenaire financier idéal pour la Turquie.

OYAK BANK A.Ş.
Yildiz Posta Cad., No: 17, 80280 Esentepe - Istambul / Turquie
Tél.: (212) 274 52 22 Fax: (212) 272 33 48

OYAK EUROPEAN FINANCE PLC
87 Lower Leeson Street, Dublin 2 - IRLANDE
Tél.: (353-1) 676 38 90 Fax: (353-1) 676 38 93

Filiales du secteur financier du Groupe Oyak

OYAK MENKUL DEĞERLER A.Ş.
Büyükdere Cad., Beytem Plaza, Kat: 9, 80220, Sisli - Istambul
Tél.: (212) 231 42 45 Fax: (212) 232 74 45

HALK LEASING A.Ş.
19 Mayis Cad., No: 1 Golden Plaza Kat: 2 Sisli -Istambul
Tél.: (212) 230 92 48 Fax: (212) 230 46 69

OYAK ANKER BANK GmbH
Am Plan 1, 56068 Koblenz, Allemagne
Tél.: (49-261) 91 230 Fax: (49-261) 33 552

OYAK PORTFÖY YÖNETIMI
Büyükdere Cad., No: 121 Enzan Han Kat: 5-6 80300 Gayrettepe - Istambul
Tél.: (212) 213 92 35 Fax: (212) 13 19

Assurances

OYAK SIGORTA A.Ş.
Meclis-i Mebusan Cad., No: 81, Oyak Ishani, 80040 Salipazari - Istambul
Tél.: (212) 252 60 20 Fax: (212) 249 48 28

AXA OYAK HAYAT SIGORTA A.Ş.,
Meclis-i Mebusan Cad., Oyak Ishani, 80040 Salipazari - Istambul
Tél.: (212) 293 48 00 Fax: (212) 252 99 31

Oyak Bank

Cette communication a été réalisée par la société Interfrance Media

■ Le secteur bancaire se transforme et adopte de nouveaux comportements

Glissement vers le privé

EXPANSION tous azimuts, diversification des prêts au secteur privé, concurrence accrue entre banques… depuis peu, le secteur bancaire turc, jusqu'ici habitué à engranger confortablement les rendements des prêts à l'Etat et généralement allergique au risque, est méconnaissable. Une véritable transformation qui réjouit les observateurs étrangers comme Alastair Walton, directeur général de la banque du Crédit Suisse First Boston : «Je suis très optimiste pour le secteur bancaire turc, je pense qu'il est trop souvent sous-estimé», s'enthousiasme-t-il. Selon lui, ce dernier offre des possibilités d'investissement très intéressantes, d'autant que les banques turques étaient peu engagées en Russie et ont donc peu souffert de la crise.

La clef de cette véritable transformation est le niveau d'inflation, qui a commencé à baisser de manière significative ces dernières années. Il y a encore peu, l'inflation extrêmement forte dissuadait les banques d'accorder des crédits à moyen ou long terme au secteur privé. Une attitude qui limitait la capacité de financement et de développement des entreprises, particulièrement des PME. Au contraire, profitant de taux d'intérêts réels particulièrement élevés, les établissements bancaires drainaient l'épargne publique qu'ils plaçaient ensuite principalement dans des titres d'Etat particulièrement rémunérateurs. «Les banques se contentaient de collecter l'épargne et le placait dans des prêts à l'Etat», analyse Mark C Foley, directeur général de Oyak Bank. «En vérité, cela ressemblait plus à du courtage qu'à ce que l'on attend d'une banque.»

«Je pense que le secteur bancaire turc est trop souvent sous-estimé»

Or l'inflation, si elle est encore élevée, a entamé une indiscutable décrue. Alors qu'elle était encore de 91 % en 1997, elle devrait avoir été ramenée à un peu plus de 9 millions de dollars à la fin de l'année, et à 20 % fin 1999. Dans le même temps, le rendement des obligations d'Etat a commencé à baisser sensiblement, rendant ces placements moins attractifs : alors qu'il était encore de 130 % en février, il a baissé de 50 points et tourne à présent autour de 80 %.

Les banques turques ont donc commencé à recentrer leurs activités sur le prêt aux entreprises privées, ainsi d'ailleurs qu'aux ménages : «La baisse de l'inflation va réduire les coûts pour les banques», estime Sadi Uzunoglu, professeur d'économie à l'université d'Istanbul, qui conseille plusieurs banques, ce qui les incitera à augmenter les crédits à la consommation. Dans le même temps, la compétition entre elles s'est intensifiée, d'autant que pour beaucoup elles ne sont qu'au début de leur croissance. «Il est vrai que les banques connaissent une certaine croissance mais leur rentabilité réelle est encore faible», explique Mehmet Kutman, directeur général de la banque Global Securities. Il ajoute : «Je pense que d'ici l'an 2000, nous allons assister à une large restructuration du marché financier, avec deux ou trois grandes banques multinationales (contre 72 banques actuellement, NDLR). La plupart des banques de taille moyenne auront disparu.»

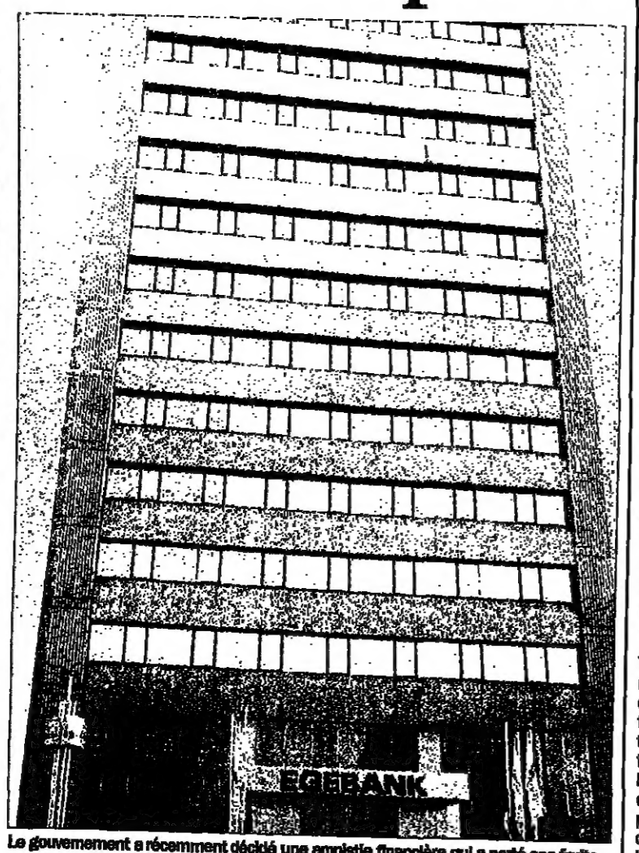

Le gouvernement a récemment décidé une amnistie financière qui a porté ses fruits.

Le secteur bancaire a également été renforcé par la récente amnistie financière récemment décidée par les autorités : le gouvernement a garanti l'immunité totale pour tous les fonds encore non déclarés qui seraient déposés sur les comptes de banques turques entre le 1er et le 30 septembre dernier. Aucune question sur leur provenance ne serait posée. Cette mesure a fait affluer l'équivalent de dix milliards de dollars dans les banques turques. Il est vrai qu'elle a été critiquée par l'Union Européenne et les Etats-Unis, qui y voient un encouragement au blanchiment de l'argent sale. Cependant, elle répond à deux impératifs pour l'économie turque.

Elle vise d'abord à augmenter la capacité de l'Etat à collecter l'impôt : on estime en effet que plus de 40 milliards de dollars échappent toujours au système bancaire et donc à l'impôt et que l'économie parallèle représente 50 % du PNB officiel de la Turquie. Cette amnistie prépare également une importante réforme fiscale : à partir du 1er janvier 1999, les revenus du capital ne seront plus taxés annuellement mais chaque trimestre. Résultat, les actions détenues pour moins d'un an qui échappaient totalement à l'impôt seront désormais imposables.

Mark C. Foley
Directeur général de Oyak Bank

Les bouleversements du système bancaire turc ont déjà commencé à porter leurs fruits et à créer des opportunités pour les banques les plus entreprenantes, comme Alpha Securities. «Il est vrai que la concurrence est très vive, notamment au niveau des prix», explique son directeur général, Mehmet Karadeniz. «Cela nous affecte dans une certaine mesure, mais nous préférons nous battre sur le terrain de la qualité de l'aide à l'investissement.» Une direction empruntée par un nombre toujours plus important de banques.

Lauriers bancaires

■ TSKB, banque pour le développement industriel turc, est applaudie à l'étranger et dans son propre pays

TSKB, banque turque pour le développement industriel, occupe une place tout à fait particulière au sein de la communauté bancaire turque. Une place d'honneur, pourrait-on dire, tant du fait de la reconnaissance internationale dont elle jouit que de la place qu'elle occupe dans le développement de l'économie du pays.

Coup sur coup, TSKB s'est en effet vu décerner deux coups de chapeau de la part d'acteurs ou d'observateurs financiers internationaux. En juillet, la firme new-yorkaise Thomson bank Watch lui a ainsi attribué la plus forte réputation de solvabilité (credit rating) jamais accordée à une banque d'un pays en voie de développement.

Pratiquement au même moment, le magazine britannique Euromoney la nommait meilleure banque de Turquie pour la deuxième année consécutive et lui décernait son prix d'excellence.

Si elle est applaudie à l'étranger, TSKB joue aussi un rôle central en Turquie. Elle appartient à un consortium de banques turques, dont Türkyie Is Bankasi contrôle 57 % des parts, et a été fondée en 1950 avec le soutien de la Banque mondiale et de la banque centrale turque (CBOT). A ce titre, elle est la plus ancienne banque de développement et d'investissement du pays.

Safa Ocak
Directeur général de TSKB

Son but est d'encourager le développement des entreprises privées locales et d'attirer des investissements étrangers. Elle accorde des prêts mais peut aussi prendre des participations dans des entreprises. «Depuis le début, nous avons participé au développement du secteur industriel privé», explique Safa Ocak, le directeur général de TSKB.

Depuis 1985, TSKB joue un rôle crucial dans le processus de privatisation de l'économie turque. «C'est nous qui avons préparé le plan d'ensemble avec JP Morgan en 1985 et qui l'avons soumis au gouvernement», affirme M. Ocak. Ces dernières années, TSKB a supervisé les plus importantes privatisations. Cette année, elle a eu la responsabilité de la vente de 12,3 % de Türkyie Is Bankas.

M. Ocak est confiant dans l'avenir du secteur privé. Selon lui, les entreprises de son pays devraient connaître un «second décollage», un nouvel élan qui permettrait à la Turquie d'entrer dans le club des pays développés d'ici cinq à sept ans.